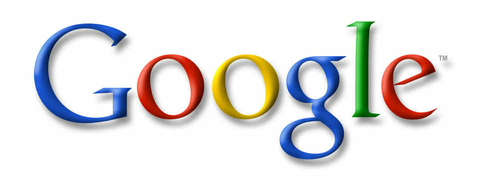
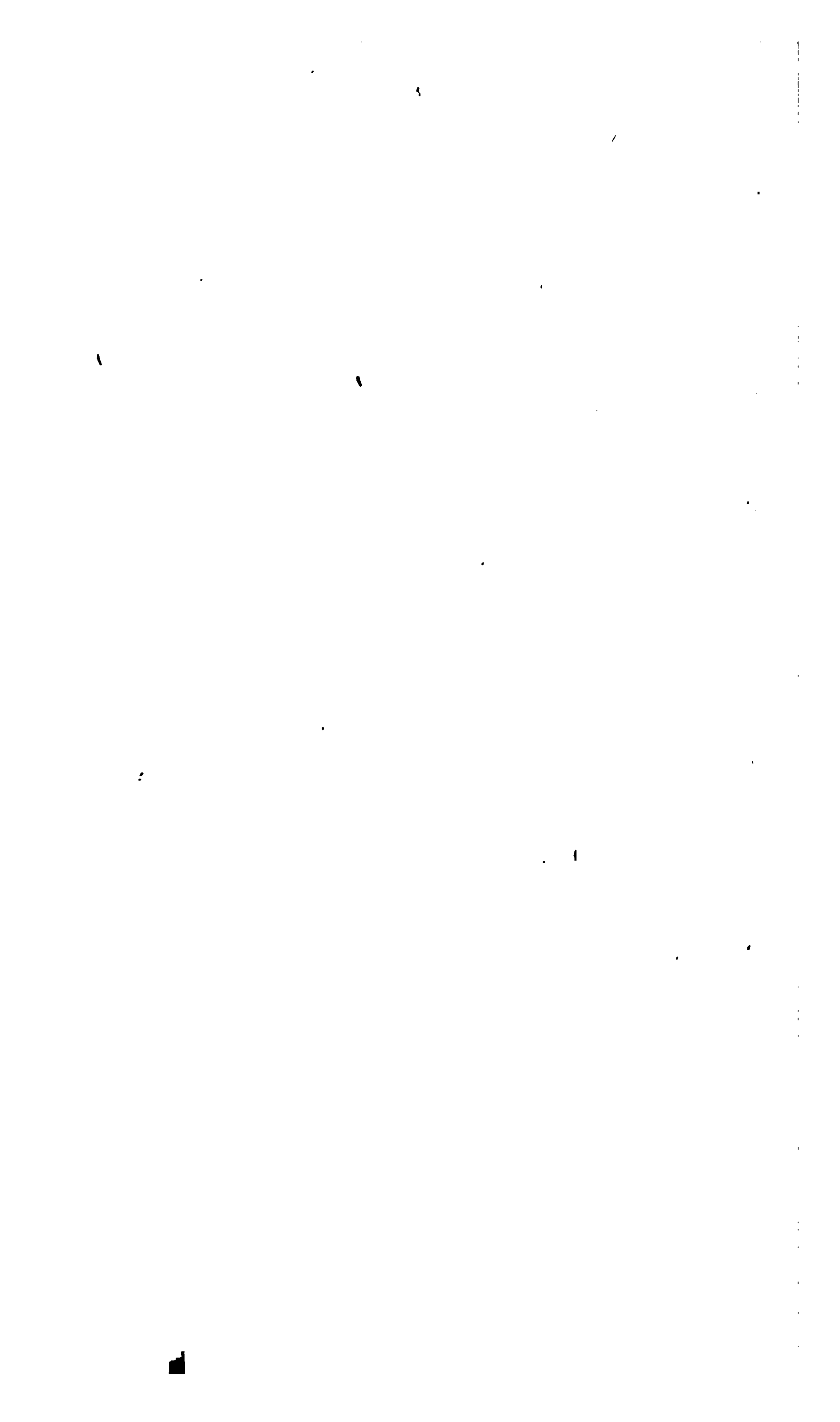




# COLLECTION
# DE VOYAGES
## EN AFRIQUE.

---

TOME VII.

Imprimerie d'Auguste Desrez, rue Lemercier, 24. Batignolles-Monceaux.

# COLLECTION

DES RELATIONS

# DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

EN DIFFÉRENTES PARTIES DE L'AFRIQUE

DEPUIS 1400 JUSQU'A NOS JOURS,

mise en ordre et publiée

PAR C. A. WALCKENAER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

TOME VII.

A PARIS

CHEZ L'ÉDITEUR, RUE LAFFITTE, 40.

1842



# HISTOIRE GÉNÉRALE
# DES VOYAGES.

## PREMIÈRE PARTIE.

### VOYAGES EN AFRIQUE.

## SUITE DU LIVRE VIII.

NOUVEAUX VOYAGES DES ANGLAIS AU LONG DES CÔTES D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP BLANC JUSQU'A SIERRA-LEONE, ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA SÉNÉGAMBIE.

## CHAPITRE IV.

**Résumé des observations de Mungo-Park sur les pays qu'il a parcourus, et les mœurs des nègres.**

Après avoir terminé le récit du premier voyage de Mungo-Park, et avoir fait connaître dans tous ses détails son itinéraire, si important pour les progrès de la géographie, nous allons présenter à nos lecteurs le résumé de ses observations sur les pays qu'il a parcourus et sur les mœurs des nègres.

## § I.

### Du climat et de quelques-uns des principaux produits de la Sénégambie.

Aucune des contrées que Mungo-Park a traversées ne peut se dire très-élevée. Vers le milieu du mois de juin, l'atmosphère enflammée et lourde est agitée par de violents coups de vent, ou plutôt par des ouragans accompagnés de tonnerre et de pluie. C'est le prélude de ce qu'on appelle la saison pluvieuse, qui continue jusqu'au mois de novembre. Pendant ce temps, les pluies sont journalières et très-fortes, et les vents régnants soufflent du sud-est. La fin de la saison pluvieuse est aussi accompagnée d'ouragans, après lesquels le vent passe au nord-est, et souffle de ce côté pendant le reste de l'année. Lorsque le vent se fixe au nord-est, il produit dans l'aspect du pays un changement surprenant. L'herbe aussitôt dessèche et meurt; les rivières s'abaissent rapidement, et plusieurs arbres perdent leurs feuilles. C'est vers cette époque que l'on sent, pour l'ordinaire, le harmattan, vent sec et brûlant, qui souffle du nord-est, et qu'accompagne une sorte de vapeur épaisse, à travers de laquelle on voit le soleil rougeâtre. Le vent, en passant par-dessus le grand désert de Sahara, acquiert une puissante attraction pour l'humidité, et brûle tout ce qui se trouve sur son passage. Il est cependant regardé comme très-salutaire, surtout par les Européens, qui, en général, recouvrent la santé pendant qu'il souffle. Mungo-Park éprouva, tant chez le docteur Laidley qu'à Ka-

malia, une cessation soudaine de maladie, lorsque le harmattan commença. Il est vrai que, pendant la saison pluvieuse, l'air est si chargé d'humidité, que les vêtements, les souliers, les coffres, et généralement tout ce qui n'est pas placé près du feu, s'humecte, et moisit. On peut dire que les habitants vivent alors dans un bain de vapeurs. Le vent sec, au contraire, raffermit les solides relâchés, fait couler les humeurs avec plus de vitesse, et se fait même respirer avec plaisir. Ses inconvénients sont de produire des gerçures aux lèvres, et d'affliger de maux d'yeux certaines personnes.

Lorsque les herbes sont assez sèches, les naturels y mettent le feu; mais, dans le Ludamar et les autres pays maures, cet usage n'a pas lieu, parce que c'est de ces herbes sèches que les Maures nourrissent leur bétail jusqu'au retour de la saison pluvieuse. La combustion des herbes, dans le Mandingue, présente un aspect effrayant. Au milieu de la nuit, Mungo-Park voyait, à toute la portée de sa vue, les plaines et les montagnes traversées par des lignes de feu. La lumière qui s'en réfléchissait dans l'atmosphère faisait paraître les cieux enflammés. Pendant le jour, on apercevait, dans toutes les directions, des colonnes de fumée. Les oiseaux de proie, voltigeant autour de l'incendie, saisissaient les serpents, les lézards, et autres reptiles, qui tâchaient d'échapper aux flammes. Cette combustion annuelle est bientôt suivie d'une nouvelle et fraîche verdure. Le pays en devient plus agréable à l'œil, et plus sain (1).

(1) Mungo-Park's *Travels*, chap. XX, passim.

La gomme peut être considérée comme une production du Désert; de sorte que les principaux produits des contrées qu'arrosent le Sénégal et la Gambie sont l'ivoire et l'or. La plus grande partie de l'ivoire que l'on vend sur les rivières de Gambie et du Sénégal, y vient des pays intérieurs. Les terres voisines de la côte sont trop marécageuses, trop entrecoupées de ruisseaux et de rivières, pour qu'un animal aussi gros que l'éléphant traverse librement ces contrées sans être aperçu : or, sitôt que les naturels ont vu sur la terre une empreinte de ses pieds, tout le village prend les armes. L'espoir de manger sa chair, de faire des sandales de sa peau, et de vendre ses dents aux Européens, inspire à chacun du courage, et rarement l'animal échappe à ses ennemis; mais, dans les plaines du Bambarra et du Kaarta, et dans les vastes solitudes du Djellonkadou, les éléphants sont très-nombreux; et comme la poudre à canon est fort rare dans ces contrées, les naturels ont moins de moyens de les détruire.

Il y a certains temps de l'année où les éléphants se rassemblent en grands troupeaux, et traversent le pays, pour aller chercher ou de l'eau, ou des aliments; et comme toute la contrée qui est au nord du Niger est dépourvue de rivières, lorsque les mares des bois sont desséchées, les éléphants s'approchent des bords de ce fleuve. Ils y restent jusqu'au commencement de la saison pluvieuse. Vers les mois de juin ou de juillet, et pendant ces intervalles, ils sont beaucoup chassés par les habitants du Bambarra. Les chasseurs de l'élé-

phant sortent rarement seuls : ils se réunissent quatre ou cinq. Chacun se pourvoit de poudre, de balles, et prend dans un sac de cuir assez de farine de maïs pour servir à sa consommation pendant cinq ou six jours. Ils entrent ainsi dans les parties les moins fréquentées des forêts, et examinent avec grand soin tout ce qui peut les conduire à la découverte des éléphants. Quoique l'animal soit fort gros, cette recherche demande beaucoup d'attention : les branches rompues, les fientes éparses de l'éléphant, les empreintes de ses pieds, sont observées attentivement de plusieurs chasseurs. A force d'exercice, ils ont acquis dans cet art tant de sagacité, qu'aussitôt qu'ils ont vu le pas d'un éléphant, ils disent avec une espèce de certitude combien il y a de temps qu'il a passé, et à quelle distance on le doit trouver. S'ils rencontrent une troupe d'éléphants, ils la suivent de loin, jusqu'à ce qu'ils en voient un s'éloigner des autres, et venir dans une position où ils puissent le tirer avec avantage. Ils s'approchent, en ce cas, avec beaucoup de précaution, rampant entre les herbes, jusqu'à ce qu'ils soient assez près pour ne pas le manquer. Ils tirent alors tous leur coup à la fois, et se jettent dans l'herbe, la face contre terre. L'éléphant blessé va sur-le-champ se frotter contre différents arbres; mais, ne pouvant arracher les balles, et, ne voyant personne sur qui se venger, il devient furieux, et se met à courir, à travers les broussailles, jusqu'à ce que, épuisé par la fatigue et la perte de son sang, il donne aux chasseurs occasion de faire sur lui une seconde décharge, qui ordinairement

l'abat. On enlève alors la peau, qu'on étend par terre, en l'assujettissant avec des chevilles pour la faire sécher. On coupe les morceaux de chair les plus estimés en tranches minces, que l'on fait sécher au soleil, pour s'en servir dans l'occasion. On enlève les dents au moyen d'une petite hache, que les chasseurs ont toujours sur eux, non-seulement pour cet usage, mais aussi pour pouvoir couper les arbres qui renferment du miel ; car, quoiqu'ils n'emportent des provisions que pour cinq ou six jours, si leur chasse est heureuse, ils restent quelquefois des mois entiers dans la forêt. Ils se nourrissent, pendant ce temps-là, de chair d'éléphant et de miel sauvage. L'ivoire que procurent ces chasses est rarement apporté à la côte par les chasseurs eux-mêmes. Ils le vendent à des marchands ambulants, qui viennent annuellement de la côte avec des armes et des munitions, pour acheter cette précieuse marchandise. Quelques-uns de ces marchands ramassent, dans le cours d'une saison, assez d'ivoire pour charger quatre ou cinq ânes. Il vient aussi de l'intérieur une grande quantité d'ivoire, qu'apportent les caravanes d'esclaves. Cependant il se trouve des slatées mahométans qui, par principe de religion, ne veulent pas traiter de l'ivoire, ni manger de la chair d'éléphant, à moins que l'animal n'ait été tué à coups de lance. Il ne se ramasse pas, dans cette partie de l'Afrique, autant d'ivoire ; et les dents n'y sont pas aussi grosses que dans les contrées les plus voisines de la ligne. Peu pèsent ici plus de quatre-vingts ou cent livres ; et, l'une dans l'autre, une barre de mar-

chandises européennes peut être regardée comme le prix d'une livre d'ivoire (1).

L'or se trouve en quantité considérable dans toutes les parties du Mandingue, pays qui, à la vérité, a des collines, mais qu'on ne peut pas appeler montueux, et encore moins stérile. On en trouve aussi en abondance dans le Djellonkadou, surtout aux environs de Bouri, autre pays inégal, mais nullement infertile. Il est à remarquer que dans ce dernier lieu, qui est situé à environ quatre jours de marche, au sud-ouest de Kamalia, le marché de sel est souvent fourni de sel gemme, qui vient par le grand Désert, et de sel marin de Rio-Grande. Le prix des deux qualités, à cet éloignement du lieu où on les a prises, est à peu près le même. Les Maures, qui apportent l'une du nord, et les nègres, qui amènent l'autre du sud, sont conduits à Bouri par le même motif, le désir d'échanger leur sel contre de l'or.

L'or du Mandingue ne se trouve jamais dans aucune matrice ni veine; il est tout en petits grains presque purs, dont la grosseur varie depuis celle d'une tête d'épingle jusqu'à celle d'un pois. Vers le commencement de décembre, lorsque la moisson est finie, et que les rivières sont fort baissées, le mansa ou chef de la ville indique un jour pour commencer le sanoukou (le lavage de l'or). Les femmes doivent se tenir prêtes pour le temps marqué. Une bêche ou pelle pour creuser le sable, deux ou trois calebasses pour le laver, et quelques tuyaux de plumes pour contenir

(1) Mungo-Park's, *Travels*, chap. XXIII, passim.

la poudre d'or, sont tous les ustensiles employés à ce travail. Le matin du départ, on tue un bœuf pour le repas du premier jour, et l'on fait nombre de prières et d'opérations magiques pour s'assurer un bon succès; car on regarde comme un mauvais présage de ne pas réussir ce jour-là. Le lavage du sable des ruisseaux est, de tous les procédés, le plus facile pour obtenir la poudre d'or; mais, dans la plupart des endroits, les sables ont été fouillés avec tant de soin, qu'à moins que le ruisseau ne change de courant, on n'y trouve de l'or qu'en petite quantité. Tandis que quelques personnes d'une troupe cherchent dans les sables, d'autres remontent le torrent jusqu'aux endroits où l'eau, plus rapide, ayant entraîné le sable, n'a laissé que de petits cailloux. La recherche que l'on fait dans ces pierres est beaucoup plus pénible que l'autre. Mungo-Park a vu des femmes qui s'étaient usé la peau du bout des doigts à ce travail. Quelquefois aussi les ouvriers en sont dédommagés en trouvant des morceaux d'or, qu'ils appellent samou birro (pierres d'or), qui les paient amplement de toutes leurs peines. Une femme et sa fille, de Kamalia, trouvèrent, en un jour, deux morceaux de ce genre, qui pesaient, l'un cinq drachmes, et l'autre trois. Mais la méthode la plus sûre, comme la plus avantageuse, de lavage, se pratique dans le fort de la saison sèche. On creuse un puits profond, au pied de quelque montagne, que l'on sait d'avance contenir de l'or. Ce travail se fait avec de petites bêches ou pelles, et l'on retire la terre dans de grandes calebasses, à mesure que les ouvriers bêchent. En creusant différentes couches d'argile ou

de terre, on lave de chacune une ou deux calebasses, par manière d'essais; et l'on continue ainsi jusqu'à ce qu'on soit arrêté par des rochers ou par des eaux. En général, lorsque les travailleurs rencontrent une couche d'un beau sable rougeâtre avec de petites taches noires, ils y trouvent plus ou moins d'or, et ils envoient de grandes calebasses, pleines de ce sable, aux femmes d'en haut, qui le lavent; car, quoique le puits soit creusé par des hommes, l'or est toujours lavé par des femmes, qui, dès l'enfance, ont pris l'habitude d'un travail analogue, en séparant les cosses du maïs de la farine.

On met dans une grande calebasse, avec une suffisante quantité d'eau, une portion de sable ou d'argile; car l'or se trouve quelquefois dans une argile brune. La femme, chargée de ce soin, secoue alors la calebasse, de manière à mêler ensemble le sable et l'eau, et à donner au tout un mouvement de rotation. Elle commence à remuer doucement, puis elle augmente de vitesse jusqu'à ce que, à chaque révolution du mélange, il sorte un peu de sable et d'eau par-dessus le bord de la calebasse. Le sable, ainsi séparé, ne contient que les parties les plus grossières, mêlées d'un peu d'eau vaseuse. Après que l'opération a duré quelque temps, on laisse le sable tomber au fond, et l'on épanche l'eau; on ôte ensuite avec la main une partie du plus gros sable, puis on remet de nouvelle eau; et l'on recommence ainsi jusqu'à ce que l'eau sorte presque pure. La femme prend ensuite une seconde calebasse, et secoue doucement le sable de l'une dans l'autre, en laissant dans la première la partie qui se

trouve le plus près du fond, et dans laquelle il doit probablement se trouver le plus d'or; on met à cette petite quantité un peu d'eau, et on la remue dans la calebasse en l'examinant avec soin. Si l'on y trouve quelque particule d'or, on scrute avec la même attention ce qu'on a mis dans l'autre calebasse. En général, les chercheurs sont contents si le contenu des deux calebasses peut fournir trois ou quatre grains d'or. Quelques femmes cependant, par une longue habitude, ont si bien appris à connaître la nature du sable et la manière de le laver, qu'elles trouvent de l'or où d'autres n'en peuvent apercevoir une seule particule. On garde la poudre d'or dans des tuyaux de plume que l'on bouche avec du coton. Les laveuses aiment fort à montrer un grand nombre de ces plumes dans leurs cheveux. Généralement parlant, on suppose qu'une personne, avec un soin ordinaire, dans un sol convenable, peut ramasser, dans le cours d'une saison sèche, autant d'or qu'il en faut pour la valeur de deux esclaves.

Une partie de cet or se convertit en ornements pour les femmes, bijoux, en général, plus précieux par leur poids que par leur travail : ils sont massifs et incommodes, surtout les boucles d'oreilles, si pesantes pour l'ordinaire, qu'elles allongent et déchirent le bas de l'oreille. Pour éviter cet inconvénient, on les soutient par une lanière de cuir rouge, qui passe par-dessus la tête et va d'une oreille à l'autre. Le collier montre plus d'invention : l'arrangement bien entendu des divers grains de rassade et des plaques d'or est regardé comme la plus grande preuve de goût et

d'élégance. Lorsqu'une femme de distinction est en grande toilette, les ornements d'or qui composent sa parure peuvent valoir tous ensemble de cinquante à soixante livres sterling. Il se consomme aussi une petite quantité d'or par les slatées pour défrayer leurs voyages à la côte et leur retour : mais une beaucoup plus grande portion est enlevée annuellement par les Maures, en échange dusel et d'autres marchandises.

Les nègres pèsent l'or dans de petites balances qu'ils portent toujours sur eux. Ils ne mettent aucune différence entre la poudre d'or et l'or travaillé. Dans les échanges d'un article contre un autre, la personne qui reçoit l'or le pèse toujours avec son propre ti-likissi (fève noire dont six font le poids d'un minkalli). Pendant le séjour de Mungo-Park à Kamalia, l'or que gagnèrent les divers marchands du lieu, pour le sel seul, équivalait presque à cent quatre-vingt-dix-huit livres sterling ; et, comme Kamalia est une petite ville peu fréquentée par les négociants maures, cette quantité était probablement fort médiocre en comparaison de l'or recueilli à Kancaba, à Kankarie et dans quelques autres grandes villes. Le sel, dans cette partie de l'Afrique, a une grande valeur : une brique d'environ deux pieds et demi de long sur quatorze pouces de large et deux pouces d'épaisseur, se vend quelquefois deux livres dix schellings sterling; le prix ordinaire de cette quantité est d'une livre quinze schellings à deux livres. Quatre de ces briques sont regardées comme formant la charge d'un âne ; il en faut six pour un bœuf. La valeur des marchandises européennes dans le Mandingue varie beaucoup, suivant que la

côte en fournit plus ou moins, ou que l'on craint la guerre dans le pays. Mais les retours de ces articles se font ordinairement en esclaves. Le prix d'un esclave de choix, lorsque Mungo-Park était à Kamalia, était de neuf à douze minkallis; et les marchandises d'Europe avaient alors les valeurs suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| 18 | pierres à fusil, | un minkalli. |
| 48 | feuilles de tabac, | |
| 20 | charges de poudre à tirer, | |
| 1 | coutelas, | |

Un mousquet vaut de trois à quatre minkallis.

Les productions du pays et les diverses denrées nécessaires à la vie, échangées contre de l'or, se vendent aux taux suivants : denrées ordinaires pour la consommation d'un jour, le poids d'un ti-li-kissi; un poulet, un ti-li-kissi; une brebis, trois ti-li-kissis; un bœuf, un minkalli; un cheval, de dix à dix-sept minkallis (1).

Une des denrées les plus rares, les plus recherchées dans la Sénégambie, et en même temps les plus utiles, c'est le sel. Un Européen serait fort surpris de voir un enfant sucer un morceau de sel gommé comme un morceau de sucre; c'est cependant ce que Mungo-Park a vu souvent. Néanmoins, dans ces mêmes contrées, la classe la plus pauvre des habitants a si rarement la faculté de se satisfaire sur ce précieux article, que, dire qu'un homme mange du sel avec ses aliments, c'est la

(1) Mungo-Park's *Travels*, chap. XXIII, passim.

même chose que de dire qu'il est riche. Mungo-Park a lui-même beaucoup souffert de la rareté de cette denrée. Le long usage des aliments végétaux donne un si grand désir de sel, qu'on ne peut décrire ce besoin (1).

Depuis Moore (2), le commerce des Européens étant devenu libre dans cette partie de l'Afrique, fut presque anéanti. Les Anglais n'y envoyaient plus que deux ou trois navires par an, et ce qu'ils en exportaient à l'époque du voyage de Mungo-Park ne s'élevait pas à plus de vingt mille livres sterling. Les Français et les Danois y faisaient encore quelque trafic, et les Américains des États-Unis avaient essayé tout nouvellement d'y envoyer quelques navires.

Le nombre des acheteurs européens qui se trouvaient sur la côte, à l'arrivée des caravanes, faisait varier le prix des esclaves: mais un homme de seize à vingt-cinq ans, et d'une bonne constitution, se vendait de dix-huit à vingt livres sterling.

Lorsque les nègres commencèrent à traiter avec les Européens, la chose dont ils faisaient le plus de cas était le fer, parce qu'il leur servait à faire des instruments de guerre et des instruments aratoires. Le fer devint bientôt la mesure d'après laquelle ils apprécièrent la valeur de tous les autres objets. Ainsi une certaine quantité de marchandise d'une ou d'autre espèce, paraissant valoir une barre de fer, donna naissance à la phrase mercantile d'une barre de mar-

(1) Mungo-Park's *Travels*, chap. XXI.

(2) Voyez ci-dessus, t. III, p. 411 de cette histoire.

chandise. Par exemple, vingt feuilles de tabac furent considérées comme une barre de tabac; un gallon de rum, comme une barre de rum. Une barre d'une marchandise quelconque fut estimée le même prix qu'une barre de toute autre marchandise. En 1795, les Européens évaluaient une barre de marchandise, quelle qu'elle fût, à deux schellings sterling: ainsi un esclave dont le prix était de quinze livres sterling, valait cent cinquante barres (1).

## § II.

### Des divers peuples et des diverses contrées de la Sénégambie visités par Mungo-Park.

Les habitants des bords de la Gambie peuvent se diviser en quatre nations principales: les Feloups, les Yolofs, les Foulahs et les Mandingues. La religion mahométane a fait de grands progrès parmi ces nations, et chaque jour elle en fait de nouveaux. Malgré cela, les gens du peuple, soit libres, soit esclaves, conservent encore les superstitions de leurs ancêtres. Les Feloups sont très-portés à la vengeance; dans leurs querelles, si un homme perd la vie, l'aîné de ses fils prend ses sandales, et les porte chaque année le jour de l'anniversaire de sa mort, jusqu'à ce qu'il ait trouvé l'occasion de le venger. Rarement le meurtrier échappe à ce long ressentiment (2).

Chez les Mandingues, toutes les chaumières ap-

(1) Mungo-Park's *Travels*, chap. II, passim.

(2) Ibid.

partenant à la même famille sont entourées d'un treillis de bambou fait avec beaucoup d'art, et forment ce qu'on appelle un sirk ou sourk.

Les Mandingues libres forment tout au plus le quart des habitants de ces contrées; les autres trois quarts sont nés dans l'esclavage, et n'ont aucune espérance d'en sortir. Ils cultivent la terre, ils soignent le bétail, et sont chargés de tous les travaux serviles, de même que les nègres des colonies des Indes occidentales (1).

Les Français donnent le nom de Galam au royaume de Kajaaga; mais ce dernier nom est le seul qu'emploient les habitants du pays. Le Kajaaga est borné au sud-est et au sud par le pays de Bambouk; à l'ouest, par celui de Bondou et de Fouta-Torra; et au nord, par le fleuve du Sénégal. Mungo-Park croit que dans le royaume de Kajaaga l'air est plus pur, et le climat plus sain que dans les contrées qui se rapprochent de la côte. Ce pays n'offre, dans toute son étendue, qu'un mélange agréable de collines et de vallées; et les eaux du Sénégal, qui descendent des montagnes rocheuses du centre de l'Afrique, et dont le cours est très-tortueux, ajoutent à la beauté du paysage; car ses bords sont extrêmement pittoresques. Les habitants du Kajaaga s'appellent les Serawoullis, et les Français les nomment Seracolets. La couleur de leur peau est d'un noir de jais, et on ne peut pas, à cet égard, les distinguer des Yolofs.

Le gouvernement des Serawoullis est monarchique;

(1) Mungo-Park's *Travels*, chap. II.

et, à en juger par l'expérience qu'en fit Mungo-Park, l'autorité du roi est assez redoutable. Cependant le peuple ne se plaint pas de sa tyrannie. Pendant que j'étais dans le pays, tout le monde semblait jaloux de soutenir ce prince, qui était sur le point de faire la guerre au souverain du Casson.

Les Serawoullis s'adonnent ordinairement au commerce. Ils en faisaient autrefois un très-grand avec les Français, à qui ils vendaient de la poudre d'or et des esclaves. Aujourd'hui, ils fournissent quelques esclaves aux factoreries anglaises, établies sur les bords de la Gambie. Ils sont renommés pour la facilité et la loyauté avec lesquelles ils traitent les affaires; et ils se donnent beaucoup de peine pour acquérir des richesses. Ils font un profit considérable sur le sel et sur les toiles de coton, qu'ils vont vendre dans des contrées éloignées. Quand un marchand serawoulli revient d'une de ces expéditions, tous ses voisins se rassemblent aussitôt pour le féliciter sur son retour. Alors le voyageur montre quelle est sa fortune et sa libéralité, en faisant quelques présents à ses amis. Mais s'il n'a pas réussi dans ses entreprises, sa maison est bientôt désertée, et tout le monde le regarde comme un homme de peu de capacité, qui a pu faire un long voyage, et qui, suivant l'expression du pays, n'a rapporté que les cheveux de sa tête.

La langue des Serawoullis abonde en inflexions gutturales, et n'a pas autant d'harmonie que celle des Foulahs. Elle mérite cependant d'être apprise par les personnes qui voyagent dans cette partie du continent de l'Afrique, parce que en général elle est en-

tendue dans les royaumes de Casson, de Kaarta, de Ludamar et dans la partie septentrionale du Bambarra, les Serawoullis étant les principaux commerçants de ces divers états (1).

Le royaume de Bondou est borné à l'est par le pays de Bambouk; au sud-est et au sud, par le royaume de Tenda et le désert de Simbani; au sud-ouest, par la contrée de Woulli; à l'ouest, par le royaume de Fouta-Torra; et au nord, par celui de Kajaaga. Le Bondou se trouvant situé entre la Gambie et le Sénégal, est nécessairement très-fréquenté et par les slatées qui le traversent en conduisant leurs caravanes d'esclaves de l'intérieur de l'Afrique sur la côte, et par d'autres marchands qui y viennent aussi de l'intérieur pour acheter du sel. Ces deux branches de commerce sont presque entièrement entre les mains des Mandingues et des Serawoullis qui se sont établis dans le pays. Les mêmes marchands font aussi un trafic considérable avec le royaume de Gedumah et les autres pays des Maures, où ils portent du grain et des toiles de coton bleues pour avoir du sel, qu'ils échangent ensuite, dans le Dentila et dans les contrées voisines, contre du fer, du beurre végétal et de la poudre d'or. Ils vendent, en outre, plusieurs sortes de gommes odorantes, renfermées dans de petits sacs qui en contiennent environ une livre chacun. Lorsqu'on jette un peu de ces gommes sur des cendres chaudes, elles répandent une odeur très-

(1) Mungo-Park's *Travels*, chap. v.

agréable. Les Mandingues s'en servent pour parfumer leurs chaumières et leurs vêtements.

Les droits qu'on impose aux voyageurs, dans le royaume de Bondou, sont considérables. Dans presque chaque ville on paie, pour un âne chargé, une barre de marchandise d'Europe; et à Fatteconda, résidence du roi, une pièce de taffetas ou un fusil, et six bouteilles de poudre, sont exigés comme le tribut ordinaire.

Les Foulahs sont, ainsi que Mungo-Park l'a déjà observé, plutôt basanés que noirs, et ont de petits traits et des cheveux soyeux. Après les Mandingues, c'est, sans contredit, la nation la plus considérable de cette partie de l'Afrique. Ils sont, dit-on, originaires de Fouladou, nom qui signifie le pays des Foulahs. Dans le royaume de Bondou et dans les autres états voisins du pays des Maures, ils ont le teint plus clair que dans les contrées méridionales. Ces Africains considèrent tous les autres nègres comme leurs inférieurs; et, quand ils parlent des différentes nations, ils se rangent toujours dans la classe des blancs. A l'exception du roi, tous les plus grands personnages, et la plupart des habitants du Bondou, sont musulmans. Ils ne connaissent pas la persécution religieuse, et ils n'ont pas besoin de la connaître; car la secte de Mahomet s'étend dans leur pays par des moyens efficaces. Ils ont établi, dans toutes les villes, de petites écoles, où beaucoup d'enfants des païens, comme les enfants des mahométans, apprennent à lire le Coran et sont instruits des préceptes du Prophète. Avec la loi mahométane s'est introduite la langue

arabe, dont la plupart des Foulahs ont une légère connaissance. Leur langue naturelle est remplie de syllabes mouillées.

Ces peuples pasteurs apportent un grand soin à leur bétail. Ils traient leurs vaches matin et soir. Le lait de ces animaux est excellent; mais ils n'en donnent pas, à beaucoup près, autant que les vaches d'Europe. Les Foulahs regardent le lait comme un aliment de première nécessité, et ils n'en font usage que lorsqu'il est aigre. On tire de ce lait une crème très-épaisse, dont on fait du beurre, en la battant avec force dans une calebasse. Ensuite on fait fondre ce beurre sur un petit feu, on le nettoie bien, et on le met dans des pots de terre. Non-seulement les Foulahs l'emploient pour la plupart des mets qu'ils préparent, mais ils s'en servent pour oindre leur tête, et ils en mettent beaucoup sur leur visage et sur leurs bras. Quoique le lait abonde dans le pays des Foulahs, il est assez étrange que ni ce peuple, ni les autres nations qui habitent cette partie de l'Afrique, n'aient connu l'art de faire du fromage. Les nègres ont un si grand attachement pour les coutumes de leurs pères, qu'ils ne voient qu'avec répugnance tout ce qui semble avoir un air d'innovation. Mais ils donnent pour raison de ce qu'ils ne font point de fromage, la chaleur du climat et la grande rareté du sel. D'ailleurs, les procédés qu'il faut employer pour cela leur paraissent trop longs et trop embarrassants; et l'avantage qu'on en retire leur semble trop peu considérable. Indépendamment du bétail, qui fait leur principale richesse, les Foulahs ont d'ex-

cellents chevaux, qui semblent provenir d'un mélange de la race des chevaux arabes et de celle des chevaux africains (1).

## § III.

### Observations sur les mœurs et les habitudes des nègres, et sur la condition des esclaves parmi eux.

Mungo-Park a semé, dans le cours de son voyage, d'excellentes observations sur les mœurs et les habitudes des nègres, sur l'origine de l'esclavage parmi eux, et la condition des esclaves; nous les réunirons ici, et nous accompagnerons les dernières de quelques réflexions que des faits récents et avérés nous ont suggérées.

A la première apparition d'une nouvelle lune, qu'ils supposent être nouvellement créée, les nègres, soit païens, soit mahométans, disent une courte prière. Ceci semble être le seul culte que les païens rendent à l'Être suprême. Cette prière se prononce tout bas; chacun tient ses mains devant son visage. La prière a pour objet, suivant l'opinion de plusieurs personnes, de rendre graces à Dieu des bontés qu'il a eues pendant la lune passée, et de lui en demander la continuation pour la durée de celle qui commence. Quand ils ont fini de prier, ils crachent dans leurs mains et s'en frottent le visage. Cela paraît être à peu près la même cérémonie qui se pratiquait chez les païens du temps de Job.

(1) Mungo-Park's *Travels*, chap. IV, passim.

Les idées des nègres sur la géographie sont très-bornées. Ils s'imaginent que le monde est une plaine indéfiniment étendue, dont aucun œil n'a pu voir les limites, parce que, disent-ils, elles sont enveloppées de nuages et d'obscurité. Ils décrivent la mer comme une grande rivière d'eau salée, sur le bord de laquelle est situé un pays appelé Tobaudo Dou (la terre des blancs). A quelque distance de Tobaudo Dou, ils placent un autre pays qu'ils prétendent être habité par des cannibales d'une taille gigantesque, nommés Koumi. Ils appellent ce pays Djong Sang-Dou (la terre où l'on vend les esclaves). De tous les pays de l'univers, le leur est celui qu'ils croient le meilleur, comme ils se croient le peuple le plus heureux. En conséquence, ils plaignent le sort des autres nations que la Providence a placées dans des contrées moins fertiles et sous de moins fortunés climats. Quelques opinions religieuses des nègres, quoique mêlées de superstition et dictées par une crédulité ridicule, ne sont pas indignes d'attention. Mungo-Park a conversé avec des hommes de toutes les classes, au sujet de leur foi; et il n'hésite pas à prononcer que la croyance d'un Dieu, ainsi que celle d'un état futur de peines et de récompenses, sont universelles chez eux (1).

Peu de gens travaillent plus rigoureusement, quand il le faut, que les Mandingues; mais n'ayant pas l'occasion facile de tirer parti des produits superflus de leur travail, ils se contentent de cultiver autant de

(1) Mungo-Park's *Travels*, chap. XXI, passim.

terre qu'il en faut pour fournir à leur subsistance. Les travaux des champs leur donnent beaucoup d'emploi pendant les pluies; et dans la saison sèche, les gens qui vivent près des grandes rivières s'occupent beaucoup de la pêche. Ils prennent le poisson dans des paniers d'osier ou avec de petits filets de coton. Pour le conserver, ils le font d'abord sécher au soleil; puis ils le frottent avec du beurre de chî (shea), afin de l'empêcher de se moisir. D'autres habitants s'adonnent à la chasse; leurs armes sont des arcs et des flèches: ces dernières, pour l'usage ordinaire, ne sont point empoisonnées. Ils sont si habiles archers, qu'ils tuent, à une distance étonnante, un lézard sur un arbre, ou tout autre animal aussi peu volumineux.

L'art de tisser, celui de teindre et celui de coudre s'apprenant sans peine, ceux qui les pratiquent ne sont pas considérés, en Afrique, comme exerçant une profession particulière; car il n'y a guère d'esclave qui ne sache tisser, ni d'enfant qui ne sache coudre. La plupart des forgerons africains connaissent aussi l'art de fondre l'or. Ils se servent, à cet effet, d'un sel alcalin, provenant d'une lessive de tiges de maïs brûlées, qu'ils font évaporer jusqu'à la siccité. Ils tirent aussi l'or en fil, et en font plusieurs ornements, dont quelques-uns sont exécutés avec beaucoup d'intelligence et de goût (1).

Les principaux instruments de musique des nègres sont le kounting, espèce de guitare à trois cordes; le korro, grande harpe à dix-huit cordes; le simbing, petite

(1) Mungo-Park's *Travels*, chap. XXI, à la fin.

harpe à sept cordes; le balafou, instrument composé de vingt morceaux de bois dur, au-dessous desquels sont des gourdes coupées en forme de coquilles, qui en augmentent le son; le tang-tang, tambour qui est ouvert à son extrémité inférieure; et enfin le tabala, grand tambour qui s'emploie ordinairement pour répandre l'alarme dans le pays. Outre cela, ils font usage de petites flûtes, de cordes d'arc, de dents d'éléphant et de cloches. Dans toutes leurs danses, dans tous leurs concerts, le battement des mains semble faire une partie nécessaire du chœur (1).

Les nègres observent dans leurs maladies une sorte de traitement systématique. Au premier accès de la fièvre, lorsque le malade se plaint du froid, on le place souvent dans une espèce de bain de vapeur, ce qu'on exécute en étendant sur des cendres chaudes des branches de nauclea orientalis, sur lesquelles on couche le malade enveloppé dans un grand drap de coton; on arrose alors les branches de gouttes d'eau qui, parvenant entre les interstices des cendres chaudes, couvrent bientôt le patient d'un nuage de vapeurs : on le laisse en cet état jusqu'à ce que les charbons soient presque éteints. Ce procédé occasione, pour l'ordinaire, une transpiration abondante, et soulage singulièrement le malade. Les autres maladies auxquelles les nègres sont sujets, sont le tétanos, l'éléphantiasis et une lèpre du plus mauvais genre. Celle-ci se manifeste au commencement par des taches scorbutiques, qui paraissent sur différentes parties du

(1) Mungo-Park's *Travels*, chap. XXI.

corps, et qui finissent par se fixer aux mains et aux pieds. La peau s'y sèche et se fendille en plusieurs endroits. Enfin, les extrémités des doigts enflent et s'ulcèrent. Le pus qui en sort est âcre et fétide; les ongles tombent, les os des doigts se carient et se séparent des jointures. Le mal continue de faire ainsi des progrès, et croît souvent au point que le malade perd tous les doigts, tant des mains que des pieds. Ses membres eux-mêmes tombent quelquefois détruits par cette cruelle maladie, que les nègres appellent balladjou (incurable).

Les naturels qui habitent la côte où ils peuvent se procurer des lancettes, pratiquent quelquefois la saignée, et, dans le cas d'inflammation locale, ils font usage d'un genre curieux de ventouse. Elle consiste à faire des incisions à la partie affectée et, à y appliquer une corne de bœuf, à l'extrémité de laquelle est un petit trou. L'opérateur prend ensuite dans la bouche un morceau de cire; puis, appliquant ses lèvres au trou, il pompe l'air de la corne, et, par un mouvement adroit de sa langue, ferme le trou avec la cire. Ce procédé répond ordinairement bien au but pour lequel on l'emploie, et produit en général un écoulement abondant (1).

Mungo-Park ne se rappelle pas un seul exemple de dureté de cœur dans les femmes africaines (2). Dans sa plus grande misère et dans toutes ses courses, il les a constamment trouvées bonnes et compatissantes. Une

(1) Mungo-Park's *Travels*, chap. XXI, passim.

(2) Il oublie les femmes des Maures.

des premières leçons qu'apprennent à leurs enfants les femmes mandingues, est le respect pour la vérité. Une malheureuse mère, dont le fils fut tué par des brigands maures à Funingkedy, se consolait dans sa douleur extrême, en pensant que le pauvre enfant, dans le cours de son innocente vie, n'avait jamais dit un mensonge. Ces enfants ne portent pas toujours les noms de leurs parents. Ils sont nommés d'après quelque circonstance locale ou personnelle. C'est ainsi que l'hôte de Mungo-Park, à Kamalia, s'appelait Karfa, d'un mot qui veut dire replacer, parce qu'il était né peu de temps après la mort d'un de ses frères. D'autres noms expriment de bonnes ou de mauvaises qualités, comme Modi (un bon homme) Fadibba (père de la ville). Les noms mêmes des villes renferment quelque signification; comme Sibidoulou (la ville des ciboas), Kenneyetou (des vivres ici), Dosita (levez votre cuiller); d'autres semblent avoir été donnés par manière de reproches, comme Bammakou (lave un crocodile), Karrankalla (point de coupe pour boire). Parmi les nègres, chaque individu, outre son nom propre, a aussi un kontong ou surnom qui dénote la famille ou tribu à laquelle il appartient. Quelques-unes de ces familles sont très-nombreuses et très-puissantes. Il serait impossible de détailler les divers kontongs qu'on trouve en différentes parties du pays (1).

Dans les contrées arrosées par la Gambie, les femmes ont une coiffure qu'elles appellent djalla. C'est

(1) Mungo-Park's *Travels*, chap. xx, passim.

une étroite bande de coton qui, à partir du front, leur fait plusieurs fois le tour de la tête. A Bondou, elles portent plusieurs tours de grains de verroterie blanche, avec une petite plaque d'or sur le milieu du front. Dans le Casson, les dames parent leur tête de petits coquillages blancs qu'elles arrangent d'une manière très-agréable. Dans le Kaarta et dans le Ludamar, elles se servent d'un coussinet pour lever leurs cheveux très-haut, comme le faisaient autrefois les Anglaises; et ce coussinet est orné de morceaux d'une espèce de corail qu'on pêche dans la mer Rouge, et que les pèlerins qui reviennent de la Mecque vendent fort cher (1).

Les nègres mahométans ont successivement adopté, avec les préceptes religieux du Coran, plusieurs des institutions civiles du prophète; et, lorsque le Coran ne leur paraît pas assez clair, ils ont recours à un commentaire intitulé Al Scharra, qui contient, dit-on, une exposition complète des lois civiles et criminelles de l'islamisme, très-bien mises en ordre.

La nécessité d'avoir souvent recours à des lois écrites, que les nègres qui professent encore le paganisme ne connaissent pas, fait qu'il y a dans leurs palavers ce que Mungo-Park ne s'attendait guère à trouver en Afrique, c'est-à-dire des gens qui exercent la profession d'avocat ou d'interprète des lois; et il leur est permis de comparaître et de plaider, soit pour l'accusateur, soit pour l'accusé, de la même manière que dans les tribunaux de la Grande-Bretagne. Ces

(1) Mungo-Park's *Travels*, chap. II.

avocats nègres sont mahométans; ils ont fait, ou du moins ils affectent d'avoir fait une étude particulière des lois du Prophète; et, si l'on en peut juger par leurs plaidoyers, ils égalent, dans l'art de la chicane et des cavillations, les plus habiles plaideurs d'Europe.

Pendant le séjour de Mungo-Park à Pisania, il y eut un procès qui fournit aux jurisconsultes mahométans l'occasion de déployer tout leur savoir et leur dextérité. Voici de quoi il s'agissait : un âne, appartenant à un nègre Serawoulli, habitant d'un des cantons qui avoisinent le Sénégal, était entré dans le champ de blé d'un Mandingue, et y avait fait de grands dégâts. Le Mandingue, voyant l'animal dans son champ, le saisit, tira son couteau, et l'égorgea. Aussitôt le Serawoulli fit convoquer un palaver, et demanda à être indemnisé de la perte de son âne, qu'il portait à un très-haut prix. Le Mandingue avouait qu'il avait tué l'âne; mais il prétendait être affranchi de toute indemnité, parce que le dommage commis dans son blé égalait au moins le prix qu'on demandait pour l'animal. L'objet de la question était de prouver ce fait; et les savants avocats parvinrent si bien à embrouiller l'affaire que, après trois jours de plaidoirie, les juges se séparèrent sans avoir rien décidé; et il fallut tenir un second palaver (1).

En Afrique, les esclaves sont, suivant Mungo-Park, relativement aux hommes libres, dans la proportion de trois à un. A l'égard de leur condition,

(1) Mungo-Park's *Travels*, chap. II.

l'usage a établi certaines règles qu'il est honteux de violer. Ainsi les esclaves domestiques, ou qui sont nés dans la maison du maître, sont traités avec plus de douceur que ceux qu'on a achetés à prix d'argent. L'autorité du maître sur le domestique ne s'étend pas au-delà d'une correction raisonnable. Le premier ne peut vendre son esclave sans l'avoir d'abord traduit en jugement devant les chefs du lieu. Dans les temps de famine, il est permis au maître de vendre un ou plusieurs de ses domestiques, à l'effet d'acheter des subsistances pour sa famille; et, dans le cas d'insolvabilité du maître, les esclaves domestiques sont quelquefois saisis par les créanciers, et le maître peut les vendre pour payer ses dettes. Ce sont là les seuls cas dont Mungo-Park se souvienne, dans lesquels les esclaves domestiques soient exposés à être vendus sans aucune faute de leur part. Mais ces restrictions à l'autorité du maître ne s'appliquent point aux prisonniers faits à la guerre, ni aux esclaves achetés.

Les gens de condition libre ont, même en guerre, de grands avantages sur les esclaves. Ils sont en général mieux armés, bien montés, et peuvent combattre ou fuir avec quelque espoir de succès. Mais les esclaves, qui n'ont pour armes que l'arc et la lance, et dont plusieurs sont chargés de bagage, deviennent pour l'ennemi une proie facile. C'est ainsi que, dans une guerre que Mansong, roi de Bambarra, porta dans le Kaarta, il fit en un jour neuf cents prisonniers, parmi lesquels il n'y avait pas plus de soixante-dix hommes libres. En outre, lorsqu'un homme libre

est fait prisonnier, ses amis le rachètent quelquefois en donnant pour lui deux esclaves en échange. Un esclave pris n'a pas d'espérance d'être ainsi racheté. A ces considérations, il faut ajouter que les slatis, ou ceux qui achètent des esclaves dans l'intérieur, et qui les conduisent à la côte pour les vendre, préfèrent toujours, pour les employer à cette destination, ceux qui ont vécu depuis leur enfance dans l'esclavage; sachant bien que, accoutumés à la faim et la fatigue, ils sont plus en état que des hommes nouvellement asservis, de soutenir les travaux d'un long et pénible voyage. Les autres le deviennent ordinairement par suite de la guerre, de la famine, de l'insolvabilité ou de délits. Un homme libre, suivant les usages de l'Afrique, peut devenir esclave s'il est pris.

Il y a, en Afrique, deux espèces de guerre que l'on distingue par deux noms différents: celle qui a le plus de rapport avec les guerres européennes s'appelle killi, d'un mot qui signifie appeler dehors, parce qu'elle est, pour l'ordinaire, ouverte et déclarée. Cette sorte de guerre, en Afrique, se termine ordinairement dans le cours d'une seule campagne. On donne une bataille; le vaincu ne cherche guère à se rallier; tous les habitants sont frappés d'une terreur panique; il ne reste aux vainqueurs d'autre soin à prendre que celui d'attacher les prisonniers et d'emporter le butin. S'il y a des captifs qui, par leur âge, leurs infirmités, ne puissent supporter la fatigue, ou ne soient pas susceptibles d'être vendus, on les regarde comme inutiles; et Mungo-Park ne doute pas que souvent on ne les tue. Le même sort attend, pour l'or-

dinaire, tout chef ou toute autre personne qui a joué dans la guerre un rôle très-marquant. Ici Mungo-Park fait remarquer que, malgré ce système exterminateur, on est surpris de voir avec quelle promptitude se reconstruit et se repeuple une ville africaine que la guerre a détruite. La cause en est probablement que les batailles meurtrières sont très-rares; le plus faible sent sa position, et cherche son salut dans la fuite. Quand le pays désolé et les villes pillées sont abandonnés par l'ennemi, ceux des habitants qui ont échappé à la mort et à l'esclavage retournent avec précaution dans leurs demeures primitives; car ce semble être un sentiment naturel à tous les hommes, que le désir de passer le soir de sa vie aux lieux qui en ont vu l'aurore. Le pauvre nègre éprouve avec force ce penchant; pour lui, nulle eau n'est aussi douce que celle de son puits; nul arbre ne répand une ombre aussi fraîche, ni sous laquelle il aime tant à se reposer, que le tabba de son village.

L'autre genre de guerre que se font les Africains s'appelle tegria (pillage ou vol): celle-ci a pour cause des querelles héréditaires, que les habitants d'un pays ou d'un district nourrissent les uns contre les autres. Les hostilités n'ont aucune raison déterminée, et l'on ne donne aucun avis de l'attaque. Ceux qu'animent ces dissensions épient toutes les occasions de nuire aux objets de leur haine par des pillages et des surprises. Ces incursions sont très-fréquentes, surtout vers le commencement de la saison sèche. Quand le travail de la moisson est fini, et que les denrées sont communes et à bon marché, c'est alors que l'on médite

des projets de vengeance. Le chef observe le nombre et l'ardeur de ses vassaux; il les regarde brandir leurs lances dans les fêtes publiques: glorieux de sa puissance, il tourne toutes ses réflexions vers les représailles de quelque insulte, que lui ou ses ancêtres ont reçue d'un état voisin. Ces sortes d'expéditions se conduisent ordinairement avec un grand secret. Un petit nombre d'hommes déterminés, commandés par quelque chef courageux ou intelligent, marchent en silence au travers des bois; surprennent, pendant la nuit, quelque village sans défense, et enlèvent les habitants et leurs effets avant que leurs voisins puissent venir à leur secours. Un matin, pendant le séjour de Mungo-Park à Kamalia, on fut tout à coup épouvanté par une attaque de cette espèce. Le fils du roi de Fouladou, avec cinq cents cavaliers, passa secrètement à travers les bois, un peu au sud de Kamalia, et le lendemain matin pilla trois villes appartenantes à Madigai, chef puissant dans le Djellonkadou. Lorsqu'un nègre, dans ces guerres, tombe entre les mains des ennemis, il reste esclave de son vainqueur qui le garde près de lui, ou l'envoie pour être vendu dans quelque contrée éloignée. Ceux des domestiques qui lui semblent d'un caractère doux, particulièrement les jeunes femmes, restent à son service; ceux qui paraissent mécontents sont envoyés au loin: quant à ceux des hommes libres ou des esclaves qui ont pris une part active à la guerre, ils sont vendus aux slatées ou mis à mort. La guerre est donc la plus générale comme la plus féconde des causes de l'esclavage; et les désastres qu'elle entraîne produisent souvent la seconde cause de la servitude,

la famine, cas dans lequel un homme libre embrasse l'esclavage pour éviter de mourir de faim.

La troisième cause de servitude est l'insolvabilité. De tous les délits auxquels les lois de l'Afrique ont attaché la peine de l'esclavage, celui-ci, si l'on peut lui donner le nom de délit, est le plus fréquent. La quatrième cause indiquée est d'avoir commis des crimes auxquels les lois du pays attachent l'esclavage comme peine. En Afrique, les seuls crimes de cette espèce sont, outre l'insolvabilité, le meurtre, l'adultère et la sorcellerie. Mungo-Park ajoute avec plaisir que ces crimes ne lui ont pas paru communs. Lorsqu'un homme libre est devenu esclave par une de ces causes, il reste ordinairement tel pendant toute sa vie; et ses enfants, s'ils sont nés d'une mère esclave, sont destinés à la même servitude.

Tels sont les principaux traits de ce système d'esclavage qui domine en Afrique; sa nature, son étendue, prouvent que ce n'est pas une institution moderne. Son origine remonte probablement aux temps les plus anciens, et précède celui où les mahométans se frayèrent un chemin au travers du Désert. « Jusqu'à quel point, ajoute Mungo-Park, est-il maintenu et encouragé par le commerce d'esclaves que font depuis deux cents ans les peuples européens avec les naturels de la côte? c'est ce qu'il ne m'appartient pas d'examiner. Si l'on me demandait ce que je pense de l'influence qu'une discontinuation de ce commerce produirait sur les mœurs de l'Afrique, je n'hésiterais point à dire que, dans l'état d'ignorance où vivent ses habitants, l'effet de cette mesure ne serait, selon moi,

ni si avantageux, ni si considérable que plusieurs gens de bien aiment à se le persuader (1). »

C'est avec douleur que nous sommes forcés d'ajouter que l'expérience n'a que trop confirmé la prévoyance de notre voyageur, et les prédictions des voyageurs français les plus instruits qui l'avaient précédé en Afrique (2). Les plus grands partisans de l'abolition de l'esclavage des nègres avouent que cette loi, si bienfaisante dans la théorie, s'est trouvée être une loi cruelle dans la pratique; elle a prouvé combien l'homme, qui fait le mal si facilement, a de la peine à réussir à faire le bien. Il est démontré, aujourd'hui, que l'Angleterre a agi dans cette grande affaire avec précipitation et imprudence; qu'elle ne pouvait espérer d'efficacité de la loi qu'elle a rendue en faveur des nègres, qu'autant que toutes les autres puissances de l'Europe, et même les États-Unis d'Amérique, y consentiraient: accord qu'il était à peu près impossible d'obtenir; et cependant, si on l'avait obtenu, il est encore douteux qu'on eût pu parvenir au but qu'on se proposait, si on ne s'était pas procuré aussi l'assentiment des états mahométans du nord de l'Afrique, de la Turquie et de la Perse, sur le même objet; si l'on n'avait pas trouvé des moyens d'agir sur les mœurs et les habitudes des Maures du Désert, et des nègres eux-mêmes, de manière à leur inspirer le désir de faire disparaître de chez eux ce long empire de la servitude, qui semble être comme un des

(1) Mungo-Park's *Travels*, chap. XXII, passim.

(2) Voyez, tome VI, les voyages de Geoffroy de Villeneuve; et dans le tome V, ceux de Golberry, etc.

attributs de leur nature, et une des conditions essentielles de leurs agrégations sociales.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement anglais reconnaît lui-même que la loi qu'il a fait rendre, et toutes les mesures qu'il a prises pour en assurer l'exécution, ont accumulé, en une année, plus de malheurs sur les Africains, que tous ceux auxquels le maintien de l'esclavage aurait pu donner lieu dans les colonies européennes, depuis que l'esclavage est établi (1). Les cruautés que les marchands de chair humaine font éprouver aux nègres, pour échapper aux poursuites qu'on exerce contre leur infame trafic, et pour en accroître les profits, passent toute croyance, et feraient frémir les plus insensibles. L'ignoble industrie qui a si long-temps enrichi les armateurs de Liverpool a été transportée à Nantes, à Bordeaux, dans les ports d'Espagne, de Portugal et d'Amérique. Malgré la surveillance de la marine anglaise et de la marine française, on transporte toujours au Brésil, à Cuba, aux Indes occidentales, aux États-Unis d'Amérique, un nombre prodigieux d'esclaves que l'on embarque au Benin, à Biafra, dans la rivière Sherbro, aux îles Bissagots, à Sierra-Leone, et sur d'autres points de la côte d'Afrique (2). On a prouvé que, dans un seul mois, qui est le premier de l'année 1825, vingt vaisseaux, dont quinze espagnols et cinq français, ont quitté les côtes d'Afrique, et ont transporté, à vingt lieues de la Havane, cinq mille

(1) Voyez, *State of the slave trade*, dans le *Quarterly review*, september, 1826, vol. XXXIV, n° 88, p. 579 à 608.

(2) *Quarterly review*, p. 593.

sept cent soixante-six nègres. Le nombre des vaisseaux saisis et amenés à Sierra-Leone est très-petit en comparaison de ceux qui échappent à l'activité des croiseurs; et cependant le nombre des esclaves qui ont été émancipés, en 1824, par l'effet des saisies, est de douze cent quarante-cinq. En 1825, il s'est monté à seize cent soixante; et on a calculé que le total des émancipations qui avaient eu lieu au 1er janvier 1825, depuis le commencement de l'établissement de Sierra-Leone, chargé de prononcer les jugements sur cet objet, se montait à cinq mille cent soixante (1).

(1) *Quarterly review*, p. 597.

| FRANÇAIS. | MANDINGUE. |
|---|---|
| Pied. | Sing. (Ce mot signifie aussi jambe.) |
| Pierre (caillou). | Birro. |
| Piquer. | Kassa. |
| Plaindre. | Dimi. |
| Plaisir. | Di. |
| Pleurer. | Akoussi. |
| Pluie. | Sangie. (Littéralement eau d'en haut.) |
| Plume. | Tie. (Ce mot signifie aussi cheveu, poil et laine.) |
| Plume pour écrire. | Kalla. |
| Poids (fardeau). | Simang. |
| Poisson. | Yéo. |
| Porte. | Da. (On exprime par ce mot tout ce qui s'ouvre et se ferme.) |
| Porter. | Djnsambo. |
| Poule. | Sousie-Mousa. |
| Pourquoi. | Meounkang. |
| Pourri. | Acorrata. |
| Pousser. | Aneuri. |
| Près. | Mun Djang. |
| Prêter. | Infou. |
| Profond. | Adounta. |
| Promettre. | Moindie. |
| Prompt. | Cataba. |
| Q | |
| Querelle. | Quiata. |
| Queue. | Finnio. |
| Qui. | Djema. |
| Quoi. | Meuṅ. |
| R | |
| Ramer. | Adjah. |
| Rat. | Ninie. |
| Regarder. | Affillé. |
| Rempli. | Affata. |
| Remplir. | Afoundi. |
| Rencontrer. | Beng. |
| Rendre. | Serrat. |
| Reposer (se). | Lo. |

| FRANÇAIS. | MANDINGUE. |
|---|---|
| Retourner (revenir). | Ascita. |
| Rivière. | Ba. (Le même mot signifie mère.) |
| Rocher. | Kouro. |
| Roi. | Mansa. |
| Rosée. | Combi. |
| Rouge. | Akarra. |
| Route (chemin). | Silo. |
| Rusé. | Kissie. |
| S | |
| Sable. | Kini kini. |
| Sac. | Bota. |
| Sandales. | Samata. |
| Sang. | Djollie. |
| Sauter. | Soun. |
| Sec (aride). | Adjata. |
| Secouer. | Gigui gigui. |
| Sel. | Ko. |
| Semblable. | Bikillin. |
| Sentir. | Soumboula. |
| Séparer. | Atulla. |
| Serpent. | Sau. |
| Seulement. | Kinsing. |
| Silencieux. | Dering. |
| Sœur. | Ba ding mousa. |
| Soif. | Mindo. |
| Soleil. | Tie-lie. |
| Songe. | Sibo. |
| Songer. | Sibota. |
| Sud. | Boulla ba. |
| Supprimer. | Alondi. |
| Sûr (en sûreté). | Torro intiegie. |
| T | |
| Teindre. | Sa. |
| Terre (sol). | Banko. |
| Terre (globe). | Banko-kang. |
| Tête. | Koun. |
| Tétons. | Sondjou. |
| Tomber. | Boui. |

| FRANÇAIS. | MANDINGUE. |
|---|---|
| Tonnerre. | Sangfata. |
| Toucher. | Ma. |
| Toujours. | Tommotoma. |
| Tourner. | Ælima. |
| Tout. | Bée. |
| Traire. | Bie-tie. |
| Tranquille. | Dée. |
| Triste. | Doï. |
| Troquer. | Fallan. |
| Trou. | Dinka. |
| Tuer. | Affara. |
| V | |
| Vache. | Nessie mousa. |
| Vaisseau. | Caloun. |
| Venant. | Abenali. |
| Venir. | Na. |
| Vent. | Feunnio. |
| Ventre. | Konno. |
| Viande. | Soubou. |
| Vide. | Fing tigie. |
| Vieux. | Acottata. |
| Ville. | Konda. |
| Vivant. | Abiegie. |
| Voir. | Fagie. |
| Voleur. | Soun. |
| Vous. | Ita. (Quand ce mot est joint à un autre, on dit simplement i.) |
| Vrai. | Tonia. |

*Noms de nombre des Mandingues.*

| | |
|---|---|
| Un. | Killin. |
| Deux. | Foula. |
| Trois. | Sabba. |
| Quatre. | Nani. |
| Cinq. | Loulo. |
| Six. | Ouoro. |
| Sept. | Orenglo. |
| Huit. | Sie. |
| Neuf. | Konounta. |

| FRANÇAIS. | MANDINGUE. |
|---|---|
| Dix. | Tang. |
| Onze. | Tang-ning-killin. |

*Phrases mandingues.*

| | |
|---|---|
| Entendez-vous le mandingue? | Ie mandingo koummo moï? |
| Je l'entends. | Ya moï. |
| Je ne vous entends pas. | Ma moï. |
| Venez ici. | Na na rie. |
| Votre père vit-il encore? | Ie fa abiegie? |
| Il vit. | Abiegie. |
| Il est mort. | Asata. |
| Avez-vous des frères ou des sœurs? | Ie bâ ding abiegie. |
| Où sont-ils? | Biminto? |
| Sont-ils en Afrique? | Abbé fato fing dou? |
| Sont-ils dans le vaisseau? | Abbé tobaoubo caloun ou konno. |
| Montrez-les moi? | Aitanna. |
| Qu'avez-vous? | Moun bela? |
| Vous portez-vous bien? | Ko ie kindé? |
| Je suis malade. | Moun kindé. |
| Montrez-moi votre langue. | Ie ning aitanna. |
| Donnez-moi votre main. | Ie boulla adima. |
| Avez-vous faim? | Konkolabinna? |
| J'ai faim. | Konkolabinna. |
| Avez-vous soif? | Mindolabinna? |
| J'ai soif. | Mindolabinna. |
| Je n'ai pas faim. | Konko intiegie. |
| Je n'ai pas soif. | Mindo intiegie. |
| La tête vous fait-elle mal? | Ie koun bidiemina? |
| Elle me fait mal. | Bidiemina. |
| Elln ne me fait pas mal. | Intademing. |
| Avez-vous mal à l'estomac? | Ie konno bidiemina? |
| Dormez-vous bien? | Ko ie sinou betiki? |
| Avez-vous la fièvre? | Acandéata? |
| N'ayez pas peur. | Kama silan. |
| Il n'y a pas de danger. | Torro intiegie. |
| Avalez cette médecine. | Ning borri amin. |
| Cela vous fera du bien. | Ai kissi. |

*Noms de nombre des Feloups.*

| FRANÇAIS. | MANDINGUE. |
|---|---|
| Un. | Enory. |
| Deux. | Sickaba, *ou* coukaba. |
| Trois. | Sisagie. |
| Quatre. | Sibakier. |
| Cinq. | Foutouck. |
| Six. | Foutouck-enory. |
| Sept. | Foutouck-coukaba. |
| Huit. | Foutouck-sisagie. |
| Neuf. | Foutouck-sibakier. |
| Dix. | Sibankouyien. |

*Noms de nombre des Yolofs.*

| | |
|---|---|
| Un. | Ouin. |
| Deux. | Yar. |
| Trois. | Yat. |
| Quatre. | Yanet. |
| Cinq. | Djeudom. |
| Six. | Djeudom-ouin. |
| Sept. | Djeudom-yar. |
| Huit. | Djeudom-yat. |
| Neuf. | Djeudom-yanet. |
| Dix. | Fouk. |
| Onze. | Fouk-aug-ouin. |

*Noms de nombre des Foulahs.*

| | |
|---|---|
| Un. | Go. |
| Deux. | Diddie. |
| Trois. | Tettie. |
| Quatre. | Nie. |
| Cinq. | Djouie. |
| Six. | Djego. |
| Sept. | Djediddie. |
| Huit. | Djetettie. |
| Neuf. | Djenie. |
| Dix. | Sappo. |

*Noms de nombre des Serawoullis.*

| FRANÇAIS. | MANDINGUE. |
|---|---|
| Un. | Bani. |
| Deux. | Fillo. |
| Trois. | Sicco. |
| Quatre. | Narrato. |
| Cinq. | Karrago. |
| Six. | Toumo. |
| Sept. | Nero. |
| Huit. | Sego. |
| Neuf. | Kabbo. |
| Dix. | Tamo. |
| Vingt. | Tamo-di-fillo. |

*Noms de nombre des habitants du Djellonkadou* (Jallonkadou).

| | |
|---|---|
| Un. | Kidding. |
| Deux. | Fidding. |
| Trois. | Sarra. |
| Quatre. | Nani. |
| Cinq. | Soulo. |
| Six. | Seni. |
| Sept. | Soulo ma fidding. |
| Huit. | Soulo ma sarra. |
| Neuf. | Soulo ma nani. |
| Dix. | Nuff. |

FIN DU VOCABULAIRE MANDINGUE.

# CHAPITRE V.

Second voyage de Mungo-Park dans la Sénégambie, en 1805.

Dès qu'on eut acquis la triste certitude que Mungo-Park avait péri dans les flots mêmes du Joliba, dont la découverte immortalisera son nom, on pensa qu'il fallait faire connaître le journal qu'il avait envoyé avant de s'embarquer sur ce fleuve. On se décida à le publier tel qu'il était sorti de ses mains (1). Ainsi dépourvu de toute espèce d'art dans la rédaction, n'offrant qu'une suite de notes courtes, écrites à la hâte, au milieu des fatigues et des souffrances, et sous la forme sèche d'un journal, ce second voyage ne pouvait être une lecture aussi intéressante, ni même aussi instructive que celle du premier voyage, puisque Mungo-Park avait parcouru à peu près la même route que précédemment, et que le journal qui restait de lui cessait avant le lieu où il était parvenu dans son premier voyage.

Toutefois on avait lieu d'espérer que, quoique ce nouveau voyage de Mungo-Park ne contînt aucune découverte importante, et n'eût rien de ce qui pouvait le recommander à la majorité des lecteurs, il

(1) *The Journal of a Mission to the interior of Africa in the year 1805*, by Mungo-Park, 1 vol. in-4°. London, 1815.

serait encore plus utile que le premier à la science géographique. On savait en effet que cette fois Mungo-Park, plus instruit, avait fait des observations astronomiques, et avait déterminé la latitude et la longitude de presque tous les lieux par où il avait passé. Il y avait donc de justes motifs pour penser que ces documents précis, remis entre les mains du major Rennell qui avait si habilement tracé la carte du premier voyage, serviraient à asseoir, d'une manière exacte et invariable, la géographie de ces contrées. Il n'en fut pas ainsi. Le major Rennell, soit à cause de son grand âge, soit parce qu'il ne pouvait concilier les observations astronomiques du voyageur avec les distances données par ses journées de marche, ne voulut point se charger de cette nouvelle tâche. La carte qui accompagna ce second voyage parut sans avoir pour garantie le nom d'aucun géographe. L'éditeur, dans son avertissement, prévient seulement le lecteur que, d'après le refus du major Rennell, il a confié le soin de la dresser à quelqu'un qu'il ne nomme pas, mais qu'il désigne seulement sous le nom d'artiste respectable. Nous soupçonnons que c'est Arrowsmith, qui en effet méritait cette dénomination, et non une meilleure, puisqu'en se procurant sans cesse des matériaux neufs, il a su, sans érudition géographique, dresser beaucoup de cartes curieuses pour les géographes. Le rédacteur de cette carte, quel qu'il soit, ne rendit point compte de quelle manière il l'avait dressée, ainsi que le major Rennell avait eu soin de le faire pour celle du premier voyage. L'artiste en

question se contenta de placer, à la fin de l'avertissement du nouvel ouvrage, une note dans laquelle il prévient le public qu'en rédigeant la carte de la route de Mungo-Park, en 1805, il a trouvé de grandes différences dans les distances des lieux données par les journées de marche et par les observations astronomiques. Il a pris, dit-il, beaucoup de peine pour concilier entre elles ces différences; mais le résultat général a été que, en adhérant aux observations astronomiques, il s'est trouvé forcé de reporter toute la route du premier voyage de Mungo-Park, et tous les lieux qu'elle traverse, plus au nord que dans la carte du major Rennell, annexée à ce premier voyage.

Malgré le peu de garantie que présentait l'avertissement, cette carte du dernier voyage de Mungo-Park fut suivie par tous les géographes pour cette partie de l'Afrique, parce qu'en effet il semble qu'on n'avait rien de mieux à mettre à sa place. Nous en adoptâmes nous-mêmes les bases, pour tracer les routes de Mungo-Park dans la carte que nous avons dressée pour nos *Recherches sur l'Afrique septentrionale* en 1820. Cependant nous remarquâmes alors une erreur singulière dans le journal de Mungo-Park; c'est qu'il contenait le récit de ce qu'il avait fait le 31 avril, et on sait que le mois d'avril n'a que trente jours (1). Nous n'avons tiré aucune conséquence de cette remarque, parce que nous pensâmes alors que les circonstances légères et de peu d'importance, données par Mungo-Park

(1) *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, p. 272.

sous cette date, avaient eu lieu, soit la veille, soit le lendemain; qu'il n'y avait qu'une inexactitude de rédaction, et que cette inadvertance ne pouvait en rien altérer la foi due à l'exactitude de son journal. M. Bowdich, singulièrement frappé de la remarque que nous avions faite, n'en jugea point comme nous, et en tira d'autres conséquences. Remarquant que Mungo-Park, après avoir placé dans son journal le 31 avril, n'omettait pas un seul jour, M. Bowdich en conclut que, pendant tout le cours de son voyage, Mungo-Park avait commis continuellement l'erreur d'un jour entier; que jamais il ne s'était aperçu de cette erreur, qui était restée inconnue à ses éditeurs et à tout le monde jusqu'à la publication de nos recherches. Notre jeune savant en concluait que toutes les observations de Mungo-Park devaient subir des corrections, puisque, dans ses calculs, ce voyageur avait employé les déclinaisons de la veille, croyant faire usage de celles du jour. M. Bowdich, d'après cette base, calcula de nouveau toutes les observations de Mungo-Park, et en publia les résultats dans un petit écrit lithographié, et tiré cependant à un certain nombre d'exemplaires, intitulé *les Contradictions du dernier Journal de Park expliquées*. Cependant à Badou, Mungo-Park prend la déclinaison du 29 au lieu de celle du 28, qui est la date de son journal, et se trouve ainsi exacte par accident. Cette erreur a été discernée par M. Bowdich. D'un autre côté, l'éditeur anglais, qui n'avait remarqué ni l'erreur que j'ai relevée, relative au 31 avril, ni celle qui a été indiquée par M. Bowdich, s'est aperçu que, dans une ob-

servation faite sous la date du 14 août (1), Mungo-Park avait pris, dans les tables, la déclinaison du 15 pour celle du 14; et l'éditeur corrige cette observation par un nouveau calcul. Mais M. Bowdich remarque que cette rectification de l'éditeur introduit une erreur, parce qu'en effet l'erreur de Mungo-Park, pour cette fois, n'en était pas une par le fait, puisqu'au moyen de cette addition erronée d'un jour de plus au 31 avril, il se trouvait réellement être au 15 août au lieu du 14 août, lorsqu'il fit l'observation que l'on a voulu corriger.

De toutes ces remarques, on peut bien conclure qu'il y a de l'incertitude dans les observations et les calculs de Mungo-Park, tels qu'ils ont été publiés, mais non qu'ils ont tous besoin de rectification; et nous croyons qu'il est peu probable, malgré l'erreur que nous avons remarquée, que Mungo-Park ait fait, pendant toute sa route, des observations astronomiques, et qu'il ait été, pendant tout ce temps, dans l'erreur sur le quantième du mois où il se trouvait. Toutefois, en présentant, tels qu'ils se trouvent dans son journal, les résultats des observations de Mungo-Park, nous avons cru devoir ajouter en note les corrections que M. Bowdich leur a fait subir dans l'écrit, probablement assez rare, que nous avons cité (2).

(1) *Journal of a Mission to the interior of Africa*, 1805, in-4°, page 136.

(2) Nous donnerons ici le titre entier de cet écrit: *The contradictions in Park's last Journal explained and his astronomical observations en* (sic) 1796, *reestablished by the corrections necessitated by his having reckoned the 31 th. April.* by Edward Bowdich, honorary member of Cam-

Après avoir reçu du ministère les instructions que lui-même avait dressées, Mungo-Park s'embarqua à Portsmouth le 30 janvier 1805, et arriva, le 8 mars, à la baie du port Praya, de l'île de Saint-Iago, une de celles du cap Vert. Il était accompagné d'Alexandre Anderson et de George Scott, tous deux (1) ses amis et ses compatriotes, tous deux jeunes, pleins d'ardeur et de dévouement pour lui et pour la réussite de ses projets; le premier, chirurgien distingué; le second, artiste habile. Mungo-Park emmenait encore avec lui cinq artilleurs; il était, de plus, autorisé à prendre tous les soldats qui lui paraîtraient nécessaires parmi ceux qui se trouvaient alors sur la Gambie; et, pour suffire aux frais de son expédition, il avait un crédit ouvert sur le trésor royal jusqu'à la concurrence d'une somme de cinq mille livres sterling, environ cent mille francs. Ses ressources, si grandes en comparaison de celles qu'avaient pu lui fournir les souscriptions particulières de la société africaine, furent, suivant nous, ce qui contribua en partie à sa perte. La rapace exigence des monarques africains s'accrut en raison des richesses qu'ils supposaient à notre voyageur; et la nécessité de se soustraire à l'énormité des demandes, qu'il n'aurait pu satisfaire, fut en partie la cause de l'imprudente résolution qu'il prit de s'arracher, par une fuite précipitée sur le fleuve, à l'exécution de leurs ordres.

Mungo-Park, après avoir acheté à Saint-Iago des

bridge philosophical society of Wettaravian natural history society, etc. 1821, in-folio de 14 pages, lithographiées par l'auteur.

(1) Mungo-Park's *Journal of a Mission*, p. 111.

ânes, du blé et du fourrage, s'embarqua avec toutes ses provisions. Il partit le 21 mars, et arriva, dans la rade de Gorée, le 28 au matin. Lorsqu'il fut arrivé sur la Gambie, on lui fournit une escorte de trente-cinq soldats, commandés par un lieutenant nommé Jean Martyn. Il emmenait avec lui quarante-deux ânes, tant pour l'usage de son escorte que pour porter ses bagages. Ainsi accompagné, il partit enfin de Kayi (Cayee), le 27 avril 1805, plein d'espérance sur l'heureux succès de son entreprise; et cependant il pouvait dès-lors prévoir qu'il se trouverait en route lors de la saison pluvieuse, si redoutable dans ces contrées. Il prit la route de Djonkakonda, où il arriva à une heure après midi. A quatre heures, il traversa le village de Lamain; puis, après avoir passé deux petites villes et traversé le village de Collin, il arriva, le 28 avril au soir, à Pisania, d'où il était parti, dix ans auparavant, pour entreprendre son premier voyage. Il resta six jours dans ce lieu pour faire divers achats des choses qui lui parurent les plus nécessaires à son voyage. Il loua aussi un guide nommé Isaac, nègre très-intelligent, parlant et écrivant l'arabe avec facilité.

Parti, le 4 mai, de Pisania, Mungo-Park (si la date du 31 avril, annexée à quelques lignes insignifiantes de son journal, n'est pas une erreur réelle, mais une simple faute de rédaction) se trouvait à Djindey (Jindey), le 5 au matin. Il en partit le 7, continua sa route au nord de l'anse de Ouallia (Wallia-Creek), traversa la rivière près de Koutakonda, passa au village de Médina pour voir un slati ou marchand

d'esclaves, et fit halte au village de Tabadjang, presque désert, parce qu'il avait été pillé dans la guerre qui avait eu lieu entre le roi de Djamberou et celui de Woulli. Le royaume de Djamberou s'étend loin au nord de la crique de Ouallia (Wallia-Creek). Il est habité par des Iolofs qui, pour la plupart, parlent le mandingue. Le fils du roi vint voir Mungo-Park, qui lui donna de l'ambre.

Notre voyageur, après avoir traversé Tatticonda, où le fils de l'ancien roi de Woulli vint le voir, arriva, le 11 mai, à Médina, la capitale du royaume de Woulli. C'est dans ce royaume que l'on commença à mettre en pratique envers l'infortuné Mungo-Park ce système d'exaction qui l'a poursuivi pendant tout le cours de son voyage. A Médina, il fut obligé, pour pouvoir continuer sa route, de donner au roi, à son fils, à ses ministres, en ambre, en corail, en dollars, pour la valeur de cent trente-sept barres.

Le 12 mai, Mungo-Park passa dans la ville de Barraconda, long-temps si fameuse, comme le terme des connaissances géographiques sur la Gambie. Il ne s'y arrêta pas; mais il atteignit, à dix heures et demie du soir, le village de Bambakou. Il en partit le lendemain au soleil levant, et atteignit, à dix heures et demie du matin, le village de Kanipe, bâti très-irrégulièrement. Il y acheta deux chèvres pour la nourriture des soldats. Nous prévenons nos lecteurs, une fois pour toutes, que le récit du voyage de Mungo-Park est souvent interrompu par les détails d'achats d'ânes, de chèvres, de chevaux, de provisions qu'il faisait sur toute sa route, et que nous supprimerons,

Notre voyageur perdait, par la fatigue et la chaleur, plusieurs de ses bêtes de somme; il lui fallait les remplacer: mais bientôt la perte graduelle et rapide de ses compagnons ne diminua que trop cette nécessité.

Le 14 mai, Mungo-Park atteignit le village de Kussaï, qui n'est qu'à quatre milles de Kanipe. C'est le même village, dit Mungo-Park, que Siseconda (Seesekunda) dont les habitants ont changé le nom. Quelle confusion un pareil usage, s'il est un peu général, ne doit-il pas introduire dans la géographie! Dans ce lieu, un des soldats de l'escorte fut sur le point d'être poignardé par les natifs, pour avoir mangé des fruits d'un arbre qu'on nomme nitta. L'explication qui eut lieu apprit que, dans ce canton, où les famines sont fréquentes, tous les nittas avaient été de *toung*, c'est-à-dire interdits par la magie, et que personne n'y pouvait toucher. Cet interdit ne pouvait être levé que lorsqu'une nouvelle famine se ferait sentir dans le pays (1). Ceci rappelle une coutume semblable, bien générale et bien commune parmi les habitants de la mer du Sud.

Le 15 mai, notre voyageur partit de Kussaï. Isaac, à l'entrée d'une forêt, sacrifia un bélier, et fit une longue prière pour le succès du voyage. Après avoir traversé cette forêt, on arriva dans une grande plaine où l'on ne voyait presque point d'arbres, où notre voyageur aperçut des troupeaux d'une espèce d'antilope au nombre de plusieurs centaines, grands comme de jeunes taureaux: leur couleur était brune,

(1) *Journal of a Mission*, p. 18.

et leur museau blanc. Les natifs les nomment da-qui. On arriva sur les bords de la Gambie à dix heures; et, pendant la chaleur du jour, on se reposa sous un grand arbre de l'espèce nommée tili-corra, le même sous lequel Mungo-Park s'était arrêté dans son premier voyage (1). La Gambie a environ cent verges (trois cents pieds anglais) de large dans cet endroit. Il y a encore en ce lieu un flux et un reflux régulier. A une heure, où la marée baisse, le fleuve fourmillait de crocodiles. Mungo-Park en compta treize le long du rivage, et trois hippopotames. Ces derniers ne paissent que pendant la nuit. Le jour ils quittent rarement le lit du fleuve, sur lequel ils marchent, ne montrant presque jamais hors de l'eau que la tête.

Au coucher du soleil, on parvint à un lieu nommé Faraba, où l'on trouve ordinairement de l'eau; mais il n'y en avait pas: les soldats creusèrent un puits, et en découvrirent; et comme un d'eux, nommé John-Walter, mourut de fatigue et de maladie dans ce lieu même, on appela ce lieu, dont Mungo-Park détermina la latitude à quatorze degrés trente-huit minutes quarante-six secondes (2), Walter's-Well, ou puits de Walter. Notre voyageur vit, dans cet endroit, des nègres qui faisaient rôtir, pour leur repas, sur une espèce de broche assez ingénieuse, un morceau d'antilope de l'espèce nommée da-qui, et d'un lion qu'ils avaient tué pendant la nuit.

A quatre heures après midi, Mungo-Park partit de

(1) Park's *Travels*, p. 354.

(2) Selon la correction de Bowdich, à 13 deg. 43 min. 46 sec. N.

Niaoulico (Neaulico); à cinq heures, il traversa les ruines de Mandjilli (Mangelli), où il avait passé la nuit lors de son premier voyage, et à six heures il fit halte dans un village en ruine, nommé Mandjelli-Tabba-Cotta. Par l'observation de l'immersion du premier satellite de Jupiter, il détermina la longitude de ce lieu à treize degrés neuf minutes quarante-cinq secondes à l'ouest du méridien de Greenwich.

Le 17, notre voyageur, après une marche fatigante d'environ quatre lieues, atteignit un lieu à sources, nommé Bray. Il repartit de Bray à trois heures, avec l'intention de se reposer à Nillinding-Corro jusqu'au lever de la lune; mais il ne trouva pas d'eau dans ce lieu. Il continua donc sa route, et arriva à huit heures sur les bords de la rivière Nérico, dont la largeur, dans cet endroit, est de soixante pieds anglais, la profondeur de quatre pieds, et la vitesse de deux milles par heure. Le thermomètre de Fahrenheit, à deux heures après midi, marquait quatre-vingt quatorze degrés; et la latitude observée se trouva être de quatorze degrés quatre minutes cinquante une secondes nord (1).

Parti des bords de la Nérico, le 18 mai, à trois heures et demie, Mungo-Park entra à Djallacotta (Jallacotta), la première ville du Tenda, au coucher du soleil. De ce lieu à Simbouni, dans le Bondou, on compte deux jours de marche.

Le jour suivant, à deux milles à l'est de Djalla-

(1) 14 deg. 18 min., selon la correction de Bowdich.

cotta, on passa dans un village nommé Mahina (Maheena), près duquel sont les ruines d'un autre village du même nom; et, d'après l'étendue et l'importance de ces ruines, il paraîtrait que la population du Tenda a diminué de beaucoup. On atteignit, à huit heures du soir, Tendico ou Tambico, village qui dépend de Djallacotta, dont le farbana est soumis au roi de Woulli. A un demi-mille de Tambico est une ville assez grande, nommée Bady, dont le chef prend le titre de faranba, et qui est, jusqu'à un certain point, indépendant. Mungo-Park eut beaucoup de peine à satisfaire l'avarice de ce nègre, et ne put parvenir à se soustraire à ses persécutions qu'en lui faisant un cadeau en marchandises, pour la valeur de cent six barres. La latitude de Tambico, déterminée par notre voyageur, est de treize degrés cinquante-trois minutes (1).

Le 21 mai, on partit de Tambico vers trois heures, et l'on passa la nuit à Djeningalla, près de Boufra ou Kabatenda, lieu où notre voyageur s'était reposé dans son premier voyage. Son ancien hôte le reconnut, et lui apporta une calebasse pleine de lait (2).

On partit de Djeningalla le 23 mai, au clair de la lune, et, à huit heures, on atteignit Nilo-Koba (Nealo-Koba), où la rivière ne coule pas, mais forme des étangs stagnants pleins de poissons et d'huîtres vertes. Au coucher du soleil, on entra dans un petit village de Foulahs, après une journée très-fatigante,

(1) Selon la correction de Bowdich, 13 deg. 65 min.

(2) *The Journal of a Mission*, p. 33.

durant laquelle on avait fait un trajet de vingt-huit milles anglais, ou plus de neuf grandes lieues.

Le 24 mai, on fit halte à Mansafara, qui est à quatre milles à l'est du village foulah, et qui consiste en trois villes contiguës les unes aux autres, et près desquelles est un large étang. De cette ville, jusqu'au village de Nittakora, sur la rive nord de la Gambie, il n'y a que huit milles de distance directement au sud.

Le 25 mai, on partit de Mansafara, et on entra dans le désert de Tenda ou de Samakara. A quatre milles vers l'orient sont les ruines de Koba, où Mungo-Park s'était reposé dans son premier voyage (1). Cette ville fut détruite par le peuple de Bondou, il y a environ deux ans; et l'arbre du bentang, ou de la place publique, y fut brûlé. A dix heures, on franchit un ruisseau qui coule dans la Gambie. On aperçut devant soi une chaîne de collines, dont la direction était du sud-sud-ouest au nord-nord-est. A onze heures, on se trouva à Soutitabba (Sooteetabba), situé à environ un mille des collines. Il y a de l'eau dans ce lieu; et Mungo-Park en détermina la latitude à treize degrés trente-trois minutes trente-trois secondes (2).

On partit de Soutitabba après la chaleur du jour; l'on traversa la première rangée de la chaîne de collines, et le soir l'on descendit dans une délicieuse vallée, arrosée par des eaux limpides qui se jettent dans le Nilo-Koba. Il y a beaucoup de poissons dans les étangs formés par ce cours d'eau. Près de ses rives

(1) Mungo-Park's *Travels*, p. 353. Ce lieu y est nommé Koba-Tenda.

(2) Bowdich a corrigé 13 deg. 44 min.

sont les ruines du village de Doufrou (Doofroo), détruit, il y a quelque temps, par le peuple de Dentila.

Le 26 mai, à un lieu nommé Soutinimma (Sootinima) où se trouve de l'eau, on rencontra une caravane qui se rendait à la Gambie, pour racheter une personne arrêtée pour dettes, et qui devait être vendue comme esclave, si dans l'espace de temps donné on ne payait point la rançon convenue. Le même jour, nos voyageurs, au passage d'une petite rivière, dans un lieu qu'ils nommèrent, ou qu'on nommait avant eux, Port-Abeille (Bee-Creek), furent assaillis par des essaims d'abeilles en si grand nombre, et avec une telle violence, que les hommes et les animaux furent obligés de se disperser pour éviter leurs poursuites cruelles. L'attaque de ces faibles insectes fut si redoutable, qu'on crut qu'elle mettrait fin à l'entreprise. Deux ânes et un cheval moururent des piqûres qu'ils avaient reçues, et toutes les personnes de l'expédition en furent plus ou moins incommodées. Cependant Mungo-Park détermina la position de ce lieu; la longitude à dix degrés cinquante-neuf minutes à l'ouest (1) du méridien de Greenwich, la latitude à treize degrés trente-deux minutes quarante-cinq secondes (2).

Le 27 au matin, après une marche de quatorze milles, on arriva à Sibikillin. Ici, la source qui fournit de l'eau à la ville se trouve dans le creux d'un rocher, et l'étang qu'elle forme est plein de poissons;

(1) *Journal of a Mission*, p. 39.

(2) Selon la correction de Bowdich, à 13 deg. 42 min. de latitude.

mais les habitants n'en prennent aucun, et ne permettent pas qu'on en prenne, parce qu'ils croient que si on en agissait autrement, leur source tarirait.

Au lever de l'aurore, le jour suivant, après une marche de trois milles à l'est de Sibikillin, nos voyageurs descendirent dans une vallée, où ils aperçurent pour la première fois le chi (shea) ou l'arbre à beurre (1). Plusieurs pieds étaient chargés de fruits non encore parvenus à leur point de maturité. A onze heures, ils arrivèrent à Badou (Badoo), petite ville qui se compose d'environ trois cents cases. Un peu au nord, est une autre ville, qu'on nomme pareillement Badou; mais on distingue ces deux villes par les surnoms de Sansanding et de Sansanba. Mungo-Park fut exposé aux exactions des deux slatis, ou gouverneurs de ces deux villes, qui se réunissent quand il s'agit de dépouiller les voyageurs. Il fut forcé de donner au slati de Sansanding et à son frère la valeur de quarante-huit barres en ambre et en coraux, et au roi de Sansanba celle de cinquante barres; en tout quatre-vingt-dix-huit barres. Mungo-Park détermina la latitude de Badou à treize degrés trente-deux minutes nord (2).

Le 29 au soir, on se trouva à Tambaconda, à quatre milles à l'est de Badou. La Gambie n'est qu'à quatre

(1) *Journal of a Mission*, etc., pag. 39, et Mungo-Park's, *Travels*, p. 203 et 252.

(2) Selon Bowdich, cette latitude est exacte par l'effet d'une erreur, parce que Mungo-Park, en prenant, par inadvertance, la déclinaison du lendemain du jour où il croyait être, a réellement pris celle du jour où il se trouvait.

milles au sud de cette dernière ville; on l'appelle dans ce lieu Ba Dima (Ba Deema), ou rivière qui ne tarit point. La distance entre Badou et Laby, dans le Fouta-Djalla (ou Fouta-Diallon), est de cinq journées de marche.

Le 30, nos voyageurs, après avoir traversé Fatifing, arrivèrent au soir à Tabba-Gie (Tabba-Gee), dépourvu d'eau, comme le village précédent.

Le 31, après avoir marché depuis le commencement du jour, ils arrivèrent à Mambari, où ils se reposèrent pendant le temps de la grande chaleur. Mambari est un petit village, qui était bâti récemment, celui qu'il remplace ayant été détruit par la guerre depuis plusieurs années. On traversa dans la soirée deux ruisseaux qui coulent dans la Gambie. La latitude de Mambari, déterminée par Mungo-Park, s'est trouvée être de treize degrés vingt-deux minutes quarante secondes (1).

Nos voyageurs aperçurent ensuite au sud-est, et à la distance de seize milles, les montagnes nommées Muianta, celles de Sambankalla au sud, et celles de Fouta-Djalla (Fouta-Diallon) au sud-ouest. La ville de Laby est immédiatement au-delà de ces montagnes, et à trois jours de marche. La Gambie coule du sud-sud-ouest entre les monts Muianta et ceux de Fouta-Djalla.

Le 1<sup>er</sup> juin, on partit au point du jour, et l'on se trouva à dix heures à Djoulifonda, ville considérable.

(1) *Journal of a Mission*, p. 43. Selon la correction de Bowdich, 13 deg. 30 min.

On appelle djouli des courtiers de commerce qui trafiquent à crédit ou avec les capitaux des autres, par opposition aux slatis, qui trafiquent avec leurs propres capitaux. Les habitants de Djoulifonda recevaient des denrées en commission des commerçants de la Gambie, du Rio-Nunez et du Kadjaaga, parce que la route du Bambarra se trouvait souvent, pendant la guerre, interceptée partout ailleurs que par leur ville. Djoulifonda renferme deux mille individus : Mungo-Park fut encore, cette fois, la victime de l'avidité du chef de ce lieu, et fut contraint de lui donner en draps, en ambre, en coraux, en épées, une valeur de cent quatre-vingt-dix à deux cents barres. La latitude de cette ville est, selon Mungo-Park, de treize degrés trente-trois minutes (1).

On partit le 4 juin au matin, et l'on passa au village d'Ircella (Eercella), remarquable par un bosquet formé par de grands arbres de sitta, et l'on arriva à Baniserile à une heure après midi. Baniserile est une ville mahométane. Le chef, nommé Fohi Brahima, fit l'accueil le plus amical à notre voyageur, qui lui donna un nouveau Testament en arabe. Ce présent parut lui faire le plus grand plaisir. La latitude de Baniserile, telle qu'elle a été déterminée par Mungo-Park, est de treize degrés trente-cinq minutes (2).

Le pays de Dentila, dont Baniserile est une des principales villes, abonde en fer. Pour parvenir à le

(1) *Journal of a Mission*, p. 47. Selon la correction de Bowdich, c'est 13 deg. 41 min.

(2) *Journal of a Mission*, p. 49. Selon la correction de Bowdich, 13 deg. 41 min. 30 sec.

couler, on se sert, comme fondant, des cendres de l'écorce de l'arbre nommé kino, qui sont blanches comme de la farine.

Le 7 juin, on traversa une rivière qui se verse dans la Falemé, qu'on nomme Samakou, à cause du grand nombre d'éléphants qui s'y baignent dans le temps des pluies On fit halte près d'un grand étang, nommé Djananga, qui se trouve dans le lit de la Samakou. Ce ne fut que le 8 au matin qu'on aperçut de loin le cours de la Falemé, qui se trahissait par la sombre verdure des arbres qui croissent sur ses bords. A midi, on atteignit Médina, et l'on fit halte sur les bords de la Falemé, qui, dans cette saison, est décolorée par les pluies, mais non sensiblement enflée. La vitesse de cette rivière est, dans cet endroit, de quatre nœuds par heure. Il s'y trouve de très-gros poissons; Mungo-Park en vit plonger qui devaient bien peser soixante à soixante-dix livres. Le soir, on se rendit à Satadou (Satadoo), qui est à un mille à l'est de la rivière. Cette ville, où nos voyageurs essuyèrent un tornado ou violent orage, est entourée de murs, et contient environ trois cents cases. On la quitta le jour suivant, au lever du soleil, et l'on atteignit à onze heures le lit d'un ruisseau qui coule vers la gauche de Billalla; l'eau en était bourbeuse. L'avant-garde de la caravane de nos voyageurs atteignit Chrondo (Shrondo) au coucher du soleil. Cette ville est petite, et on y éprouva, en arrivant, un tornado qui eut un funeste effet sur la santé de tous ceux qui accompagnaient notre voyageur, qui date de ce moment le commencement de ses malheurs. Cependant la maladie

avait déjà atteint plusieurs de ses compagnons; mais, jusqu'à ce moment, on n'avait point éprouvé cet engourdissement, cette somnolence, que les plus actifs et les plus courageux, et Mungo-Park lui-même, ne pouvaient surmonter (1). Pourtant notre voyageur examina les puits que l'on creuse en terre pour l'extraction de l'or; et leurs bords présentent des entailles régulières, dont la section donne exactement la forme d'une crémaillère dont les crans seraient un peu allongés (2).

Le 12 juin, notre voyageur, ayant presque tout son cortège malade, continua sa route, et s'avança lentement aux pieds des monts Konkodou (Konkodoo), qui, dans cet endroit, sont composés de rochers coupés à pic, qui ont depuis quatre-vingts jusqu'à deux cents et trois cents pieds de hauteur. Nos voyageurs atteignirent Dindikou (Dindikoo) à midi. Un nouveau tornado se déclara subitement, et l'on transporta à la hâte les paquets dans les cases des natifs. C'était la première fois que la caravane était entrée dans une ville, depuis qu'elle avait quitté la Gambie. Les rochers qui sont voisins de Dindikou sont, comme tous ceux de Konkodou, composés d'un granit rougeâtre à gros grain, semé de feldspath rouge, de quartz blanc et de schorl noir; mais il diffère de tous les granits que Mungo-Park avait vus jusqu'alors, en ce qu'il est mêlé de petits cailloux ronds et polis, gros comme des balles de fusils. Ces

(1) *Journal of a Mission*, p. 54.

(2) Ibid., p. 59.

cailloux, lorsqu'on les rompt, ont aussi la cassure du granit, mais sont d'une couleur plus pâle que le reste de la roche. Ici les montagnes sont cultivées jusqu'à leur sommet, et rien n'égale la beauté pittoresque du paysage, et la situation singulière et romantique des nombreux villages qu'on a construits dans les anfractuosités des rochers, ombragés par la verdure des arbres, entourés de pâturages, ou arrosés par des sources limpides qui tombent en cascades, et où paissent, comme suspendus sur les hauteurs, les troupeaux qui font la richesse des habitants. Lorsque le tonnerre gronde, que les éclairs illuminent subitement un vaste horizon, les possesseurs de ces lieux élevés et fertiles contemplent avec orgueil la plaine inculte et couverte de forêts qui s'étend loin au-dessous d'eux, entre la Falemé et la rivière Noire. Cette plaine a environ quarante milles du nord au sud. La chaîne de montagnes qui se trouve au sud se dirige, de l'est à l'ouest, dans la direction de celles de Konkodou. Il n'y a point de lions sur les montagnes, tandis qu'ils sont très-nombreux dans la plaine.

Mungo-Park avait eu dans ce jour à regretter la perte du lieutenant Martyn, qui succomba à la fièvre. Ce cruel fléau avait déjà fait périr plusieurs hommes du cortège, et presque tous en étaient atteints au point de pouvoir à peine se traîner.

Cependant Mungo-Park n'en continua pas moins son pénible voyage, et le 13 juin, à une heure, on parvint à un village presque désert. Notre voyageur fut obligé de donner au douty, ou chef de ce village, la valeur de vingt barres. Il n'atteignit qu'à sept heures du

soir le petit village de Fankia, qui est à quatre milles au nord-ouest de Binlingalla. Ici Mungo-Park quitta la route qu'il avait parcourue dans son premier voyage, et ne la rejoignit que lorsqu'il fut arrivé sur le Joliba ou Niger (1).

Le 14 juin, Mungo-Park fit halte à Fankia, situé à treize degrés vingt-deux minutes trente secondes de latitude (2). Le 15, à environ un mille au nord-est de ce village, on arriva au passage des monts Tambaoura, appelés Toumbindjina (Toombinjeena). La pente de ces montagnes, dont la plus haute n'excède pas trois cents pieds, est escarpée et hérissée de rochers. Après avoir traversé avec peine tous ces rocs, et à environ deux milles du passage, on entra dans le joli village de Toumbin. Le 16, Mungo-Park se remit en marche. Il trouva, à environ un mille, Hinton, un de ses malheureux compagnons de voyage, que la maladie avait obligé à se coucher sous un arbre; et à midi et demi on parvint au village de Serimanna. Le lendemain, on ne mit que deux heures pour gagner Fadjemmia (Fajemmia), petit village qui est cependant entouré d'une haute muraille. Le chef, qui avait donné son nom à cet endroit, habitait autrefois Faramba, situé à l'est de Fadjemmia; mais il s'était depuis peu de temps retiré dans ce dernier village, laissant son peuple et ses esclaves dans sa première résidence. Fadjemmia est le chef le plus puissant du Koncoudou; tout le pays, depuis Toumbin jusqu'au

(1) *Journal of a Mission*, p. 62.

(2) Selon la correction de Bowdich, 13 deg. 25 min. 30 secondes.

Ba-Fing, est soumis à sa puissance. Les droits qu'il fallut lui payer s'élevèrent à cent quarante-neuf barres en ambre, verroterie et drap écarlate; et en outre il reçut, à titre de présent, quelques armes, un habit long et cent pierres à fusil. Le 18, Mungo-Park détermina la latitude de Fadjemmia à treize degrés trente-cinq minutes nord (1). Le 20, on arriva, vers midi, à Nilakalla (Nealakalla), village presque désert. Cet endroit est situé dans le voisinage du Ba-Li (Ba-Lee) ou rivière de Miel, dont l'orage qu'on avait éprouvé en partant de Fadjemmia avait troublé les eaux, sans les gonfler sensiblement. On vit dans cette rivière deux crocodiles, et un nombre prodigieux de gros poissons. Le 21, on traversa la rivière à environ un mille au nord-est de Fadjemmia, dans un endroit où un banc de rochers divise son cours en plusieurs petites cascades. Vers quatre heures on passa par le village de Bountounkouran, délicieusement situé au pied d'une montagne rocheuse et escarpée. A deux milles à l'est de ce lieu, on s'arrêta pour passer la nuit à Douggikotta. Les environs de ce village sont bien cultivés, et on eut beaucoup de peine à empêcher les bêtes de somme d'aller dans les champs de blé.

Le 22 juin, on eut la magnifique vue du Koullallie, montagne rocheuse, élevée et de forme carrée, qu'on n'avait cessé d'apercevoir depuis le départ de Fadjemmia (Fajemmia): inaccessible de tous côtés, le sommet de cette montagne est uni et couvert de verdure. Si l'on en

(1) 13 deg. 36 secondes, selon la correction de Bowdich.

croit les naturels, un lac occupe sa partie supérieure, et l'on trouve, dans la saison des pluies, autour des précipices qui bordent ses flancs, de grosses tortues qui se sont tuées en tombant de ses sommités. On vit, en continuant à marcher, plusieurs montagnes rocheuses et pittoresques, et on alla le soir faire halte à Falifing, village situé au haut du coteau qui sépare le Ba-Li du Ba-Fing. Le 23, après deux heures de marche dans une plaine unie, bordée à droite et à gauche de précipices hérissés de rochers, on descendit vers l'est, et on traversa bientôt le village de Gimbia ou Kimbia. A midi, on était à Soullo, village sans murailles, situé au pied d'une montagne, dont les rochers sont habités par un nombre considérable de gros singes. En quittant Soullo le lendemain, une variété de rochers offrit aux regards des voyageurs l'aspect de châteaux en ruines, de clochers et de pyramides. On passa notamment devant un lieu qui ressemblait tellement aux ruines d'une abbaye gothique, qu'on s'arrêta quelque temps pour vérifier si les niches, les fenêtres et l'escalier étaient réellement en rochers. Une description fidèle de ce lieu passerait pour une fiction.

Une montagne, que l'on vit dans la même journée, était composée d'une masse compacte et stérile de granit rouge. Dans cette marche, on aperçut plusieurs villages situés sur le penchant des précipices. La hauteur moyenne de ces précipices était de cinq à six cents pieds en ligne perpendiculaire. Le pays qui se trouve entre le Ba-Fing et le Ba-Li offre un aspect sauvage et imposant. A midi on arriva à Secoba, village situé

à treize degrés vingt-sept minutes vingt-six secondes de latitude (1). Le 26 juin, on partit de Secoba accompagné de trois nègres qui devaient servir de guides jusqu'à Kandy, village du district du Fouladou, appelé Gangaran. A sept milles à l'est de Secoba, on parvint au village de Konkromo, où l'on dressa les tentes sur le bord de la rivière. On se trouva, dans cet endroit, à huit degrés six minutes de longitude ouest. Le 27, Mungo-Park eut occasion de voir le moyen employé par les naturels pour fondre l'or. Isaac avait acheté un peu d'or en traversant le Konkoudou, et il en fit faire un grand anneau. Le forgeron fabriqua un creuset d'argile rouge commune, et le fit sécher au soleil; puis il y plaça l'or sans aucun fondant ni aucun alliage quelconque. Il le couvrit ensuite de charbon de bois, et, animant le feu à l'aide d'un soufflet double du pays, il produisit bientôt assez de chaleur pour réduire l'or à l'état de fusion. Il fit ensuite un petit trou dans la terre, y versa l'or, le mit de nouveau au feu lorsqu'il fut refroidi, l'allongea en barre carrée; le mit une troisième fois au feu; lui donna, à l'aide d'une paire de tenailles, la forme d'une vis, et en recourba les extrémités, de manière à lui faire prendre la figure d'un grand anneau.

Le Ba-Fing, que l'on venait de traverser, est dans cet endroit entièrement navigable. Il est gonflé, dans cette saison, d'environ deux pieds, et la vitesse de son courant est de trois nœuds par heure. Les nègres de ce lieu sont tous enclins au vol. Les hippopotames empê-

(1) 13 deg. 26 min. 26 secondes, suivant la correction de Bowdich.

chèrent toute la nuit les voyageurs de prendre du repos.

A dix heures, on parvint au pied d'une haute montagne rocheuse, qui s'élève comme une vaste forteresse au milieu d'une plaine unie. Les naturels appellent cette montagne Sankarie. Une grande partie des habitants d'une ville du voisinage, nommée Médina, trouvèrent un refuge dans ces rochers, lorsque les nègres du Kaarta s'emparèrent de leurs habitations. On ne peut pénétrer dans cette montagne que par une gorge étroite et difficile. On ne parvint enfin à Kandy que le 30, après une marche pénible dans ce pays hérissé de rochers. Kandy, autrefois très-florissante, avant l'attaque du fils de Daisy, qui l'avait brûlée deux ans avant le voyage de Mungo-Park, et en avait enlevé tous les habitants, n'était plus qu'une petite ville. Le 2 juillet, on laissa un des soldats malades à Sandjicotta ( Sanjeekotta ), et à trois heures de l'après-midi on arriva à Koïna ( Coeena ) harassé de fatigue. Le village de Koïna est entouré de murailles, et défendu de tous côtés par une barrière naturelle de rochers et de précipices. Le 3, on quitta Koïna et on fit halte pendant la chaleur à Koumbandi, après avoir fait dix milles. La caravane était alors dans un état déplorable; MM. Scott et Anderson étaient très-souffrants, et Mungo-Park lui-même avait senti les premières atteintes de la maladie. Au coucher du soleil, on atteignit Fonilla, petit village entouré de murailles, et situé sur les bords de la Ouonda (Wonda), que les naturels appellent dans cet endroit Ba-Ououlima (Woolima), rivière Rouge, et à sa source Ba-Qui, rivière Blanche: elle reçoit dans le milieu de son

cours le nom de Ouonda. Les pluies qui étaient tombées dans les contrées du sud avaient augmenté ses eaux de deux pieds; mais, dans cet état, elle ne pouvait pas encore passer pour une grande rivière. Le 4, le passage des ânes et des marchandises employa beaucoup de temps. Isaac, craignant que la journée ne suffît pas pour ce travail, voulut faire passer six d'entre eux dans un autre endroit de la rivière. Il avait pénétré au milieu, lorsqu'un crocodile s'élança sur lui, le saisit par la cuisse gauche, et l'entraîna sous l'eau. Isaac chercha, avec une présence d'esprit merveilleuse, la tête de l'animal, et lui poussa son doigt dans l'œil. Le crocodile lâcha prise, et Isaac s'efforça à gagner le bord en demandant un couteau; mais son ennemi se retourna, le saisit par l'autre cuisse, et l'entraîna de nouveau sous l'eau. Le courageux nègre eut encore recours au même expédient, parvint de faire lâcher prise à son ennemi en lui enfonçant violemment ses doigts dans les deux yeux, et arriva sur le bord en perdant beaucoup de sang. Le crocodile disparut, puis revint sur l'eau, comme s'il eût été étourdi, et gagna enfin le milieu de la rivière. Isaac précéda la caravane à Boulinkoumbou ( Boolinkoomboo), pour faire panser ses blessures. Le reste de la caravane n'y arriva que le 5 juillet, de bonne heure, ce village n'étant qu'à deux milles du lieu où on avait traversé la rivière. Cet endroit, qui ne renferme pas plus de cent habitants, est quelquefois appelé Moiaharra. Mungo-Park détermina sa latitude à treize degrés onze minutes (1).

(1) 13 deg. 8 min., suivant la correction de Bowdich.

On ne quitta Boulinkoumbou que le 10 juillet, pour donner à Isaac le temps de guérir ses blessures. A huit milles au nord-est de ce village, on traversa le village de Serra-Babou, près duquel passe un ruisseau appelé Kinyaco, où l'on eut de l'eau jusqu'aux genoux, et qui coule au nord-ouest. De cet endroit on se dirigea au nord, en marchant dans un passage rocailleux, qui conduisit la caravane, à travers une chaîne de montagnes et après une marche de six milles, à Sabousira (Sabooseera), village entouré de murailles, à treize degrés cinquante minutes de latitude. De Sabousira, on marcha le 11 à l'ouest et au nord-ouest jusqu'à Keminoum ou Maniakorro, où on arriva à midi. Cette ville est la mieux fortifiée que Mungo-Park ait jamais vue en Afrique. On établit les tentes sous un arbre voisin du Ba-Li, qui roule dans cet endroit ses eaux avec rapidité, et forme plusieurs petites cascades. Maniakorro est situé à quatorze degrés de latitude (1). Le 15, on gagna Ganambou, petit village muré, à environ dix milles à l'est-nord-est de Maniakorro. Le 16, on ne put aller plus loin que Ballandou. Le 17, on partit à huit heures, et on entra dans Seransang à midi. Seransang est une ville très-populeuse, et entourée d'une vaste plaine. Le 18, on passa auprès de rochers très-élevés, situés à un mille de Noummabou, village muré, d'où l'on partit le 19 juillet. On arriva sur les bords du Ba-Ououlima à une heure et demie. Cette étroite rivière avait de cinquante à soixante pieds de largeur; mais elle était

(1) 13 deg. 51 secondes, suivant la correction de Bowdich.

tellement gonflée par les eaux, qu'elle avait vingt pieds de profondeur à l'endroit où on la traversa. Les observations astronomiques de Mungo-Park lui donnèrent quatorze degrés une minute de latitude (1). Tous les voyageurs européens étaient malades à cette époque; il fallut jeter un pont sur le Ba-Ououlima, et ce ne fut que le 21 juillet qu'on se trouva sur l'autre rive. A midi, Mungo-Park gagna Marina (Mareena), laissant derrière lui une partie de la caravane. Le 22, on se réunit à Cangassi, grande ville située à six milles de Marina, encore mieux fortifiée et quatre ou cinq fois plus considérable que Maniakorro. On dressa les tentes à l'est de cette ville, située à quatorze degrés de latitude (2). Le 27, Mungo-Park aperçut d'une hauteur quelques montagnes éloignées à l'est-sud-est, et, dans la certitude que le Niger baignait la base méridionale de ces monts, il oublia ses souffrances, et ne songea plus qu'aux moyens de surmonter leurs sommets bleuâtres. A deux heures, il arriva à Noummasoulo. Ce lieu était autrefois une grande ville; mais, par suite des ravages de la guerre, les trois quarts de cette ville étaient en ruines.

Le 30 juillet, Mungo-Park laissa, à Noummasoulo, William Allen malade. Il regretta beaucoup cet homme, qui était d'un naturel gai, et aimait à chanter, pendant les veilles de la nuit, des ballades écossaises. A environ cinq milles à l'est de Noummasoulo, on traversa un ruisseau qui coule au sud-est, et, à deux heures, on

(1) 13 deg. 51 min. 30 secondes, suivant la rectification de Bowdich.

(2) 13 deg. 46 min. 30 secondes, selon Bowdich.

arriva au petit village ruiné de Surtabou. On ne resta qu'une heure dans ce lieu, et on gagna, à sept heures, Sobie (Sobee). Cette ville a changé trois fois de position. Le 1er août, on parvint à Balanding, d'où l'on ne repartit que le 3 pour Balandou, village muré, situé à quatre milles à l'est-sud-est du premier. La marche du lendemain conduisit nos voyageurs à Koulihori, ville en partie murée et en partie ouverte, où ils arrivèrent à trois heures de l'après-midi. Le 5, on fit halte dans ce lieu, résolu de se mettre en route à deux heures, et de coucher dans les bois, le Ba-Ououlli (Woolli) étant trop éloigné pour l'atteindre en une seule marche. La latitude de Koulihori fut déterminée à treize degrés quarante-une minutes (1). Toute la route, depuis Bangassi, offrit aux yeux de nos voyageurs des villes et des villages en ruines. Quelques-uns avaient été relevés, mais le plus grand nombre ne présentaient plus que des décombres. Le 6, on marcha très-vite, et on arriva à trois heures à Ganiffarra, village petit et misérable. Le 9, toute la caravane se trouva réunie sur les bords du Ba-Ououlli; on passa la nuit sur l'autre rive. Le lendemain, 10 août, on partit à sept heures, et on marcha rapidement, sans faire halte, jusqu'à quatre heures de l'après-midi, que la tête de la caravane arriva à Dababou, village du Bambarra. Le 12, aucun Européen n'était capable de soulever un ballot, et les nègres furent obligés de charger seuls les bêtes de somme. Dans la journée, on était parvenu près d'une ouverture

(1) 13 deg. 25 min. 30 secondes, selon la correction de Bowdich.

pratiquée entre les buissons, lorsque trois lions se présentèrent devant la caravane. Mungo-Park remarqua que ces animaux n'étaient pas aussi rouges que celui qu'il avait vu précédemment dans le Bambarra, mais d'un brun qui rapprochait de la couleur de l'âne. Le 13, à dix heures, on était arrivé à Koumikoumi, village sans murailles, environné de champs de blé considérables, et situé à douze degrés cinquante-sept minutes de latitude (1). A cette époque, le maïs est en pleine floraison, et l'on court le risque, en traversant les champs, d'être aveuglé par le pollen des fleurs mâles. Le 15, on voyagea avec tant de précipitation, qu'on arriva à Doumbila en quatre heures et demie, quoique ce lieu ne soit pas à moins de seize ou dix-huit milles au sud de Koumikoumi. Ce fut à Doumbila que Mungo-Park retrouva Karfa-Taoura, qui lui avait été d'un si grand secours dans son premier voyage (2). Ce bon nègre avait appris la nouvelle du retour de Mungo-Park en Afrique, et il venait au-devant de lui avec trois de ses domestiques nègres pour lui servir de guides jusqu'à Sego.

Le 17 août, on séjourna à Doumbila pour attendre M Scott que ses souffrances retenaient en arrière, et pour faire sécher le bagage. Le 18, on ne reçut point de nouvelles de M. Scott; on quitta Doumbila à sept heures, et l'on ne parvint qu'au coucher du soleil à Toniba, éloigné du lieu du départ de dix-huit à vingt milles au sud-sud-est. On eut beaucoup de peine à em-

(1) 12 deg. 58 min., selon la correction de Bowdich.

(2) Mungo-Park's *Travels*, p. 253.

pêcher les ânes de se jeter dans les champs de maïs. Mungo-Park rapporte, à ce sujet, que les lois africaines donnent aux nègres le droit de retenir l'âne qui a brisé une seule tige de leur blé, si le propriétaire de l'âne ne veut pas payer le dommage. Il ne lui est pas permis de le vendre ou de le faire travailler; mais il peut le tuer. Or, comme les habitants du Bambarra aiment beaucoup la chair de l'âne, ils exécutent souvent rigoureusement cette partie de la loi.

Le 19 août, on marcha, jusqu'à trois heures, sur les hauteurs situées au sud de Toniba, d'où Mungo-Park, s'étant avancé jusqu'au sommet de la chaîne qui sépare le Niger des bras du Sénégal, vit, pour la seconde fois, le Niger roulant ses eaux immenses au milieu de la plaine. Il était alors gonflé par les pluies, mais ne paraissait point débordé. On descendit péniblement le côté de la montagne qui regarde Bambakou, où l'on arriva à six heures et demie. On dressa les tentes sous un arbre près de la ville. De trente-quatre soldats et quatre charpentiers qui étaient partis de la Gambie, six soldats et un charpentier seulement arrivèrent au Niger. Le 22, de grand matin, on transporta tous les ballots au lieu de l'embarquement, qui est un village appelé Bossradou, à environ un mille et demi à l'est de Bambakou. On s'embarqua à trois heures dix minutes. Dans l'après-midi, on vit, sur l'une des îles qui occupent le milieu du fleuve, un gros éléphant dont la couleur rouge d'argile et les jambes noires (1) attirèrent l'attention de Mungo-Park. On

(1) Le traducteur français, page 171, traduit ces mots anglais *with*

vit encore près d'une de ces îles trois hippopotames, qui effrayèrent beaucoup les nègres qui conduisaient le canot. Le 23, on continua la navigation jusqu'à Marrabou, où l'on arriva à neuf heures. Ce lieu est situé, suivant l'observation de Mungo-Park, à douze degrés quarante-huit minutes de latitude (1). Notre voyageur échangea des marchandises européennes contre des cauris, monnaie courante du Bambarra. Il obtint, pour chaque grain de corail, n° 4, soixante cauris; pour chaque grain d'ambre, n° 5, soixante cauris, et cent cauris pour chaque cordon d'agate bleue. Il est remarquable que les nègres comptent quatre-vingts cauris pour un cent; tandis que, dans tous les autres comptes, ils se servent du cent ordinaire. Le cent des Mandingues n'est que de soixante. Il n'y a point de bois propre à la construction des canots dans le voisinage de Marrabou. Le meilleur vient de Kankarie, situé sur un bras navigable du Niger; presque tous les canots du Bambarra sont construits dans ce lieu; on en fabrique aussi en assez grand nombre avec du bois d'acajou.

Depuis l'arrivée de la caravane sur les bords du Niger, on répandait des bruits sinistres. Isaac avait été, disait-on, tué de la main même de Mansong; et le même sort attendait tous les blancs qui chercheraient à pénétrer dans le Bambarra. Mais la crainte qu'ins-

*black legs* par ceux-ci, *avec des jambes blanches;* et ce n'est pas le seul endroit où il s'est trompé du noir au blanc; mais il eût été inutile et fastidieux de relever toutes les ridicules méprises qu'un examen rapide nous a fait apercevoir.

(1) 12 deg. 25 min. 40 secondes, selon la correction de Bowdich.

pêcher les
Mungo-P
caines de
qui a bri
taire de l
lui est p
vailler; n
du Bamba
exécutent
la loi.

Le 19 a
les hauteur
Park, s'éta
qui sépare l
seconde fois.
milieu de la
mais ne parai
blement le côt
kou, où l'on ar
les tentes sous un
quatre soldats et qu
de la Gambie, six so
arrivèrent au Niger.
porta tous les ballots a
est un village appelé
et demi à l'est de Bamb
heures dix minutes. Dans
l'une des îles qui occupent le
éléphant dont la couleur rouge
noires (1) attirèrent l'attention

(1) Le traducteur français, page 171,

descendre le Niger jusqu'à son embouchure, si Mansong voulait le lui permettre. Le 25, les mêmes envoyés vinrent apporter une réponse favorable à la demande de Mungo-Park. Le roi lui laissait le choix du lieu qui lui serait le plus commode pour construire des barques. Mungo-Park préféra Sansanding, parce que Mansong n'avait jamais exprimé le désir de le voir, et qu'il pensait y pouvoir vivre plus tranquille et moins exposé aux questions qu'à Sego. Le 26 septembre, on quitta Samie. Les canots n'étaient point couverts de nattes, et comme il ne faisait pas d'air, on éprouva une chaleur insupportable, qui eût suffi pour rôtir un aloyau. On passa près d'un petit ruisseau qui coule au nord de Sego Korro, et on s'arrêta à l'opposite de ce lieu, à Segosie Korro, près des montagnes de sable, où Mungo-Park était resté si long-temps sans obtenir son passage dans son premier voyage. On attendit environ une heure Isaac, qu'on avait envoyé à Segosie Korro pour informer Mansong du passage de la caravane. Le 27, on passa devant un village de pêcheurs, habité par des Somonis et situé dans une île, et à dix heures on fut à arrivé à Sansanding. Cette ville, suivant le rapport de Kountie Mamadie, contient onze mille habitants: on n'y remarque aucun édifice public, à l'exception des mosquées, dont deux, quoique construites en terre, ne sont pas sans élégance. La place du marché forme un grand carré; et les différents articles de marchandises sont étalés sous des échoppes couvertes de nattes, pour les mettre à l'abri des rayons du soleil. La foule remplit le marché depuis le matin

jusqu'au soir. Quelques-unes des boutiques ne contiennent que des grains de collier; d'autres, de l'indigo en boules; d'autres, des cendres de bois en paquets; d'autres, enfin, des étoffes de Houssa et de Djinnie (Jinnie). Mungo-Park remarqua une boutique qui ne contenait que de l'antimoine en petits morceaux; une autre, que du soufre; et une troisième où il ne vit que des bagues et des bracelets de cuivre et d'argent. Dans les maisons qui bordaient le marché, on vendait du drap écarlate, de l'ambre, des soies de Maroc, du tabac semblable à celui du Levant, et qui est apporté par la voie de Tombouctou. Le marché au sel occupe un coin de cette place. Une brique de sel se vend ordinairement huit mille cauris. Au centre de cette même place est une vaste échoppe de boucher, où l'on vend tous les jours de la viande, aussi bonne et aussi grasse que celle que l'on mange en Angleterre. A quelque distance, on a établi le marché à la bière, sous deux grands arbres, où sont étalées ordinairement quatre-vingts ou cent calebasses de bière, contenant environ chacune deux gallons de cette boisson (1). Tout près de ce lieu on vend le cuivre jaune et rouge. Outre ces marchés, Sansanding possède encore un espace très-vaste, où se tient un grand bazar tous les mardis. Ce jour-là une foule innombrable d'habitants de la campagne se rendent à la ville pour acheter en gros des marchandises, qu'ils revendent en détail dans les différents villages. On tue

(1) Le traducteur français fait contenir à chaque calebasse cent gallons de bière, page 198.

communément de seize à vingt bœufs gras, le matin de ces jours de marché.

Mungo-Park, ne voyant point arriver les canots que Mansong lui avait promis, voulut se procurer assez de cauris pour en acheter deux. Il ouvrit en conséquence une boutique dans le grand genre, et étala un assortiment choisi de marchandises d'Europe, à vendre en gros ou en détail. Mungo-Park croit que le grand débit qu'il en fit lui attira l'envie des marchands, ses confrères. Les gens de Djennie, les Maures et les marchands de Sansanding se joignirent à ceux de Sego, et offrirent, en présence de Modibinne, qui a lui-même rapporté le fait à Mungo-Park, de donner à Mansong une quantité de marchandises d'un plus grand prix que tous les présents qu'il avait reçus de notre voyageur, s'il voulait s'emparer de son bagage, et ensuite le tuer, ou le chasser du Bambarra. Mungo-Park n'en continua pas moins à ouvrir tous les jours sa boutique; et il reçut, dans un seul jour de marché, vingt-cinq mille sept cent cinquante-six pièces de monnaie ou cauris (1).

Le 28 octobre, M. Anderson mourut, après une maladie de quatre mois; et son ami se vit une seconde fois abandonné et seul au milieu des déserts de l'Afrique. Le 14 novembre, le canot se trouva en état de supporter la navigation, après dix-huit jours d'un pénible travail, employé à le réparer. Mungo-Park lui donna le nom de schouner de sa majesté le Djoliba. Le jour du départ fut fixé au 16 novembre, dans la matinée ou le soir.

(1) Mungo-Park's *last Mission in Africa*, p. 157 et suivantes.

Ce jour, Mungo-Park s'embarqua sur le fleuve, comme il l'avait projeté; et, depuis lors, si l'on a obtenu des nouvelles certaines de cet infortuné voyageur, ce n'a pu être que par la bouche même de ceux qui l'ont assassiné, ou qui ont contribué à sa mort. Lui, comme s'il prévoyait qu'il ne pourrait revenir de ce funeste voyage, et qu'il lui serait impossible de transmettre en Europe les découvertes qu'il allait faire, a terminé le journal qu'il a tracé avant son embarcation, par les rapports que les natifs les plus instruits lui avaient fournis sur le cours du Niger, ou Djoliba, sur ceux du Ba-Nina, du Missiana et du Mousica-Ba qui s'y jettent, sur les contrées que ces fleuves arrosent, sur les lieux où l'on passe pour y arriver, et enfin sur le nombre de journées qu'exigent ces divers trajets. Lorsque nous donnerons l'analyse des voyages dans l'intérieur de l'Afrique, nous nous occuperons de ces utiles renseignements, qui, malgré les grandes découvertes qu'on a faites récemment, concernent des contrées dans lesquelles aucun voyageur européen n'a pénétré, excepté Mungo-Park, et sur lesquelles lui seul nous fournirait, au moment où nous écrivons, des connaissances certaines, s'il avait pu revoir sa terre natale.

Nous croyons utile de donner les deux tables suivantes, que Mungo-Park a jointes à son journal; et c'est par-là que nous en terminerons l'analyse.

*Tableau de marchandises européennes et africaines, avec leur valeur en cauris.*

| MARCHANDISES EUROPÉENNES. | VALEUR EN CAURIS. |
|---|---|
| Un mousquet | 6 à 7000 |
| Un coutelas | 1500 à 2000 |
| Une pierre à fusil | 40 |
| Une bouteille de poudre à tirer | 3000 |
| Ambre, n° 1 | 1000 |
| Dito, n° 2 | 800 |
| Dito, n° 3 | 400 |
| Dito, n° 4 | 160 |
| Dito, n° 5 | 80 |
| Dito, n° 6 | 60 |
| Corail, n° 4, chaque grain | 60 |
| Grains de collier noir, chaque grain | 20 |
| Grenats rouges, le collier | 40 |
| Dito, blancs, idem | 40 |
| Agates bleues, le collier | 100 |
| Corail de roche rond, le grain | 5 |
| Dito, long, idem | 5 |
| Petites pierres de couleur, chaque | 40 |
| Grains d'or | 10 |
| Un baft des Indes | 20000 |
| Un baraloulo de la valeur de cinq barres | 8000 |
| Dix empans, drap écarlate | 20000 |
| Vendus en détail aux habitants de Karankie | 30000 |
| Une feuille de papier | 40 |
| Un dollar (1) | 6 à 12000 |
| Le drap léger, jaune, se vend presque aussi cher que le drap écarlate; le drap bleu a un moindre prix. | |

(1) Nous traduisons; mais il y a erreur, ou un dollar exprime toute autre chose que la monnaie de ce nom, puisqu'elle ne peut valoir deux ou trois minkalli d'or.

| MARCHANDISES AFRICAINES. | VALEUR EN CAURIS. |
|---|---|
| Un minkalli d'or (12 sh. 6 d. sterling) ............ | 3000 |
| Six tielie kissi (teelee kissi), espèce de fève produite par un grand arbre, valent un minkalli. Le poids de six tielie kissi est exactement d'une once et demie. Dans le Kaarta, on se sert d'une petite fève appelée jabie kissi, dont vingt-quatre comptent pour un minkalli. Une fève de jabie kissi pèse exactement quatre grains. Dans le Casson, douze petits noyaux de tamarin valent un minkalli, qui, selon Mungo-Park, est le plus pesant de toute l'Afrique. | |
| Les plus grosses dents d'ivoire.. ................. | 10000 |
| Les moyennes.............................. | 7000 |
| Les plus petites............................ | 3 à 4000 |
| Les feuilles d'indigo, battues et séchées, en boules plus grosses que le poing, chaque............... | 40 |
| Un esclave de choix, mâle..................... | 40000 |
| Dito, femelle............................... | 80 à 100000 |
| Une jeune fille............................. | 40000 |
| Une vache grasse.......................... . | 15000 |
| Un âne.................................... | 17000 |
| Un mouton................................ | 3 à 5000 |
| Une volaille............................... | 250 à 300 |
| D'excellent bœuf gras, ce qui suffirait pour la nourriture de sept hommes pendant un jour.......... | 620 |
| D'excellente bière, pour le même nombre d'hommes, pendant un jour.......................... | 300 |
| Un cheval se vend depuis deux jusqu'à dix esclaves d'élite. | |

---

*Variations de l'aiguille aimantée, pendant le voyage de Mungo-Park.*

| | | |
|---|---|---|
| A l'ouest de la rivière Falémé........... | 14 deg. | 11 min. ouest. |
| A Badou, près Sibikillin ................ | 14 | 56 |
| Près du Ba-Fing......................... | 16 | 30 |
| A Marrabou, sur le Niger............... | 16 | 36 |
| A Yamina .............................. | 17 | 11 |
| A Sansanding........................... | 17 | 40 |

# CHAPITRE VI.

Voyage d'Isaac, pour aller à la recherche de Mungo-Park, en 1810.

Quoique les récits qui étaient parvenus sur la mort de Mungo-Park laissassent peu de prise aux doutes, cependant divers rapports annonçaient aussi que des blancs avaient été vus dans l'intérieur de l'Afrique, et qu'ils y étaient retenus prisonniers. Le lieutenant-colonel Maxwell, alors gouverneur du Sénégal, et depuis de Sierra-Leone, obtint la permission d'envoyer quelqu'un à la recherche de Mungo-Park, afin de s'assurer de l'exactitude des récits qui avaient été faits sur son sujet. M. Maxwell choisit, pour cette mission, le marchand nègre qui avait servi de guide à l'illustre voyageur anglais. A son retour, Isaac remit à M. Maxwell le journal de son voyage, écrit en arabe. On le traduisit en anglais, et on l'inséra en entier à la suite de celui que Mungo-Park avait fait parvenir en Europe. Le journal d'Isaac est prolixe, et rempli de détails minutieux et inutiles; mais il renferme l'itinéraire de la route qu'il a parcourue, et des détails géographiques qui servent à compléter cet ensemble de notions sur la Sénégambie, que nous avons cru devoir offrir sans omission à nos lecteurs, parce qu'elles concernent une région où la France possède une colonie importante, et susceptible d'un grand accroissement.

Isaac partit du Sénégal le dimanche 22 du mois tabasky, jour correspondant au 7 janvier 1810. Il passa successivement à Gorée, à Yoummy, à Djilifrey, à Baling, à Caour, à Yanimarou, à Mongha, à Marianconda (1), et demeura cinq jours dans cette ville, chez Robert Ainsley. Le mercredi, il se rendit au village du roi de Cataba, fit un présent à ce prince nègre, et arriva le même jour à Giammalocoto. Le lendemain, il gagna Tandaconda (2), alla coucher à Guenda le jour suivant, le dimanche à Sandougoumanna (3), et le lundi à Woullimanna (4). Il traversa ensuite Carropa à midi, Coussage où il passa la nuit, et parvint dans la matinée du jour suivant à Montogou, résidence de toute sa famille, avant l'invasion de l'armée du Bambarra. Isaac trouva sa mère dans ce village, et y demeura un mois et demi ou quarante-six jours.

Isaac quitta Montogou après avoir vendu tout ce qu'il ne put pas emporter de ses biens, et partit avec sa famille. On alla coucher le même jour à Moundoundon. Le lendemain à midi, on parvint à Couchiar. On marcha pendant toute la nuit pour atteindre Saabie, village habité par des marabouts. Le lendemain, on traversa Djoumadjaoury à midi, et on coucha à Tallimangoly. Le jour suivant on entra à minuit à Baniscrilla, où se trouvait alors le roi du Bondou avec

(1) Mauraconda de d'Anville. Je compte sur sa carte quatre endroits de ce nom, qui veut probablement dire ville des Maures.

(2) Ce nom se trouve sur la carte de d'Anville.

(3) Serait-ce le Jamey de la carte de d'Anville?

(4) Probablement Walley, dans le royaume de Yani.

l'armée du Bambarra. A midi, on traversa Cambaya, et les jours suivants on passa dans les villages de Gnary, de Sangnongagy, de Dougay, de Daacada, de Bougoldanda, de Saamcolo, de Soumbourdaga, et de Debbou; en sortant de ce lieu on traversa la Falémé, et on parvint à un autre village appelé aussi Debbou, qui est situé sur la rive opposée.

Le premier jour du raky gamon, correspondant au 4 mai 1810, on arriva, à midi, à Diggichoucoumie (1), résidence du roi de Bondou. Après quatre jours de repos dans cette ville, on se rendit à Dramana, en vue du fort Saint-Joseph de Galam. Isaac fut forcé de demeurer assez long-temps dans ce village, pour attendre la décision d'un palaver sur une discussion élevée entre lui et la famille d'une de ses femmes, qui s'opposait à ce que cette dernière le suivît en voyage. Le divorce eut lieu; et, suivant les lois des nègres mahométans, la femme fut forcée de rendre à Isaac ce qu'elle avait reçu de lui en mariage.

On partit enfin, et on arriva à Moussala (2) à midi, après avoir traversé deux ruisseaux nommés Choligota et Taning Cholie. Le lendemain, on gagna Tambouncana (3), village situé sur le Sénégal, où le roi de Bambarra a construit une forteresse considérable. Le jour suivant, on traversa, à midi, Samicouta (4), et on coucha à Guichalel (5). On demeura

(1) C'est probablement le Dougi de la route de Mungo-Park.
(2) Ce nom se trouve sur la carte de d'Anville.
(3) Tambocani de la carte de d'Anville.
(4) Samicouli de d'Anville.
(5) Ghicalel de d'Anville.

un jour dans cet endroit, et on traversa, le lendemain, le Sénégal à Settoucoule (1), village situé sur la rive des Maures. Les villes qu'on vit ensuite sont Coulou (2), où l'on coucha, Challimancounna (3), où l'on arriva après avoir traversé le Cholibinne, et où l'on passa deux jours. On traversa ensuite le Fallaou; on fit halte auprès du lac de Douro, pour prendre de l'eau, et on arriva, à neuf heures du matin, à Médina (4).

La première ville que l'on trouva, après avoir traversé le Kirgout, rivière fréquentée par un grand nombre d'hippopotames et d'alligators, fut Cougnacary (5), autrefois capitale du royaume de Casson, et alors occupée par des Bambarras. On traversa de nouveau le Kirgout, et on arriva à Maretoumane; peu après il fallut passer sur un vaste rocher nommé Tap-pa, et à midi on entra dans Camatingue, après avoir traversé cinq rivières. Les jours suivants on passa encore la rivière de Garry entre deux rochers, et l'on coucha à midi à Lambatara. La route que l'on suivait était environnée de hautes montagnes, et l'on fit provision d'eau avant de commencer à les gravir. Lorsqu'on fut arrivé sur le sommet d'une de ces montagnes, un essaim considérable d'abeilles se jeta sur la caravane. Lorsqu'elles furent un peu apaisées,

(1) On ne peut se retrouver ici que sur la carte de d'Anville, défigurée dans Durand.

(2) Porté sur la carte de d'Anville.

(3) Ne se trouve sur aucune carte.

(4) Sur la carte de Mungo-Park.

(5) Ce village est sur la carte de Mungo-Park.

on courut après les bêtes de somme, que la frayeur avait dispersées de tous côtés. Un des ânes fut trouvé mort, par suite des piqûres des abeilles qui avaient pénétré dans ses narines; et un homme ne fut sauvé qu'avec peine. On passa la nuit au pied de cette montagne, sous un pain-de-singe.

Le lendemain, on traversa Goundouguédé (1), et on arriva, à quatre heures du matin, à Djyggiting Yalla (2). Isaac envoya à Giocha, résidence du roi, un de ses compagnons de voyage, qu'il chargea d'offrir un présent à ce prince. Le jour suivant, à midi, on se rendit à Maribougou, et ensuite à Wassabba (3); de ce village on alla à Giocha (4), où Isaac fut renfermé par l'ordre du roi, qui avait résolu de s'emparer de son bagage. Cependant Isaac parvint à s'échapper, et à prévenir les ambassadeurs du roi de Sego qu'il était chargé de porter des présents à leur maître, et qu'il comptait sur leur protection. Les ambassadeurs envoyèrent un message au roi Tiguing-Coroba, pour lui faire connaître le motif et le but du voyage d'Isaac; et Tiguing-Coroba, craignant la vengeance du roi de Sego Dacha, fils de Mansong, laissa notre voyageur continuer sa route.

On traversa successivement deux villages, portant le nom de Chicouray, Djiallacoro, Cobla et Amadifalouma Bougou, dernier village des dépendances du

(1) Guninghedy de la carte de Gray, dans le Kaarta, autrefois le Kasson.

(2) Ce lieu ne se trouve sur aucune carte.

(3) Wassibou de Mungo-Park.

(4) Ce village ne se trouve sur aucune carte.

roi Tiguing-Coroba, où Isaac arriva le mercredi 2 juillet 1810, six lunes après son départ du Sénégal.

On vit les jours suivants Sarma, où avait existé autrefois un village, les lacs de Chinchare et Tirinn, Giangonte, village bien fortifié et à couvert de toute attaque, où l'on demeura pendant cinq jours; Fabougou, Giongoey, le lac de Sonne, qu'il fallut traverser pour arriver à Tonneguela, Gommingtora, Wattere. De ce lieu, pour se rendre à Toucha, on marcha tout un jour et toute une nuit. Isaac remarqua, sur la route de Gommingtora à Toucha, un arbre qui avait poussé sur le tronc mort d'un autre gros arbre. Le bois du premier est employé, par les nègres, dans la composition de leur poudre à feu. En arrivant à Toucha, on déroba au neveu d'Isaac une boîte qui renfermait quelques bijoux; on se mit de suite à la recherche du voleur, à l'aide des fils des chefs de Wattere et de Toucha. On trouva enfin le coupable à Tagoubou. On le conduisit au village de Dinghang. Maineoro, le chef de cet endroit, dit à Isaac que, puisqu'il avait pris le voleur, il pourrait l'emmener avec lui, ou en disposer comme bon lui semblerait. Après avoir traversé Douabougou, Dilla-Faa-Courna et Banabougou, on arriva à Magnacoro au soleil couché. Tous ces villages sont entourés de palmiers rondiers. Derrière Magnacoro il y a un fourneau pour fondre le fer; à quelque distance sur la rivière, on trouve une cataracte, qui n'est pas tout-à-fait aussi haute que celle du rocher Felou. Isaac prit des guides, arriva à midi à Soubacarra, traversa Tacoutalla, et ensuite deux petits ruisseaux, et fit halte à Sirecaime,

village situé entre deux montagnes. Le lendemain, il passa à Camecon, à Sidong, et il alla coucher à Sannanba, où demeuraient sa sœur et une de ses femmes qu'il y avait laissée lors de son premier voyage.

Isaac resta seize jours dans ce village, et le quitta un samedi, sept lunes après son départ du Sénégal; il traversa Baromba, puisa de l'eau à une fontaine abondante, avant d'arriver à Bancoumalla, et alla passer la nuit à Sirberra. Il partit de ce village dans la nuit, et parvint, à deux heures du matin, au village muré de Counnou. A l'est de cette ville, on voit un très-grand arbre, qui est habité par une quantité considérable de chauve-souris; à l'ouest, un autre arbre sert aussi de refuge aux mêmes animaux; mais ce qu'il y a surtout de surprenant, c'est qu'à la nuit les chauve-souris de l'est volent constamment à l'ouest, et retournent au jour sur l'arbre de l'est, tandis que les chauve-souris de l'arbre de l'ouest se dirigent dans le sens contraire.

Isaac partit dès le point du jour, et passa la nuit à Gargnie, grand village qui n'a, pour toute entrée, qu'une seule porte; le beau lac sur les bords duquel cette ville est située fournit de l'eau à ses habitants. On rencontra dans cet endroit une caravane du Cancare (1). Le lendemain, on alla coucher à Dedougou. Le jour suivant on traversa Issicora et cinq autres villages déserts, et on s'arrêta pendant trois jours à Yaminna. On passa, en quittant cet endroit, dans un autre village du même nom, situé sur le Joliba. Isaac

(1) Probablement le pays de Kaukan, mentionné par Mollien.

s'embarqua dans un canot, gagna Mognongo, sur la rive opposée du fleuve, après avoir traversé neuf autres villages. De là, il se rendit à Samman, et arriva au coucher du soleil à Sego, à l'opposite de Samman, après avoir laissé derrière lui quatre villages. Il vit ensuite Segobougou, Segocoura et Douabougou, et entra à Sego-Chi-coro, résidence de Dacha, roi du Bambarra, le onzième jour de la lune, correspondant au 26 août 1810. Le roi fit dire à Isaac de le suivre à Douabougou; Isaac en obtint audience, et lui exposa l'objet de son voyage. Quelques jours après, Dacha alla à Impebara, et ensuite à Banangcoro, où il fit venir Isaac, qui logea dans cette ville avec Inche, l'esclave et le confident du roi nègre. Le motif du voyage de Dacha était de voir un de ses enfants. Il en avait six vivants, et il en avait fait périr trois. Suivant la coutume du pays, lorsqu'une des femmes du roi accouche, le vendredi, d'un enfant mâle, on coupe immédiatement la gorge au nouveau-né.

Le roi accorda à Isaac un canot et trois pêcheurs, pour aller à la recherche de Mungo-Park. On traversa successivement dix villages, et on alla coucher à Sansanding. Le lendemain, on était arrivé, au coucher du soleil, à Médina. Ce fut dans cette ville qu'Isaac trouva Amadi Fatouma, nègre qui accompagnait Mungo-Park sur le fleuve, lorsqu'il périt. Il apprit de lui que ses recherches seraient vaines, que tous les voyageurs blancs étaient morts. Isaac se rendit alors à Sansanding, et reçut d'Amadi Fatouma le récit qu'on va lire.

« Nous nous embarquâmes à Sansanding, dit Amadi

Fatouma, le vingt-septième jour de la lune (1), et nous gagnâmes, en deux jours, Sellie (2), lieu où Mungo-Park avait terminé son premier voyage.

Deux jours de navigation nous conduisirent ensuite à Ginne. Lorsque nous passâmes à Sibby (3), trois canots remplis de nègres armés de piques, de lances et d'arcs, mais sans armes à feu, vinrent après nous. On passa successivement devant Racbara et Tombouctou, où l'on fut de nouveau poursuivi par trois canots, qu'il fallut repousser par la force, et en tuant toujours plusieurs naturels. A Gouroumo (4), sept canots voulurent encore nous attaquer, et furent battus. On livra encore plusieurs combats, à la grande perte des nègres, jusqu'à Kaffo, où l'on s'arrêta pendant un jour. On descendit ensuite le fleuve jusqu'à Carmusse, et l'on jeta l'ancre à Gourmon. Le lendemain, on aperçut une armée de Maures, qui laissèrent tranquillement passer le canot. On entra alors dans le pays de Haoussa. Le jour suivant, on arriva à Yaour. Amadi Fatouma fut envoyé dans cette ville, pour porter des présents au chef et acheter des provisions. Ce nègre demanda, avant d'accepter les présents, si le voyageur blanc reviendrait visiter son pays. Mungo-Park, à qui cette question fut rapportée, crut devoir répondre qu'il n'y reviendrait jamais. On

(1) Le journal d'Amadi Fatouma ne donne ni le nom des mois, ni l'année.

(2) Silla du voyage de Mungo-Park.

(3) Dibby de Mungo-Park.

(4) Le Gouroma de la carte de Bowdich, mal placé dans l'intérieur des terres.

a pensé que ces paroles causèrent sa mort. Le chef nègre, certain de ne revoir jamais Mungo-Park, prit dès lors la résolution de s'emparer des présents destinés au roi.

Cependant Amadi Fatouma se rendit à la résidence du roi, située à quelques centaines de pas de la rivière. Ce prince, averti du passage des voyageurs blancs, envoya le lendemain une armée dans le petit village de Boussa, sur le bord du fleuve. Ce fut au passage du rocher qui barre la rivière dans cet endroit, que Mungo-Park et ses malheureux compagnons périrent, suivant Amadi Fatouma, de la manière que nous avons rapportée dans la notice sur ce voyageur.

Dès que le roi de Sego Dacha eut appris cet événement de la bouche d'Isaac, il convoqua son armée à Banangcoro, et lui donna l'ordre d'aller détruire le royaume de Haoussa. Cette menace se réduisit au pillage du pays de Massina, qui appartient à la nation Poule. Isaac retourna alors à Sansanding, et de là partit pour le Sénégal. Nous le reverrons dans le chapitre suivant, dix ans après ce voyage, offrir ses services au major Gray, qui s'efforça en vain, à l'exemple de Mungo-Park, de pénétrer jusqu'au Joliba.

# CHAPITRE VII.

## Voyage du major Gray et Dochard, de 1816 à 1821 (1).

Une expédition, pour l'intérieur de l'Afrique, partit d'Angleterre à la fin de l'année 1815. Elle était commandée par le major Peddie, officier du douzième d'infanterie, qui avait sous ses ordres le capitaine Campbell et le chirurgien-major Cowdrey. Ce dernier avait habité, pendant plusieurs années, les environs du cap de Bonne-Espérance. Ces trois voyageurs justifiaient pleinement le choix qu'on avait fait d'eux pour remplir cette importante mission. Ils arrivèrent au Sénégal dans le mois de novembre 1815; mais des obstacles s'opposèrent au départ de l'expédition pour l'intérieur, et le major Peddie dut se rendre à Sierra-Leone, pour se concerter avec le gouverneur anglais.

Quelque temps après, M. Cowdrey succomba à l'influence du climat, et laissa vacante la charge de chirurgien-major de l'expédition. Elle fut alors confiée à M. Dochard, qui rejoignit ses compagnons de voyage au Sénégal, dans le mois de février 1816. Le major Peddie envoya un messager, nommé Lamina, à Sego sa patrie, pour demander au roi la permission de

(1) *Travels in Western Africa, in the years* 1818, 1819, 1820 *and* 1821. *From the river Gambia through Woolli, Bondoo, Galam, Kasson, Kaarta, and foolidoo, to the river Niger. By major William Gray and the late staff surgeon Dochard*, 1 vol. in-8°. London, 1825. La traduction de madame Charlotte Huguet a paru à Paris en 1826.

traverser ses états. Lamina devait rapporter la réponse du roi au bout de trois mois.

On s'embarqua sur quatre vaisseaux, et l'on quitta le Sénégal le 17 novembre 1816. L'expédition se composait à cette époque du major Peddie, du capitaine Campbell, d'Adolphe Kummer, engagé comme naturaliste, de M. Partarrieau, natif du Sénégal, très-versé dans les langues arabes et africaines, de M. Dochard, auteur d'une partie de la relation du voyage, d'un corps de soldats et de domestiques montant à cent individus, et de deux cents bêtes de somme. On arriva, après une ennuyeuse traversée de seize jours, à Kacondy, comptoir anglais, appartenant à M. Pearce, sur la rive gauche du Rio Nunez. En attendant la marée à l'entrée de la rivière, on visita une petite île d'alluvion, appelée l'Ile-de-Sable, à cause de la nature du sol qui la compose. Quelques nègres de la tribu de Bagou, qui étaient venus sur cette île recueillir du vin de palmier, ne voulurent point permettre à nos voyageurs d'approcher d'un lieu qui était consacré, et renfermait leurs dieux: on ne put obtenir de les voir. Tallabounchia, que l'on visita ensuite, est situé sur la rive nord du Rio Nunez, à environ quatre milles au-dessus de l'Ile-de-Sable, au milieu d'une plaine couverte de palmiers, d'orangers, de citronniers, de plantains et de bananiers. Cette ville est de forme irrégulière, et contient environ deux cents habitants. Les maisons sont éparses çà et là; elles ont environ seize pieds de hauteur, et sont séparées, à l'intérieur, par une cloison de bambou, en deux pièces, dont l'une sert de magasin pour conserver les provisions, et l'autre de logement. Les ha-

bitants de ce village sont robustes et bien constitués, mais d'un aspect très-sauvage. Leur vêtement consiste dans un morceau de toile de coton long d'une brasse, placé autour du corps. Ils sont dans l'usage de se limer les dents incisives, de se tatouer la poitrine et les bras, et de se percer le tour des oreilles pour y introduire des morceaux d'une sorte d'herbe très-commune.

Le 24 décembre, tous les Européens se trouvaient déjà dans un si mauvais état de santé qu'il fallut les transporter à Robougga (1), comptoir anglais, situé à quatre milles à l'est de Kacondi, et appartenant à M. Bateman. Le major Peddie eut, le même jour, une attaque de fièvre si violente, qu'on n'eut plus dès lors d'espoir de le conserver. Cet officier mourut le 1er janvier 1817; les autres malades furent transportés sur la frontière du pays de Fouta, près de la rivière de Tingalinta. Le reste de l'expédition quitta Robougga, dans l'après-midi du premier jour de janvier, et arriva, après une marche pénible de quatre heures, à Harrimakona (2), petit village d'esclaves, appartenant à un chef mandingue.

Le 2 janvier, on était arrivé à un passage difficile dans un bois, lorsqu'un essaim d'abeilles se jeta avec tant de violence sur la caravane, qu'il dispersa de tous côtés les bêtes de somme, qui eurent beaucoup à souffrir de cette attaque. Un des meilleurs chevaux en mourut. On gagna le ruisseau Changêballé. Le lendemain, on alla coucher sur les bords d'un autre ruisseau nommé Pompo. Le 4, on partit à huit heures du matin,

(1) La carte porte Robouggo.

(2) La carte porte Harrimakong.

et l'on atteignit, à dix heures, le beau ruisseau de Falgori, qu'on mit plus d'une heure à traverser; et à quatre heures après midi, on arriva au village de Tingalinta. On était accablé de fatigue, quoique l'on n'eût parcouru que trente milles dans ces quatre jours, tant le chemin était difficile. Dans la soirée du 9, on fit traverser le Tingalinta aux bêtes de somme et au bagage. Cette rivière a, dans cet endroit, environ cent dix pieds de largeur et deux à trois de profondeur, et coule sur un fond de petits cailloux de forme ronde. A quelque distance du gué, un pont suspendu, à l'aide de bambous et de longs morceaux d'écorce, aux branches des arbres qui bordent le rivage, offre aux voyageurs à pied, dans le temps des débordements, un passage sûr, quoiqu'en apparence chancelant et peu solide (1). Le 12, à une heure après midi, on traversa un ruisseau nommé Dioudilicouric, coulant au nord, dont le passage fut très-difficile, et retarda long-temps la marche. A six heures, l'arrière-garde de la caravane arriva au lieu où l'on s'arrêta.

On avait choisi le lieu de rendez-vous sur le sommet d'un terrain élevé, situé à environ deux milles à l'est du Dioudilicouric, et tellement aride, qu'à une grande distance aux environs on ne put trouver un seul brin d'herbe pour les bêtes de somme. On venait de débarrasser ces animaux de leurs harnois, lorsque des abeilles, qui cherchaient de l'eau, se précipitèrent avec avidité sur leurs dos pour pomper la sueur qui en sortait. Il fallut arrêter la transpiration des mon-

(1) *W. Gray's and Dochard's Travels*, p. 12.

tures, en les couvrant de sable sec, pour chasser ces insectes redoutables. Le 13, on fit un mille et demi dans une plaine qui conduisait, par une pente douce, jusqu'au petit ruisseau de Calling-Ko. La campagne avait, dans cet endroit, un aspect moins stérile. On partit le lendemain à huit heures du matin, et l'on traversa, après vingt minutes de marche, un beau ruisseau, appelé Sappacourie, dont le cours est au sud-sud-est. A onze heures, on aperçut, à un quart de mille sur la droite, un grand lac nommé Silla Dharra, mot mandingue qui signifie voyage heureux. A midi, on passa un autre petit lac; et à une heure, on arriva sur les bords du Cogan, que l'on traversa, et sur la rive orientale duquel la caravane alla camper. Ce ruisseau a environ cinquante pieds de largeur sur deux pieds de profondeur; il coule avec rapidité dans la direction du nord sur un fond rocailleux.

Le 15, on laissa à droite une petite ville, la première que l'on vit depuis Tingalinta, et à quatre heures et demie on arriva sur les bords du Serriwoumba, où il fallut s'ouvrir un passage à travers les buissons de bambous qui couvraient ses rives. On ne se mit en marche que le 18, et, après avoir fait six milles dans une plaine stérile, et avoir suivi une pente douce l'espace de quatre milles, on atteignit le joli ruisseau de Kouling, qui coule au nord-nord-est. On doit apporter un grand soin, lorsqu'on voyage dans ces contrées, à bien choisir les endroits où l'on veut s'arrêter; car le chemin est ordinairement tracé au milieu d'une espèce d'herbe haute de six à sept pieds, et tellement desséchée dans cette saison, que la

moindre étincelle suffit pour en embraser un espace de plusieurs milles. Nos voyageurs furent sur le point de perdre leur bagage dans un de ces incendies (1). Le 19, on partit à huit heures du matin, et l'on fit halte, après une journée de fatigue, dans une petite vallée, sur les bords d'un ruisseau appelé Bontong-Ko. Le 20, un messager fut chargé de porter des présents à l'almamy et à ses ministres, et d'avertir ce prince de l'approche de la caravane. A quatre heures après midi, on obtint la permission de continuer le voyage, et on alla camper sur les bords du Pousa, petit ruisseau, où l'on arriva à onze heures du soir.

Le jour suivant, on quitta le Pousa à neuf heures du matin, et, à onze heures, on entra dans une vallée remarquable par sa beauté et sa fertilité; d'où l'on alla passer la nuit dans la plaine de Parowel. Le 23, on atteignit les bords du Koba, ruisseau qui coule au nord, sur un fond rocailleux. On quitta le Koba le 24, à huit heures du matin; on passa quelques masses de rochers, dont la hauteur variait depuis cinq jusqu'à vingt pieds, et, quand on eut traversé le Yangally, petit ruisseau qui coule à l'est sur des cailloux et du gravier, on entra dans une vallée dont le sol fertile ne présentait aucune trace de culture. Elle est bornée à droite par d'énormes rochers, derrière lesquels, à une grande distance, s'étend, au sud-est et au nord-ouest, une chaîne de hautes montagnes. A deux heures après midi, on traversa un petit ruisseau qui se perd dans le Dunso, et on entendit bientôt le bruit d'une cascade, produite, dit-on, par la jonction de

(1) *W. Gray's and Dochard's Travels*, p. 16.

village situé entre deux montagnes. Le lendemain, il passa à Camecon, à Sidong, et il alla coucher à Sannanba, où demeuraient sa sœur et une de ses femmes qu'il y avait laissée lors de son premier voyage.

Isaac resta seize jours dans ce village, et le quitta un samedi, sept lunes après son départ du Sénégal; il traversa Baromba, puisa de l'eau à une fontaine abondante, avant d'arriver à Bancoumalla, et alla passer la nuit à Sirberra. Il partit de ce village dans la nuit, et parvint, à deux heures du matin, au village muré de Counnou. A l'est de cette ville, on voit un très-grand arbre, qui est habité par une quantité considérable de chauve-souris; à l'ouest, un autre arbre sert aussi de refuge aux mêmes animaux; mais ce qu'il y a surtout de surprenant, c'est qu'à la nuit les chauve-souris de l'est volent constamment à l'ouest, et retournent au jour sur l'arbre de l'est, tandis que les chauve-souris de l'arbre de l'ouest se dirigent dans le sens contraire.

Isaac partit dès le point du jour, et passa la nuit à Gargnie, grand village qui n'a, pour toute entrée, qu'une seule porte; le beau lac sur les bords duquel cette ville est située fournit de l'eau à ses habitants. On rencontra dans cet endroit une caravane du Cancare (1). Le lendemain, on alla coucher à Dedougou. Le jour suivant on traversa Issicora et cinq autres villages déserts, et on s'arrêta pendant trois jours à Yaminna. On passa, en quittant cet endroit, dans un autre village du même nom, situé sur le Joliba. Isaac

(1) Probablement le pays de Kankan, mentionné par Mollien.

Le 2 mai, Lamina, accompagné d'un chef nommé Abou Hararata, et d'une longue suite, arriva au camp, et informa le capitaine Campbell que l'almamy de Sego lui avait donné la permission de conduire la caravane à travers ses états par le chemin qu'il voudrait choisir. Cette permission ne pouvait avoir aucun résultat, à cause du manque de bêtes de somme pour porter le bagage; et nos voyageurs, accablés la plupart par la maladie, se virent forcés de rester jusqu'au 18 pour attendre les secours qu'on leur promettait toujours vainement. La retraite de la caravane fut plus pénible encore que n'avait été son entrée dans ces affreuses contrées. M. Dochard, qui est auteur du commencement de cette relation, était, dès le 1er juin, réduit à un état d'insensibilité et de faiblesse complet. On le conduisit dans la maison de M. Bateman, propriétaire d'un établissement près de Kacondy. Ce fut à son arrivée dans cet endroit qu'il apprit la mort de Kummer et le départ du lieutenant Stokoe pour Sierra-Leone. Le 13, le capitaine Campbell succomba aux fatigues qu'il avait éprouvées; son corps fut déposé à côté de celui du major Peddie. Ces deux accidents enlevèrent à l'armée anglaise deux officiers d'un grand mérite, et à leurs compagnons de voyage de véritables amis. De Kacondy (Kakundy), la caravane s'embarqua pour Sierra-Leone, et, à son arrivée à Ville-Libre (Free-Town), le gouverneur Charles M'carthy lui prodigua tous les soins qu'exigeaient ses souffrances. On s'occupa bientôt à faire de nouveaux préparatifs pour le départ de l'expédition. Le lieutenant Stokoe fut chargé du comman-

dement ; mais, comme ses prédécesseurs, il ne devait pas voir le succès de son entreprise, et la mort l'atteignit bientôt à Sierra-Leone, après quelques jours de maladie.

L'expédition était réduite à ce triste état, lorsque le major Gray vint volontairement en prendre le commandement dans le mois de novembre 1817. M. Dochard, qui était le commandant en second, avait été envoyé sur un vaisseau de transport aux îles du cap Vert, pour y acheter du bétail et se rendre ensuite à la ville de Bathurst, nouvel établissement anglais, situé près du cap Sainte-Marie, à l'embouchure de la Gambie. On ne put partir pour la seconde fois avant le 14 décembre, jour où l'on s'embarqua à bord du brick la Découverte, appartenant à la colonie. On fut obligé de relâcher aux îles de Loss, pour renouveler la provision d'eau.

Avec l'assistance de M. Lee, qui avait alors sa résidence dans ces îles, on eut bientôt remédié au mal, et on fit voile de nouveau. En arrivant à la ville de Bathurst du cap Sainte-Marie, on y trouva M. Dochard qui était de retour des îles du cap Vert ; et, après avoir fait tous les préparatifs qu'exigeait une semblable entreprise, on quitta Bathurst le 3 mars 1818.

Nous croyons devoir suspendre ici la narration du voyage du major Gray, pour faire connaître à nos lecteurs cette colonie importante qu'il revit à son retour, et dont il a rejeté la description dans son appendice.

La ville de Bathurst est située à l'extrémité sud-est de l'île Sainte-Marie, à l'embouchure de la Gambie,

par seize degrés six minutes trois secondes de longitude occidentale, à partir du méridien de Greenwich, et treize degrés vingt-huit minutes vingt secondes de latitude septentrionale. La plus grande étendue de l'île est, de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, d'environ quatre milles, sur une largeur qui n'excède jamais un mille et demi, et qui a beaucoup moins dans quelques parties.

La surface de l'île Sainte-Marie présente une plaine basse, dont les deux côtés, du nord et de l'est (1), s'abaissent en pente douce vers le centre, qui, pendant la saison pluvieuse, est entièrement inondé. La partie du nord-est, occupée par la ville de Bathurst, n'est élevée que de douze ou quatorze pieds au-dessus du niveau des plus hautes marées. Ces marées sont très-irrégulières, et les vents du nord-ouest (2) et du sud-est exercent une grande influence sur leur plus ou moins d'élévation.

Cet établissement, encore dans son enfance, avait reçu, dès la fin de l'année 1821, d'importantes améliorations. Plusieurs beaux édifices avaient été élevés pour l'usage du gouvernement, et les négociants anglais qui habitaient l'île s'étaient construit des maisons et des magasins à la fois élégants et commodes, tous bâtis en pierres ou en briques, et couverts d'ardoises ou de bardeaux.

Le sol de Sainte-Marie, composé d'un sable rougeâtre ou légèrement coloré, n'offre aucune apparence de terre végétale ou d'argile. Cependant, comme

(1) La traduction porte à tort : « Avec une pente légère au nord-est, » page 361.

(2) Nord-est dans la traduction. Ibid.

il fournissait du riz aux naturels des contrées adjacentes, et aux habitants d'une petite ville qui y étaient établis, avant la prise de possession des Anglais, il est probable qu'avec quelques soins on parviendrait à le rendre propre à la culture de toutes les productions végétales du pays, et même de quelques-unes des plantes des jardins du Sénégal et de Sierra-Leone. Les anses qui découpent l'île et les terrains humides qui les avoisinent, sont entièrement couvertes de mangliers, dont le nombre diminue rapidement par la grande consommation qu'on en fait, tant pour le chauffage que pour cuire la chaux. Les palmiers, les baobabs et plusieurs autres espèces de grands arbres, disposés en groupes nombreux sur les hauteurs, et entremêlés d'arbrisseaux toujours verts, donnent à cette île un aspect inculte et sauvage, mais plein de fraîcheur et agréablement ombragé.

La crique de Sarah, ainsi nommée par les naturels, a de vingt-cinq à quarante verges d'étendue, et n'a pas moins de sept pieds, à marée basse, dans sa partie la moins profonde. On trouve dans d'autres endroits douze pieds et plus de profondeur, sur un fond de sable dur et de terre glaise. La crique Recourbée (Crooked-Creek) est à peu près de la même étendue que celle de Sarah; mais elle n'a, pendant la durée du jusant, que deux pieds d'eau à son embouchure, et trois à quatre pieds dans ses autres parties. La crique Tornboull (Turnbull) est aussi très-basse, et ne donne dans aucun endroit plus de cinq pieds d'eau. Il serait peut-être très-avantageux de fermer les embouchures de Niout (Newt), et de Crooked-Creek, et

celle qui est jointe à cette dernière, de manière à empêcher les hautes marées d'y pénétrer dans la saison des pluies, et de soustraire, par ce travail, aux ravages des inondations, un vaste terrain qui avoisine la ville. Mais il reste à décider si le sol qui entoure ces anses n'est pas plus bas que le flot des plus grosses marées, puisque, dans ce dernier cas, il n'y aurait d'autre moyen de remédier au mal que de hausser le niveau du terrain, travail à la fois dispendieux et difficile (1).

La colonie de l'île Sainte-Marie, si près encore de sa naissance, avait déjà surpassé de beaucoup les espérances les plus élevées de ses fondateurs. Sa population s'était accrue rapidement, non-seulement d'un nombre considérable de marchands anglais, mais d'une foule d'habitants de Gorée, qui, ne trouvant plus d'emploi sous le gouvernement français, et ne pouvant faire le commerce de la Gambie que par l'intermédiaire de Sainte-Marie ou du petit comptoir français d'Albreda (2), venaient journellement s'établir à Bathurst.

Les troupes, les habitants et les négociants de

(1) Ces intéressants détails sont, dans la traduction française, rendus avec la plus grande négligence. On trouve dans cette traduction : « Sarah-« Creek a de soixante-quinze à cent-vingt pieds de large *au moment du* « *reflux;* » quoique ce dernier membre de phrase se rapporte, dans l'auteur anglais, à la profondeur de l'anse, et non à son étendue. Le mot anglais *ebbe tide*, bien traduit ici par reflux, est rendu cinq lignes plus bas par le mot flux. Enfin, à la ligne première de la page 363, on parle du *cours* de l'anse de Turnbull, comme s'il s'agissait d'une rivière, etc., etc.

(2) Dans la traduction française, on trouve ici un grossier contre-sens, et l'on confond le comptoir d'Albreda avec celui de Sainte-Marie, en faisant une seule factorerie de deux établissements bien distincts.

cette ville étaient abondamment pourvus de bœuf, de mouton, de volaille, de poisson, de fruits, de lait, de beurre, de vin de palmier et des différentes productions végétales du pays, par les nègres des villages voisins, qui vivent en bonne intelligence avec les Anglais, fréquentent en grand nombre leur établissement, et font, dans leur commerce d'échange, une consommation considérable de marchandises européennes. Ils apportent avec eux une grande quantité d'or, d'ivoire, de cire et de peaux crues, qui procurent aux vaisseaux marchands anglais une cargaison abondante et avantageuse. Un arbre de l'espèce de l'acajou, et propre aux travaux de construction, croît sur les bords et dans les îles de la Gambie, et est devenu, pour les Anglais, un nouvel article de commerce qui doit un jour leur apporter de grands bénéfices.

Pendant la navigation sur la Gambie, on visita Tendebar, et l'on prit terre à Kawer (Kawour), dans le royaume de Salum. Cette ville est considérable, et renferme de cinq à huit cents habitants. Les naturels, mélange de Jolofs et de Sousous (Soosoos), sont d'un caractère pacifique et inoffensif. Ils se livrent exclusivement au commerce, à l'exception du commencement de la saison pluvieuse, qu'ils emploient à la culture du blé et du riz.

Un peu plus loin que Kawer, le major Gray descendit sur la rive droite de la rivière, dans l'intention de visiter Yani-marou. Il se fit accompagner de Lamina et de deux de ses gens. Il vit, dans cette promenade, quelques naturels appartenants à la tribu de Dhyangèle, dont le chef réside dans un désert situé

entre le quatorzième et le quinzième degré de latitude, et borné par les royaumes des Jolofs et de Bondou. Ces Africains étaient en petit nombre; ils parurent très-effrayés à la vue d'un homme blanc; leur couleur était d'un cuivré très-foncé.

La ville de Yani-marou est avantageusement située à une petite distance du rivage, sur un terrain élevé. Un grand nombre d'arbres de l'espèce de l'acajou, des palmiers et d'autres arbustes, la couvrent de leurs ombrages. La plupart des habitants sont idolâtres, et le petit nombre de ceux qui professent la religion mahométane conservent encore plusieurs superstitions de leur premier culte. On voit, sur les bords de la Gambie, un peu au-dessus de Yani-marou, un grand nombre de cette espèce d'arbres qui brûlent d'eux-mêmes. A l'arrivée de l'expédition à Kayaye, on débarqua les bêtes de somme et le bagage, et on campa sur un terrain élevé entre la rivière et la ville, qui sont distantes l'une de l'autre d'environ un huitième de mille. Kayaye est un petit village sans aucune importance, remarquable seulement par sa situation, et comme étant la résidence d'une femme mulâtre qui exerce une grande influence dans le pays. Le village ne se compose que d'une cinquantaine de cases, et les habitants sont tous ou parents, ou dépendants de madame Eliza Tigh, qui a donné son nom à Kayaye, connu parmi les nègres sous la dénomination de Tigh Conda, ou la ville de Tigh. La population de Kayaye, comme celle de tous les villages voisins, se compose d'un mélange de Mandingues et de Sousous. Ces peuples se livrent au commerce et à la culture des terres, et

se distinguent par une grande activité; ils sont sujets du roi de Katoba, et professent le mahométisme.

L'habillement de ces Africains ne manque ni d'élégance ni de décence. Les hommes portent sur la tête un bonnet de coton blanc, très proprement orné de soie ou de laine rouge. Une sorte de chemise, aussi en coton blanc, garnie de manches courtes, les couvre depuis le cou jusqu'aux hanches, et est elle-même recouverte par une autre grande robe très ample, et à manches longues, qui descend au-dessous des genoux, et qui est brodée de la même manière que le bonnet. Ils portent, en outre, sous ce premier vêtement, une espèce de pantalon bleu très-large à la ceinture et très étroit au-dessous du genou, où il s'arrête. Leurs cheveux sont rasés, et ils ne se servent point dans leur toilette de cette graisse ou beurre rance dont les Jalofs font un si grand usage. Enfin, pour compléter leur costume, ils portent aux pieds des sandales et des pantoufles qui les garantissent des sables brûlants et des épines. Les vêtements des femmes ne sont ni aussi décents, ni aussi élégants. Elles sont nues jusqu'au milieu du corps, excepté pendant le temps de leurs grossesses. Elles portent alors une sorte de chemise courte et sans manches, qui leur couvre le cou et le sein. Les cases et les enceintes de ces nègres sont très-propres, et, quoique petites, plus agréables que celles des autres peuples de l'Afrique. Des roseaux, tressés comme les ouvrages de vannerie, en forment les murs.

Le major Gray fut témoin d'un des usages de ces nègres, qu'ils appellent kong-corong. Il en donne

la description suivante : Un homme, couvert de la tête aux pieds de petites branches d'arbre, se présenta dans l'après-midi auprès de la ville, et avertit les jeunes femmes et les filles qu'il leur rendrait visite après le coucher du soleil. A l'heure indiquée, il entra dans le village au son des tambours, et se rendit sur la place d'assemblée, où il trouva tous les habitants qui le reçurent en chantant et en jouant des instruments. Il commença par dire qu'il venait pour engager les dames à être circonspectes dans leur conduite avec les blancs, désignant par-là les gens de l'expédition; et il rapporta quelques circonstances dont il se disait instruit, et qui ne faisaient pas honneur aux négresses présentes. Il ajouta que, pour cette première fois, il ne nommerait personne, et faisait grace de tout châtiment, par exemple du fouet; mais qu'il ne manquerait pas les coupables la première fois qu'elles mériteraient sa censure par leur conduite légère et imprudente (1). Les jeunes filles répétèrent les menaces du kong-corong en chantant et en battant des mains; et toutes celles qui pouvaient craindre ses révélations s'empressèrent de lui donner quelque présent. Le major Gray remarqua qu'aucune d'elles ne se crut dispensée d'acheter son silence. Le kong-corong resta avec elles jusqu'à près de minuit (2).

Voici un exemple de la manière dont on obtient une femme chez cette nation. Un habitant d'un village voisin aimait une jeune négresse de Kayaye; il fit,

(1) W. Gray's and Dochard's *Travels*, p. 55.

(2) Le kong-corong est évidemment le même que le mombo-jombo, décrit par Moore et d'autres voyageurs.

suivant l'usage, présent de quelques kolas à la mère de son amante, qui, sans prévenir sa fille, donna son consentement, et permit à l'amant de l'obtenir par quelque moyen que ce fût. Pour user de cette permission, le futur mari, accompagné de trois ou quatre de ses amis, enleva de force la jeune fille pendant que celle-ci s'occupait à préparer du riz pour le souper. Ses cris, ses larmes et tous ses efforts furent inutiles; et les témoins de cette scène, au nombre desquels étaient plusieurs parents de la mariée, riaient hautement de sa répugnance, et lui disaient, pour la consoler, qu'elle se réconcilierait bientôt avec son nouvel état.

A son arrivée à Kayaye, le major Gray rendit une visite au roi de Katoba, qui réside dans une ville du même nom. Ce prince le reçut avec bonté, et lui promit un guide pour conduire l'expédition à Woulli. En se rendant à cette ville, qui est entourée de murailles, on ne traversa que deux petits villages, dont le premier était situé à environ un mille de Kayaye, et habité par des buschrins ou marabouts.

Le 18, le roi vint lui-même, accompagné d'une garde de cinquante hommes armés de fusils et de lances, pour rendre visite aux voyageurs. Il était monté sur un misérable animal qui n'avait d'un cheval que l'apparence, et entouré d'une troupe de tambours et de djellikis (jallikeas), ou chanteurs, qui réunissaient leurs efforts pour faire entendre la musique la plus effroyable, dans l'espoir de relever la dignité de leur maître. Le major Gray fit connaître au monarque nègre l'intention où il était de quitter Kayaye sous peu de jours, et le pria de lui fournir un guide pour

le conduire à Médina, ville capitale du Woulli. Le prince fit d'abord quelques objections; mais un présent de la valeur de deux cents barres le fit consentir à tout ce qu'on voulut. Il était ivre, et il élevait très-haut la voix (1).

On quitta Kayaye le 25 (2) avril. On marcha à l'est, ne faisant que deux milles par heure, sur un terrain plat où croissaient, à quelque distance de la rivière, des baobabs, des tamarins, des rhamnus lotus et d'autres arbres à fruit. Entre la Gambie et le chemin que l'on suivait, il y avait un espace que les eaux du fleuve inondent tous les ans, et où les habitants cultivent le riz. A environ neuf heures après midi, on arriva à un petit village nommé Djeroumy (Jaroomy), où M. Dochard, qui conduisait l'avant-garde, avait fait halte pour attendre le reste de la caravane. On partit de ce village le 26, à six heures du matin, et l'on chemina sur un terrain qui s'élève insensiblement jusqu'à une petite ville habitée par des buschrins, et nommée Djonkaconda. Ce village est agréablement situé sur un monticule qu'ombragent quelques grands arbres semblables au marronnier d'Inde, à cela près que leurs troncs sont couverts de protubérances en forme d'épines. Cet arbre produit une sorte de coton soyeux, renfermé dans une cosse ovale de cinq pouces de long sur quatre de circonférence. Chaque cosse contient environ une demi-once de coton. A huit heures et demie, on parvint à un autre petit village appelé Lemaine, où l'on fit halte. Après quelques

(1) W. Gray's and Dochard's *Travels*, p. 59.
(2) Il y a dans l'ouvrage anglais le 27; mais, plus bas, il parle du 26.

heures de repos, dont les hommes et les bêtes de somme avaient le plus grand besoin, on se remit en route à deux heures après midi, et l'on arriva à cinq heures et demie à Counting. Avant d'entrer dans cette ville, on avait traversé deux petits villages d'une bonne apparence, et entourés de grandes plantations de coton et d'indigo. Counting est une ville considérable, entourée en partie d'un mur de terre de six pieds de hauteur.

On quitta Counting le 28, à quatre heures du matin, et l'on se dirigea à l'est. A midi, on gagna la petite ville murée de Kolicorri, d'une apparence si pauvre qu'on ne voulut pas s'y arrêter. On continua donc à marcher à l'est sud-est jusqu'à Tandiconda, ville très importante, située à deux milles de Kolicorri, défendue par une forte palissade, et entièrement habitée par des buschrins. La ville de Pisania, qui était autrefois située à quelque distance de Tandiconda, n'était plus à cette époque qu'un monceau de ruines. M. Amsley (1) avait été obligé de la quitter, parce qu'elle était trop exposée aux excursions fréquentes des peuples du Bondou et du Woulli. Bâtie sur un terrain élevé, à peu de distance des bords de la rivière, et ombragée par de beaux arbres, cette ville jouissait à la fois de la situation la plus agréable et la plus avantageuse pour le commerce. Nos voyageurs quittèrent Tandiconda à cinq heures (2) du matin, le 29, et suivirent la direction de l'est, dans une contrée agréablement variée, jusqu'à Samie, petite ville

(1) Mungo-Park écrit Ainsley.

(2) Et non pas six heures, comme il est dit dans la traduction française.

murée, contenant environ cent vingt cases habitées par des sonikis ou idolâtres (1), qui s'occupent avec assez de succès à teindre avec l'indigo. Lorsque la chaleur fut un peu diminuée, on se remit en route, et on gagna le petit village de Djindey, situé sur une éminence à moins d'un quart de mille à l'ouest de la crique de Ouallia (Wallia creek), où l'on passa la nuit à l'ombre des grands arbres qui sont placés au sud du village. On envoya un présent au chef de Ouallia, qui réside à environ cinq milles de ce village; quoique dépendant du roi de Catoba, ce seigneur nègre redoute peu son autorité. On a construit un pont de bambou sur cette petite baie, d'environ deux cent soixante pieds de largeur et quatre de profondeur. Ses rives sont couvertes d'une espèce de mangliers, de quelques acacias et d'un grand nombre de mimosas. A quatre heures et demie, on partit pour Pakeba, situé à trois milles et demi de Ouallia. On y arriva à six heures, et on y passa la nuit. Pakeba est une petite ville composée d'environ cent cinquante cases, et défendue par une forte muraille de terre de sept pieds de hauteur, et en outre par une palissade. Les habitants sont sonikis ou idolâtres, et dépendent du roi de Katoba. On quitta Pakeba le 1er mai, à six heures du matin, et l'on marcha au nord-est quart-est jusqu'à neuf heures, qu'on arriva à Sandou-Médina, petit village muré, habité par des Djomkeys (Jomkeys), et faisant partie du royaume de Katoba, quoique sous la dépendance immédiate du chef de Ouallia. A quelque

(1) Sonikis (sonikeas), suivant Mungo-Park, signifie buveurs. Ils se permettent le vin, interdit aux mahométans.

distance au nord-ouest de Sandou-Médina, on trouve une petite ville murée, appelée Coutaconda, et habitée par des buschrins. On reçut la visite du chef de Djambarou (Jambaroo), petite province indépendante du Woulli des Jalofs (Jalofs Woolli), située à environ quinze milles au nord de Coutaconda. On lui acheta, pour quatre-vingts barres en ambre et en corail, estimées à la valeur de cinq livres sterling, un cheval de petite taille, mais très-vigoureux. On quitta Sandou-Médina le 2 mai, à quatre heures du matin, et l'on voyagea agréablement jusqu'à Fodiaconda, première ville du Woulli, où l'on entra à neuf heures et demie, après avoir passé les ruines de deux autres villages détruits par les nègres du Bondou. Le 3, à six heures du matin, on prit la direction de l'est, et l'on alla bivouaquer, à neuf heures, sous un grand arbre, à environ deux cent cinquante toises de Médina. Cette capitale du Woulli est entourée d'une muraille, et contient environ deux cent cinquante cases et huit cents ou mille habitants, tous sonikis; le roi y fait sa résidence. Autour des murs, on a construit une palissade de pieux de cinq pieds de hauteur, qui donne de loin à la ville l'apparence d'une grande forteresse. L'intérieur (1) de la ville est ombragé par un grand nombre de figuiers et de palmiers qui, de loin, présentent un aspect agréable; mais des cases construites en terre, des rues remplies d'herbe, de boue et d'ordures de toute espèce, démentent, lorsqu'on entre dans la ville, l'idée qu'on en avait conçue à l'extérieur. Trois portes, deux au nord et la troisième à l'est,

(1) La traduction française porte, à tort, l'extérieur.

sont soigneusement fermées toutes les nuits. Deux puits, placés en dedans des murs, à l'extrémité orientale de la ville, fournissent aux habitants une eau assez pure et assez abondante. La terre est défrichée et cultivée avec soin à la distance d'un demi-mille autour de la ville. A une petite distance de cette capitale, se trouve la grande ville de Barraconda, qui peut renfermer de mille à quinze cents habitants, et qui n'est entourée que d'une palissade de pieux entremêlés de buissons d'épines, seule défense que les nègres mahométans emploient dans cette contrée.

Nos voyageurs essuyèrent beaucoup de vexations de la part du roi, et ce ne fut que le 6 qu'ils purent se mettre de nouveau en route. On voyagea d'abord au sud-est, puis à l'est jusqu'à Bambako, que l'on atteignit après avoir fait treize milles. Le sol sur lequel on marchait est composé d'une argile dure mélangée de morceaux de quartz, et coupé de ravins creusés par les pluies. Bambako est un misérable village d'une vingtaine de cases, de la plus triste apparence, quoique situé sur le sommet d'une plaine élevée, agréablement ombragée par cette espèce de grands arbres qui produisent une sorte de coton dont on a déjà parlé, et par un grand nombre de baobabs, de tamarins et de palmiers. On passa la nuit dans cet endroit. Le lendemain la caravane gagna Canopé, à onze heures du matin, et alla coucher à Koussaye ou Metofodia-Conda, après avoir laissé, à deux milles derrière elle, les ruines d'une grande ville murée appelée Madja-Conda. On partit de Koussaye le 9, à six heures du matin, et l'on s'avança lentement dans la direction de

l'est nord-est, à travers une contrée très boisée, jusqu'aux ruines de la ville de Bantanto dans les bois de Simbarri. On y arriva à midi. Un puits, de treize toises (1) de profondeur, contenait de l'eau en abondance, mais d'un goût et d'une odeur désagréables.

On quitta Bantanto le 10, à six heures du matin; et le major Gray, qui était resté en arrière pour chercher un chameau qui s'était écarté de la caravane, ne la rejoignit qu'à neuf heures du soir, auprès des ruines de Montobi. Cette ville, qui était située dans une belle position, devait être considérable. Le sol des environs est composé d'une terre noirâtre, mélangée de sable blanc et de grès. Les murailles, hautes d'environ quatre pieds, et plusieurs des cases, étaient encore enduites d'une espèce d'argile jaune, mêlée de paille hachée et de bouse de vache. Il n'y avait qu'un an que les habitants du Bondou avaient détruit Montobi, dans une de leurs sanglantes excursions. Le 11, on partit à six heures du matin, et l'on voyagea à l'est, à pas lents, jusqu'à la petite ville de Sansanding, la dernière du royaume de Woulli, où on arriva à midi. Cette ville est très-bien située sur une éminence, au pied de laquelle coule, en serpentant, un bras de la Gambie, alors presque desséché, et dont les bords sont couverts de roseaux, d'acacias et de mimosas, qui répandent un ombrage agréable. On resta un jour entier dans ce village, et l'on ne se remit en route que le 13, à six heures du matin. On marcha jusqu'à midi à travers un désert, en suivant la direction de l'est, et on arriva à un abreuvoir situé dans un bois: ce

(1) La traduction porte trente brasses.

bois portait des marques évidentes d'inondation, et était, dit-on, fréquenté par de grands troupeaux d'éléphants qui y viennent chercher de l'eau. Il y avait autrefois, dans ce lieu, une ville dépendante du Woulli, nommée Sabie Lourou; mais il n'en reste aujourd'hui presque aucune trace. On n'en profita pas moins de l'ombre des grands arbres qui se trouvent toujours, en Afrique, dans le voisinage des lieux habités. On quitta cet endroit à six heures du soir, après avoir fait provision d'eau, et on chemina très-lestement à travers les bois jusqu'à dix heures et demie. Après une halte, que l'obscurité obligea de faire, on se remit en route pour Sabie, que l'on atteignit le 14, à sept heures du matin. On alla camper sur un tertre, à un huitième de mille au nord-est de la ville. Sabie est considérable, bien muré, et situé dans une plaine d'une grande étendue, qui s'élève graduellement jusqu'aux montagnes qui lui servent de limites à l'est-sud-est. Un petit ruisseau, appelé Nirico (Neerico) par les naturels, parcourt, dans la saison pluvieuse, toute cette vaste plaine. Les habitants de cette ville sont des Surrawoullis (Surrawoollies) (1) mahométans, originaires du Kadjaga (Kajaga) ou pays de Galam. Ces nègres, d'un caractère paisible, sont mieux vêtus et plus propres que les peuples du Woulli. On détermina la latitude de Sabie à quatorze degrés dix minutes cinquante-huit secondes. Le thermomètre marquait à l'ombre cent degrés. Les naturels cultivent sur les bords du Nirico, dans les endroits humides, deux espèces de tabac: la première, à basse tige et d'un

(1) D'autres voyageurs écrivent Serrawallis.

vert pâle, portant une fleur jaune, n'est employée qu'en poudre; l'autre, plus élevée et d'un vert plus foncé, porte une fleur blanche, ressemble beaucoup plus au tabac d'Amérique, et sert à fumer. On remarque encore, parmi les productions végétales de ce pays, trois espèces de mil, le maïs, le riz, le coton, l'indigo et quelques ognons et potirons.

Le 15, on atteignit le grand village de Djomdjoury (Jumjoury), qui est situé sur un terrain élevé, mais sans aucune enceinte. Des plantations de coton de la plus belle apparence croissaient de tous côtés. La caravane partit de Djomdjoury le 16, à six heures du matin, et après avoir traversé une contrée ouverte et bien cultivée, et avoir passé le petit village de Didey, elle arriva à Lounchi (Loonchea), situé à l'est-sud-est de Didey. Le 18, on n'atteignit Gongally qu'au milieu de la nuit. Le lendemain, on partit à quatre heures après midi, et on arriva à Datchadounga, après une marche pénible de trois heures et demie, sur un terrain inégal et couvert de bois. Le 20, on envoya M. Burton au village de Goudiric (Goodeerie), pour y transporter une partie des marchandises, dont le manque de bêtes de somme rendait le transport impossible en une seule fois. Le reste de la caravane resta dans ce village jusqu'au 21, pour attendre le retour des ânes. Le 22, on partit à sept heures, et on gagna, à onze heures, le petit village de Ganado. MM. Nelson et Pilkington étaient allés à Goudirie; n'y trouvant personne de l'expédition, ils revinrent sur leurs pas rejoindre la caravane à Ganado, où l'on passa la nuit. On perdit dans ce village quatre chevaux, et les six

derniers moutons qui fussent encore vivants. Ces animaux s'empoisonnèrent en broutant les feuilles d'un arbre appelé telie (talee) par les habitants, qui est très commun dans toute la contrée. Les naturels idolâtres de plusieurs parties de l'Afrique se servent d'une infusion de l'écorce de cet arbre dans les épreuves qu'ils font subir à ceux d'entre eux qui sont soupçonnés de sorcellerie. L'accusé est obligé de boire une certaine quantité de cette liqueur, qui, suivant la force plus ou moins grande de l'infusion, lui fait éprouver des vomissements et de violentes douleurs dans l'estomac et dans le ventre, et cause quelquefois sa mort; dans ce dernier cas, on le regarde comme coupable. Si au contraire un antidote pris à temps, la force de sa constitution, ou la protection de celui qui prépare le poison, sauvent le patient, son innocence devient publique. Les nègres mahométans ne pratiquent point cette horrible coutume (1).

Le 23, M. Burton, le seul officier qui fût, à cette époque, capable de remplir son service, fut envoyé une seconde fois à Goudirie. Les environs de ce village, entrecoupés d'un grand nombre de vallées et de montagnes couvertes d'arbres élevés, présentent une agréable variété. Le 24, on quitta Ganado à sept heures du matin; on traversa d'abord deux petits villages entourés d'un sol bien cultivé, et on atteignit, à midi, Goudirie. On rencontra, dans cette marche, une troupe considérable de singes noirs (2), qui s'en-

(1) C'est l'épreuve de l'eau rouge, dont il est fait mention par plusieurs autres voyageurs.

(2) W. Gray's and Dochard's *Travels*, p. 110.

fuirent dans les bois, à l'approche de la caravane, en poussant des cris hideux. On en remarqua plusieurs qui étaient aussi gros que les dogues d'Europe. Goudirie est un petit village composé de cases dispersées çà et là, et habitées par des Serrawoullis et des Foulahs. On resta à Goudirie jusqu'au 18 juin. Plusieurs villes portent le même nom dans cette partie de l'Afrique. Le 19 juin, on partit à sept heures du matin, et l'on parvint, après une marche de cinq heures et demie, au nord-est, à travers des champs bien cultivés, à une ville considérable, ou plutôt à une réunion de petits villages appelée Baigh-Baigh, admirablement située sur la pente des deux flancs d'une étroite vallée. Un torrent, grossi par les eaux qui descendent des montagnes voisines, traverse cette vallée, et contribue aux débordements périodiques du Sénégal.

Le lendemain nos voyageurs arrivèrent, à midi, à Boulibany, où ils furent logés dans des cases: plusieurs des premiers de la ville vinrent leur rendre visite. Boulibany, ville capitale du Bondou, est situé dans une vaste plaine qui est bornée, à un quart de mille à l'est, par une chaîne de montagnes rocheuses, et à l'ouest par le lit d'un torrent considérable qui, dans la saison pluvieuse, va se perdre dans la Falémé et le Sénégal, après avoir grossi son cours de mille ruisseaux qui descendent des montagnes. La population de cette ville ne s'élève pas à plus de quinze ou dix-huit cents ames, dont le plus grand nombre sont parents, esclaves, marchands ou courtisans de l'almamy, ou membres de la famille royale. Une forte muraille d'argile, de dix pieds de hauteur

sur dix-huit pouces de large, lui sert d'enceinte. Une mosquée en assez mauvais état occupe le milieu d'une place à l'extrémité sud-ouest de la ville, et les rues étroites, ou plutôt les ruelles irrégulières qui la traversent, sont bordées de cases grossièrement construites avec de la terre et des morceaux de bois mal dégrossis; les unes carrées avec un toit plat, les autres rondes et surmontées d'une couverture de forme conique, revêtue d'herbe sèche; une seule ouverture très-incommode sert à la fois à ces huttes de porte, de croisée et de cheminée. A quelque distance au sud-ouest, on voit les ruines d'une ville presque aussi grande que Boulibany, et qui en était autrefois comme un faubourg, mais que les habitants du Kaarta ont détruite dans une de leurs guerres contre l'almamy. Le 17 juillet, on obtint, après de longues négociations, la permission de s'établir à Samba Contaye, petit village situé à vingt-sept milles au nord de Boulibany, et à quinze milles d'un village placé sur les bords du Sénégal dans le Bas-Kadjaga, ou pays de Galam, et nommé Bagoulle (Bagulle). Ce fut à Samba Contaye que M. Dochard se sépara de la caravane avec quelques hommes, le 23 juillet, pour aller porter un présent à Dhaa, roi de Sego. Le major Gray, en lui faisant ses adieux, eut un pressentiment, que l'événement n'a que trop bien confirmé, qu'il pressait pour la dernière fois la main du meilleur et du plus cher des amis (1).

(1) On verra plus loin que ces deux voyageurs se trouvèrent encore une fois réunis au fort Saint-Joseph; mais M. Dochard était alors mourant, et il eut à peine la force de tendre la main à son ami.

Après cette cruelle séparation, le major Gray s'occupa d'envoyer M. Partarrieau à la côte pour rapporter des présents à l'almamy, et des marchandises pour les besoins de la caravane. Les pluies étaient, à cette époque, si fréquentes, qu'on comptait à peine un jour de sécheresse dans toute une semaine. Nos voyageurs étaient parvenus, à force de travail, à se construire des cabanes plus solides que celles des nègres; et l'espèce d'abondance dont ils jouissaient, depuis leur arrivée à Samba Contaye, avait un peu allégé leurs souffrances. Ceux d'entre eux qui pouvaient se livrer à l'exercice de la chasse, y trouvaient à la fois un amusement et un moyen facile d'augmenter les provisions, dans un pays où l'on voit en abondance des sangliers, des antilopes, des pintades et des perdrix. Dans une de ces excursions, on parvint à tuer une grosse lionne, qui depuis quelque temps exerçait de grands ravages dans les environs. Ce fut un des habitants de Samba Contaye, qui accompagnait ce jour-là nos chasseurs, qui blessa le premier la bête; il fut aussitôt désarmé par les autres nègres, et conduit, les mains liées derrière le dos, à la ville, où les femmes le reçurent en chantant et en frappant dans leurs mains. L'animal mort, couvert d'un drap blanc, était porté par quatre hommes sur un brancard construit exprès, au milieu des autres chasseurs, qui suivaient en tirant des coups de fusil, en dansant et en faisant toutes sortes de singeries. Le major Gray, singulièrement surpris de voir ainsi traiter celui qui venait de délivrer le pays d'un animal aussi dangereux, en demanda la raison. On lui

répondit que, n'étant qu'un sujet, il avait commis un crime en tuant ou en blessant un souverain, et qu'il méritait d'être puni jusqu'à ce que les chefs du village eussent reconnu que la lionne était leur ennemie, et que, loin de condamner le chasseur, ils l'eussent félicité de son courage. Le major Gray chercha en vain à connaître l'origine de cette singulière cérémonie, et n'obtint que cette réponse, si familière aux Africains : Nos pères ont toujours fait ainsi (1). Cette lionne et une hyène tuée au moment où elle cherchait à enlever un des ânes, furent les seules bêtes féroces que l'on détruisit.

On reçut, au bout de quelque temps, des nouvelles de M. Dochard, qui apprirent que ce courageux voyageur avait atteint, le 25 juillet, Nayer, ville du Bondou, située sur les bords de la Falémé (Fa-Lemme). Il était arrivé, le 1er août, à Mamier, résidence d'un prince du Kasson, nommé Hawah Demba : celui-ci retint notre voyageur jusqu'au 17, sous le prétexte qu'il n'en avait pas reçu un présent assez considérable. M. Dochard parcourut ensuite une vaste plaine, sur les bords de la Falémé, jusqu'à la ville de Savousourou (Savusuru) (2), où il arriva après avoir traversé plusieurs villages et de vastes champs de mil. Le 21, notre voyageur avait à peine fait quatre milles, qu'il vit sa route coupée par un ruisseau, nommé Tangina, qui va se perdre dans le Sénégal. Cette petite rivière était si profonde et si rapide, qu'il

(1) W. Gray's and Dochard's *Travels*, p. 143.

(2) Quelques lignes plus bas, le major Gray écrit Savusirie.

y eût eu de la folie à la vouloir passer sans canots; et on n'en trouva aucun sur le rivage. Il fallut donc retourner sur ses pas jusqu'à la petite ville de Djemounia (Jamoonia), située à un mille du Tangina. Le 25, on profita de la diminution des eaux pour traverser cette rivière; on passa ensuite par quelques villages, et on alla coucher à Dhiamou. La nuit suivante, on s'arrêta à Tanakie, grande ville murée, située dans une vallée fertile, environnée de hautes montagnes rocheuses, et soumise à la dépendance du prince Sego Amadi, qui prend le titre de roi. On ne quitta Tanakie que le 29; on traversa le grand ruisseau de Bangayko, et l'on alla passer la nuit à un petit village situé entre deux montagnes élevées. Un seul passage étroit et rocailleux conduit à Moussa-Caré, résidence du chef du village, située sur la plus haute des deux montagnes, dans une position qui le met à l'abri de tous ses ennemis. Le 31 août, on partit à sept heures, et l'on parvint, à trois heures, sur les bords du Gouloukoucko (Goolookucko), où l'on passa la nuit. Le lendemain, on gagna Diaperey, sur les bords du Bafing. Le 3, on fit halte à un village portant aussi le nom de Diaperey, et le 4 on gagna Samboula, ville du Kasson. L'on vit plusieurs villages avant d'arriver à Samboula, et la contrée qui l'avoisine parut plus ouverte et plus élevée que celle qu'on avait parcourue dans les trois jours précédents. Tels étaient les détails que l'on reçut du voyage de M. Dochard.

Cependant nos voyageurs étaient toujours dans la même situation lorsqu'ils apprirent que la flotte française de Saint-Louis était arrivée au comptoir de

Galam. Cette nouvelle leur fit éprouver une joie qui ne peut être appréciée que par ceux qui ont senti les tourments de l'absence. Le capitaine Dechastelieu, qui commandait l'expédition française, avait ordre de fournir aux Anglais tous les secours qui seraient en son pouvoir. Le major Gray se rendit à Conghell, ville de Galam, située sur les bords du Sénégal, pour obtenir le passage de M. Pilkington, et du soldat Nicholson, sur un vaisseau qui retournait à Saint-Louis. Le 11, l'almamy se rendit au camp des Anglais, et, le jour suivant, le major Gray l'accompagna à Guinion, village du Bondou, situé à environ quatre milles de Conghell. Pendant ce petit voyage, l'almamy dit qu'il avait reçu, du Sénégal, l'avis que la flotte française et l'expédition anglaise étaient envoyées pour protéger ses ennemis du Kaarta. Le major Gray eut beaucoup de peine à le détromper, et le monarque nègre resta toujours persuadé que les Européens sont plus les amis des Africains idolâtres que des mahométans, parce que les premiers sont plus aisément convertis à la religion chrétienne. L'almamy s'arrêta à Guinion, où son compagnon de voyage le laissa pour se rendre à Conghell. Le major Gray y resta deux jours avec les officiers français, dont il loue beaucoup la cordialité. L'expédition française alla ensuite s'établir à Bakel (Baquelle), ville du pays de Galam, située à environ six milles au-dessous de Conghell, dans l'intention d'y construire un fort, et d'y former une factorerie française. Cette position centrale entre le Fouta, le Bondou, le Gidoumagh, le Kaarta, le Kasson et le Bambouk, était très-propre à recevoir un sem-

blable établissement. Les Maures de la tribu de Dwoüsh, qui font un commerce de gomme considérable, auraient sans doute préféré ce comptoir à toutes les escales plus éloignées sur le Sénégal.

À son retour au camp des Anglais, le major Gray rendit visite à l'almamy; il le trouva malade et étendu sur son lit. Le roi nègre voulut qu'on le laissât seul avec le major anglais; et il lui demanda, entre autres choses, ce qu'il pensait de ses nouveaux amis les Français; et comme la réponse du major Gray leur était favorable, l'almamy s'étonna que des hommes qui étaient dernièrement en guerre, se fussent si promptement et si complètement réconciliés (1).

Cependant on ne recevait plus de nouvelles de M. Dochard, et le 1er janvier 1819, jour fixé pour le départ de l'expédition, venait de s'écouler sans qu'on pût assigner un terme fixe au séjour de la caravane à Samba-Contaye. Almamy-Amadi ne fit que décliner depuis son retour de Guinion jusqu'au 8 janvier, qu'il mourut. On ne pouvait partir sans payer à son successeur les présents qu'on lui avait promis; et M. Parterrieau, qui était chargé de les apporter, ne revenait pas.

Un jour que le major Gray était allé à Bakel (Baquelle) pour acheter des verroteries aux marchands de Saint-Louis, il trouva, à son retour au camp, un envoyé, par lequel l'almamy, nouvellement élu, le mandait immédiatement à Boulibany, où il avait à lui communiquer une nouvelle trop importante pour

(1) W. Gray's and Dochard's *Travels*, p. 171.

être confiée à un messager. Le major Gray se rendit de suite à l'invitation du prince, dans l'espérance qu'il s'agissait de nouvelles de M. Dochard, apportées par des marchands de Sego qui étaient à cette époque en grand nombre dans la capitale. Mais quel fut son désappointement lorsqu'il entendit le monarque nègre lui dire qu'il fallait qu'il transportât son camp dans Boulibany, où il serait plus en sûreté, et n'aurait point à craindre l'armée du Kaarta qui s'approchait! Le major Gray voulut d'abord faire quelques objections; mais l'almamy le menaça d'employer la force, et il ne resta plus au voyageur anglais que l'alternative d'être retenu prisonnier ou d'obéir. En conséquence, il partit le lendemain matin, escorté d'une troupe de cent cavaliers et d'autant de fantassins, commandée par Saada, pour aller faire les préparatifs nécessaires au déplacement du camp.

Ce ne fut que le 13 février, à cinq heures du matin, après deux jours de travail, que l'on se mit en route pour Boulibany. On passa dans cette ville tout le mois de mai, partagé entre l'inquiétude et l'espérance. Le major Gray eut tout le temps de visiter les magnifiques environs de Boulibany, dont les belles vallées et les montagnes couvertes de bocages offrent une agréable variété. Quelques traits dont il fut témoin servirent aussi à lui faire connaître le caractère des habitants de la capitale. Un jour que les femmes de la ville étaient occupées à puiser de l'eau aux puits, où se trouvaient en même temps quelques hommes cherchant à abreuver leurs chevaux, des nègres qui gardaient des troupeaux à l'est de la ville accoururent

tout à coup dans le plus grand désordre, en criant que l'ennemi approchait. On pourrait difficilement exprimer la terreur qui se répandit tout à coup parmi ceux qui étaient assemblés près des puits. Sacs de cuir, jarres, calebasses, tout fut oublié; et chacun ne songea plus qu'à gagner la porte la plus voisine, pour se renfermer dans la ville. Malheureusement ces portes sont étroites, et la presse fut telle, qu'un vieillard et un enfant de huit ans furent écrasés. On assembla aussitôt un conseil de guerre; le major Gray fut consulté, et ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à trouver un guerrier assez résolu pour aller reconnaître l'ennemi. Le Jalôf qui se chargea de cette commission vint annoncer au conseil de guerre épouvanté, que tout ce fracas avait été causé par une fausse alarme donnée par un berger qui s'était servi de ce stratagème pour abreuver plus librement son troupeau. L'assemblée parut satisfaite d'en être quitte pour la peur; et le prince Saada, à qui appartenait le troupeau, loua hautement l'adresse de son berger (1).

Le 30 avril, on reçut enfin une lettre de M. Partarrieau, qui annonçait son arrivée à Balla, où il se trouvait arrêté par la perte de plusieurs chameaux. Le major Gray, n'ayant pu se procurer à Boulibany des provisions suffisantes pour ses gens, envoya, le 3 mai, deux hommes à Samba-Contaye, pour acheter du grain, du riz et du bétail, et partit lui-même avec quatre hommes pour aller aider M. Partarrieau. On le rencontra le lendemain matin à Patako, petit village

(1) W. Gray's and Dochard's *Travels*, p. 216.

situé à environ trente milles à l'ouest sud-ouest de la capitale. Pendant son voyage, M. Partarrieau avait eu beaucoup à se louer des rois de Cayor et de Jolof.

L'almamy reçut les présents promis; mais toutes les instances et toutes les intrigues du major Gray ne purent l'amener à donner son consentement au passage de la caravane par Bakel, et il fut décidé qu'on retournerait à la côte; le major Gray avait pris cette résolution dans l'espoir, après être sorti du Bondou, de gagner les bords du Sénégal, et d'atteindre Bakel sans passer sur les terres de l'almamy. On quitta Boulibany le 22 mai 1819, à six heures et demie du matin; l'almamy et une partie de sa suite accompagnèrent la caravane jusqu'au village de Lioua (Lewa), près duquel on passa la nuit. Il paraîtra sans doute incroyable à ceux qui ne connaissent pas les Africains que l'almamy, avant de prendre congé des voyageurs, le soir du 23, vint leur souhaiter un bon voyage, et osa demander au major Gray un petit présent qu'il pût conserver comme un souvenir (1). Le 24, on quitta Lioua à six heures du matin; et, après avoir fait douze milles, on arriva à un village misérable, nommé Giopuèle (Giowèle). Vers le soir, le major Gray fit venir dans sa tente un des nouveaux guides; il apprit de lui-même que l'almamy avait donné l'ordre de conduire l'expédition à Ferlo. Notre voyageur lui indiqua un autre chemin plus au nord, et lui promit un présent s'il voulait consentir à le mener à Dindouly. Le guide promit de faire ce que le major désirait, si on pou-

(1) W. Gray's and Dochard's *Travels*, p. 226.

vait lui répondre de l'autre guide. Tout fut arrangé; et, le 25, on prit une direction opposée à celle qui était indiquée. Après avoir fait onze milles au nord-ouest, on gagna le village de Gouina (Gwina), où l'on fit halte auprès de puits pleins d'une eau excellente. Le 27, on marcha pendant deux heures au nord-ouest jusqu'au petit et misérable village de Gari-Eli, où l'on passa la nuit. On quitta Gari-Eli le lendemain à six heures et demie, et l'on gagna, après avoir fait dix milles au nord-est, le village de Bokey-Guiley. Le 29, on atteignit Dindouly, à midi, après une marche de dix milles au nord-nord-est. La journée du 30 se passa en contestations avec les habitants de ce village, qui ne voulaient point laisser passer la caravane; on partit cependant le 1$^{er}$ juin, et en deux heures de marche on gagna Lougounoudy (Loogoonoody), où les habitants ne laissèrent approcher des puits qu'après avoir reçu un présent. Les dispositions hostiles des nègres du Fouta-Torro engagèrent nos voyageurs à retourner à Bokey-Guiley. On ne quitta ce village que le 4; on passa la nuit à Dindouly; on arriva le lendemain, à huit heures du matin, à Lougounoudy, et l'on n'atteignit qu'à dix heures du soir la grande ville de Siendou, après une marche pénible sur un terrain inégal et brûlé. On ne partit de ce lieu que le 8 juin, à six heures du matin, pour gagner Louhougol, où l'on arriva à neuf heures. Un chef nègre, nommé Thierno Bayla, accompagné d'une troupe d'hommes à cheval et à pied, se présenta, le 9, à Lougougol, et ne voulut point laisser partir la caravane pour Gaoudi-Bofé. Pour sortir de cette fâcheuse situation, le major Gray prit

la résolution d'aller lui-même à Bakel, dans l'espoir d'obtenir des officiers français vingt ou trente hommes de renfort qui le missent en état de s'ouvrir un passage de vive force, ou du moins d'intimider les naturels par une escorte plus nombreuse. Il se fit accompagner de deux soldats nègres; il traversa deux villages avant d'atteindre Tuabo, la capitale du Bas-Galam, où il arriva, le 10, à huit heures du matin, et d'où il se rendit sans délai à Bakel, qui est situé à plus de cinquante milles de Loubougol. Les officiers français le reçurent avec la plus grande cordialité, et lui promirent de lui fournir tous les secours qui seraient en leur pouvoir.

Le major Gray trouva à Bakel Isaac (1), le même nègre qui avait accompagné Mungo-Park dans son dernier voyage. Il proposa au major anglais de l'escorter dans son retour à Loubougol, et de se faire suivre de trois de ses propres gens, si on voulait leur fournir des armes. Quinze hommes du brick français l'Argus, et cinq autres d'un vaisseau marchand de la compagnie du Sénégal, auxquels on joignit huit Maures avec onze bœufs porteurs chargés d'eau, furent embarqués, à deux heures et demie, le 11 au soir. On prit terre à Jowar, ville du Galam, située sur la rive méridionale du Sénégal, à sept heures et demie, après avoir passé, avec beaucoup de difficulté, des basses qui avaient à peine dix-huit pouces d'eau. Les Maures et leurs bœufs traversèrent le fleuve à la nage à Tuabo, et arrivèrent environ une heure et

(1) Proprement appelé Siacco.

demie avant le reste de l'expédition. On resta à Jowar jusqu'à deux heures du matin, le 12, et l'on partit par un beau clair de lune. On marcha d'abord au sud-ouest jusqu'au point du jour; on traversa ensuite deux petits villages, et l'on fut bientôt en vue de Gaoudi-Bofé. A neuf heures et demie, on passa Gangele, et on entra dans une grande forêt. On venait de se remettre en route, après quelques heures de repos, lorsqu'on fut surpris par un violent tornado, qui répandit tout à coup la plus profonde obscurité, et déroba aux yeux des voyageurs le chemin sur lequel ils marchaient. Il fallut passer la nuit dans les bois. Le lendemain, on se dirigea à l'est, et l'on atteignit, à quatre milles environ de la forêt que l'on avait quittée le matin, le village où M. Partarrieau attendait la caravane. Cet officier apprit au major Gray qu'il était convenu avec Bayla que l'expédition se rendrait à Fadgar, village situé à environ dix milles de Gaoudi-Bofé, pour y attendre le retour des hommes qu'on avait envoyés dans le Fouta. En conséquence, on partit, le 14, par l'ordre et dans la compagnie de Bayla, et l'on gagna un grand village épars, nommé Samba-Djamangele, à environ douze milles à l'ouest de Fadgar. On quitta Samba-Djamangele le 17 juin, à deux heures, et l'on atteignit, à cinq heures et demie, le camp des Anglais, qui fut trouvé entièrement désert, au grand étonnement du major Gray. Notre voyageur prit le parti de retourner à Samba-Djamangele, et obtint enfin du chef Bayla la promesse d'être conduit à Bakel, où il présumait que le reste de l'expédition était arrivé sans encombre.

Le village de Samba-Djamangele, d'une étendue considérable, fait partie du district de Hourey, et est situé dans une vaste plaine du même nom, qui est bornée au sud et à l'ouest par une chaîne de montagnes couvertes de bois. Quelques monts isolés s'élèvent dans le nord, et la vue s'étend vers l'est sur un horizon de plusieurs milles, où croissent en petit nombre quelques grands arbres. Les nègres de ce district, au nombre d'environ trois mille, descendent des Foulahs, qui s'étaient emparés de cette contrée depuis quelques années, et s'étaient convertis, ainsi que les anciens habitants, devenus leurs vassaux, à la religion musulmane. Ce peuple est soumis à l'autorité de Bayla, marabout et membre du conseil de Fouta. Cette sorte de république est présidée par un almamy, qui ne règne que suivant le bon plaisir du conseil; et il n'est pas rare de voir ces souverains détrônés et remplacés deux ou trois fois dans la même année. Ce peuple paraît heureux, comparativement à ses voisins. Quelque peu de terre cultivée suffit pour lui fournir en abondance du riz, des grains et tous les autres végétaux du pays; ses troupeaux de bétail lui procurent du lait, du beurre, et même, parfois, de la viande, qui, joints au gibier et à la volaille, lui permettent toujours d'ajouter quelque chose à son couscous. Les habitants du district d'Hourey ne cultivent pas autant le coton que leurs voisins du Bondou; leurs vêtements leur sont fournis en partie par les nègres de cette contrée, et en partie par les marchands français du Sénégal, qui ont eu plus d'une occasion de se convaincre de la fourberie et de la

rapacité de ces peuples. Leurs contestations se terminent quelquefois par le massacre du marchand européen, ou par le pillage de la cargaison (1).

Le major Gray partit de Samba-Djamangele le 21 juin, à deux heures du matin, et arriva, après une marche pénible de huit heures, au petit village de Boundjouncole (Bunjuncole), où il fit halte jusqu'à deux heures et demie. Il atteignit Jouar à six heures du soir, et le lendemain il arriva à neuf heures et demie à Bakel, où il fut bien reçu par les officiers français et M. Partarrieau, qui prenait des mesures pour l'aller arracher aux mains de Bayla. Depuis leur arrivée à Bakel, les gens de l'expédition bivouaquaient sur la rive septentrionale du Sénégal, où ils avaient commencé à construire quelques huttes. Le major Gray choisit une autre position à l'abri du débordement de la rivière, qui commençait à se faire sentir, sur un rocher de soixante pieds d'élévation au-dessus des eaux du Sénégal, situé sur la rive méridionale, et entouré, en partie, des murs de l'ancienne ville de Bakel. Il avait surtout été déterminé dans ce choix par le rapport qu'on lui avait fait des intentions de l'almamy du Bondou, qui, disait-on, avait assemblé une armée nombreuse à Conghell, pour attaquer l'expédition sur la rive nord. Les secours que MM. Dupont et Dussault, et les employés des vaisseaux de la compagnie du Sénégal, fournirent aux Anglais dans leurs nouveaux quartiers d'hiver, leur furent très agréables dans un mo-

(1) W. Gray's and Dochard's *Travels*, p. 248 et suiv.

ment où la plupart de leurs soldats nègres étaient attaqués par le ver de Guinée, et où les Européens engagés dans l'expédition étaient hors d'état de faire leur service, par suite des fatigues de la dernière retraite (1).

Le 28 juin, on reçut des lettres de M. Dochard, datées du 10 mai; elles apprenaient que le voyageur anglais était arrivé le 9 novembre à Dhaba, ville du Bambarra, où il était resté jusqu'au 12 décembre, pour attendre le retour de Lamina, qui était allé à Sego avertir le roi de l'approche d'un blanc. Le 12, il se rendit à Ko, petit village à quelques milles de Nyamina, qu'il atteignit le 9 janvier 1819, et où il reçut du roi l'ordre de séjourner jusqu'à l'arrivée de ses envoyés. Le 15 février, on vint enfin examiner les présents dont il était porteur, et on lui dit que la volonté de Dha était que M. Dochard se rendît à Bamakou pour y attendre sa décision sur la venue des blancs dans le Bambarra. En conséquence, notre voyageur s'embarqua le 17 sur le Niger, dans un canot qui avait été préparé à cet effet. Le 18, il parvint à Cumeney, village situé sur la rive méridionale du fleuve, qui a, dans cet endroit, près d'un demi-mille de largeur. La navigation ne fut pas sans difficulté, à cause des cascades. On arriva, le 20, à Kouli-Korro, après avoir passé plusieurs villes sur les deux rives, et le 21, à midi, on parvint à Manabougou (Manaboogoo). La population de la grande ville de Kouli-Korro se compose d'un amas d'assassins, de voleurs et

(1) W. Gray's and Dochard's *Travels*, p. 251.

d'esclaves fugitifs qui vivent impunément dans ce lieu, dont la superstition leur fait une sorte de refuge. Ces nègres portent avec eux une pierre prise sur une montagne dans le voisinage de la ville, qui, suivant la croyance des Bambarras, tuerait immédiatement le téméraire qui oserait mettre la main sur celui qui la possède (1); et la crainte qu'inspire cette ville est si forte, qu'il est défendu de la nommer en présence du roi (2). La rivière cessait d'être navigable au-dessus de Kouli-Korro dans cette saison, et M. Dochard fit le reste du voyage par terre jusqu'à Bamakou, où on mit quelques cases à sa disposition.

Cependant l'expédition anglaise était toujours à Bakel dans un assez mauvais état, la dyssenterie et le ver de Guinée avaient déjà fait quelques ravages. Le 12 septembre, le major Gray alla rendre visite au tonca de Tuabo, capitale du bas Galam, et lui porta un petit présent. Le Sénégal, alors considérablement enflé, et sorti de son lit, avait répandu ses eaux sur tous les terrains bas qui l'environnent, et détruit les céréales qui étaient déjà en épis. Plusieurs villes, dont les murailles et les maisons étaient construites en terre, avaient éprouvé aussi de grands dommages. Tuabo offrait, à cette époque, un aspect réellement extraordinaire; on eût cru voir une ville flottante, dont l'effet pittoresque était encore relevé par les dattiers élégants, les beaux tamarins et les autres

(1) La traduction française offre ici un nouveau contre-sens. Voyez page 249, ligne dernière.

(2) W. Gray's and Dochard's *Travels*, p. 255.

grands végétaux qui l'ombragent. Les habitants étaient dans la plus grande consternation, et craignaient que les eaux venant à s'élever encore, ne les chassassent de leur ville. Il est impossible de rendre l'effet imposant de cette scène majestueuse; le Sénégal ayant près d'un demi-mille de large dans cet endroit (1), et ayant atteint une élévation dont les vieillards ne connaissaient point d'exemple, était couvert de petites îles flottantes et de troncs d'arbres entraînés par un courant qui parcourait quatre milles à l'heure, et peuplés de grandes aigrettes, dont le plumage éblouissant de blancheur, reflété par un soleil éclatant, formait un admirable contraste avec la verdure qui les entourait et les végétaux rembrunis qui les portaient. Des montagnes couvertes d'une riche végétation, dont les eaux baignaient la base, s'étendaient sur les deux rives du fleuve, et ajoutaient encore à la grandeur et à la beauté de cette perspective (2).

Le 7 octobre, Charles Joe, qu'on avait envoyé dans le Fouta, fut de retour. A son arrivée à Chouloigne (Chuloigne), capitale du Fouta, il avait été obligé d'attendre l'élection d'un nouvel almamy; et cet événement avait été la cause de son long séjour dans ce royaume.

Le 30 juin 1820, le major Gray apprit d'un marchand Serrawoulli, qui venait directement de Dhyage, que M. Dochard s'était rendu de Sego dans cette

(1) Nouveau contre-sens dans cet endroit de la traduction française.

(2) W. Gray's and Dochard's *Travels*, p. 258.

capitale du Kaarta. Le major Gray partit dans la soirée du 6 juillet (1) pour le fort Saint-Joseph, où il arriva le jour suivant à sept heures du soir, et où il fut bien surpris de trouver M. Dochard, qui y était de retour depuis deux jours, mais attaqué d'une dyssenterie si violente, qu'il put à peine se lever de dessus la natte où il était couché, pour donner la main à son ami; il ne rapportait du roi de Sego qu'une réponse peu satisfaisante. On s'occupa aussitôt de le transporter à Bakel, et M. Dussault prêta obligeamment son canot à cet effet. Quand on fut arrivé au brick français, commandé par le lieutenant Dupont, cet officier offrit de recevoir M. Dochard sur son bord, et sa proposition amicale fut acceptée.

Cependant le major Gray, craignant que le départ précipité de M. Dochard ne fît croire à Dha, roi de Sego, que l'expédition avait renoncé à pénétrer dans le Bambarra, envoya un de ses gens, avec quelques présents, pour détromper, à cet égard, le monarque nègre.

Le 28 août, un bateau à vapeur arriva de Saint-Louis. Il avait quitté depuis peu de jours la flotte française, qui éprouvait de grands obstacles pour pénétrer dans le Fouta-Torro. Les naturels, armés de mousquets, avaient formé des retranchements sur le rivage, et avaient attaqué les vaisseaux, dont plusieurs hommes avaient été tués ou blessés; un sloop, de la compagnie de Galam, s'était perdu dans la confusion. La flotte ne parut que le 21 septembre. Le

(1) L'ouvrage anglais porte le 6 juin.

major Gray ne put en obtenir les provisions dont il avait besoin, et il prit la résolution, se voyant dans l'impossibilité de continuer son voyage avec toute la caravane, d'envoyer à la côte MM. Dochard et Partarrieau, et les autres hommes de l'expédition, à l'exception de quinze, avec lesquels il se proposait de faire une nouvelle tentative. Le 29 septembre, ces deux officiers et les autres soldats s'embarquèrent sur la flotte française. M. Leblanc, le commandant, reçut M. Dochard à sa table. Le major Gray accompagna ses amis jusqu'à Tuabo, où il les quitta pour se rendre au fort Saint-Joseph, afin d'obtenir du roi de Kaarta, par l'assistance de Samba-Congolé, la permission de traverser ses états. A son retour à Bakel, le major Gray trouva le commandant français, M. Hesse, en querelle avec le tonca de Tuabo, qui voulait exiger des coutumes que l'officier français ne trouvait pas juste de lui accorder.

L'expédition, réduite au nombre de seize personnes, y compris le major, quitta enfin Bakel le 17 novembre, dans la matinée, et se dirigea à l'est sud-est, jusqu'à six heures de l'après-midi, qu'elle fit halte dans les bois, auprès d'une marre d'eau vaseuse. Le pays que l'on parcourut était bas, uni, bien boisé, et portait les marques de la dernière inondation. On rencontra quelques troupes de cochons sauvages et d'antilopes, et l'on vit dans le voisinage des petits ruisseaux qu'on traversa, des traces récentes d'éléphants et d'hippopotames. Le lendemain matin, on suivit la même direction jusqu'à une rivière dont on parcourut la rive septentrionale à travers plusieurs

villes désertes et ruinées. On arriva à trois heures à Gousela, village muré du Gidoumagh, où l'on passa la nuit. Gousela, située à environ deux cent cinquante toises de la rivière, sur un terrain élevé, est du petit nombre des villes restées sur la rive septentrionale du Sénégal, et devenues tributaires des Maures et des nègres du Kaarta; ce que prouve assez l'apparence misérable de sa population, qui ne s'élève pas à plus de cent cinquante individus.

Le 19, on se trouva à l'opposite du fort Saint-Joseph, après une marche de deux heures sur les bords du fleuve, qu'on se hâta de traverser dans les canots qui avaient été préparés par Samba-Congole.

Fotigue, que le major Gray avait envoyé dans le mois d'août à Sego, fut de retour au fort Saint-Joseph le 3 décembre, sans avoir pu pénétrer au-delà de Dhyage, à cause de l'inondation qui couvrait le pays entre le Galam et le Kasson.

Le 11 janvier 1821, le major Gray fut témoin d'une assemblée des chefs du haut Galam, réunis à Dramanet pour élire un nouveau tonca, et régler quelques affaires relatives à l'état de la contrée. Cette espèce de conseil se tint sous le bentang, au milieu du peuple et des chefs. Le tonca, dont l'arrivée semblait impatiemment attendue, se présenta à cheval, couvert d'un habillement jaune, et les oreilles ornées de deux grands anneaux d'or, au milieu d'une garde d'environ cent hommes armés de mousquets. Le prince mit pied à terre, et vint se mettre sur une natte qu'on étendit

au pied de l'arbre, après qu'une vieille femme en eut arrosé la place d'une eau sacrée, pour en éloigner les esprits. La tenue de cette assemblée n'eût point été indigne d'un sénat plus éclairé. Un seul orateur parlait à la fois, et n'était jamais interrompu jusqu'à ce qu'il annonçât lui-même qu'il avait fini, et que son griot, ou guiriot, eût répété à voix haute le discours qu'il avait prononcé. Le major Gray, frappé de la dignité de cette assemblée, et du bon sens qui caractérisait les propositions qui y furent faites, ajoute qu'il est bien loin d'être de l'avis de ceux qui pensent que les nègres sont d'une race inférieure aux autres hommes. Il est persuadé que les lumières de la religion chrétienne les mettraient au niveau des peuples du nord (1).

Le 13 mars, Samba vint prévenir le major Gray que les habitants du Kaarta venaient de faire une irruption sur le territoire de Bondou. Le voyageur anglais se rendit aussitôt dans les villages voisins pour s'assurer du nombre des ennemis, qui pouvait s'élever à mille hommes, tous à cheval. Ils avaient fait cent sept prisonniers, tous femmes et enfants, et avaient enlevé environ deux cent quarante têtes de bétail. Les hommes étaient liés deux à deux par le cou, et avaient les mains attachées derrière le dos. On avait laissé aux femmes les mains libres, non par pitié pour leur faiblesse, mais pour qu'elles pussent soutenir les fardeaux énormes de riz et de grain qu'elles étaient forcées de porter sur la tête, et les enfants qui étaient incapables

(1) W. Gray's and Dochard's *Travels*, p. 282 et suiv.

de marcher ou de se tenir à cheval derrière leurs ravisseurs.

Le 18, on chargea les bêtes de somme, et l'expédition se mit en marche dans la direction de l'est sud-est, à travers les champs de céréales qui couvrent les bords du Sénégal. On arriva à onze heures à Maghem-Yaghère, misérable village muré, habité par quelques nègres du Gidoumagh, qui aiment mieux supporter la tyrannie des Maures et des nègres du Kaarta, que d'abandonner leur sol natal. On quitta Maghem-Yaghère le 19 (1), à six heures du matin; on passa à six heures et demie le village de Gakoro, situé près du fleuve, et on atteignit à midi les ruines de N-gany-n-Gorè, ville autrefois considérable, mais détruite depuis deux ans par les hordes du Kaarta. Le soir on s'arrêta, à huit heures, auprès des ruines d'une autre ville du Gidoumagh, appelée Soman Kité (Soman Keeté). On avait fait, pendant une partie de cette journée, environ treize milles à l'est-sud-est, à travers des champs cultivés et des bois, et on avait été ensuite souvent retardé par les lits rocailleux des torrents, qui, dans la saison des pluies, portent au Sénégal les eaux qui tombent des montagnes : ce fleuve coule au nord-est de Soman-Kité, sur un fond de rocher, et n'avait pas, dans cette saison, plus de dix-huit pouces d'eau. Sur la rive méridionale, et à l'opposite, on trouve la grande ville de Dhyagh-an-Dappé, dépendante du royaume de Galam.

Le 20, on fit provision d'eau, et, à une heure

(1) Le 10 dans le texte anglais. C'est une faute de l'imprimeur.

après midi, on entra dans un désert, à travers lequel on voyagea jusqu'à neuf heures, sans suivre aucune trace de chemin. Il est plus facile de concevoir que de décrire les souffrances des malheureux prisonniers du Bondou, exposés, pendant une marche de près de huit heures, aux terribles effets d'un soleil ardent et du vent brûlant de l'est, succombant sous le poids des vases remplis d'eau, dont on ne leur permettait de boire qu'avec regret, et forcés de marcher sur un terrain dur et brûlé, couvert de longues herbes sèches et de plantes épineuses. Une jeune femme, accouchée pour la première fois depuis deux jours, et forcée de sortir de la case que son ravisseur venait d'incendier, et où il avait eu la barbarie de jeter son enfant, trop jeune pour être conservé, faisait entendre au loin des cris de douleur, que lui arrachait le gonflement de ses seins, et demandait la mort à son cruel vainqueur, en refusant d'aller plus loin : quelques coups de nerf de cheval furent la seule réponse du barbare. Un homme s'était couché à terre, et se montrait insensible aux coups, et même aux menaces de la mort : on le jeta en travers sur le dos d'un cheval, et il fut porté, dans cette cruelle position, les pieds et les mains attachés sous le poitrail de l'animal, et la tête pendante en bas. Mais comme ainsi il eût été bientôt suffoqué, on le redressa, et deux hommes le soutinrent de chaque côté. Il est impossible de souffrir des maux plus affreux que ceux qu'endura ce pauvre nègre. Lorsqu'il refusa de marcher la première fois, on eut recours à un moyen qu'on emploie, dit-on, souvent dans ces circon-

stances, mais qui n'est pas de nature à être rapporté ici (1).

Le 21, on partit à trois heures du matin, et l'on s'avança vers l'est, à travers les bois, jusqu'à sept heures, qu'on atteignit le pied d'une haute chaîne de montagnes rocheuses, qui s'étend du nord au sud, et qui est, suivant les nègres du Kaarta, une suite des roches qui traversent le Sénégal, et forment la chute de Felou (Feloo). Ces montagnes présentent à l'ouest des flancs escarpés, coupés de ravins, et de difficile accès. Leurs sommets, dans l'endroit où la caravane les traversa, sont aplatis, couverts de mauvaise terre et d'une végétation rabougrie; ils n'offrent, dans quelques parties, qu'une masse compacte de rochers, dont la surface polie et métallique est si glissante, que les bêtes de somme s'abattaient à chaque instant. A l'est, au contraire, la pente était à peine sensible, et le sol prenait, à mesure qu'on allait en avant, un aspect plus fertile et moins rocailleux. A dix heures et demie, on gagna Coniangî, c'est-à-dire l'eau de Conian, ancienne position d'une ville dont il ne restait plus aucune trace. On quitta ce lieu à cinq heures, après avoir rempli les soufrous (outres) d'une eau croupie, qui se trouva, lorsqu'on arriva à Mama-Niarra, après avoir marché trois heures dans des bois touffus, entièrement épuisée et changée en une boue solide. Le 22, à quatre heures du matin, on suivit encore la direction de l'est-nord-est. A sept heures, on traversa le Kolle-m-

(1) W. Gray's and Dochard's *Travels*, p. 295 et suiv.

Bimî (1), ou la crique Noire, alors presque à sec, et coulant au sud vers le Sénégal, où il se perd un peu au-dessus du rocher Felou. On marcha ensuite directement à l'est, sur un terrain marécageux, couvert d'une forêt d'énormes rondiers, qui s'étend jusqu'à Kirridjou, première ville du Kasson, où l'on entra à dix heures et demie. Kirridjou est admirablement situé sur une éminence qui domine une plaine d'une grande étendue, bornée par une forêt de rondiers, et couverte, pendant toute l'année, d'une riche végétation, à l'exception du temps des inondations, qui couvrent régulièrement cette contrée depuis le mois de juillet jusqu'au mois d'octobre.

On ne quitta cette ville que le 24 mars, à quatre heures du matin. A cinq heures et demie, on laissa à gauche la route de Djaffnou, et l'on marcha à travers un bois, sans suivre aucune trace de chemin, jusqu'à deux heures après midi, que l'on atteignit Mounia. Les gens et les animaux de la caravane étaient très-fatigués; le major Gray remarque à ce sujet que dix heures de marche sont trop pénibles dans ces contrées, surtout pendant la chaleur du jour. Les nègres de Mounia fabriquent une espèce de bière avec des grains fermentés. Cette boisson, plus insipide que la plus mauvaise bière d'Angleterre, n'est pas potable, et tourne promptement à l'aigre, parce qu'aucun amer n'entre dans sa composition. Le chef de la ville, nommé Bojar, et ses courtisans, montrèrent assez, par leur bonne humeur, que cette bière est

(1) Sur la carte de Gray on lit Kollé-m-[illegible]né.

très-enivrante. Le premier envoya chercher une de ses sœurs, et la présenta au major Gray pour occuper ses moments de loisir et lui apprendre à parler le Bambarra. Le voyageur anglais fut obligé, pour échapper à de si grandes faveurs, de dire qu'il était marié, et que la loi de son pays punissait de mort l'homme qui épousait deux femmes. Cette explication donna à Bojar l'occasion d'observer qu'il avait entendu dire que les femmes blanches avaient un pouvoir si absolu sur les hommes, que ces derniers étaient seuls chargés du travail et des soins de la famille, et qu'il leur était défendu de parler à toute autre femme qu'à leur épouse.

Après des négociations qui durèrent jusqu'au 21 avril, on obtint enfin la permission de continuer le voyage. En conséquence, on quitta Mounia le 24. On traversa, pendant les trois premières heures de marche, une contrée bien cultivée et très-peuplée (1), et on atteignit bientôt les bords d'un précipice hérissé de rochers, qui s'étendait aussi loin que la vue pouvait atteindre, dans la direction du nord-est et du sud-ouest. Malgré l'obscurité, on marcha jusqu'à neuf heures du soir, et l'on s'arrêta pour passer la nuit à Sandjarra, après qu'on eut laissé, à quelque distance en arrière, une petite ville murée, située sur une haute colline. Il fallut encore négocier à Sandjarra jusqu'au 4 mai. On partit enfin ce jour même, à trois heures et demie de l'après-midi; on

(1) Dans la traduction française, ces mots *thickly inhabited country* sont rendus ainsi : « terrain sur lequel on voit peu d'habitations. »

chemina le long des montagnes qui ceignent la vallée de Sandjarra, au sud et à l'est. A cinq heures et demie on entra dans une gorge profonde, puis on marcha pendant une heure sur les bords d'un torrent desséché, jusqu'à un passage difficile qu'on ne put franchir qu'avec les plus grandes fatigues. Ces montagnes, en apparence stériles, sont couvertes d'arbrisseaux, et présentent, dans quelques parties, des accidents bizarres et pittoresques. On aperçoit, dans les ravins, des couches d'une espèce d'ardoise, et les grosses pierres arrondies qui couvrent leur lit semblent y avoir été roulées par la violence des torrents. On fut obligé, par l'obscurité du temps, de passer la nuit dans les bois qui garnissent le sommet de ces monts.

Le 5, la caravane se mit en marche, à quatre heures du matin, sur un sol inégal; à neuf heures elle se dirigea au sud-est, et arriva bientôt à la petite ville murée de Gunning-Ghedy, habitée par des Serrawoulis. Le 6, elle fit halte, pendant la chaleur du jour, à Asamangatary, grande ville entourée de murailles, située dans une vaste plaine couverte de baobabs, de tamarins et de figuiers. Asamangatary est fortifié de murs plus élevés et plus solides que ceux des autres villes d'Afrique. A un demi-mille au sud on trouve un gros village foulah, au-dessus duquel on distingue les sommets des hautes montagnes qui donnent leur nom à cette plaine. Ce district est renommé pour sa poterie de terre, fabriquée par les femmes, et pour l'abondance du riz et des ognons que produit annuellement son sol noir, et singu-

lièrement propre à la culture de ces végétaux. C'est ici que commence le Kaarta proprement dit. Toute la contrée qu'on a traversée jusqu'à Asamangatary faisait autrefois partie du royaume de Kasson, et n'avait été conquise que depuis peu d'années, par Modiba, qui s'était aussi emparé d'une grande partie du Gidoumagh et du Djaffnou. On quitta Asamangatary à quatre heures de l'après-midi, et on atteignit la ville murée de Somantâré à six heures et demie. Cette ville fut le terme de la marche de la caravane au sud. Bojar y arriva quelques heures après les Anglais, pour leur ordonner, au nom du roi, de retourner sur leurs pas. Le major Gray essaya vainement de faire révoquer une injonction qui rendait inutiles trois années de sacrifices et de souffrances inouïes; il ne réussit qu'à enflammer la colère du prince nègre, et ne put même obtenir la permission d'envoyer un messager dans la capitale.

Il fallut donc partir le 8 mai, à cinq heures et demie. A onze heures on fit halte à Guninghedy, pour laisser passer la chaleur du jour. On voyageait à la suite de la caravane des prisonniers de Bojar, qui marchaient liés les uns aux autres, comme on l'a dit précédemment. Les enfants qui étaient trop jeunes pour aller à pied, étaient portés, ou sur le dos des captifs, ou derrière les cavaliers nègres. Pour les empêcher de tomber, on avait attaché ces malheureuses créatures avec des cordes d'écorce de baobab, si dures et si grossières, qu'elles avaient creusé dans leurs membres délicats des plaies profondes et san-

glantes (1). Le lendemain, on arriva à Sandjarra à neuf heures et demie; on ne quitta cette ville que le 15, pour se rendre à Missira. Le major Gray espérait pouvoir gagner directement les frontières; mais il reçut l'ordre de se rendre à Mounia; et, comme il ne douta pas, dès lors, qu'on eût l'intention de le piller, il employa une partie des marchandises qui lui restaient à racheter deux malheureuses femmes captives. Leur maître était le fils d'un prince nommé Ali, et il fallut les payer un prix exorbitant, pour les obtenir de ce chef, qui les destinait à augmenter le nombre de ses concubines.

La polygamie a pris, dans le Kaarta, une étonnante extension; les simples particuliers ont dix épouses et autant de concubines. Les princes, pour la plupart, n'en possèdent pas moins de trente; et on dit même que Modiba a cent femmes et deux cents concubines, de sorte qu'on peut affirmer, sans exagération, qu'un tiers des hommes libres du Kaarta sont du sang royal (2).

On quitta Missira le 22, à six heures du matin, et on entra à Mounia à dix. On attendit dans cette ville une escorte jusqu'au 8 de juin. Le messager qu'on avait envoyé à Dhyage revint ce jour même, mais sans aucune escorte. Il n'avait pu obtenir du roi que la permission pour la caravane de se rendre à Galam, où elle arriva enfin le 18. Elle fut accompagnée dans cette marche par quelques marchands

(1) W. Gray's and Dochard's *Travels*, p. 323.
(2) Idem, p. 327.

serrawoullis, qui conduisaient à Bakel une nombreuse caravane d'esclaves.

Le major Gray se hâta de se rendre dans cette ville, afin de gagner, par terre, les bords de la Gambie; mais il apprit bientôt qu'un tel voyage était devenu impossible, à cause des guerres qui régnaient, dans les contrées voisines, entre les naturels et les Français des établissements du Sénégal. Ces derniers venaient de détruire la ville de Bakel, pour venger la mort d'un de leurs officiers, qui avait été lâchement assassiné, et se concertaient avec le roi de Bondou pour attaquer le Tuabo. Cet événement se passa le 4 août; le brick français commença l'action par une vive canonnade, qui fut soutenue par un corps de trois mille nègres du Bondou; mais une sortie soudaine des assiégés suffit pour mettre en fuite les auxiliaires des Français. Les guerriers du Kaarta massacrèrent leurs prisonniers en vue du brick français, qui n'était amarré qu'à une portée de mousquet du rivage; les naturels n'ayant pas tiré sur lui, le capitaine crut devoir faire la paix quelques jours après cette action (1).

Le major Gray se vit donc dans la nécessité d'attendre l'arrivée de la flotte du Sénégal, qui ne parut que le 24 septembre. Il s'embarqua avec ses gens sur un des bateaux français, et arriva, le 8 octobre, à Saint-Louis, où le gouverneur, capitaine Le Coupe, lui accorda l'hospitalité, et lui prodigua tous les secours dont il avait besoin. Après avoir attendu en

(1) W. Gray's and Dochard's *Travels*, p. 330.

vain un vaisseau pour se rendre à Gambie ou à Sierra-Leone, on se décida à gagner, par terre, le comptoir de Gorée. Les Anglais eurent le bonheur d'y trouver, à leur arrivée, le 3 novembre, un bâtiment prêt à mettre à la voile pour la ville de Bathurst, qui, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, avait fait des progrès considérables depuis qu'ils l'avaient quittée.

Le major Gray se rendit ensuite à Sierra-Leone, sur le Faisan, vaisseau de S. M. britannique, commandé par le capitaine Kelly. Sir Charles M' Carthy était récemment arrivé dans cet établissement, et se disposait à visiter les différentes colonies de nègres affranchis. Le major Gray ne voulut point manquer une si belle occasion de connaître les améliorations de cette importante entreprise, qui n'était encore qu'un projet en 1817. Il fut aussi surpris qu'enchanté de tous les progrès qu'il remarqua. Chaque village avait une église et une école, et on voyait des routes praticables et des champs cultivés où on n'eût trouvé, quatre ans auparavant, que des bois et des forêts impénétrables. Le gouverneur était aimé et respecté de tous les habitants, qui ne l'appelaient que du nom de père (daddy). Ces nègres, rendus à la liberté, cultivaient un sol fertile, qui fournissait abondamment à leur consommation et aux marchés de Ville-Libre.

Le voyageur anglais fut encore frappé des progrès qu'il remarqua dans les écoles, et surtout dans celle de la ville du régent (Regent-Town). Les jeunes nègres avaient montré pour l'arithmétique, la géo-

graphie et l'histoire, une intelligence bien supérieure à celle qu'on accorde généralement à leur race, et prouvé qu'ils pouvaient un jour devenir des membres utiles à la société, et un moyen précieux de découvertes dans l'intérieur de l'Afrique. D'après le changement qui s'est opéré dans cet établissement depuis 1817, le major Gray est convaincu que peu de temps suffirait pour l'amener au point de rivaliser avec les colonies des Indes occidentales, sous le rapport des denrées coloniales, et surtout du café, qui a déjà été reconnu, dans les marchés d'Angleterre, d'une qualité égale, sinon supérieure, à celui des autres colonies. L'état florissant des plantations qui ont été faites dans le voisinage de Ville-Libre suffit pour prouver que le sol des montagnes de la contrée est très-propre à la culture de cette plante précieuse.

Plusieurs propriétaires y cultivaient aussi, avec avantage, l'arrow-root; et le peu de cannes à sucre qu'on y avait plantées avaient démontré que le terrain n'était pas contraire à cette production. Si l'on joint à ces importants articles le coton, l'indigo et le gingembre, et qu'on veuille considérer que des mains libres étaient seules chargées de la culture, avantage dont les colonies de l'Amérique ne jouissent d'aucune manière, on pourra juger combien un tel état de choses devait promettre de succès à cet établissement, et de bonheur à ses habitants.

Ville-Libre (Free-Town), capitale de la péninsule, bâtie, sur un plan incliné, au pied des collines qui sont occupées par le fort et les autres édifices pu-

blics, est dans une situation avantageuse. En suivant le chemin qui y conduit, on est frappé de l'étendue et de la beauté de la ville, qui s'élève en amphithéâtre sur le rivage, à environ soixante-dix pieds au-dessus de la rivière. Les rues régulières, larges, et coupées à angles droits, étaient bordées de maisons en pierres, qui avaient remplacé les cabanes de bois ou de terre qu'on y voyait quelques années auparavant. Les naturels avaient gagné, à ce changement, des habitations plus saines, et la ville en avait pris un aspect plus agréable. Les cocotiers, les orangers, les limoniers et les bananiers, répandus de tous côtés, et mêlés aux goyaviers et aux arbres à pain, l'embellissaient encore de leurs feuillages gracieux et pittoresques. La vigne de Madère et de Ténériffe avait très-bien réussi dans les jardins de quelques particuliers, et produisait d'excellents fruits; enfin, on trouvait en abondance, dans les marchés et dans les boutiques des marchands anglais, pour l'ornement ou le besoin de la table, des ignames, des cassaves, des courges, d'excellente viande, du gibier et du poisson.

# CHAPITRE VIII.

Résumé des observations du major Gray et de M. Dochard sur le Fouta-Djallon, le Bondou et le pays de Galam.

## § I.

### Description et histoire du Fouta-Djallon (Foota-Jallon).

Le Fouta-Djallon (1), qui a pour capitale la ville de Timbo (Teembo), est une vaste contrée située entre Sierra-Leone et la rivière de Gambie. Tant qu'elle resta dans la possession des aborigènes les Djallonkis, elle porta le nom de Djallonk, qui fut graduellement changé en celui de Djallo, auquel on ajouta le mot Fouta, les deux noms réunis signifiant les Foulahs de Djallo, ou Fouta-Djallo. Les Djallonkis sont maintenant soumis aux Foulahs, qui vinrent faire la conquête du pays, sous la conduite d'une famille du Massina. Au nombre des conquérants il se trouva un marabout qui gagna bientôt une si grande influence sur les vaincus, qu'il en convertit un grand nombre au mahométisme, et se les attacha étroitement par des libéralités.

L'almamy qui régnait à l'époque du voyage du major Gray descendait de ces premiers conquérants. Karamoka Alpha fut le premier almamy de Timbo, et reçut le surnom de Moudou, ou Grand, en sa qua-

(1) W. Gray's and Dochard's *Travels*, p. 37.

lité de chef des imans, et de défenseur de la religion. Son fils, Yoro Paddé, surnommé Sourie, lui succéda dans ces différentes charges, et fut lui-même remplacé par Almamy Saadou, qui, détrôné par Ali Bilmah et Alpha Salihou, tomba bientôt victime de leurs intrigues sanguinaires. Salihou, proclamé roi, signala son administration par des pillages et des excursions dans les états voisins. Son successeur, Abdoulahi ba Demba, fit saisir Ali Bilmah, à la suite d'une dispute qu'il avait eue avec lui, et l'envoya, chargé de fers, dans le Bondou, croyant le mettre ainsi hors d'état de lui nuire; mais Ali Bilmah parvint à communiquer secrètement avec ses partisans, et renversa son ennemi du trône, qui échut alors à Abdoulghader. Une guerre s'engagea entre ce dernier et le monarque dépossédé, qui s'était retiré dans le village de Tougoumba, à quelque distance au nord-ouest de Timbo; mais, trop inférieur en force à son adversaire, ba Demba fut tué avec un de ses fils, et Abdoulghader affermit sa puissance par cette importante victoire. Il régnait encore lorsque le major Gray visita le pays.

Les Foulahs, suivant leurs propres rapports, sont en possession du Fouta-Djallon depuis soixante ans. La nature du gouvernement est mixte, et cependant plutôt républicaine que monarchique. L'état se compose des districts de Timbo, de Laby et de Timbie, avec leurs dépendances. L'almamy, quoique revêtu du pouvoir suprême, ne peut pas statuer sur les intérêts du pays sans le consentement des chefs, qui ont voix délibérative dans le conseil. Ils sont mahomé-

tans, et observateurs scrupuleux des cérémonies de leur culte.

Le commerce du Fouta-Djallon peut se diviser en deux branches : la première, qui avait pour objet la traite des esclaves, et que les croiseurs anglais et l'établissement de Sierra-Leone ont entièrement détruite ; et la seconde, qui consiste dans les produits du pays que les naturels viennent échanger contre des marchandises européennes, dans les différents comptoirs établis sur la côte.

## § II.

### Description du Bondou (1).

Le Bondou, situé entre le quatorzième et le quinzième degré de latitude septentrionale, et le dixième et le douzième de longitude occidentale, est borné, au nord, par le royaume de Kadjaaga ; au sud, par le Tenda et le Dentilla ; à l'est, par la Falémé (Fa-Lemme), le Bambouk et le Logo, et à l'ouest par le Fouta-Toro, les bois de Simbani et le Woulli ; sa plus grande étendue n'excède pas quatre-vingt-dix milles anglais, de l'est à l'ouest, et soixante du nord au sud.

Le pays est en général montagneux, principalement au nord et à l'est. Ces montagnes, en grande partie rocheuses, sont basses, et couvertes, pour la plupart, d'arbres rabougris, qui ne sont propres qu'au chauffage. Les vallées où sont situées les villes et les villages sont presque toutes défrichées, et se

(1) W. Gray's and Dochard's *Travels*, p. 179 et suiv.

composent d'un mélange de sable et de terre végétale très-propre à la culture.

Le commerce, qui fait la principale occupation des habitants, consiste en échanges des étoffes de coton, qu'ils fabriquent eux-mêmes, contre l'or, l'ivoire et les esclaves, que les nègres du Bambouk, du Kasson et du Fouta-Djallon apportent à leurs marchés, et qu'ils vendent ensuite aux négociants de la Gambie et du Sénégal, pour des armes à feu, de la poudre à tirer, des marchandises de l'Inde, de la quincaillerie, de l'ambre, du corail et des verroteries.

Leurs manufactures, quoique en petit nombre, suppléent suffisamment à leurs besoins, sous le rapport des vêtements et des ustensiles du ménage. Ils savent fabriquer des instruments aratoires, des outils propres aux ouvrages de charpenterie, d'orfévrerie et de tannerie, des aiguilles, des couteaux, des flèches, des étriers, et une foule de petits articles de luxe qui prouvent également le bon goût et l'intelligence de leurs ouvriers.

Leur gouvernement est monarchique, et tout le pouvoir est entre les mains de l'almamy. Les revenus, qui lui appartiennent en totalité, et dont il peut toujours disposer, sont considérables, et consistent dans un droit de dîme sur toutes les productions végétales, et dans les coutumes qu'il fait payer aux marchands qui traversent le royaume. Ce prince exige, en outre, un dixième sur tout le sel qui est porté à la côte par ses sujets; et, enfin, les vaisseaux de la compagnie française du Sénégal, et l'établissement de Bakel, lui paient, chaque année, un tribut assez fort.

Le mahométisme est la religion du Bondou; mais il n'y est pas aussi scrupuleusement observé que dans les autres états de l'Afrique occidentale. Le major Gray ajoute qu'il n'a jamais vu de peuple plus fidèle aux pratiques extérieures du culte, et moins pénétré des devoirs moraux qu'il impose. Chaque ville principale a une école où l'on élève les jeunes nègres dans les principes de la religion mahométane, et où ils apprennent à lire le Coran dans le texte arabe. Ils ignorent l'usage des chiffres, et peuvent à peine joindre ensemble deux nombres simples, sans l'aide de leurs doigts, ou sans faire des marques sur le sable.

La population du Bondou se compose d'un mélange de Foulahs, de Mandingues, de Serrawoullis et de Jalofs. Les mœurs des premiers sont dominantes, et leur langue est parlée à l'exclusion des autres. Leur taille est moyenne; ils sont bien faits et actifs; leur peau est d'un cuivré clair; et, de tous les peuples de l'Afrique occidentale, les Maures exceptés, ce sont ceux qui ont dans la physionomie le plus de ressemblance avec les Européens; leurs cheveux sont plus longs que ceux des noirs, et leurs yeux, plus grands, plus ronds, et d'une couleur plus agréable, ont aussi plus d'expression. Les femmes en particulier, qui peuvent rivaliser avec les Européennes pour la beauté des traits du visage, sont plus délicates et plus vives que les négresses serrawoullis, mandingues ou jalofes sans mélange. Elles sont très-propres, et recherchent avec avidité l'ambre, le corail et la verroterie de différentes couleurs, dont elles font des ornements;

elles portent toujours sur la tête un voile d'un tissu fabriqué par elles-mêmes, et qui imite assez bien la mousseline. Leur goût pour les odeurs leur fait rechercher le musc, l'essence de rose et de lavande; mais, comme elles peuvent rarement se procurer ces parfums, elles y suppléent par un composé de girofle, dont elles font des colliers, qu'elles portent roulés autour de leur cou. Leurs cheveux, divisés en un grand nombre de petites tresses flottantes sur les épaules, se réunissent, chez les jeunes filles, sur le front, où ils se mêlent aux autres ornements d'ambre et de corail. Les femmes mariées les attachent seulement avec un petit cordon de soie ou de coton, en une seule masse de la grosseur du doigt. Pour compléter leur costume, elles portent aux oreilles des anneaux d'or si larges qu'ils tombent sur leurs épaules, et si lourds que leurs oreilles en seraient déchirées, s'ils n'étaient soutenus par une petite bande de cuir rouge, attachée à chaque anneau par un bouton, et fixée autour de la tête. La démarche de ces femmes, ainsi ornées, quoique étrange aux yeux des Européens, ne manque ni de majesté ni d'élégance.

Le vêtement de dessus des hommes est brodé en soie de différentes couleurs, sur le dos, autour du cou et sur la poitrine: leurs bonnets blancs sont aussi couverts d'ornements de la même couleur. Les marabouts et les vieillards portent un turban blanc, surmonté d'une forme rouge ou bleué, et quelquefois une sorte de chapeau de joncs ou d'herbes tressés avec une forme conique et des bords très-larges. Lorsqu'ils montent à cheval, ou vont à la guerre, ils

attachent leurs grandes manches derrière leur cou, et se ceignent d'une courroie qui sert en même temps à diminuer l'ampleur incommode de leur robe, et à soutenir, à droite, la boîte à poudre et leur sac à plomb, et à gauche leur grigri, ou sachet à amulettes (1). Pour armes, ils portent un poignard de neuf ou dix pouces de long, et un fusil simple ou double. Quelques chefs y ajoutent une épée, soutenue au côté droit par un baudrier, et un ou deux pistolets renfermés dans des étuis de cuir, de diverses couleurs, suspendus au pommeau de la selle. Un sac de cuir, plein d'eau, un autre plus petit, contenant du couscous sec, une tabatière, un licou de cuir pour le cheval, composent tout l'équipement d'un cavalier nègre.

Lorsque le roi veut envoyer une armée piller les villes de quelques états voisins; il choisit un chef parmi ses parents ou ses favoris, et ce commandant doit seul connaître l'objet de l'excursion. Plusieurs de ces expéditions eurent lieu pendant le séjour des Anglais dans le Bondou, et elles furent toujours victorieuses, si l'on peut appliquer ce nom aux succès d'une horde de brigands qui se battent pour faire des esclaves. Le Woulli, le Tenda, le Dentilla et le Bambouk sont souvent le théâtre de ces cruelles déprédations, par lesquelles les almamys de Bondou se procurent abondamment des armes, des munitions, des chevaux, et toutes les autres marchandises euro-

(1) Dans la traduction française, ces mots « *grigri or amulet case* » sont rendus par ceux-ci : la boîte qui renferme leurs amorces.

péennes. C'est à ces hostilités continuelles qu'il faut attribuer aussi la grande extension que le royaume de Bondou acquiert chaque année. Les peuples des frontières, sans cesse harcelés, finissent par aller chercher le repos dans l'intérieur du pays, et l'almamy reste maître du terrain abandonné.

Plusieurs nègres de Kayaye et du royaume de Jalof et de Woulli se sont établis dans le Bondou, et ont embrassé la religion mahométane. Les villes qu'ils habitent, situées sur les frontières occidentales (1), sont remarquables par leur étendue, leurs richesses et leurs productions végétales. Les meilleurs soldats de l'armée sont des Jalofs, ou des nègres du Woulli, dont le courage est passé en proverbe.

## § III.

### Description du royaume de Galam (2).

Le royaume de Galam, appelé Kadjaaga par les naturels, commence, à l'est, à quatre milles en-deçà de la cataracte de Felou, et s'étend à environ quarante milles à l'ouest de la Falémé, jusqu'à la crique de N'Djirir (N'Jeereer Creek) (3), qui le sépare du Fouta. Au sud, il est borné par le Bondou, et se compose principalement d'une longue suite de villes qui occupent les deux rives du Sénégal. Les dissensions de

(1) Il y a dans la traduction, situées à l'ouest des frontières.

(2) Gray's and Dochard's *Travels*, p. 261 et suiv.

(3) Le texte porte : N. Geercer Creek (p. 264). La carte que nous croyons plus exacte nous a fourni l'orthographe que nous suivons.

la famille régnante, et les envahissements des rois voisins, l'ont réduit, en quelque sorte, à un état de nullité, en lui enlevant une partie de ses possessions du Bondou, du Fouta et du Bambouk. On le divise en haut et en bas Galam, et la Falémé sert de point de séparation entre ces deux contrées. Le Haut-Galam est gouverné par le tonca de Maghana (1), et le Bas-Galam par le tonca de Tuabo. Ces deux villes sont les capitales de leur district respectif, et ne reconnaissent entre elles aucune suprématie, quoiqu'elle ait appartenu autrefois à Maghana, près de laquelle on voit les ruines du fort Saint-Joseph. La succession à la couronne n'est point établie sur les règles ordinaires d'hérédité; elle appartient en ligne directe à la branche aînée de la grande famille des Batcheries, à qui personne ne conteste le droit de régner dans la contrée.

Le sol du Galam est montagneux et bien boisé; et sa végétation, qui est la même que celle du Bondou, acquiert encore un plus grand degré d'activité de la proximité du fleuve et de ses débordements périodiques. Aux différentes branches d'industrie de leurs voisins les naturels joignent encore l'art de tisser et de teindre les étoffes de coton. Leur teinture d'indigo est la plus belle que le major Gray ait vue dans toute l'Afrique, et leur procédé est celui des habitants de Sindey, déjà décrit par Mungo-Park. Leurs vêtements sont encore plus amples que ceux des habitants du Bondou. Les poissons du fleuve for-

(1) Macanet de d'Anville.

ment leur principale nourriture, et leur goût pour la viande, même très-avancée, est passé en proverbe dans le pays. Un jour ils amenèrent sur le rivage, en présence de notre voyageur, le corps pourri d'un hippopotame qui infectait l'air; et leur avidité était telle qu'ils furent sur le point d'en venir aux coups lorsqu'il fallut le partager.

Les nègres du royaume de Galam ont progressivement embrassé le mahométisme; mais le plus grand nombre méconnaît encore ses rites et ses lois, et est adonné aux liqueurs fermentées. Plusieurs villes sont uniquement habitées par des marabouts, qui sont en général les plus riches et les plus respectables du pays. Les relations commerciales que ces nègres entretiennent, depuis un temps immémorial, avec les habitants du Sénégal, leur ont inspiré une sorte de respect pour les voyageurs européens; ils montrent surtout un attachement sans bornes pour ceux qui viennent de l'île Saint-Louis; et la maison d'un Serrawoulli, avec tout ce qu'elle contient, est toujours au service, même des plus pauvres habitants de cette colonie.

Leur situation sur les bords du fleuve, et les avantages qu'ils en tirent, les rendent ennemis naturels des peuples du Bondou, qui ne peuvent communiquer avec le Sénégal qu'en traversant leur pays. Aussi l'almamy Amady fit-il tous ses efforts pour les subjuguer : il parvint même à prendre chez eux une si grande autorité, que chaque vaisseau qui voulait trafiquer sur la rivière devait lui envoyer un présent considérable avant de passer la grande ville de

Yafrey, située à dix milles à l'ouest de la Falémé. Il était aussi parvenu à jeter des semences de discorde entre les chefs du haut et du bas Galam, et à s'attacher le dernier au point que, lorsqu'il porta la guerre dans le Galam supérieur, le prince nègre attaqué ne put obtenir aucun secours de ses alliés. Depuis la mort d'Amady et le retour des Français à Galam, ce royaume semblait recouvrer peu à peu son ancienne importance. Sa population s'était accrue, depuis deux ans, d'un grand nombre d'habitants des villes du Gidoumagh, que les exactions et les cruautés des nègres du Kaarta avaient forcés à abandonner leurs villes situées sur la rive septentrionale du fleuve.

Les Serrawoullis du Galam n'ont ni la vivacité ni les manières élégantes des habitants du Bondou; on les voit rarement courir; leur maintien est grave; l'indifférence semble être le fond de leur caractère; la sobriété est une de leurs qualités; ils sont, en général, mieux constitués, plus robustes, mais aussi ils ont moins de souplesse et moins de grace dans les formes que les Foulahs; ils se graissent de beurre rance, surtout dans la saison sèche, pour conserver le brillant de leur peau d'un beau noir de jais. Les femmes sont encore plus avides d'ornements que celles des contrées voisines; et il n'est rien qu'elles ne sacrifient pour obtenir les moindres colifichets.

# CHAPITRE IX.

Voyage à Sierra-Leone, par Jean Matthews, de 1785 à 1787.

Les marins ne considèrent le globe que sous les rapports hydrographiques, et, par cette raison, établissent leurs divisions des terres d'après la direction des côtes et celle des vents réguliers. Ainsi ils désignent sous le nom général de côte de Guinée tout l'espace compris entre l'embouchure du Sénégal et le cap Lopez Gonzalvo ; mais ils subdivisent en deux cette vaste étendue de côtes d'après l'influence des vents qui y règnent. Toute la partie qui est entre l'embouchure du Sénégal et le cap des Palmes (1) est nommée par eux côte du vent (2) ; et toute celle qui s'étend depuis le cap des Palmes jusqu'au golfe de Benin, côte sous le vent (3).

Telle n'est point la division des géographes et des voyageurs, qui, dès les premiers temps des découvertes en Afrique, se sont promptement aperçus que tous les fleuves et toutes les rivières qui arrosent la vaste région comprise entre le Sénégal et Sierra-Leone communiquaient par leurs embouchures, ou se rap-

(1) Thomas Winterbottom, *Account of native Africans in the Neighbourhood of Sierra-Leone*, p. 1.

(2) *Windward coast* par les Anglais.

(3) *Leeward coast* par les Anglais.

prochaient par leurs sources. Ils ont donc fait de cette région une seule division, qu'ils ont distinguée de la Guinée proprement dite. Dans ces derniers temps, on a donné à cette vaste région le nom de Sénégambie(1), d'après les deux plus grands fleuves qui l'arrosent; mais on ne peut se déguiser que ce nom ne s'applique plus rigoureusement aux deux bassins du Sénégal et de la Gambie, et à tout le pays bordé par le rivage qui s'étend entre le cap Blanc, où la côte commence à courir directement au sud, jusqu'au cap Roxo, après lequel elle incline vers l'est.

Aussi nous avons eu soin, en présentant l'analyse des anciens voyages dans ces régions, de faire connaître de suite, et dans leur ordre chronologique, ceux qui étaient principalement relatifs à la Sénégambie proprement dite, et de terminer par ceux qui éclairent la région plus au sud entre la rivière San-Domingo et celle de Sierra-Leone : c'est par les relations et les descriptions de cette dernière contrée que nous avons complété la série des anciens voyageurs.

Pour nous conformer à ce plan, nous allons achever l'histoire des derniers voyages des Anglais en Sénégambie, par ceux qu'ils ont exécutés à Sierra-Leone, soit dans le voisinage des côtes, et pour les intérêts du commerce, soit dans l'intérieur des terres, et pour le noble but de faire de nouvelles découvertes, et d'enrichir la géographie.

(1) Dans la carte d'Afrique de d'Anville, cette grande division géographique n'est distinguée par aucun nom; mais il n'étend le nom de Guinée que depuis Sierra-Leone jusqu'au golfe de Benin.

Le nom de Sierra-Leone est devenu célèbre par l'entreprise généreuse, qui a été formée dans cette contrée, de faire cultiver le sol africain par des mains libres, d'introduire la civilisation, le commerce et les arts parmi les nègres, et d'élever, s'il est possible, la race nègre à un état de perfectibilité que lui contestent également ceux que de longs et anciens préjugés ont rendus incapables de tout examen, et ceux que le flambeau de la science et l'étude approfondie de l'homme et de son histoire mettent à l'abri des préjugés récents d'une imprudente philanthropie.

Les essais qui ont été faits, à ce sujet, à Sierra-Leone, d'abord sans succès et abandonnés, puis repris et poursuivis avec persévérance, ont acquis, dans ces dernières années, une consistance qui donne un grand prix au voyage du capitaine Matthews, puisqu'il a eu le mérite de présenter le premier, dans un petit nombre de pages, des notions étendues et variées sur les peuples qui habitent la côte d'Afrique entre le cap Sainte-Anne et le Rio-Nunez.

Ce voyage, publié à Londres, en un volume in-8° de cent quatre-vingt-trois pages, parut en 1788 (1); il fut traduit en français, neuf ans après, par Bellart, et imprimé in-18 en l'an v (1797), avec l'addition d'une notice sur la nouvelle colonie de Sierra-Leone, lue à l'Institut par M. Grégoire.

(1) L'ouvrage est intitulé : *A voyage to the river Sierra-Leone on the coast of Africa; containing an account of the trade and productions of the country and of the civil and religious customs and manners of the people in a series of letters to a friend in England by* John Matthews. *During his residence in that country in the years* 1785, 1786 and 1787, etc. Lond. 1788, in-8°.

L'ouvrage original est en forme de lettres. Il est accompagné d'une grande carte, utile pour fixer la position des peuples, mais trop inexacte pour pouvoir servir à la navigation. Il est de plus orné d'une planche qui représente une vue de l'île des Bananiers, à cinq milles de distance en mer (1).

L'auteur, lieutenant de vaisseau dans la marine royale anglaise, après avoir servi pendant tout le temps de la guerre qui venait de finir aux Indes occidentales, s'associa, à la paix, à une compagnie de négociants qui trafiquaient sur la côte d'Afrique; et il partit de Liverpool, le 22 mars 1785, pour se diriger sur cette côte. Son trajet fut de trente jours; et, dans la traversée, il eut occasion de jouir d'une vue du pic de Ténériffe telle qu'elle se présente rarement. En passant entre l'île de ce nom et les Canaries, la cime du pic, couverte de neige, lui apparut isolée dans une atmosphère pure et diaphane, et s'élevant bien au-dessus de la région des vapeurs terrestres; de sa crête jaillissait une flamme brillante; autour de sa base, mais au-dessus des champs cultivés, s'aggloméraient d'épais nuages dont les flancs ténébreux s'ouvraient pour lancer les tempêtes, les éclairs et la foudre sur les plaines inférieures.

Aussitôt qu'il fut descendu sur la côte de Sierra-Leone, le capitaine Matthews se mit en négociation avec les naturels, pour le terrain destiné à l'emplacement de ses magasins et des logements de ses tra-

(1) Dans la traduction française, on a supprimé cette carte, et l'on a substitué à la vue de l'île des Bananiers, une petite vue de l'établissement des nègres libres, formé en 1787 sur le rivage de Bullom.

vailleurs; ce terrain avait autrefois été acheté, pour la compagnie même à laquelle le lieutenant Matthews s'était associé, par un agent que les naturels avaient massacré quatorze ans auparavant. Depuis lors, nul blanc n'avait osé poser les pieds sur ce rivage, que ces hommes féroces avaient rendu redoutable en détruisant les équipages et en pillant les cargaisons de plusieurs vaisseaux. Ce ne fut pas sans peine que Matthews put joindre les habitants de cette baie; ils craignaient qu'il ne vînt les punir de leurs cruautés passées. Il prit tous les moyens de les ramener à la confiance, et il y réussit tellement, qu'il put enfin former une assemblée composée de leur roi, des chefs voisins et des habitants de toute dénomination. Il leur déclara que, pour éviter tout retour sur le passé, il leur achèterait de nouveau le terrain. Il conclut avec eux un traité; et, pour en assurer le maintien, on creusa un trou en terre pour y déposer toutes les vieilles animosités : le roi et lui remplirent ce trou, aux acclamations de tous ceux qui étaient présents; et le sacrilège, quel qu'il fût, qui tenterait de le rouvrir, fut voué à la vengeance du conseil des guerriers. Ces peuples, malgré l'opposition de Matthews, précipitèrent, le soir même, dans la mer un vieillard qui, disaient-ils, avait été l'auteur de tous les maux qu'ils avaient faits aux blancs, et qui, selon eux, avait employé les sortilèges pour les pousser à ces actions coupables.

Matthews ne donne aucun détail sur la nature de son commerce; mais on voit qu'il avait pour objet l'achat des esclaves. On pense bien qu'il se montre con-

traire à l'opinion, à cette époque si fortement agitée, de l'affranchissement des nègres. Sans doute les raisons qu'il allègue ne sont pas bonnes; mais les déclamations de son traducteur français, et son plaidoyer ampoulé en faveur de l'opinion contraire, prouvent que ni lui, ni M. Grégoire, son collaborateur, n'ont compris le véritable état de la question. En contemplant quels ont été, jusqu'ici, les tristes résultats de tous les efforts de ceux qui s'intitulent exclusivement les amis des noirs, on se rappelle involontairement la sage réflexion du bon La Fontaine:

Rien n'est si dangereux qu'un indiscret ami;
Mieux vaudroit un sage ennemi.

Au reste, Matthews ne se dissimule pas tout ce que l'esclavage a de répréhensible, et il termine sa discussion par cette réflexion pleine de sens. « Si, au lieu d'attaquer, dit-il, un ordre de choses qu'il est à peu près impossible de changer, des règlements humains, autant que sages, venaient améliorer la condition des esclaves dans nos îles; une telle conduite, en même temps qu'elle couvrirait de gloire la législature anglaise, serait le seul remède effectif que l'on pourrait, dans les circonstances présentes, apporter à cet abus. »

Matthews n'ayant point pénétré dans l'intérieur, son voyage n'est que le résultat des observations qu'il avait faites sur le climat et le sol des contrées qui bordent la côte, et sur les peuples qui les habitent. Nous présenterons ici tout ce qu'elles offrent de neuf et de substantiel; réservant cependant, selon notre usage,

ce qui concerne spécialement l'histoire et les descriptions des plantes et des animaux, pour le résumé de tous les voyages modernes, relativement à cet objet, par lequel nous terminerons ce livre.

La côte, à partir du Rio-Nunez (1) jusqu'au cap Sainte-Anne, au sud de la baie de Scherbro, est de soixante-cinq lieues marines dans sa direction du nord au sud. Elle est coupée par une multitude de rivières et de criques, dont la plupart sont navigables pour de grands vaisseaux, et toutes pour des vaisseaux marchands.

Les naturels qui habitent les environs du Rio-Nunez se nomment Nalloës, et sont très-habiles à fabriquer des toiles de coton, dont ils trafiquent avec les nations voisines du sud. A environ cinq lieues (2) au sud, est la rivière des Cappatches, dont le lit est large et profond dans l'intérieur; mais ses diverses entrées ou embouchures, formées, comme celles du Gange, par plusieurs petites îles, présentent des bas-fonds. Ses bords sont habités par les Bagoes, qui cultivent le riz, fabriquent des toiles, du sel, s'adonnent à la pêche, élèvent des volailles, et font le commerce d'ivoire.

Du Rio-Cappatches, on compte deux lieues jusqu'au cap Vergas (3), pointe basse qui s'avance dans la mer au sud-sud-est; et de là jusqu'au Rio-Pongos, le trajet

(1) Matthews, p. 10, écrit Rionoonas d'un seul mot, et dit la rivière Rionoonas sans paraître se douter de ce singulier pléonasme; car il répète la même faute relativement au rio Pongos, qu'il écrit Riopongeos.

(2) Matthews, p. 12. Bellart, dans sa traduction, p. 15, dit à tort vingt lieues.

(3) Matthews écrit Verges.

est de cinq lieues dans la même direction. La côte est hérissée de petites îles, appelées les îles Caxa, toutes habitées par les Nalloes et les Bagoes. Quoique moins considérable que le Rio-Nunez, le Rio-Pongos est, pour le commerce, une des principales rivières dans cette partie de l'Afrique. Il se divise aussi en plusieurs bras où sont établis les négociants d'Europe et du pays, et que fréquentent aussi (circonstance digne de remarque), les mêmes nègres marchands qui trafiquent sur la Gambie. Les naturels du pays sont Souziès (Suzeès) d'origine; mais les principaux d'entre eux se donnent pour Portugais, et se prétendent issus de colons de cette nation. Il leur suffit, pour prendre cette dénomination, d'avoir eu dans leur famille un seul homme blanc. Ils professent la religion catholique; ils sont visités, une ou deux fois l'an, par un prêtre portugais de l'établissement de Bassou, qui baptise leurs enfants, et qui les confesse eux-mêmes suivant leurs rites. Les marchands nègres trafiquent d'esclaves et d'ivoire sur cette rivière et sur celle de Dembia. Cette rivière est à huit lieues au sud-est de Rio-Pongos (1). Il s'y fait un commerce considérable.

(1) Toute la petite portion des côtes comprise entre le cap Verga et Sierra-Leone, sur la carte d'Afrique de d'Anville, paraît dressée d'après des matériaux espagnols ou portugais, et présente des noms de rivière différents de ceux dont il est fait mention par Matthews: celui-ci a donné dans son ouvrage une carte assez grande de la côte d'Afrique, entre le cap Sainte-Anne et la rivière Rio-Nunez, sur laquelle sont marqués les peuples et les rivières dont il parle dans son ouvrage; mais cette carte est grossière et peu exacte, ainsi que l'auteur le dit lui-même sur le titre. Il faut donc avoir recours à l'excellente carte que Thomas Winterbottom a donnée dans son traité sur les Africains (*Account of the native*

Les natifs qui habitent ses bords sont nommés Coubé-Bagoës, et sont distingués de leurs voisins par le nom du district particulier qu'ils habitent, comme il est d'usage en Angleterre ou en France, quand on veut désigner les habitants de divers comtés ou de diverses provinces. De la rivière Dembia à la rivière Dania (1), au sud-est, on compte quatre ou cinq milles. Il s'y fait peu de commerce. Les habitants sont aussi des Bagoës; ils s'appliquent, comme leurs voisins de la Dembia et du Rio-Pongos, à la culture du riz, à la pêche, à la fabrication des toiles, du sel et des nattes. De Dania, la côte s'avance en forme de cap au sud-ouest, six à sept milles jusqu'à la pointe Tomba. A trois milles environ à l'ouest de cette pointe, on trouve les îles de Loss, au nombre de sept. Trois seulement sont habitées; les quatre autres ne sont que des rochers. C'est sur la plus orientale de ces îles qu'est établie la factorerie anglaise; leur aspect est pittoresque, et l'air y est assez sain. La plus occidentale est la plus grande; sa forme est presque semi-circulaire. Son sol s'élève graduellement de chaque côté de ses rivages, jusqu'à une hauteur modérée et en forme d'amphithéâtre; elle est couverte de bois propre à la char-

*Africans*), dressée d'après des matériaux fournis par M. Macauley, gouverneur de Sierra-Leone. Ce morceau précieux de géographie paraît avoir été inconnu aux géographes français et anglais qui ont dressé des cartes d'Afrique, et qui, dans ces parages, ne font mention que de Rio-Pongos.

(1) Matthews, p. 15. Les noms de la rivière Dembia et de la rivière Dania ne se trouvent sur aucune autre carte que celle de l'ouvrage de Matthews, et celle de Winterbottom, ci-dessus citée, et intitulée: *A map of the Windward coast of' Africa from the Rio-Grande to cape Palmas.*

pente, et entourée de tous côtés, si ce n'est du nord-est, par un banc de rochers.

L'île de la factorerie gît à peu près nord et sud. A chaque bout s'élève une jolie colline bien boisée, qui, lorsqu'on l'aperçoit pour la première fois en mer, fait croire qu'il y a deux îles. C'est du côté de l'est qu'abordent les vaisseaux, et, durant la sécheresse, ce mouillage est sûr et agréable; mais il n'y a de défense, pendant la saison des pluies et des tempêtes, que dans la bonté des ancres et des câbles. Les Africains appellent ces îles Forotima, c'est-à-dire terre de l'homme blanc. Il y a quarante ans qu'elles n'étaient habitées que par une seule famille bago; maintenant, elles sont surchargées d'un mélange de Bagoës et d'esclaves fugitifs des Souziès et des Mandingues.

Au sud de Tomba, la côte retourne à l'est, et forme une baie profonde entre cette pointe et celle qu'on nomme Matacong, qu'on trouve au sud-est, à huit lieues des îles de Loss; au fond de cette baie se jettent les rivières Quia, Porte (1), Bourria. Sur les rives de la première, on fait un commerce considérable; il y a, sur ses diverses branches, plusieurs grandes villes où résident quelques Européens. Les natifs sont des Souziès (Suzeès), qui cultivent le riz, principal objet du trafic de ce pays (2).

(1) Le texte de Matthews, p. 17, fait deux noms différents de Quia et de Porte; mais sa carte ne fait qu'un seul mot de ces deux mots, et nomme Quiaporte l'embouchure de la rivière. Il en est de même dans la carte de Winterbottom. Selon la carte de Matthews, les deux rivières se réuniraient près de leur embouchure; celle de Winterbottom ne présente qu'un seul cours d'eau jusqu'à une certaine distance de la côte.

(2) Matthews, p. 17.

On voit couler, au sud de la pointe de Matacong, la rivière Kissey, qui en reçoit deux autres au-dessous de Bierrarié et de Kiangesa qui, ainsi que Kissey, sont les principales villes des Mandingues, et très-commerçantes. On fait aussi un grand commerce sur la rivière de Sama, qui est à deux lieues au sud de la rivière Kissey. Sur les bords de la Sama se trouvent de même plusieurs villes considérables. C'est à six lieues au sud de cette rivière que vous rencontrez la grande et la petite Scarcies, deux rivières qui renferment entre leurs cours et celui de la rivière Kissey, le pays des Mandingues. Ces peuples sont mahométans. Sur les deux Scarcies se fait un grand commerce de riz, d'esclaves de Camwood, et de la noix cola, qu'achètent les Portugais de Bassou.

Le pays entre Sierra-Leone et la petite Scarcie est habité par les Boullams (1). Plus au nord sont les Timanies.

Nulle part, comme sur cette côte, ne sont imprimés avec autant de puissance les ravages du temps destructeur et les usurpations de l'Océan. Plusieurs vieillards se rappellent avoir vu, à la hauteur des bouches de la Scarcies, un nombre considérable d'îles tenant presqu'à la terre. Englouties aujourd'hui entièrement par la mer, elles ne forment plus, à trois ou quatre milles du rivage, qu'un banc de sable que couvrent environ deux brasses d'eau. La tradition des naturels apprend encore que cet autre banc, qu'on appelle la Terre-du-Milieu, dans la rivière de Sierra-Leone, était joint au

(1) Matthews écrit Bullams; mais les autres voyageurs écrivent Bulloms, ou Boulloms.

rivage de Boullam. Matthews eut occasion d'observer, pendant une saison des pluies, que près d'un quart de mille de la pointe ouest de l'île Turtle, dans la baie de Scherbro, fut absolument emporté, et que l'île s'accrut, en égale ou en plus grande proportion, d'un amoncèlement de sable à l'autre bout (1).

L'exemple le plus extraordinaire de cet envahissement de la mer se trouve à la rivière das Gallinas (2). A l'embouchure de cette rivière était anciennement un établissement des Portugais, qui y avaient élevé un fort. Six brasses d'eau couvrent maintenant la place où il exista; et cette place même s'est éloignée de six milles du rivage, que les flots rongent et minent par degrés. Souvent les ancres des vaisseaux se sont perdues au milieu de ses ruines, et, plus d'une fois, elles ramenèrent quelques fragments de ses vieilles murailles (3).

Depuis les rivières Scarcies jusqu'à la rivière de Sierra-Leone, on compte trois lieues au sud. Cette belle rivière de Sierra-Leone a au moins deux lieues de large à son embouchure. Elle offre, dans son canal sûr et profond, un mouillage excellent, en chaque saison, aux bâtiments de toute grandeur. Elle conserve la même largeur six ou sept milles en remontant son cours; alors elle se sépare en deux bras, dont l'un

(1) Matthews, p. 19.

(2) A l'est du cap Sainte-Anne, et hors du cadre de la carte de Matthews sur laquelle cette rivière ne se trouve pas. On la trouve sur la carte d'Afrique de d'Anville, et sur celle de l'ouvrage de Thomas Winterbottom.

(3) Matthews, p. 20.

renferme l'île de Bance et baigne les murs de Rokèlle et de Port-Logo, deux marchés importants d'esclaves et de bois de cam; l'autre bras prend le nom de rivière de Bunch, où se trouve l'île de Gambie « sur laquelle, dit Matthews, les Français possèdent un fort et un comptoir (1). »

La rive septentrionale de la Sierra-Leone est basse et unie; elle produit beaucoup de riz. La culture de ce graminée et la fabrique du sel sont les occupations principales des habitants, qui, sur les deux rives, sont appelés Boullams. La rive méridionale est étagée de collines qui forment à la fin de hautes montagnes, que couronne une verdure éternelle. Du pied de ces hauteurs s'avancent dans la mer des pointes de terre qui décrivent des baies également favorables à la pêche et propres à recevoir de grands et de petits bâtiments. Peu d'aspects sont plus enchanteurs que celui de l'embouchure de la Sierra-Leone; quand on y arrive en pleine mer et pendant la belle saison, vous découvrez devant vous la terre qui domine le cap sous la forme du plus délicieux amphithéâtre. De toutes parts brille la verdure d'un printemps perpétuel; et, tandis que les feuillages de mille arbres différents charment la vue par leurs nuances aussi douces que multipliées, les masses d'ombre que projettent çà et là les sommets des montagnes tranchées à d'inégales hauteurs, impriment à cette scène riante un air de grandeur et de majesté.

Entre les deux caps que distingue leur saillie, avan-

(1) Cet établissement a depuis été abandonné. Voyez ci-dessus, tom. V, page 18.

cée dans la mer, et les arbres qui les couronnent, est une jolie baie demi-circulaire, dont les rivages d'un beau sable blanc sont ceints de bosquets de palmiers. La vue se repose, à droite et dans l'éloignement, sur l'île des Bananes; à gauche, elle parcourt la rive de Boullam, dont les sables, éclatants comme la neige, sont coupés de loin en loin par des massifs de palmiers et d'autres grands arbres. Du fond du tableau se détachent par intervalles quelques collines d'une pierre rouge qui rompent l'uniformité du spectacle, pendant que plus haut encore, en laissant l'œil remonter le fleuve jusqu'à l'extrémité de l'horizon, une imagination qui aime à s'égarer se crée facilement l'illusion d'une flotte immense de vaisseaux, dont paraissent être autant de mâts les arbres du lointain, qu'on croirait voir flotter sur la mobile surface des eaux.

Il y a deux lieues du cap de Sierra-Leone au cap False, dans la direction du sud, et de là à cette île charmante des Bananes, six lieues dans la même direction. On arrive ensuite à la grande baie de Scherbro, que forment les caps Shelling et Sainte-Anne. Les habitans de cette baie et de ces îles sont les Boullams, aussi intelligents dans le commerce qu'en agriculture, et qui sont renommés surtout par la fabrique d'une très-jolie natte qu'ils font avec une herbe tachetée. Au sud de la baie sont les îles Turtle; et au nord, celles des Plantains. C'est dans ces îles que résidaient autrefois les commerçants blancs ou nègres qui trafiquaient dans cette contrée (1).

On ne connaît, dans ce pays, que deux saisons; celle

(1) Matthews, p. 25.

de la sécheresse et celle des pluies. La première dûre de décembre jusqu'en mai inclusivement; la séconde, depuis juin jusqu'en décembre. Au commencement comme à la fin de la saison sèche, le thermomètre, à l'échelle de Fahrenheit, monte le matin, à l'ombre, à soixante-quinze degrés environ; à quatre-vingt-cinq à midi; à quatre-vingts le soir; et, exposé au soleil de midi, il monte jusqu'à quatre-vingt-dix et cent degrés. C'est en juin que commencent les travates ou tornado, les tempêtes et les pluies abondantes; elles augmentent en juillet, et le vent souffle principalement du nord. Le thermomètre (échelle de Fahrenheit) se soutient entre quatre-vingts et quatre-vingt-dix degrés à l'ombre. En octobre, le tonnerre est fréquent, les nuages descendent très-près de terre, et la pesanteur de l'atmosphère est aussi sensible aux naturels qu'aux Européens, affectant le moral comme le physique. En novembre et décembre se manifestent les *fumées*, qui sont de nuisibles exhalaisons pompées de la terre par la chaleur du soleil; elles voilent la face de la nature. Le temps est lourd, mou et chaud; il énerve et affaiblit, et produit des maladies. Vers le milieu de décembre, le temps gris, humide et frais, arrête la transpiration, cause des gerçures à la peau, des rhumes, des fluxions et des fièvres. Les bêtes sauvages et les oiseaux même semblent succomber sous l'influence d'une telle température. Tout est morne et silencieux dans les bois, et les vents harmatans qui soufflent alors produisent les mêmes effets sur la nature que la gelée dans nos climats (1).

(1) Matthews, p. 26 à 35.

Les productions du pays sont nombreuses et variées. Il abonde en bois de charpente, en bois de cam, en palmiers qui donnent du vin et de l'huile : l'arbre qui donne de la gomme copal y est commun. Quant aux animaux, ils sont aussi très-nombreux ; cependant Matthews n'y a jamais vu celui qui a donné son nom à cette contrée, le lion, et qui semblerait devoir y être très-commun ; mais il a vu beaucoup de léopards, de buffles, d'éléphants, de sangliers sauvages d'une grandeur et d'une férocité extraordinaires, des antilopes, des chats musqués, des singes de l'espèce du chimpanzée, des caméléons, des lézards et d'énormes serpents qui ont jusqu'à vingt pieds de long. Les crocodiles sont en aussi grand nombre dans la rivière das Gallinas que dans le Nil. Le lamantin, ou la vache marine, se rencontre fréquemment dans les eaux de ce pays. Les poissons de toutes sortes y sont en abondance. Un grand nombre d'huîtres s'attachent aux rochers. Les bois et les bords des rivières sont peuplés d'oies sauvages, de canards de diverses espèces, de poules de Guinée, de faisans, de cailles, de pigeons, de colombes, de perroquets, et d'une multitude infinie d'autres oiseaux de plumages les plus brillants et les plus variés. Les langoustes et les écrevisses n'y sont pas rares. La classe des insectes y est aussi très-nombreuse et très-variée ; et les bugabugs ou termites y creusent leurs longs souterrains, et construisent à la surface du sol leurs édifices coniques.

Les animaux domestiques sont les vaches, les moutons, les chèvres, les poules, les dindons, les oies et les canards. Partout croît spontanément l'indigo,

Le coton n'est cultivé qu'en raison de la consommation. Nulle part, en Amérique, Matthews n'a vu des cannes à sucre aussi grandes que celles qui croissent sans culture à Sierra-Leone. Presque tous les fruits des tropiques s'y trouvent en abondance, principalement les pommes de pin, les oranges et les limons; mais les goyaves, les tamarins, les cachoux et les cocotiers ont été plantés par les Européens, et réussissent étonnamment. Le figuier sauvage vient aussi haut que le chêne, mais le fruit est petit; d'ailleurs les fourmis le dévorent. On ne peut se faire une idée de l'excessive végétation des vignes sauvages, qui portent une quantité de grappes très-belles à la vue, mais d'un goût âcre. On trouve dans les bois une grande quantité de prunes et d'autres fruits; mais celui qui est préféré est la noix de cola. La maniguette, ou graine de Paradis, croît aussi dans les bois, mais moins piquante que celle qu'on apporte de Bassa. On cultive beaucoup, et avec succès, le poivre des oiseaux et le poivre en gousse, ainsi que plusieurs autres espèces de fruits aromatiques qui remplacent si bien, pour l'usage, les épiceries orientales. Mais les principaux produits sont les farineux, le millet d'Inde, le manioc, les ignames, le mollugo ou mouron d'Afrique, qui produit une petite fève en telle abondance, que, pendant les pluies ou après une inondation, la terre en est couverte; on en voit quelquefois des tapis de plusieurs acres d'étendue flotter quelques lieues sur les eaux jusqu'à la mer; les naturels s'en nourrissent dans les temps de disette. Il vient aussi dans ce pays du tabac peu estimé; mais c'est le riz qui est l'objet prin-

cipal des soins du cultivateur, le grand objet du commerce, et la nourriture principale et presque unique des habitants. Ils le sèment à la première lune nouvelle, après la chute des pluies, qui a lieu vers la fin de juillet ou le commencement d'août. Ils en font trois récoltes par an ; il est aussi blanc que celui de la Caroline. L'usage où sont les habitants, de laisser reposer les terres six années sur sept, donne à toute la contrée l'apparence d'un bois. Dans l'intérieur du pays pourtant, et même dans quelques endroits près de la mer, il y a des savanes très-étendues où croît la plante qu'on connaît, en Amérique, sous le nom d'herbe de Guinée. Elle s'y élève à une hauteur telle, qu'un grand nombre de bêtes fauves, de buffles et d'éléphants peuvent s'y cacher. Lorsque, à la fin de l'été, on met le feu à cette herbe, rien ne saurait arrêter l'action dévorante des flammes (1).

Les habitants sont pour la plupart idolâtres ; ils ont leurs dieux et leurs démons. L'islamisme, dit Matthews, y a été transporté des bords du Nil par des prêtres ou faquirs. D'autres descendent de Maroc même jusqu'en Abyssinie, défrayés par la charité des peuples chez qui ils passent. Ce furent ces infatigables voyageurs et quelques noirs commerçants, qui portèrent au Rio-Pongos la nouvelle de la défaite des Espagnols à Gibraltar, quarante jours après cet événement. La circoncision des mâles est générale ; mais il n'y a que les Souziès et les Mandingues qui pratiquent la circoncision des filles. Les cérémonies qui,

(1) Matthews, p. 36 à 64.

dans ce dernier cas, accompagnent l'opération, sont curieuses.

Chaque année, dans la belle saison et au commencement d'une nouvelle lune, on rassemble toutes les jeunes filles de la ville qui sont nubiles. La nuit qui précède le jour de la cérémonie, elles sont conduites, par les femmes de la ville, dans la plus secrète partie du bois. On place, à chaque avenue de ce lieu consacré, des amulettes dont la destination est d'avertir et de repousser tout téméraire qui viendrait profaner le bois par sa présence. La retraite des jeunes filles dure un mois et un jour. Pendant tout ce temps, aucun œil humain ne les voit, que la vieille femme qui accomplit le rit solennel et qui, chaque matin, leur apporte leurs aliments. Si une maladie ou quelque autre obstacle vient enlever la vieille à cet acte pieux, celle qui la remplace appelle à haute voix, tout en approchant, dépose les vivres à une certaine place, et se hâte de se retirer sans voir ni être vue; car, hasard ou volonté, quiconque souille ce sanctuaire d'un regard est puni; et la peine, c'est la mort. C'est alors seulement, quand le corps est dompté par les austérités, et l'esprit disposé par la religieuse obscurité et le silence de la forêt, qu'on leur enseigne les coutumes et les superstitions de leur pays; car, jusqu'à cette grande époque, elles n'avaient pas été jugées capables de les comprendre et de les pratiquer. Enfin le délai de leur retraite expire; vers ce temps aussi la blessure est à peu près guérie. C'est de nuit encore qu'elles sont reconduites; elles y sont reçues par les femmes, jeunes et vieilles, toutes entièrement nues. Dans cet état, formant une espèce

de procession irrégulière, et suivies d'instruments de musique, elles parcourent les rues jusqu'au jour. Si, pendant cette cérémonie, un homme était surpris regardant, il serait immédiatement mis à mort, à moins qu'il ne fournît un esclave. Leur retour du bois est suivi d'une épreuve d'un mois; durant ce mois, elles sont conduites processionnellement, au son des instruments de musique, et couvertes de la tête aux pieds, à la maison des principaux du village. Là, elles chantent et dansent jusqu'à ce qu'on leur fasse un petit présent. Le mois expiré, elles sont libres de tous ces rites, et remises aux hommes destinés à devenir leurs maris.

Le gouvernement, dans cette partie de l'Afrique, est une monarchie mixte, élective et très-limitée. Les Souziès et les Mandingues, il est vrai, les plus puissantes et les plus opulentes nations de la côte, reconnaissent le roi des Foulahs, et le peignent comme un potentat dont le vaste empire s'étend depuis la Gambie jusqu'au cap Monte : mais les Boullams, les Timanies et les Bagoës ne reconnaissent pas d'autre autorité que celle du chef de leur tribu.

C'est dans le roi que résident la puissance exécutive et le droit de juger en dernier ressort; cependant le chef de chaque village s'en regarde comme le seul seigneur. Matthews rapporte qu'il eut une fois besoin de couper du bois à quelque distance de son habitation; le chef du district s'opposa à ce qu'il en envoyât couper. Matthews s'en plaignit au roi; celui-ci répondit qu'il ferait prier le chef de laisser ses gens continuer la coupe, mais qu'il ne pouvait l'y contraindre.

Les parents du roi, ou les chefs, ne puisent pas dans leurs rangs le droit d'être distingués de leurs compatriotes. Chacun d'entre eux exerce la profession à laquelle il est propre. Il n'est pas rare de voir le fils d'un roi forcé de se louer, après la mort de son père, en qualité de gremeta (1).

Les lois, transmises par la seule tradition, ne sont que les anciennes coutumes du pays, différant entre elles par de légères nuances, suivant les divers états. Le roi, assisté des chefs, juge toutes les affaires en bourrée (cour) publique. On tient un palabre, où des avocats discutent les droits des parties. Matthews a connu un de ces hommes qui parlait deux heures de suite avec une dignité d'action, une énergie d'expression qui auraient fait honneur à un orateur anglais.

Matthews est le premier voyageur qui ait parlé de la singulière institution des purrahs, sur laquelle Golberry a donné depuis de si curieux détails. Selon Matthews, cette institution est particulière au district de Scherbro. La nécessité de mettre fin à d'interminables guerres lui a donné naissance. Tout homme libre peut devenir membre de cette association lorsqu'il a atteint trente ans; lors de son admission, il est soumis à diverses cérémonies sous la loi du secret. Cette institution a de la ressemblance avec la maçonnerie en Europe; elle exclut les femmes, et il y a un grand-maître ou chef purrah par canton.

Quand deux nations ou deux tribus en guerre sont

(1) C'est ainsi qu'écrit Matthews (p. 78); mais les autres voyageurs disent gromettes, ou groumettes.

fatiguées des hostilités, et qu'elles en désirent la fin, elles s'adressent à un chef voisin, pour qu'il se rende médiateur. Lorsqu'il y consent, il informe les deux partis qu'il est prêt à être leur arbitre, s'ils le veulent; et que s'ils refusent de s'accorder, il ne peut pas voir plus long-temps des amis s'entre-détruire, et qu'ainsi il leur enverra le purrah. Si on ne se rend pas à son invitation, le redoutable purrah est solennellement ordonné. Aussitôt, et tant qu'il dure, le sang ne doit pas couler, et chacun des ennemis peut vaquer à ses occupations. Pourtant, il arrive quelquefois que, malgré cette loi de terreur, le nègre altéré de vengeance ne résiste pas à une occasion qui se présente de la satisfaire. A la nouvelle de cet attentat, le purrah se lève : un corps de quarante à cinquante hommes armés et déguisés se forme contre l'agresseur, s'il est connu. Tout homme, quel qu'il soit, fuit en leur présence. S'il en est un assez téméraire pour les atteindre hors de sa maison, ils le mettent en pièces ou en disposent de manière qu'on n'en a plus de nouvelles. Le même sort est réservé à ceux qui ont transgressé le purrah, lorsqu'ils sont saisis.

Il est impossible de décrire tout l'effroi qu'inspire au peuple cette institution. Il croit que les hommes du purrah sont inspirés des diables, et qu'ils peuvent faire tout le mal qu'ils veulent sans jamais en recevoir; il les laisse enlever vivres, provisions et tout ce qu'il leur plaît, sans y apporter le moindre obstacle (1).

Matthews a observé que les habitants de la côte

(1) Matthews, p. 85.

d'Afrique ou des îles voisines sont beaucoup plus vigoureux, mieux faits, plus braves et plus actifs que les habitants de l'intérieur (1). Les Boullams, les Timmanies et les Bagoës sont forts, de bonne mine et d'un beau noir. Leurs membres sont bien droits, leurs traits agréables, et leur taille au-dessus de la moyenne. On distingue en particulier les Timmanies à leur contenance franche et ingénue, et beaucoup de leurs femmes sont réellement belles. Le teint des Souziès est jaune, leur figure en tout très-inférieure à celle des Timmanies, et, quoique généralement droits comme ceux-ci, ils ont les lèvres épaisses et le nez plus écrasé. Les Mandingues semblent être une race à part : grands, mais minces et d'un noir terne, ils ont de fort petits yeux, et portent leur barbe à la manière des juifs d'Europe.

Les Souziès, les Boullams et autres peuplades, se rasent tant qu'ils sont jeunes; mais, quand ils commencent à grisonner, ils laissent croître leur barbe; et c'est un spectacle assez imposant que celui de leurs vieillards à longue barbe blanche, alors qu'ils sont assis au conseil (2).

La différence des traits entre les noirs libres et les esclaves est si frappante, qu'on les distingue au premier coup d'œil. La dignité et une fierté noble respirent dans toute la contenance du noir libre, qu'élève le sentiment de ce qu'il vaut. Son regard est confiant et assuré. L'esclave, au contraire, flétri par le mal-

(1) Matthews, p. 91.
(2) Ibid., p. 93.

lieur de sa situation, a une démarche servile, et ne chemine jamais que les yeux baissés. Les esclaves en général, si on excepte ceux qui sont nés sur le bord de la mer, sont plus petits, moins robustes et plus mal faits que les noirs libres.

Les Foulahs qui habitent au-delà des montagnes de la côte semblent être une espèce intermédiaire entre les Arabes et les noirs. Ils ont beaucoup de conformité avec les lascars des Indes orientales. Ils ont la figure maigre, des cheveux noirs, longs et droits; le teint jaune et le nez aquilin. Mahométans intrépides, ils font, dans leurs guerres entreprises pour propager l'Alcoran, un grand nombre d'esclaves qu'ils vendent à la côte.

On ne connaît d'autres professions, parmi eux, que celles de charpentier, de forgeron, de faiseurs de gris-gris ou talismans. Dans chaque famille on file et on tisse les toiles; on façonne aussi les habits. Les hommes tissent et cousent; les femmes filent et cardent le coton. Leur habit est aussi simple que commode. Les jeunes garçons et les filles ne portent jamais qu'un simple toutoundgié (tuntungeé) qui est une bande mince de toile passée entre les jambes. Le sexe est distingué par la manière dont on le porte. Les filles sont ceintes d'un cordon sur lequel elles retroussent le toutoundgié dont elles laissent pendre les bouts devant et derrière; elles mettent en outre une ceinture ou plusieurs rangs de verroterie autour des reins. Les garçons ramènent un des bouts, qu'ils tiennent très-court, par-devant; ils se ceignent de l'autre, et le laissent pendre par-derrière. Excepté les Nalloes, qui

n'ont jamais d'autres vêtements, les femmes quittent le toutoundgié à leur mariage. Matthews fait d'une dame africaine en belle parure la description suivante. Sur son jupon, qui est de drap commun du pays, elle en met un second en taffetas rouge. Un mouchoir de soie noir, lié (1) par deux des coins autour du cou, tombe en devant comme la bavette d'un enfant, et lui couvre le sein. Un autre, de la même couleur, est attaché sur la tête. Ses oreilles sont ornées de pendants, et son cou entouré de colliers en gros corail, et en chaînes d'or ou d'argent. Sur chacun de ses poignets on compte deux ou trois bracelets, et au moins cinq ou six bagues à chaque doigt. Son front est peint de rouge et de blanc; ses cheveux sont proprement et curieusement retroussés, et quelquefois rasés de très-près, ou taillés de manière à former des cercles et des croissants. Derrière elle marchent ses servantes, qui sont en général des filles de dix à quinze ans, les plus jolies qu'elle peut trouver, parées de corail et de verroterie, et portant une pièce de taffetas ou de fine indienne jetée sur l'épaule gauche, à la manière du plaid des montagnards d'Écosse.

L'habit des hommes est une chemise, lâche sans collet ni poignets, avec de larges manches, des caleçons qui descendent jusqu'au milieu de la jambe, et un chapeau ou petit bonnet juste à la tête, et fait de toile du pays. Au reste, ils vont assez généralement

(1) Dans la traduction française, pag. 94, on lit: « Un mouchoir de soie non lié par deux des coins autour du cou. » Mais cette faute doit être mise sur le compte de l'imprimeur; car cette traduction est en général fidèle, et même élégante.

tête et pieds nus, excepté les chefs, qui imitent de leur mieux les blancs; excepté aussi les Mandingues, qui se distinguent par l'usage d'un bonnet, et des sandales rouges. Ils ornent aussi leurs caleçons et leurs chemises de broderies qu'ils exécutent avec beaucoup d'art.

Les hommes ne marchent jamais sans leurs belmos; le belmos est un couteau grand et droit, pendu dans une gaîne sur la cuisse droite. Cette arme est absolument semblable au patou-patou des îles Sandwich, décrit par le capitaine Cook; ils en portent deux, l'un pour manger, l'autre pour se défendre.

Le tatouage, qui est appelé soccala, est presque général en Afrique. Le dos, les reins, les seins et le ventre sont les parties que l'on tatoue; et la manière ne distingue pas seulement la tribu, mais encore la condition, un esclave ne devant pas être tatoué comme un noir libre.

C'est, en général, sur les bords des rivières ou des criques que les habitants bâtissent leurs villages à cause de la pêche. On les reconnaît aux poullams dont ils sont entourés; grands arbres dont la présence annonce toujours un pays aride. Ils ne bâtissent point par rues droites; chacun choisit le lieu qui lui convient. Ils élèvent autant de huttes qu'il y a de femmes ou de personnes à loger. Toutes ces huttes décrivent un cercle qu'on entoure de haies. La réunion de toutes ces habitations forme une ville qui couvre souvent beaucoup de terrain, et qui est ordinairement close par un mur de terre ou par une forte palissade.

Au centre de la ville est un bâtiment ouvert de

tous côtés : c'est le bourrée, la maison commune ou le palais de justice. C'est là que se tiennent les palabres, et où se traitent toutes les affaires publiques.

La polygamie est pratiquée parmi ces peuples sans restriction. On fiance très-souvent à un homme une fille aussitôt qu'elle est née. Parmi les Souziès, cet enfant reste avec la mère jusqu'à l'âge convenable. Le jour déterminé pour le mariage, l'époux place sur la route de la fiancée, de distance en distance, plusieurs de ses gens avec de l'eau-de-vie et des rafraîchissements. Si ces derniers articles n'étaient pas fournis en abondance, les conducteurs de la fiancée n'avanceraient pas un pas de plus, alors même qu'ils seraient à la moitié du chemin. Quand ceux-ci approchent de la ville, ils s'arrêtent, et sont joints par les gens et les amis du fiancé, qui témoignent leur joie en applaudissant, en buvant et en faisant des décharges de mousqueterie; alors une vieille femme charge sur ses épaules la jeune fille, qu'on couvre d'un beau voile; car dans ce moment, jusqu'après la consommation du mariage, elle ne doit plus être vue par aucun homme. On étend des nattes devant les pas de la vieille femme qui ne peut plus, de son côté, poser les pieds à terre. C'est ainsi que la future arrive à la maison de son fiancé, suivie des amis des deux côtés, qui chantent, dansent et tirent des coups de fusil. Vers le soir, le mari vient enfin dans l'appartement de la jeune fille. S'il y a lieu de soupçonner qu'il y a déjà eu un mortel plus heureux que lui, il la laisse sur-le-champ; ce qui n'est pas plus tôt connu des amis qui l'ont conduite, qu'ils se hâtent de se dérober à tous les regards, criant

et hurlant de honte et de confusion. Si tout va bien, le mari reste avec elle la nuit entière; les amis alors se réjouissent, et portent processionnellement dans les rues, suivant la loi de Moïse, les preuves de la virginité. Dans tous les cas, le mari peut garder la jeune fille; mais, lorsqu'il la renvoie, il doit rendre tout ce qu'elle a apporté.

Les Boullams, les Bagoës et les Timmanies reçoivent dans leurs maisons leurs fiancées dès l'enfance; alors ils font aux parents de l'enfant un présent proportionné à leurs moyens. Si, par la suite, l'enfant ne se trouve pas bien traitée, les parents ont le droit de la reprendre en rendant le présent, comme le mari a toujours le droit de la renvoyer en ne redemandant rien.

Les nègres de ces contrées interrogent les morts d'une manière solennelle, et prétendent qu'ils manifestent s'ils sont morts naturellement ou par le poison; dans ce dernier cas, en frappant le cercueil avec un rameau, ils désignent encore le coupable, qui est saisi et vendu comme esclave. Ces cruelles superstitions sont propices aux vengeances et à l'avarice des chefs (1).

Matthews donne ensuite des détails sur le commerce des esclaves, qui était le principal but de son expédition (2). Les premiers caprices des marchands sont devenus une règle constante qui a établi dans chaque petit pays des moyens d'échanges invariables, consistant

(1) Matthews, p. 124.
(2) Ibid., p. 137.

surtout en armes, colliers et habits, et qui a assigné une dénomination uniforme et numérique aux articles de trafic. Ils s'appellent barres depuis le Sénégal jusqu'au cap de Monte; pièces, depuis le cap de Monte jusqu'au cap des Palmes; ackys (1), depuis le cap des Palmes jusqu'à Whydah en longeant la Côte-d'Or; gages (2), de Whydah à Benin; et cuivres, de Benin à Bonny, au vieux et nouveau Calabar, à Camarouns et à Gabon.

La manière de faire le commerce, à Sierra-Leone et sur les côtes voisines, est d'envoyer aux diverses rivières une chaloupe bien garnie de marchandises. Lorsque les gens de cette chaloupe sont rendus dans l'endroit où se fait le commerce, ils s'adressent au chef de la ville, qui leur donne quelqu'un de crédit qui assure leurs personnes et leurs marchandises, et la rentrée de leurs fonds. Ces préliminaires remplis, et après les présents convenables, sans lesquels on n'obtiendrait rien, le commerce s'ouvre. Les blancs confient leurs marchandises aux naturels, qui vont les proposer dans les terres; ou bien ils attendent qu'on vienne les trouver. Le premier parti est le plus expéditif, quand ils s'adressent bien; mais le second est le plus sûr.

Au lieu de traiter ainsi, les bâtiments qui ne font que passer, ou bien qui ne viennent pas pour faire beaucoup de commerce, traitent par échange avec les blancs résidant sur les côtes, ou avec les comptoirs

(1) D'autres disent atchis.

(2) Pawns. Voyez Matthews, p. 141.

qu'ils y trouvent établis, et auxquels ils remettent toute leur cargaison à la fois, pour la quantité d'ivoire, de bois de cam et d'esclaves dont on est convenu. Matthews fait monter à trois mille le nombre d'esclaves que l'on exporte du pays renfermé entre le Rio-Nunez et le Scherbro, et il remarque que la population ne diminue pas malgré ces exportations.

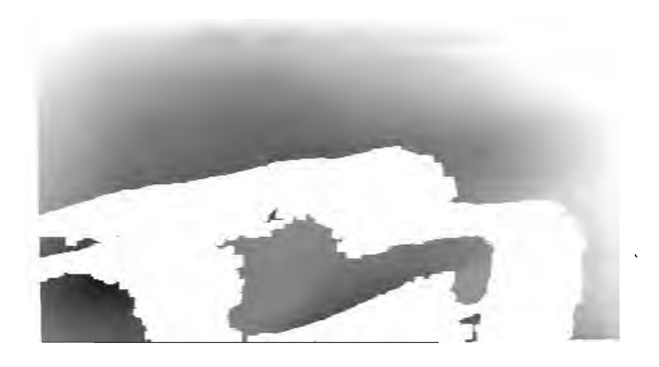
L'esclavage est depuis long-temps établi en Afrique; et, avant que les Européens y eussent pénétré, on y faisait et on y vendait des esclaves. Chez les Souziès, les Boullams, les Bagoës et les Timmanies, les trois quarts au moins sont esclaves, et l'on en compte encore davantage parmi les Mandingues (1). Un chef a très-communément deux ou trois cents esclaves des deux sexes, outre les domestiques; quelques-uns en ont de sept cents à mille; tous demeurent à part du maître, dans ce qu'ils appellent leurs villes esclaves. Tous sentent le joug, car tous sont employés à des œuvres serviles; mais on distingue pourtant les esclaves de peine des esclaves de la maison. Les premiers sont, comme ils l'étaient jadis, attachés au sol, et ne sont pas beaucoup plus estimés que des bêtes avec qui ils partagent les fatigues de la culture. Les seconds, sous quelques rapports, appartiennent à la famille; ils appellent leur maître leur père: on les loue comme matelots ou comme ouvriers, soit aux Européens, soit à tout autre; et c'est le maître qui touche leurs gages: ils sont aussi obligés de le suivre à la guerre

(1) Matthews (p. 149), écrit ici Mandingoes, comme partout ailleurs où ce nom se trouve.

et dans ses maraudes; ce qui amène souvent pour eux un changement de chaînes.

Matthews s'étonne du peu d'altération qu'a fait subir aux mœurs des Africains la longue fréquentation des Européens. Plusieurs Anglais se trouvaient dans ce pays depuis vingt ans : leurs enfants, nés Africains, ne parlent que la langue de leur mère, et ne suivent d'autres coutumes que celles de son pays. Une dernière et irrésistible preuve du peu de tendance qu'ont les naturels à modifier leurs mœurs par leur mélange avec les blancs, c'est que les enfants noirs ou mulâtres, qu'on envoie en grand nombre en Europe pour leur éducation, aussitôt leur retour dans leur pays, y reprennent la manière de vivre et toutes les superstitieuses coutumes de leurs compatriotes. Plus de recherche dans leurs vêtements, et de décoration intérieure dans leurs maisons; voilà tout l'effet de l'influence de l'éducation européenne (1).

(1) Matthews, p. 171.



# CHAPITRE X.

Voyage de Philippe Beaver, contenant l'histoire d'une tentative faite pour établir une colonie anglaise dans l'île de Boulama, en 1792 et 1793.

## § I.

### Préliminaires.

L'HOMME n'est indépendant que par la pensée. Lorsqu'il veut agir, les circonstances où il se trouve placé exercent, sur les résultats auxquels il veut atteindre, une influence à laquelle il ne saurait se soustraire, quelle que soit la force de son génie ou l'énergie de son caractère. Voilà pourquoi des talents égaux et des efforts semblables produisent rarement les mêmes effets. Si Philippe Beaver eût réussi dans le projet qu'il a tenté de former, en Afrique, une colonie d'hommes libres et d'Européens, et d'introduire, sur cette terre d'esclavage et de superstition, la civilisation et les lumières, il aurait obtenu, par l'habileté, le courage et l'admirable constance dont il a fait preuve, une éclatante renommée. Le gros et prolixe volume in-4° (1), qui contient le récit minutieusement

(1) En voici le titre en entier: *African memoranda: relative to an attempt to establish a British settlement on the island of Bulama, on the western coast of Africa, in the year 1792. With a brief notice of the*

détaillé de son entreprise, eût été lu avec empressement, et souvent consulté comme les premières et intéressantes archives d'un peuple naissant; mais le défaut de succès a plongé dans l'oubli cette expédition et son historien. Cependant le livre de Philippe Beaver présente des renseignements curieux et originaux, et offre une lecture d'autant plus attachante que c'est le journal simple qu'il avait écrit sur les lieux mêmes, sans aucune intention de le publier. En effet, il ne le livra à l'impression que douze ans après, et lors de l'apparition d'un ouvrage français, celui de Golberry sur l'Afrique. Les craintes que son patriotisme lui fit concevoir par l'effet que produirait cet ouvrage français, furent les motifs qui le déterminèrent à publier le sien. Beaver, en lisant Golberry, vit le développement de projets tellement avantageux à la France, qu'il lui parut pressant de prémunir le gouvernement anglais contre leur exécution; pour cela il entreprit de traduire l'ouvrage de Golberry, dont il appréciait tout le mérite. Il commença cette tâche; son peu d'habitude d'écrire le fit d'abord hésiter. « Cependant, dit-il, je réfléchis que lors même que ma traduction serait en mauvais style, on ne me pendrait pas pour cela (1); seulement je m'exposais à être critiqué et bafoué; mais cet incon-

*neighbouring tribes, soil, productions, etc. And some observations on the facility of colonizing that part of Africa with a view to cultivation and the introduction of letters and religion to its inhabitants: but more particulary as the means of gradually abolishing African slavery, by captain* Philip Beaver *of his Majesty's royal navy.* London, 1805, in-4°.

(1) Beaver, p. IV de la préface.

vénient me touchait peu, dès que, ainsi que j'en étais persuadé, ma traduction, toute imparfaite qu'elle serait, pourrait être utile. » Beaver continua donc; mais un ami le détourna de cette entreprise, et l'engagea à publier plutôt la relation de son expédition à l'île de Boulama, lui représentant que cela lui donnerait occasion de parler de l'ouvrage de Golberry avec toute l'autorité d'un homme qui prouvait avoir acquis, par sa propre expérience, la connaissance de l'Afrique et de ses habitants. Beaver suivit ce conseil, et fit paraître son ouvrage en janvier 1805.

## § II.

Récit de ce qui s'est passé depuis la formation de la société jusqu'à l'arrivée des colons à Boulama.

Officier dans la marine royale, Beaver avait vu les armements de la marine anglaise contre les Hollandais en 1787, contre les Espagnols en 1790, contre les Russes en 1791, se terminer tous par la paix et des traités. La révolution française ne lui faisait prévoir aucune occasion de guerre. En conséquence, à vingt-cinq ans, il se trouvait sans emploi, sans perspective de pouvoir en obtenir de long-temps. Ardent, impatient du repos, il conçut plusieurs projets, et s'arrêta enfin à celui de fonder une colonie en Afrique, qui se proposerait pour objet non le commerce, mais la culture de la terre par des mains libres, et qui, par-là, parviendrait à civiliser les nègres, à in-

troduire parmi eux la religion, les arts et les mœurs de l'Europe. Ce fut aussi un livre français qui détermina Beaver sur le lieu qu'il choisit pour y établir sa colonie. Il avait lu, dans le père Labat, la description que de Brue (1) a donnée de l'île de Boulama (2), et il jugea que cette île était l'endroit le plus convenable à l'exécution de son projet. Il en parla à plusieurs personnes, et notamment à quelques officiers et lieutenants de marine comme lui réformés. Ils partagèrent ses idées: un acte d'association fut formé; des souscripteurs se présentèrent. On accepta trop légèrement tous ceux qui voulurent souscrire, et que des dettes, des condamnations mêmes, portaient à quitter leur pays. On nomma un comité pour diriger les affaires de la société. Ce comité, à l'instigation de Beaver, dressa pourtant un acte constitutionnel qui devait régir la colonie, qui fut imprimé et signé par tous ceux qui voulaient en faire partie; mais chaque colon pouvait emmener avec lui un nombre de domestiques des deux sexes, proportionné à la quantité d'acres de terre qu'il avait acquis; ainsi le choix des personnes se trouvait, par-là, soustrait aux chefs de la colonie. On s'était procuré l'assentiment du gouvernement, et les membres du comité avaient eu, pour cet objet, une audience du ministre Pitt, qui les avait

(1) Beaver, p. 2. Il cite Labat, vol. v, p. 121. Voyez ci-dessus le voyage de Brue à Boulam, t. III, p. 98 à 112.

(2) Beaver avertit dans une note (p. XIV de sa préface) que, quoique le nom de cette île soit écrit Bulam ou Boulam dans les anciennes relations, cependant il s'est assuré que les natifs disent Bulama (Boulama), et que c'est ainsi qu'on doit écrire.

accueillis favorablement, et avait approuvé leur projet (1).

Les trois bâtiments qui devaient transporter la colonie se trouvaient à Gravesend. Le 26 mars 1792, tout était embarqué; hommes, femmes, enfants, marchandises, vivres, ustensiles, et l'on n'attendait plus que le signal du départ, lorsque, au moment où l'on s'attendait à le recevoir, et où l'on se disposait à mettre à la voile, arriva un ordre de la secrétairerie d'état qui défendait, d'une manière péremptoire, aux bâtiments porteurs de la nouvelle colonie, de sortir du port. La surprise et la consternation furent grandes parmi tous les colons, à cette nouvelle inattendue; car la saison des pluies approchait, plusieurs avaient fait de grands sacrifices d'argent, et tous avaient fondé des espérances sur cette entreprise; enfin ils ignoraient, et, après ce qui s'était passé, il leur était impossible de deviner les motifs d'un pareil ordre. Pour les connaître, ils adressèrent une pétition à M. Henry Dundas, secrétaire d'état pour les colonies. En attendant la réponse, ils obtinrent seulement la permission de se transporter à Portsmouth, où était le rendez-vous général de l'expédition.

Là ils reçurent une réponse à leur pétition, qui leur apprit que, à leur insu, ils avaient commis un délit punissable, en dressant un acte constitutionnel obligatoire pour chacun des membres de la colonie, et en le faisant imprimer. Ils devaient savoir que partout où ils s'établiraient sujets d'Angleterre, ils étaient régis

(1) Beaver, p. 8.

par les lois d'Angleterre, et qu'ils ne pouvaient recevoir que d'un acte du parlement anglais le pouvoir de faire des lois coloniales. Toutefois, comme ils s'étaient rendus coupables par ignorance et sans aucune mauvaise intention, on voulait bien oublier leur faute, et leur permettre d'exécuter leur entreprise, à condition qu'ils désavoueraient leur acte constitutionnel, et le regarderaient comme non avenu.

Cette lettre fit cesser leur principale inquiétude; mais les chefs de l'expédition n'apprirent pas sans chagrin qu'ils se trouvaient sans autorité légale pour se faire obéir d'une réunion d'individus que les hasards de la fortune avaient produite, et ils prévirent dès lors les embarras et les conséquences fâcheuses qui pourraient résulter de l'insubordination, et du manque de moyens de la faire cesser. Cependant, comme neuf mille livres sterling avaient été dépensées en préparatifs, qu'une partie de cette somme devait être perdue si l'entreprise n'avait pas lieu, que les souscripteurs seraient trompés dans leur attente, et qu'on aurait l'air d'avoir voulu abuser de leur confiance, et commettre envers eux une fraude honteuse, on se décida enfin à partir, quoique sous de fâcheux auspices. Les trois bâtiments acquis par la société, pour composer l'expédition, étaient le Calypso, de deux cent quatre-vingt-dix-huit tonneaux; le Hankey, de deux cent soixante; et le sloup Beggar's Benison (Bénédiction du pauvre), de trente-quatre tonneaux. Le nombre total des colons se montait à deux cent soixante-quinze, qui se trouvaient répartis sur ces trois bâtiments de la manière suivante :

| NOMS DES VAISSEAUX. | Hommes. | Femmes. | Enfants. | Totaux. |
|---|---|---|---|---|
| Calypso . . . . . . | 83. . . . | 33. . . . | 33. . . . | 149 |
| Haukey . . . . . . | 65. . . . | 24. . . . | 31. . . . | 120 |
| Beggar's Benison. . | 5. . . . | . . . . | 1. . . . | 6 |
| | 153 | 57 | 65 | 275 |

Le Calypso était commandé par M. Dalrymple. Le Hankey était monté par les membres du comité directeur, et commandé par le capitaine Beaver. Celui-ci s'aperçut bientôt que le défaut de subordination d'un assemblage d'individus si ignorants, si inexpérimentés, si apathiques, si attachés à leurs intérêts personnels et si peu susceptibles de sentiments généreux, amènerait infailliblement la ruine de l'entreprise. Toutefois il ne perdit pas courage, et résolut de se roidir contre les obstacles. Presque tous les passagers étaient malades du mal de mer; leur imprévoyance et leur indolence étaient telles, que plusieurs (et dans le nombre se trouvaient des mères qui nourrissaient leurs enfants,) étaient restés plus de vingt-quatre heures sans manger, parce qu'il n'y avait personne pour préparer leurs aliments. Beaver ne dédaigna pas de leur servir de cuisinier. Il prit le parti de mettre la main à tout, de suppléer à tout, de ne répugner à aucune tâche, quelque humble qu'elle pût être; mais, après avoir ainsi donné l'exemple pour chaque chose, il s'en prévalut pour ordonner à qui il jugeait convenable, de s'acquitter des mêmes fonctions. Il en résulta que personne n'osa lui désobéir, et que tous lui furent aussi soumis, depuis le commencement jusqu'à la fin de l'expédition, que s'il avait eu droit de vie et de mort sur chacun d'eux.

Partie le 13 avril, l'expédition se trouvait le 6 mai aux Canaries (1). Le Calypso, qui était le meilleur voilier, prit imprudemment les devants, gagna de vitesse, et quitta l'expédition. Le Hankey et le sloup l'attendirent en vain cinq jours à Port-Praya, dans l'île de Saint-Jago, et furent obligés de continuer sans lui leur voyage. Ils doublèrent la cap Roxo le 3 juin, entrèrent dans le canal de Bijuga (Bidjouga) (2), et jetèrent l'ancre à la vue des trois îles de Bissao, d'Arcas (3) et de Boulama. Ils prirent terre à l'établissement portugais de Bissao, qui est un fort carré, flanqué de quatre bastions et défendu par une cinquantaine de canons; et ils demandèrent aux Portugais un pilote pour se rendre à l'île Boulama. Là, ils apprirent que le Calypso avait passé dans cet endroit peu auparavant, et furent bientôt rejoints par ce vaisseau. Ceux qui s'y trouvaient firent le récit des événements suivants, aussi malheureux pour ceux qui en avaient été les victimes, que funestes pour le sort futur de l'expédition.

Le Calypso, au lieu de se rendre au port Praya, s'était dirigé directement sur l'île de Gorée, et y arriva le 12 mai au soir, jeta l'ancre le 21 dans le canal de Bijuga (4), et le 24 se trouvait en vue de l'île Boulama, terme du voyage. Le jour suivant, on se dirigea

(1) Beaver, p. 31.

(2) Ce que Beaver appelle canal de Bijuga est l'embouchure de la rivière Jeba, ou le canal de Bissao de la carte du baron Roussin (1822).

(3) C'est ainsi qu'écrit Beaver; la carte du baron Roussin porte l'île d'Arc.

(4) Canal de Bissao.

vers l'île, on jeta l'ancre sur ses rivages, et l'on débarqua. On érigea des tentes, on construisit des huttes, on erra dans les bois, dans les campagnes, mais sans ordre, sans discipline. Le capitaine Dalrymple, excellent homme d'ailleurs, n'avait ni le zèle, ni l'activité, ni la fermeté nécessaires pour régir un rassemblement d'individus habitués à ne suivre d'autre impulsion que celle de leurs caprices. Les résultats d'une conduite si imprudente furent que, le 3 juin, les colons se virent attaqués par les Bidjougas avec un ordre et des combinaisons de tactique (1) qu'on se serait peu attendu à trouver parmi des barbares. Les Anglais eurent, dans cette action, cinq hommes et une femme tués, quatre femmes et trois enfants faits prisonniers, et emmenés par les Bidjougas. Le reste des colons parvint à échapper au massacre, et gagna le vaisseau, qui s'éloigna de l'île, et alla rejoindre à Bissao les deux autres bâtiments qu'il n'aurait jamais dû quitter. Les Bidjougas détruisirent la loge qu'on avait construite à la hâte, et pillèrent tout ce qu'on avait été forcé d'abandonner.

Par les soins de Beaver, le Hankey était parvenu à Bissao avec ses passagers disciplinés et sans maladie. Ceux qui montaient le Calypso leur communiquèrent la fièvre et la peur, et, ce qui était pire encore, l'esprit d'insubordination et de révolte; de sorte que Beaver, qui s'était absenté deux jours de son vaisseau pour se concerter avec les Portugais, en y rentrant le trouva entièrement changé par l'effet de l'arrivée du

(1) Beaver, p. 48.

Calypso. Un si court espace de temps avait suffi pour introduire la malpropreté, le désordre, les clameurs, le découragement et la sédition. Il s'efforça de remédier à tant de maux, et s'occupa ensuite, avec une activité qui fait le plus grand honneur à la bonté de son cœur, du rachat des femmes et des enfants qui avaient été faits prisonniers à l'île de Canabac. Il parvint, par l'entremise des Portugais de Bissao, à traiter de leur rançon avec Belchore et Jalorem, deux rois de Canabac, qui étaient en possession des prisonniers. Beaver raconte surtout, avec beaucoup d'intérêt, la malheureuse destinée d'une dame nommée Harley, jeune, belle, qui fut prise avec son enfant, se trouvant enceinte d'un second; puis abandonnée sans nourriture, sans vêtement, accablée par la fièvre, dans une hutte où le jour pénétrait à peine. Là, notre voyageur la trouva couchée sur l'herbe : trop faible pour se lever, elle était restée à la même place depuis plusieurs jours; consumée par la faim, la fièvre et la vermine, elle ressemblait à un squelette. Beaver l'emmena presque folle de joie d'avoir trouvé un libérateur, et la conduisit dans le vaisseau; il lui prodigua les soins les plus touchants; mais il eut le regret de ne pouvoir empêcher qu'elle ne succombât aux suites des traitements cruels qu'elle avait éprouvés, remerciant Dieu de ce qu'elle devait à Beaver d'avoir pu expirer au milieu de ses compatriotes. Son corps fut jeté à la mer.

Après le rachat des prisonniers, on s'occupa d'acquérir la propriété de l'île Boulama du roi des Bidjougas de l'île Canabac (Cagnabac), qui s'en préten-

dait souverain. Les nègres justifiaient l'attaque qu'ils avaient livrée aux colons débarqués du Calypso, en disant qu'ils avaient le droit de défendre d'invasion une propriété qui leur appartenait. Par l'entremise d'un certain Anglais, nommé le capitaine Moore, commandant un vaisseau nommé le Nancy, et qui était habitué à trafiquer avec les Africains, on conclut avec eux un traité en vertu duquel les deux rois de l'île Canabac cédaient en toute propriété l'île de Boulama, pour une valeur de quatre cent soixante-treize barres, qui valaient environ soixante-dix-neuf livres sterling. Cinquante livres sterling furent données à Moore pour prix de son entremise. Le traité fut signé de Philippe Beaver et de R. Dobbin, membre, ainsi que lui, du comité directeur; une marque, faite par les deux rois Jalorem et Belchore, suppléa à leur signature. Moore et Païba, un des souscripteurs, contresignèrent comme témoins: ce traité est daté du 29 juin 1792 (1). Les deux rois nègres se rendirent ensuite à bord, y transportèrent deux bœufs et des provisions, et reçurent de nouveaux présents. La paix fut ainsi entièrement rétablie entre les natifs et les colons. Cette grande affaire terminée, Philippe Beaver proposa d'envoyer un cutter et un bateau long pour explorer les côtes et les différents canaux entre les îles Arcas, Gallines et Boulama; mais on ne tint aucun compte de cet avis. Personne même ne songeait à débarquer, ni à se mettre à l'ouvrage; et il semblait qu'il suffisait d'avoir conclu un traité, pour créer une ville

(1) Beaver, p. 73.

et tout ce qui était nécessaire à la colonie. Beaver, pour vaincre cette indolence, crut devoir donner l'exemple : il prit avec lui douze hommes du Hankey, il débarqua dans l'île Boulama, et travailla avec ses compagnons jusqu'au coucher du soleil. A son retour dans le vaisseau, il soumit au comité directeur diverses propositions dont l'adoption était les préliminaires indispensables de cette entreprise, et, à sa grande surprise, elles furent rejetées : bientôt il apprit que, tandis qu'il négociait le traité qui assurait aux colons la propriété de l'île Boulama, une partie d'entre eux avaient résolu de l'abandonner et de renoncer entièrement à l'établissement d'une colonie, et de retourner immédiatement en Angleterre, afin d'éviter la mauvaise saison. Tous les membres du comité, excepté Beaver et un autre, se trouvaient de cet avis.

De tous ceux qui composaient la colonie, Beaver était le seul qui, avant de quitter l'Angleterre, avait manifesté ses intentions de retourner en Europe après les premières pluies, ne croyant pas que le succès de son expédition réclamât plus long-temps sa présence. Mais il lui paraissait honteux de s'en retourner presque aussitôt après être arrivé, et sans avoir rien tenté. Il ne pouvait se résoudre à se jouer ainsi de la confiance des souscripteurs, et à tromper à ce point l'attente du public. En conséquence, il déclara que, lors même qu'il serait abandonné par tout le monde, et qu'il n'aurait que son seul domestique, il était déterminé à rester dans l'île, et à y fonder la colonie. Sa résolution une fois connue, le lendemain matin, quatre-vingts à quatre-vingt-dix personnes s'offrirent

volontairement à demeurer avec lui. Il fut alors convenu que le Hankey et le Beggar's Benison resteraient à Boulama pour le service des colons, et que tous ceux qui voulaient abandonner l'entreprise, et quitter l'île, retourneraient, avec tout ce qui était nécessaire pour leur trajet, à Sierra-Leone, et de là en Angleterre.

En conséquence de cette détermination, le Calypso partit avec la plus grande partie des colons pour Sierra-Leone, le 19 juillet 1792, et les quatre-vingt-dix autres, qui restaient, nommèrent d'une voix unanime pour leur président Philippe Beaver, et M. Hancorne pour leur vice-président.

Philippe Beaver, prévoyant toute l'étendue de la tâche qu'il avait à remplir, et que la situation singulière et difficile où il se trouvait pouvait se prolonger long-temps, se détermina à tenir un journal exact de toutes ses actions et de tous les événements dont il pouvait être témoin, et d'y consigner toutes ses observations. Le soin de sa réputation, le désir, en cas de mort, d'être utile à ceux qui lui survivraient, le firent adhérer strictement à cette détermination. C'est ce journal que, après le récit qu'on vient de lire, Philippe Beaver (1) a imprimé en entier, tel qu'il l'avait écrit dans l'île Boulama. En le réduisant à ce qu'il a d'essentiel, nous croirions ôter quelque chose à l'intérêt de sa narration, si nous ne lui conservions pas la forme que lui a donnée son auteur.

(1) Il commence au chapitre v et à la page 89 de son ouvrage.

## § III.

Journal de Philippe Beaver pendant son séjour à l'île Boulama.

*Jeudi* 19 *juillet* 1792. — Beaver fait le recensement de la colonie, qui se trouva composée ainsi qu'il suit :

| | | |
|---|---|---|
| | 48 | hommes, |
| | 13 | femmes, |
| | 25 | enfants, |
| | 4 | matelots, |
| | 1 | mousse. |
| Total. . . . | 91 | individus. |

*Vendredi* 20 *juillet.* — Beaver, dans la matinée, rassembla tous les colons ; et il leur demanda s'ils consentaient à être régis par l'acte constitutionnel (1) qu'ils avaient signés en Angleterre ; tous y consentirent sans hésitation. Alors il donne des ordres en vertu des pouvoirs que lui conférait cet acte ; il croit dans l'intérêt de tous devoir user, dans les commencements surtout, avec la plus grande sévérité, de ce pouvoir, afin d'établir une discipline rigoureuse. Il fait un réglement concernant la santé, la sûreté des membres de la colonie, ainsi que sur l'exercice de la religion et les autres règles de conduite. On en donna connaissance à tous ; on l'afficha, et il ne fut permis à personne de s'en écarter. Beaver désigna ceux qui devaient res-

(1) Dans l'ouvrage de Leyden, refait par M. Murray (*Historical account of discoveries and travels in Africa*), il est dit, tom. II, p. 274, que Beaver fut laissé dans l'île Boulama avec vingt hommes et quatre enfants. Cet ouvrage, qui est très-superficiel, fourmille d'erreurs et d'inexactitudes semblables.

ter à bord du Hankey et du sloop, pour la défense et la conservation de ces deux bâtiments; et il employa les autres à abattre du bois pour construire la loge, à éclaircir le sol, à défricher un terrain pour y former un potager, à chasser pour se procurer du gibier.

21 *juillet.* — Beaver se met en communication avec Silva Cordoza, de l'établissement portugais de Bissao, afin de se procurer des vivres pendant la saison des pluies. Déjà le climat africain commençait ses ravages. M. Hancorne, le vice-président, mourut de la fièvre, ainsi qu'une femme: ils furent tous deux enterrés le même jour. Ainsi le nombre des colons se trouva réduit à quatre-vingt-quatre. Les chasseurs dirent qu'ils avaient découvert dans l'île une savane de cent acres d'étendue; ils apportèrent sept jeunes canards qu'ils avaient pris dans leurs nids, sur le sommet très élevé d'un grand poullam ou arbre à coton (1).

A l'heure de midi, on fut étonné de voir entrer une goelette anglaise dans le port de l'île Boulama, et l'on apprit bientôt qu'elle appartenait à un vaisseau négrier, mouillé dans la rivière de Rio-Nunez, sous le commandement d'un mulâtre nommé Bootle, qui précédemment avait, comme agent d'un M. Ormond, Anglais et fameux marchand d'esclaves au Rio-Pongos, tenu une factorerie à Boulola, ville du pays des Biafares, à environ soixante-dix milles de l'embouchure du Rio-Grande: cette factorerie avait été abandonnée depuis la mort d'Ormond. Beaver apprit, par Bootle, que les Biafares prétendaient aussi avoir des

(1) Beaver, p. 95.

droits sur l'île de Boulama, et disaient que les Bidjougas n'avaient pu, sans usurpation, la vendre en entier aux Anglais. Beaver, qui désirait entrer en relation avec les Biafares, dit à Bootle qu'il ne demandait pas mieux de traiter avec eux, non-seulement pour l'entière propriété de l'île, mais encore pour l'île qui était vis-à-vis, et qu'on appelait la Grande-Boulama. Bootle fut étonné d'entendre Beaver nommer cette terre une île; il lui dit qu'elle faisait partie du continent; mais en même temps il assura que les Biafares ne demanderaient pas mieux que de céder aux Anglais, non-seulement l'île Boulama, mais aussi telle portion que l'on voudrait de la terre qui était voisine, et qu'ils demanderaient peu de chose pour ces concessions. Beaver promit à Bootle une récompense de cent barres, s'il pouvait réussir dans cette négociation. Tout étant convenu, Bootle partit le même soir pour se rendre, avec des présents, auprès du roi de Ghinala, pour entamer cette affaire; et il promit à Beaver de lui dépêcher son bateau, pour rendre compte du résultat de ses démarches.

*Du 24 juillet au 27.* — Beaver continua à faire travailler à la loge et au jardin. Il reçut enfin une lettre de Bootle, qui lui annonçait qu'il ne doutait pas de pouvoir parvenir à effectuer les achats qu'il désirait. Alors Beaver fit part au comité dirigeant de cette transaction, sur laquelle il avait jusque-là gardé le silence.

*Du 28 juillet au 5 août.* — Beaver nomme M. Munden vice-président à la place de Hancorne décédé; puis il s'embarque sur le cutter du Hankey avec

Jean Païba, un des colons souscripteurs; il remonte le Rio-Grande, et, après quatre heures de navigation, il entre dans une crique qui conduit à Ghinala : il remonte cette crique l'espace de quatre milles, et jette l'ancre à côté de deux goelettes anglaises : l'une, le Fisher (pêcheur), dont nous avons parlé plus haut, et l'Experiment; tous deux étaient des vaisseaux négriers; le premier, destiné, ainsi que nous l'avons dit, pour le Rio-Nunez; le second, pour les îles de Loss (1). Après bien des conférences avec les deux rois de Ghinala, nommés Matchore et Niobana, il parvint, au moyen de présents considérables, et d'un bon nombre de bouteilles d'eau-de-vie, à leur faire signer l'acte de concession de l'île de Boulama et de la terre qui se trouvait vis-à-vis, nommée la Grande-Boulama. Mais Beaver ne put jamais savoir des natifs si cette terre formait une île, ou faisait partie du continent(2). De retour à l'île Boulama, il donna lecture aux colons des traités qu'il venait de conclure avec les monarques nègres.

*Du 6 août.* — Beaver devait envoyer le cutter à Sierra-Leone, pour en rapporter divers objets; et il prévint les colons qui avaient des lettres à écrire

(1) Beaver remarque, avec beaucoup de justesse, que ces îles ne sont ainsi nommées, par les marins et les faiseurs de cartes, que par la corruption du nom qui leur fut donné par les Espagnols, *ilhas dos Idolos*, ou *îles des Idoles*.

(2) Selon la carte du cours du Sénégal et de la Gambie, de d'Anville (1751), cette terre ferait partie du continent. La carte du baron Roussin, de l'archipel des Bissagots, ne jette aucune lumière sur ce point de géographie. L'île de Boulama n'y est pas même tracée en entier, et cet habile marin n'a reconnu que la côte occidentale.

en Angleterre, de les tenir prêtes. Quatre d'entre eux, dont trois souscripteurs et un journalier, lui écrivirent à lui-même pour leur permettre de retourner en Angleterre. Beaver trouva cette demande ridicule, et ne répondit point (1). Cependant le climat continuait à exercer sa funeste influence; il était mort deux individus de plus, de sorte que le nombre des colons, y compris les femmes et les enfants, se trouvait réduit à quatre-vingt-deux, sur lesquels se trouvaient douze malades; et sur ces douze il y avait dix hommes, de sorte que le nombre de ceux-ci, en état de travailler, se trouvait réduit à trente-sept.

*Du* 8 *au* 17 *août*. — Beaver fait plusieurs traversées à Bissao pour les besoins de la colonie. La fièvre continue à exercer ses ravages; le nombre des colons se trouve réduit à soixante-onze, sur lesquels on compte dix-sept malades. Enfin Beaver est lui-même atteint; il est obligé de garder le lit; sa maladie s'aggrave, l'alarme est universelle. Tous viennent, à chaque instant, à l'entour de la cabane où il repose, s'informer d'une santé qui leur est si précieuse: tous répètent que Beaver a sacrifié sa vie pour eux, et enduré des fatigues que personne n'aurait pu supporter. A la fin, une crise heureuse se manifeste, Beaver est hors de danger, et, quoique faible, il commence à se lever.

*Du* 18 *au* 27 *août*. — Beaver continue à faire travailler tous les colons à la loge commune, laissant à chacun une partie de son temps pour la construction

(1) Beaver, p. 112.

des maisons particulières. La fièvre a encore réduit le nombre des colons; ils ne sont plus que soixante-neuf, sur lesquels dix-huit malades, dont les deux tiers sont des hommes qui étaient en état de travailler. Sur ces entrefaites, Beaver reçoit une visite du roi Belchore, qui amène avec lui un grand nombre de ses Bidjougas; ce qui cause à Beaver de grandes inquiétudes (1).

*Du 28 août au 29 septembre.* — Épuisé par la fièvre et par les travaux, le nombre des colons diminuait rapidement; il ne se trouvait plus que de soixante à la fin de septembre, sur lesquels on comptait vingt-neuf malades; sur ces vingt-neuf, il y avait vingt hommes, de sorte que le nombre de ceux en état de travailler se réduisait à quatorze. Cette mortalité désastreuse força Beaver à réduire les dimensions de la loge ou maison commune qu'on était, depuis le commencement, occupé à construire. Il décida qu'elle serait à peu près carrée, c'est-à-dire qu'elle aurait cent quinze pieds sur cent seize et demi, au lieu de cent quatre-vingts pieds sur cent quinze. Il avait déjà construit un grand magasin ayant soixante-quatre pieds carrés (2). Les pluies et les tornados ou tempêtes étaient fréquentes; le thermomètre se soutenait constamment entre quatre-vingts et quatre-vingt-quatre degrés, échelle de Fahrenheit.

*Du 29 septembre au 1er octobre.* — Le 1er octobre, Beaver fit placarder partout un avertissement pour prévenir tous les colons que, l'engagement du vais-

(1) Beaver, p. 127.
(2) Ibid., p. 139.

vaisseau le Hankey expirant le 12 novembre, ceux qui voudraient alors retourner en Angleterre étaient invités à l'en prévenir, afin qu'on ne construisît pas plus de maisons qu'il n'était nécessaire (1).

*Du 2 au 6 octobre.* — Le nombre des colons est réduit à cinquante-huit, sur lesquels on compte trente-quatre malades. Le cutter revient de Sierra-Leone, et ramène le capitaine Païba, un des souscripteurs, avec sa femme et son enfant; ce qui porte le nombre des colons à soixante-un. En touchant à Bissao, le cutter ramène aussi deux groumettes de la nation des Papels, que le commandant portugais Silva Cordoza avait procurés à la demande de Beaver, et qui lui étaient bien nécessaires pour soulager ses travailleurs.

*Du 7 octobre au 23 novembre.* — Le chirurgien Rowe demande son congé, et se plaint au comité de ce que Beaver l'accable de travail, et le traite brutalement: Rowe chercha en vain à soulever contre son chef tous les autres colons. La fièvre continue ses ravages; Beaver en est lui-même atteint; il est si faible qu'il est obligé même de suspendre la rédaction de son journal. Il recueille cependant ses forces pour écrire aux syndics chargés de l'administration du Hankey. L'engagement de ce vaisseau étant expiré, le capitaine chargé de le commander met à la voile pour retourner en Angleterre. Vingt-huit personnes prirent le parti de s'embarquer et d'abandonner la colonie, de sorte que Beaver, au départ du vaisseau, resta avec vingt-sept

(1) Beaver, p. 141.

colons seulement, sur lesquels il y en avait vingt-trois malades; quatre seulement étaient en état de travailler (1).

Ainsi Beaver avait, dans l'espace de quatre mois, vu disparaître par la mort plus du tiers des colons qui avaient consenti à rester avec lui. Plus de la moitié de ceux qui avaient survécu s'empressaient de l'abandonner, et de retourner dans leur patrie. Ceux qui restaient accablés par la fièvre étaient, pour le très-petit nombre qu'elle épargnait, un sujet d'embarras, d'inquiétude et de découragement. Beaver lui-même avait plusieurs fois ressenti les atteintes du cruel fléau qui menaçait d'anéantir jusqu'au dernier de ses compagnons. La vigueur de son tempérament n'avait qu'avec peine lutté contre sa meurtrière influence; et, au moment du départ du vaisseau, ses forces en étaient restées presque anéanties. Il n'hésita pas cependant à persister dans son entreprise; il n'eut aucune idée de s'embarquer et de quitter son île funeste; il aurait cru se rendre criminel d'une lâche désertion, et trahir son mandat. Il espérait que l'arrivée du Hankey en Angleterre déterminerait les souscripteurs à envoyer de nouveaux secours en hommes et en argent : se confiant dans l'énergie de son caractère, il se flattait de mettre à profit tous les travaux qu'il avait achevés; et, pour prix de ses souffrances, il voyait déjà sa colonie un jour riche par l'agriculture et le commerce, le sol africain défriché par des mains libres, et l'esclavage anéanti par le seul moyen efficace qui pouvait y mettre un terme. Il avait planté plusieurs fruits et

(1) Beaver, p. 163.

légumes d'Europe; quelques-uns avaient prospéré, et toutes les constructions nécessaires à la sûreté et au bien-être des colons touchaient à leur fin. Le jour même du départ du vaisseau pour l'Angleterre, il réunit les colons, et, faisant effort pour recueillir ses forces languissantes, il leur exposa les difficultés dont ils avaient triomphé, celles qui leur restaient à vaincre, et les motifs d'espérance qu'ils pouvaient raisonnablement concevoir. Par-là, il ranima un peu leur courage abattu, et ordonna la continuation des travaux. Il s'était procuré six groumettes ou esclaves nègres, loués par leur maître pour aider ses travailleurs. Il ne se contentait pas de tout prévoir, de tout ordonner, de veiller à tout; il donnait lui-même l'exemple de tous les genres de travaux, et exécutait de préférence les plus difficiles et les plus pénibles. Il a fait l'énumération suivante des métiers et des professions que la nécessité le força d'exercer dans son île. 1° Charpentier; il exerça ce métier dans toutes ses branches, depuis la fabrication des poutres des édifices jusqu'à celle des manches à balai. 2° Menuisier; il fit des tables, des tabourets, des chaises, des tasseaux, des planches, des buffets, etc. 3° Scieur de long; il avoue que c'est le métier qui lui parut le plus pénible. 4° Briquetier. 5° Tanneur; il fit tanner un assez grand nombre de peaux de chèvre pour garnitures de chaises. 6° Couvreur en toits de chaume (1). 7° Chandelier; il fabriqua des chandelles de deux sortes, des plongées et des moulées. 8° Cordier;

(1) Je suis obligé de rendre par une périphrase ce qui, en anglais, s'exprime par un seul mot, *thatcher*; ce mot nous manque.

il fit un assez grand nombre de cordes pour le service des canots. 9° Fabricant de voiles pour la navigation des canots. 10° Calfatier; il radouba plusieurs fois les bateaux. 11° Plâtrier. 12° Équarrisseur; il fut plus d'une fois obligé d'équarrir et de dépeausser des bœufs qu'il s'était procurés pour ses colons. Parmi les emplois qui portent le nom plus relevé de professions, auxquels il fut forcé de s'adonner, il en compte quatre. 1° Ingénieur; il traça le plan du fort carré et des bastions. 2° Architecte; il fit le plan, l'élévation et la coupe. 3° Inspecteur. 4° Apothicaire, lorsque le chirurgien de la colonie l'eut abandonné et fut retourné en Angleterre. Beaver, dans cette énumération, oublie de dire qu'il faisait aussi les fonctions de monarque; d'officier d'état civil, mariant et enterrant; de prêtre, puisque, tous les dimanches, il réunissait tous les membres de la colonie, et faisait lecture des prières publiques.

Mais continuons l'analyse de son journal après le départ du vaisseau, qui lui ôtait à lui-même la faculté de retourner en Angleterre, et qui lui enlevait son principal moyen de défense contre les hostilités des Africains.

24 *novembre.* — Beaver envoya une de ses pinasses, qu'il nommait l'Industrie, à Boulola, avec des présents pour Tabangagay et pour la reine sa mère. Il se procura des bœufs. Le thermomètre (échelle de Fahrenheit) monta dans ce jour à 95 degrés.

*Du* 26 *novembre au* 2 *décembre.* — Le nombre des hommes sains est réduit à trois.

5 *décembre.* — Beaver voit aborder dans son île

le roi Belchore, avec deux canots portant les pavillons qu'il lui avait donnés. Cette visite cause beaucoup d'inquiétude à Beaver; cependant il dissimule, et donne à dîner au monarque nègre. Un des groumettes entend dire à ce dernier : « La plupart des blancs sont morts; ceux qui restent, excepté le capitaine, sont tous malades; je les ai mis ici, mais je les en chasserai; ce sont mes poulets. » Cette dernière expression est familière aux Bidjougas quand ils parlent des Biafares, et qu'ils veulent exprimer leur mépris pour ces peuples, avec lesquels ils sont presque toujours en guerre.

*Du* 6 *au* 16 *décembre.* — La fièvre continue ses ravages parmi les colons; quatre personnes en meurent, entre autres, un jeune couple que Beaver avait marié le 4 du mois. Lui-même est attaqué dangereusement : il eut le délire dans toute la journée du 13 : son tempérament triomphe; il commence à entrer en convalescence; mais les groumettes menacent de le quitter. Deux colons, un nommé Harwin et son fils, désertent la colonie. Beaver, encore malade, n'a de colons sains et en état d'agir que son domestique Watson, et un nommé Pierre Hayles, matelot qui garde le canot, et qu'il avait eu bien de la peine à empêcher de déserter.

*Du* 17 *jusqu'au* 21 *décembre.* — Le vent du nord-est souffle avec violence, et Beaver se trouve beaucoup mieux. Les victimes sacrifiées par la fièvre augmentent rapidement. Un M. Aberdein, le dernier membre du comité, succombe le 21; et, depuis le commencement du mois jusqu'à ce jour, sur dix-neuf hommes, quatre femmes et cinq enfants, Beaver avait enterré

neuf hommes, trois femmes et un enfant. Il prétend, à la date de ce jour, que la peur et le découragement ont beaucoup de part à cette mortalité. Lorsqu'ils sont atteints, dit-il, ils se couchent, et disent qu'ils sont certains qu'ils n'échapperont pas à la maladie; et en effet ils se tiennent tranquilles, et ne font rien pour lui échapper. « Tous ceux qui se sont conduits ainsi, ajoute-t-il, ont succombé. Avec du courage, la plupart parviendraient à se sauver. » Le 21, le canot que Beaver avait envoyé à Bissao lui rapporta ce qu'il appelle une cargaison plus précieuse que l'or; c'était cinq groumettes qu'il avait demandés.

*Du* 22 *au* 31 *décembre*.—Vingt-trois autres groumettes lui furent ramenés de Bissao par l'Industrie, ce qui le combla de joie. Johnson, qui commandait l'Industrie, lui apprit que les cinq groumettes qu'il avait reçus le 21, avaient été obligés d'abandonner Bissao pour cause de meurtre. Les Bidjougas et les Canabacs vinrent visiter Beaver dans son île le 30, et lui donner le spectacle d'un combat simulé et d'une danse. Il admira la prestesse et l'habileté de ces nègres; mais leur visite lui causait toujours beaucoup d'inquiétude. A la fin de ce mois, le nombre des colons se trouvait réduit à treize individus, parmi lesquels on comptait huit malades, et seulement quatre hommes sains. Beaver s'était procuré, pour les aider, vingt-neuf groumettes, savoir: vingt-quatre hommes, trois femmes et deux jeunes garçons.

*Du* 1er *jusqu'au* 13 *janvier* 1793.—Le 6 janvier, Beaver naviguant dans le détroit qui sépare l'île Boulama de l'île des Galines, y vit le Scorpion, goelette

armée en guerre, commandée par le capitaine Ferris, qui avait ordre de visiter l'île Boulama, et de procurer aux colons tous les secours qui ne seraient pas incompatibles avec le bien du service. Beaver lui demanda six hommes de son équipage, pour renforcer la colonie. Le capitaine Ferris dit qu'il ne pouvait accorder cette demande sans désobéir aux ordres qu'il avait reçus. Cependant un marin, nommé Scott, lui ayant fait de grandes instances de lui accorder la permission de rester à Boulama, Ferris y consentit; et Beaver donna sur-le-champ à Scott le commandement du canot. Le thermomètre se soutient entre 89 et 91.

*Du 14 au 21 janvier.*—Beaver tombe malade de nouveau, et donne cependant des ordres pour envoyer l'Industrie à Boulola.

*Du 21 au 27 janvier.*—Beaver se rétablit ainsi qu'une partie des colons : au lieu de quatre hommes sains, on en compte six. L'Industrie revient avec neuf groumettes. On apprit alors que Belchore et les siens avaient formé un complot pour exterminer la colonie; mais ils avaient été arrêtés par l'arrivée du Scorpion. Le 27, Beaver fut visité par deux canots de Bissao, et par un autre, monté par des Bidjougas; celui-ci venait d'une île qu'on nommait Souoga (Suoga), dont Beaver n'avait pas encore entendu parler, et qu'on disait être au-delà de l'île Canabac. Il est évident que cette île Souoga est l'île Chiouga, qui fait partie du petit groupe nommé les Iles-aux-Porcs, sur la carte du baron Roussin (1).

(1) Carte de l'archipel des Bissagots (1822).

*Du 28 au 31 janvier.* — Beaver n'avait perdu dans le mois qu'un seul colon, ce qui réduisait le nombre à treize, sur lequel il y avait seulement cinq hommes sains; le reste était malade. Il avait en tout onze groumettes, savoir: sept hommes, deux femmes et deux jeunes garçons. Le thermomètre monte jusqu'à quatre-vingt-quatorze degrés.

*Du 1er au 28 février.* — L'Industrie amène trois groumettes. Le capitaine Moore, du vaisseau le Nancy, qui avait piloté nos colons à l'île Canabac, et M. Ballard, apothicaire de l'établissement de Sierra-Leone, abordent à Boulama, et visitent Beaver. Le fort étant terminé, Beaver décide qu'on ne travaillera plus le dimanche. Jusque-là cette infraction à la loi religieuse lui avait paru licite, et même nécessaire, puisqu'on ne pouvait, avant que le fort ne fût achevé, se livrer en sûreté à la lecture des prières. Le 12, l'Industrie, étant de nouveau de retour de Bissao, ramena un supplément de rum et huit groumettes. On apprit que l'équipage du Hankey avait éprouvé une affreuse mortalité, et que, après six jours de navigation, il n'était arrivé que cinq hommes vivants à Saint-Jago. Lorsque ce vaisseau parvint en Angleterre, on répandit le bruit qu'il avait la peste à bord; on lui fit faire une rigoureuse quarantaine. La fièvre dont les passagers étaient atteints, reçut le nom de fièvre de Boulama. L'expédition fut par-là totalement discréditée: on ne douta point que tous les colons qui étaient restés à Boulama n'eussent péri, ou n'eussent changé le lieu de leur résidence; ce qui empêcha qu'on eût l'idée de leur porter des secours. Lorsqu'on sut que Beaver ne s'était point dé-

couragé, on se détermina, mais trop tard, à lui envoyer un renfort d'hommes et de provisions. L'Industrie ramène de Boulola de nouveaux groumettes et des Biafares, qui se rendent à Boulama pour commercer avec Beaver. Il reçoit aussi la visite de leur roi Matchore, qui est accompagné d'un prêtre mandingue, grand vendeur de gris-gris. Beaver parvint facilement à rendre vains tous ses enchantements, mais ne put, malgré cela, persuader au roi qu'il était un imposteur. Le chasseur de Beaver lui rapporte une très-petite et jolie espèce de daim qu'on nomme flintombiou (flintombeau). Le thermomètre, le 10, monta à quatre-vingt-dix-neuf degrés, et le 19, à cent degrés; et, pendant ces deux jours, le temps était parfaitement calme (1); il se soutenait habituellement entre quatre-vingt-dix et quatre-vingt-quinze. A la fin de ce mois, Beaver comptait dans son île treize colons, parmi lesquels il n'y avait que six malades; il avait dix groumettes et douze hôtes biafares, visiteurs passagers, dont Beaver n'eut qu'à se louer.

*Du* 1[er] *au* 31 *mars.* — Les chasseurs biafares rapportent à Beaver des pintades et une espèce de daim ayant la couleur d'une chèvre, nommée, en patois portugais de ce pays, cabre de mat, ou chèvre des bois, ainsi qu'un flintombiou. Beaver donne, dans cet endroit du journal, la description de cette jolie espèce de daim; nous la rapporterons plus tard (2). La chèvre

(1) Beaver, p. 192-194 et 456, dans le *Journal météorologique*.

(2) Voyez ci-après le chapitre relatif à l'histoire naturelle de la Sénégambie.

des bois, ou cabre de mat, est encore plus petite; mais elle a des formes moins élégantes (1). Peu après, les mêmes chasseurs tuèrent une autre espèce de daim ou de gazelle, mais beaucoup plús grande, dont le pelage est varié par des taches et des raies blanches; on la nomme la gazelle tachetée, ou la gazelle pintade. Les rois Belchore et Matchore viennent encore rendre visite à Beaver, qui leur fait admirer sa montre et ses instruments. Tout projet d'hostilité de la part de ces rois nègres paraît abandonné. La santé des colons s'améliore de jour en jour; et, à la fin du mois, Beaver n'avait plus, à la vérité, que dix colons, parce que quatre l'avaient quitté, et étaient retournés en Angleterre sur le vaisseau nommé le Nancy; mais, de ces dix colons, il n'y en avait qu'un seul malade; et il comptait de plus trente-trois groumettes bien portants, et deux hôtes biafares.

*Du* 1er *au* 30 *avril.* — Beaver s'occupe, dans ce mois, à la construction d'une maison pour les groumettes; il transporte sur le continent les deux groumettes biafares qui lui demandent à retourner dans leur pays. Il regrette beaucoup celui qui lui servait de chasseur, et qui, dit-il, tout le temps qu'il est resté avec lui, a procuré du gibier en abondance pour nourrir toute la colonie, pour la modique somme de six barres par mois, en lui fournissant les balles et le plomb. A la fin du mois, il reste dix colons; dans ce nombre trois étaient malades; vingt-trois groumettes, parmi lesquels on comptait une seule femme.

(1) Beaver, p. 211 et 212.

*Du 1er au 31 mai.* — Beaver a des relations très-amicales avec les Biafares qui viennent le visiter, au nombre de douze, ayant à leur tête le fils du roi Matchore. Ils venaient d'un lieu nommé Djim (Jim), qu'on dit n'être pas loin de Geba. De singuliers tourbillons se font sentir, et tous les colons, à la réserve de Scott le matelot, et d'un jeune garçon, sont frappés par une espèce de stupidité : ils perdent la mémoire. Le 13, on aperçoit treize éléphants. Beaver marche contre eux avec quinze hommes armés; on les poursuit jusque dans un marais où ils s'enfoncent sans pouvoir bouger; on les fusille pendant trois heures; on dirige les coups sur un éléphant femelle, accompagné de son jeune, qui poussent de lamentables gémissements. Après avoir tiré deux cent cinquante coups, on parvient à les tuer; mais on ne put transporter que les queues, les oreilles et les trompes. On fit cuire les trompes, et on les accommoda pour le souper de la colonie. Selon Beaver, c'est un manger excellent, et qui a le goût du palais de bœuf. Plus tard, il parvint à ôter les défenses, qui étaient très-petites, comme dans toutes les femelles, et ne pesaient que quatorze livres. Peu de jours après, Beaver, en traversant le canal de Boulama, fut, pour la première fois, effrayé par l'apparition d'un hippopotame que, dans le mauvais portugais de cette partie de l'Afrique, on nomme *pesc cavallos*, ou chevaux marins. Un nouveau gouverneur portugais vint de Lisbonne à Bissao, vers le milieu du mois. Beaver lui écrivit pour le complimenter. Il se procure de nouveaux groumettes, et continue ses travaux de défrichement et de con-

struction. A la fin du mois, dix colons, sans un seul malade; vingt-deux groumettes, parmi lesquels on comptait trois femmes.

*Du* 1[er] *au* 30 *juin.* — Beaver s'occupe, comme dans le mois précédent, à planter des cassaves, des ignames, du maïs, du blé d'Inde, des pommes de pin. Il remarque que la cassave qu'il cultivait, et qu'il avait reçue de Bissao, était l'espèce que les Portugais nomment manioc dans ce pays; c'est la cassave douce, bien différente du manioc ou cassave amère des Indes occidentales, parfaitement connue aussi de Beaver, et qui a besoin d'être purifiée par le feu avant d'être employée comme aliment; elle est aussi différente de la jamipha ou cassave douce, et de toutes les espèces de jatropha que Beaver a vues décrites; et elle peut se manger crue comme cuite. Elle prospéra si bien, qu'au bout de trois mois tous les colons en avaient à manger à volonté (1). Le persil, les choux, et d'autres plantes d'Europe, que Beaver avait plantées, furent toutes dévorées par une innombrable légion de chenilles. Les termites ou fourmis blanches donnaient aux colons beaucoup d'occupation, et élevaient de petites collines qu'ils étaient obligés d'aplanir. Le frère du roi vint, et voulait que Beaver lui remît les dents de l'éléphant qu'il avait tué, prétendant que tout ce qui était pris dans le royaume appartenait au roi, qui avait coutume de récompenser ceux qui apportaient volontairement les choses trouvées, en leur en rendant la moitié. Beaver se refuse à cette demande,

(1) Beaver, p. 382 et 481.

comme contraire au traité qu'il avait conclu. A la fin de ce mois, le nombre des colons reste toujours de dix, dont trois malades; mais il y a en outre dans l'île trente-un groumettes, et dans ce nombre on compte trois femmes, plus quelques visiteurs biafares..

*Du* 1^er^ *au* 31 *juillet.* — Beaver envoie son canot, nommé la Persévérance, à la côte des Balantes, pour y chercher de l'herbe ou des roseaux propres à faire le toit de la loge qu'il avait construite. Beaver envoie aux Portugais un de leurs soldats qui avait déserté dans les colonies; mais, auparavant de le rendre, il obtient sa grace. Beaver trafique avec le roi Belchore, qui cependant complote toujours contre lui, et veut l'attirer à Canabac. Belchore prétend que ses femmes ont le plus grand désir de voir Beaver, et qu'elles en mourront si on ne contente leur envie. Le 19 de ce mois, l'anniversaire du jour que le Calypso était retourné en Angleterre, et qu'une partie des colons avait abandonné l'autre, Beaver vit entrer deux Européens, deux Anglais dans sa chambre. Il est impossible d'exprimer la surprise et la joie que lui causa cette vue, l'admiration dont il fut saisi en voyant ces visages frais, vermeils, et ces hommes pleins d'embonpoint, de santé et de vigueur, qui formaient un si grand contraste avec les physionomies jaunes, les corps émaciés et languissants qu'il avait depuis si long-temps devant les yeux. Ces deux Anglais lui paraissent les plus beaux de tous les mortels qu'il ait jamais contemplés. Le plus élevé en grade des deux lui apprend qu'il commandait un vaisseau apparte-

nant à la compagnie de Sierra-Leone. Ils lui remettent des lettres d'Angleterre pour lui et les colons. Ce furent les premières. Les questions qu'on fit avec empressement à ces deux compatriotes prolongent la conversation jusqu'à deux heures du matin. Ils racontèrent les principaux événements qui s'étaient passés en Europe. L'amirauté anglaise, en raison de la guerre, exigeait que tout officier de marine absent revînt en Angleterre prendre du service dans le délai de six mois, à dater du jour de l'insertion de cet ordre dans les gazettes. Tout autre que Beaver se serait prévalu de cette injonction pour abandonner l'île, fuir des dangers obscurs, et se délivrer de la pénible situation où il se trouvait depuis si long-temps. Beaver, au contraire, se regardait comme déserteur s'il quittait son poste. Il prend donc le parti d'écrire au secrétaire de l'amirauté; et dans sa lettre, en date du 24, il lui dit : « Je dois vous informer que j'ai ici la direction « d'une colonie dont l'existence repose en entier sur « ma seule présence. Si je désobéis aux ordres des « lords de l'amirauté, insérés dans les gazettes, je « sais que je suis exposé à perdre ma commission; et « si j'obéis, je n'ai jamais mérité d'en obtenir une. » Les pluies recommencent, et avec elles la fièvre, puis la mort qui la suit ou l'accompagne. A la fin du mois, il ne restait plus que neuf colons, dont six étaient malades, et les trois qui étaient sains étaient aidés dans leurs travaux par dix-neuf groumettes.

*Du 1er au 31 août.* — Tous les colons sont malades. Beaver, qui est aussi atteint, est le seul qui, à la fin du mois, se trouve rétabli. Il est, pour la première fois,

obligé d'employer les groumettes pour châtier leurs compagnons indociles ou indisciplinés.

*Du 1er au 30 septembre.* — Les groumettes qui avaient été châtiés s'enfuient, et répandent le bruit que Beaver accable les nègres de mauvais traitements, de sorte que les groumettes qui sont aux gages de Beaver veulent s'en aller, et qu'il ne peut s'en procurer. Le 22, il y eut le plus violent tornado que Beaver eût encore vu. La pluie tombait à torrents; le tonnerre faisait un bruit effrayant, les éclairs illuminaient les ondes qui tombaient du ciel et qui couvraient la terre. Partout le feu et l'eau, un désordre et une confusion dans toute la nature, qui semblait vouloir faire renaître l'empire du chaos. Une grande quantité d'arbres sont déracinés, et le coin sud-est de la loge est frappé et détruit par la foudre. Beaver lut, pendant ce terrible orage, les prières aux trois seuls colons qui étaient en état d'y prêter attention. Scott, le matelot, meurt le dernier jour du mois, et le nombre des colons se trouve réduit à huit, dont la moitié seulement se trouve malade : le nombre des groumettes est de seize, en y comptant une femme.

*Du 1er au 31 octobre.*—Beaver rétablit le dommage causé par la foudre; il commence à creuser un puits dans le centre du carré de la loge; « et, ajoute-t-il, si « nous trouvons de l'eau, nous aurons, dans l'inté- « rieur même de la loge, toutes les nécessités, pen- « dant au moins l'espace d'un an. » Cependant la fièvre, la peur et le découragement produisaient les effets les plus fâcheux sur tous les colons; tous semblaient devenus idiots; ils n'avaient plus de mémoire,

d'idées, et leurs facultés morales étaient anéanties. Beaver rapporte, à ce sujet, des faits qui, dit-il, ne seront pas crus, quoiqu'ils soient parfaitement exacts. Beaver se trouve lui-même trop mal pour pouvoir continuer à lire les prières; il est abandonné par Pierre Hayles, un des matelots, qui passe sur un vaisseau allant en Amérique, et qui laisse une lettre dans le canot, pour demander son congé après qu'il a déserté. Plusieurs vaisseaux vont et viennent de Bissao et Boulola à Boulama. M. Hood, un des colons, presse Beaver de partir, et de quitter l'île Boulama. Sans doute il était incapable de l'abandonner, tant qu'il pouvait lui être utile; mais il était évident que demeurer plus long-temps dans cette île, c'était s'ôter tout espoir de salut. Les colons étaient dans un tel état de faiblesse, que leurs propres groumettes pouvaient les égorger, si bon leur semblait. On lui avait donné avis que les Biafares devaient incessamment les attaquer, et s'ils exécutaient leur projet, on serait hors d'état de leur résister: enfin la vie de tous dépendait uniquement de celle de Beaver, ou plutôt du dérangement plus ou moins grand de sa santé. Il apprit que plusieurs d'entre eux se proposaient de le quitter. Enfin, le même jour au soir, le domestique de Beaver lui remit une pétition de tous les colons, qui demandaient instamment au gouverneur de Boulama (c'est le titre qu'ils donnaient à Beaver) qu'il voulût bien prendre des mesures pour retourner en Angleterre, et quitter l'île. Beaver les assembla, et leur demanda s'ils avaient contre lui quelque sujet de mécontentement. Ils pro-

testèrent contre une telle idée, se répandirent en témoignages de reconnaissance sur ce qu'ils devaient à son courage, à son habileté et à son dévouement pour le salut de tous, et assurèrent qu'ils n'avaient pas d'autres motifs que le défaut d'envois de secours d'Angleterre, et le soin de leur sûreté personnelle. Ils le conjurèrent en même temps de profiter de l'occasion du vaisseau le William, qui se trouvait dans ce moment à Bissao, pour quitter l'île, et retourner en Angleterre, et de ne pas les exposer plus long-temps à être égorgés par les Bidjougas. Beaver leur répondit qu'il ne quitterait pas l'île; qu'ils étaient libres de l'abandonner, et qu'il conserverait la colonie avec quelques soldats portugais que le gouverneur de Bissao lui prêterait. Mais cependant, pour ne pas les pousser au désespoir, il leur fit promettre de cacher soigneusement leurs intentions aux groumettes, et de ne point parler à M. Lawrence, propriétaire du William, qu'il n'eût reçu une réponse du gouverneur de Bissao relativement au secours qu'il avait demandé et qu'il attendait. Il les assura qu'alors il les assemblerait de nouveau, et leur communiquerait sa réponse définitive. Lorsqu'ils furent séparés, Beaver parla à chacun d'eux en particulier, et tâcha de leur persuader de changer de résolution; mais ce fut en vain : tous tiennent ferme, et tous répondent : « Nous sommes en trop petit nombre; et si nous restons, nous serons assassinés. » Au moyen de la désertion de deux hommes, le nombre des colons, à la fin de ce mois, se réduit à six, sur lesquels on ne compte qu'un seul malade. Le nombre des groumettes est de vingt et un.

*Du 1^er au 30 novembre.* — Tous les jours Beaver est menacé de désertion, ou d'une nouvelle réunion des colons pour lui demander de quitter. La crainte des Bidjougas force à tenir continuellement sous les armes les groumettes qui ne peuvent plus travailler. Nouvelle pétition écrite, adressée à Philippe Beaver, le 14 du mois, lui rappelant la première, le suppliant de quitter l'île, et de ne pas exposer plus long-temps leur vie et la sienne. Il se voit forcé de consentir; mais il leur demande du temps, afin de prendre ses arrangements, son intention étant de ne rien abandonner de ce qui reste appartenant à la société. Il n'en continuait pas moins ses travaux, et termina dans ce mois les enceintes. Le 17, Beaver assemble de nouveau les colons, et leur représente que leur crainte est sans fondement; qu'en voulant éviter des dangers imaginaires, ils s'exposent à des périls certains, et qui leur deviendront funestes, puisque, pour joindre le vaisseau qui doit les emmener, ils sont forcés de s'embarquer sur le canot, sans cordes, sans voiles, sans ancres et sans câbles, et enfin sans matelots, puisque le seul qui était parmi eux était boiteux, malade de la fièvre, et incapable d'aucun service; que s'il était incommodé, ou s'il mourait, que pourront-ils faire sur un frêle esquif, au milieu du vaste océan, sans aucune connaissance de la navigation? Beaver termina en leur offrant à chacun cent acres sur les terres qu'il possédait, s'ils voulaient rester. Tous furent inébranlables dans leur résolution, et répondirent : « Si nous « restons, notre mort est certaine; si nous partons,

« nous avons quelques chances de salut (1). » Dans la soirée, M. Lawrence vint avec la frégate le William et sa pinasse.

Après avoir fait tout ce qui était à son pouvoir pour faire changer la résolution des colons, après avoir en vain employé l'espérance, la crainte, l'intérêt, pour arriver à ce but, Beaver vit qu'il fallait céder à la destinée. Il ne lui restait plus d'ailleurs qu'un seul des colons souscripteurs, Hood et deux domestiques noirs : tous les autres l'avaient abandonné. Il se décida donc enfin à quitter l'île, et, dès ce moment, il cessa tous les travaux relatifs aux constructions et à l'agriculture, qu'il n'avait pas discontinués un seul instant; il renvoya sur la pinasse tous ses grourmettes à Bissao, à la reserve de sept. Ce fut Hood qu'il chargea de les conduire : il lui remit des instructions par écrit, et en même temps une lettre au gouverneur de Bissao, par laquelle il communiquait à ce dernier ses intentions, lui offrant en même temps de lui céder, parmi les objets qu'il avait dans l'île, ceux dont il pourrait avoir besoin. Il le priait aussi de transmettre des présents, pour la valeur d'environ vingt barres chacun, à Jalorem et à Belchore, rois de Canabac, à Matchore et à Niobana, rois de Ghinala, et de les informer qu'il allait quitter l'île Boulama; mais qu'il reviendrait l'année prochaine, après la saison des pluies. Beaver laissa aussi une lettre pour le commandant du vaisseau anglais, qu'on pourrait envoyer à son secours, et qui pouvait arriver après son départ.

(1) Beaver, p. 273.

Toutes ces dispositions étant prises, Beaver éprouva de vifs regrets lorsqu'il fut sur le point de quitter cette île, sur laquelle il avait fondé de si grandes espérances, lorsqu'il lui fallut abandonner ce fort, ces maisons qu'il avait construites, ces champs qu'il avait défrichés avec tant de peine. Mais en même temps une pensée le consolait; c'est qu'il pouvait se rendre à lui-même cette justice, qu'il avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour conserver l'établissement, et qu'il n'avait cédé qu'à la nécessité. Il s'embarqua le 29 novembre 1793 (1), après un séjour de seize mois dans l'île Boulama, pendant lesquels, sur les quatre vingt-onze personnes qui étaient restées avec lui, la plus grande partie, à la réserve de six, avaient péri, ou n'avaient échappé à la mort qu'en le quittant, lui-même ayant été plusieurs fois aux portes du tombeau. Il arriva le 22 décembre à Sierra-Leone, où il fut de nouveau atteint par la fièvre. Il dut beaucoup, dans cette circonstance, aux soins du docteur Thomas Winterbottom, chirurgien de cette colonie, auteur d'un excellent livre sur l'Afrique, et frère du voyageur dont il va être question dans le chapitre suivant. Beaver attendit à Sierra-Leone, pendant deux mois, l'occasion de s'embarquer pour l'Angleterre. Ce délai lui fut utile pour rétablir ses forces épuisées. Enfin, le 20 mars 1794, il s'embarqua sur le Harpy, n'ayant plus avec lui, de tous les colons soumis à sa direction, que le seul Hood. Beaver arriva à Plymouth le 17 de mai, après une absence de près de deux ans. Le 25 juin, il y eut à

(1) Beaver, pag. 276.

Londres une assemblée générale des actionnaires de l'association de Boulama; et malgré les pertes qui résultaient du défaut de succès de cette expédition, tel fut le sentiment d'admiration que produisit la conduite si courageuse, si noble, et si désintéressée de Beaver, que, par un vote unanime, l'assemblée lui décerna une médaille d'or, en témoignage de reconnaissance. Elle adressa des remerciements à Hood de ne l'avoir point abandonné, et décida en outre que la délibération qu'elle avait prise à ce sujet serait insérée, aux frais des actionnaires, dans plusieurs journaux.

Il n'est personne qui, après avoir lu l'extrait que nous avons donné du journal de Beaver, ne souscrive au jugement que l'assemblée des actionnaires a porté sur cet homme extraordinaire. Toutefois, on ne peut s'empêcher en même temps de reconnaître qu'il a fourni un exemple de plus, parmi ceux qui ont prouvé combien il est rare qu'un homme n'ait pas les défauts de ses qualités. Nul n'a montré, plus que Beaver, de l'énergie et de la persévérance dans l'exécution d'un projet; mais son énergie dégénérait en force aveugle, et sa persévérance en obstination. Presque tous ceux qui s'étaient placés sous sa direction en ont été les victimes, et lui-même a dû probablement la vie aux quatre ou cinq individus qui lui restaient, et qui l'ont contraint enfin de céder. Il est évident qu'aussitôt qu'il éprouva les effets désastreux du climat de Boulama, il aurait dû changer l'emplacement de la colonie, ou renoncer à son établissement, ou au moins suspendre, pendant la saison des pluies, jusqu'à ce qu'il eût reçu des renforts d'Angleterre, les travaux fati-

gants qui harassaient les colons, et qui contribuaient à augmenter parmi eux la mortalité. L'inflexibilité du caractère de Beaver et la ténacité de ses idées se montrent jusqu'à la fin de son livre. En effet, le but qu'il s'était proposé était de prouver, par l'établissement d'une colonie agricole en Afrique, que ce continent pouvait être cultivé par des blancs européens libres, aussi bien que par des Africains esclaves. L'expérience qu'il en fit semblait avoir démontré le contraire, puisqu'il fut, pendant la plus grande partie de son séjour à Boulama, obligé de se servir de groumettes ou nègres esclaves, pour soulager les blancs dans leurs travaux, et que ceux-ci n'en périrent pas moins par l'effet du climat et de la fatigue. Non-seulement Beaver continue à soutenir la possibilité de cultiver l'Afrique et les terres situées entre les tropiques, par des blancs; mais il prétend que cela n'est plus douteux, d'après l'expérience qu'il en a faite. L'emplacement de la colonie, le climat de Boulama, les mesures qu'il a prises, tout, suivant lui, a concouru parfaitement au but; et l'entreprise n'a manqué que par le défaut de prévoyance des autres membres du comité, et surtout par les ravages de la fièvre: comme si la fièvre n'était, en Afrique et sous le ciel des tropiques, qu'un simple et rare accident; comme si, ainsi qu'il l'exprime dans un endroit de son livre, il suffisait, pour ne pas succomber à l'influence délétère du climat, de se persuader qu'on y résistera. On peut affirmer, au contraire, que si le défaut de courage moral, et l'atonie qui en résulte, ont occasioné en Afrique la mort d'un grand nombre d'Européens, la

plupart des voyageurs qui ont cherché à pénétrer dans ce continent ont péri par une trop grande confiance dans la force de leur constitution, qui leur a fait négliger les précautions indispensables au maintien de la vie des hommes dans ces climats brûlants.

## § IV.

Résumé des observations de Beaver sur l'île Boulama, sur les côtes qui en sont voisines et les peuples qui les habitent, et sur l'établissement portugais de Bissao.

L'île Boulama (1) est située au fond ou à l'extrémité de cette grande baie formée par des îles continentales au nord, l'archipel Bidjouga au sud. Elle est à l'embouchure du Rio-Grande, au onzième degré de latitude nord. Une petite île, qui est à la pointe nord-est, est séparée du rivage Biafare par un étroit canal, dont la largeur n'excède pas deux cents verges (yards). Le canal qui est entre cette petite île et celle de Boulama est praticable pour de petits bateaux, lorsque la marée est à demi-hauteur, mais non pas dans la marée basse. Le côté oriental de l'île forme, avec le rivage Biafare, un très-beau port d'environ deux milles de large, et qui, à la distance d'un nœud de câble de la grève, a partout de l'eau pour les plus grands bateaux. Au sud-est, l'île est baignée par les eaux du Rio-Grande, dont l'embouchure est entre la pointe méridionale de l'île et la pointe Tombali, sur la côte des Nalous (2). Le

(1) Beaver, p. 431, chap. x.

(2) Nalloes de Matthews. Voyez ci-dessus, p. 174.

côté occidental de l'île est séparé de celui de l'île des Galines, à l'extrémité orientale du gurope Bidjouga par un canal large, profond, et très-propre à la navigation. Le côté septentrional est bordé par un banc de rescifs ou d'écueils, qui s'étendent jusqu'à l'île d'Arcas. L'île Boulama a environ sept lieues de long, et sa largeur varie depuis cinq jusqu'à deux lieues. La terre, généralement parlant, s'élève graduellement depuis le rivage jusqu'à une hauteur de cinquante pieds au-dessus du niveau de la mer. Elle paraît couverte de forêts; mais il y a quelques savanes naturelles, et quelques endroits qui ont été mis à nu par les Bidjougas, derniers maîtres de cette île. Son sol est riche, productif, et fournit d'abondants pâturages à des troupes d'éléphants, de buffles, de daims et d'autres animaux sauvages qui s'y trouvent. La mer qui environne cette île, de tous les côtés abritée des vents, est exempte d'agitations violentes. Elle abonde en excellents poissons; en un mot, on peut dire que cette île, créée par la nature dans un moment de bonheur, fournit avec profusion tout ce qui est nécessaire à la vie.

Boulama était autrefois habitée par les Biafares, qui en furent chassés, vers la fin du dix-septième siècle, par les Bidjougas, qui n'ont jamais tenté de s'y établir. Elle est restée terre limitrophe, et contestée entre les deux nations. Brüe la visita, la décrivit, et la recommanda au gouvernement français, comme propre à recevoir une colonie; et, en 1787, ce projet aurait été, sans la révolution qui survint, exécuté, pour le compte de ce gouvernement, par un Anglais nommé Barber,

qui demeurait au Havre-de-Grace (1). La première tentative pour défricher cette île a donc été faite par l'association de Londres et par Beaver, et, on a pu voir, avec bien peu de succès. Les principales productions végétales de cette île sont le riz, les ignames, le manioc ou cassave douce; et M. Beaver remarque encore ici de nouveau que cette plante est différente de la cassave amère des Indes occidentales, qu'il n'a jamais vue en Afrique. C'est cependant cette dernière que Labat a décrite et figurée comme une plante africaine (2). L'igname y est commun, et forme un assez bon mets, fricassé ou rôti. Les autres productions végétales de l'île sont le maïs ou blé d'Inde, les plantains, les bananes, les goyaves, les citrons, les oranges, les melons d'eau, les pommes de pin et l'indigo, qui croît sauvage dans toutes les parties de l'île. On trouve la canne à sucre et le cotonnier sur la côte voisine du continent et dans les îles environnantes. Mais l'île de Boulama produit une quantité considérable d'une sorte de vigne, qui est une plante annuelle et qui donne des grappes d'un rouge pourpré, dont le goût est très-acide (3). Les forêts recèlent un grand nombre d'espèces d'arbres propres à différents usages, depuis le bois de fer, qui a la dureté du métal dont il porte le nom, jusqu'au bois tendre et poreux du poullam, ou arbre à coton. De tous les animaux qui se trouvent dans l'île, le plus remarquable est l'éléphant, qui,

(1) Beaver, p. 345.

(2) Conférez Labat, *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, t. v, p. 81, et Beaver, p. 346.

(3) Beaver, p. 347.

selon Beaver, n'est pas aussi redoutable, lorsqu'on l'attaque, que les autres voyageurs le prétendent (1). Il y a aussi, dans cette île, des hyènes, et elles ne se trouvent pas dans les îles environnantes qui sont habitées. Nous avons déjà fait mention des buffles, des daims, des antilopes. Les singes y sont aussi en grand nombre. Les lézards et les serpents s'y rencontrent fréquemment, comme dans tous les pays chauds. Il y a des quantités de tourterelles, de pigeons, et de moineaux d'un plumage ravissant, mais qui ne font entendre aucun son harmonieux. Les troupes de vautours, qui fréquentent l'île, y sont très-utiles pour débarrasser la terre des carcasses d'éléphants, de buffles et de daims qui empesteraient l'atmosphère. Les aigles que Beaver nomme aigles du soleil sont aussi très-communs; cependant Beaver n'en vit jamais plus de deux à la fois: ils ont le corps noir et la tête blanche. Les canards et les oies se voient aussi souvent; mais ils volent si haut que Beaver ni les siens n'en purent jamais tuer un seul. Les termites y construisent leurs pyramides, dont l'assemblage ressemble de loin à une ville; et il y a des fourmis noires si grosses et si féroces, qu'encouragées par leur grand nombre, elles attaquent des rats vivants, les terrassent et les dépècent. Les abeilles déposent leur miel dans le creux des arbres; et pour se le procurer on n'a d'autre moyen que de couper l'arbre. Beaver et les siens ne faisaient pas, à cet égard, autrement que les nègres.

Quant au climat, Beaver s'efforce en vain d'en

(1) Beaver, p. 349.

déguiser l'insalubrité (1), en attribuant à d'autres causes la mortalité qui eut lieu parmi les siens; et cependant il avoue, dans une note, que les états qu'il a présentés dans son journal, du nombre des hommes sains et malades, n'étaient exacts que relativement : son intention ayant été de mettre au nombre des hommes sains ceux qui étaient en état de se tenir debout et de travailler un peu; mais la plupart de ceux-ci, en Europe, au lieu d'être regardés comme en santé, auraient, au contraire, été considérés comme très-malades. La saison des pluies commence dans ce pays avec le mois de juin, et finit vers le milieu ou la fin d'octobre; les mois suivants sont ceux qu'on appelle fumeux. Après vient un temps clair et serein, accompagné de brises régulières de terre et de mer, qui durent assez constamment jusqu'aux pluies suivantes. De juin en septembre, le thermomètre varie depuis soixante-dix-sept jusqu'à quatre-vingt-cinq degrés (1); en octobre et novembre, de quatre-vingt-un à quatre-vingt-seize degrés; mais, de décembre en février, il descend quelquefois jusqu'à soixante-trois degrés, et monte quelquefois jusqu'à cent. Dans les mois de beau temps, c'est-à-dire depuis le commencement de mars jusqu'en mai, les deux degrés extrêmes sont quatre-vingt-cinq et quatre-vingt-quatorze. En juin, le vent est variable; mais celui de nord-ouest prévaut généralement. Durant les trois mois qui suivent, et même jusqu'au milieu d'octobre, c'est le vent de sud-ouest qui pré-

(1) Beaver, p. 365.

vaut : ces vents se partagent, avec le nord-est, la fin d'octobre et tout le mois de novembre. Durant les deux mois suivants, règnent les vents de nord-est; ensuite, depuis mars jusqu'en mai, les vents varient de nouveau du nord-est au sud-ouest, et au nord-ouest. C'est de juin en octobre que le tonnerre se fait le plus fréquemment entendre, et que les tornados sont les plus rapprochés; et ils le sont surtout pendant les deux derniers mois de ce période de temps. Selon M. Beaver, on aurait exagéré l'effet des tornados. Suivant lui, le tornado est très-violent, mais jamais dangereux. On est d'ailleurs suffisamment averti de son approche, et il ne dure pas long-temps. Beaver n'a jamais vu le point noir, nommé l'œil-de-bœuf, qu'on dit précéder ce genre de tempête. Au contraire, des nuages larges, épais, sombres et lourds, s'élèvent alors constamment du sud pour se porter au sud-est; à mesure qu'ils s'élèvent et grandissent, ils forment dans l'atmosphère une longue voûte ou arcade noire qui se meut lentement vers l'est; et quand elle est arrivée entre le sud-est et l'est, le tornado éclate; il est accompagné de tonnerre, d'éclairs, d'une pluie abondante; et sa durée varie depuis une heure jusqu'à trois : la mer n'a pas le temps de s'agiter; et ces tempêtes sont si peu dangereuses, que Beaver en a observé soixante-quinze sans qu'on en ait éprouvé de dommages, si ce n'est deux vaisseaux qui furent accidentellement frappés par la foudre. Des soixante-quinze tornados que vit Beaver, il y en eut seulement deux qui vinrent du nord-ouest, et trois de l'est-nord-est; les soixante-dix autres commencèrent à l'est-sud-est.

Au commencement et à la fin de la saison des pluies, il arrive quelquefois, mais rarement, que le tornado a lieu sans qu'il pleuve; c'est vers le milieu de mai qu'ils surviennent, et ils indiquent l'approche de la saison pluvieuse. Au reste, Beaver, si exact pour ce qui concerne son île, a tort de penser que ses observations soient d'une application générale, et de contredire des voyageurs qui, comme lui, ont peut-être décrit ce qu'ils ont observé sur les effets d'un phénomène atmosphérique, qui doit varier considérablement selon les lieux et les latitudes.

Les différents peuples qui habitent (1), soit les îles de l'archipel des Bissagots, qui environnent Boulama, soit les terres opposées du continent, que Beaver nomme assez heureusement îles continentales, parce qu'elles sont entourées d'eau par l'Océan et par les rivières qui les coupent et qui communiquent entre elles, sont les Feloups, les Papels, les Mandjacks, les Balantes, les Mandingues et les Biafares.

Les Feloups possèdent l'île formée par les rivières de Cacheo et de Cazamanza, toutes deux navigables pour des vaisseaux pontés, et dont le cap Roxo forme la pointe sud-ouest; elle a cent milles de long. La factorerie portugaise, qui était dans cet endroit, n'existe plus; il en est de même de celle de Cacheo au sud-est, île formée par la rivière de ce nom et la rivière de Jatt. Les Portugais y font encore le commerce par le moyen de petits vaisseaux envoyés de Bissao; mais ils n'y résident pas. Cette île, qui a

(1) Beaver, p. 316, chap. VIII.

quarante-cinq milles de long, est habitée par des Papels. Au nord de cette île, et plus dans l'intérieur, est un peuple nommé Banians; au sud de Cacheo est l'île de Jatt, belle et fertile, qui a sept lieues de long, et qu'entoure de tous côtés un bras de mer: elle est habitée par un peuple particulier, nommé Mandjack. Au sud-est de l'île de Jatt sont les îles de Bassis et Bissao, qui, prises ensemble, ont environ soixante milles de long: elles sont fertiles et populeuses, et habitées par les Papels. Sur la dernière de ces îles, les Portugais out une factorerie considérable et un fort. Au nord de ces îles en est une autre plus grande, qui a près de cent milles de long: elle est principalement habitée par les Balantes; mais son extrémité orientale est occupée par les Mandingues, et son extrémité occidentale par les Papels. Au nord-est de Bissao est une autre île dont le côté oriental est formé par l'embouchure de la rivière Geba: elle est aussi occupée par les Balantes. A l'est de cette île est une grande presqu'île du continent, qui est peuplée par les Biafares. Les Nalous, avec lesquels Beaver eut aussi des communications, occupent les rivages de la mer entre les embouchures du Rio-Grande et du Rio-Nunez. Leur principale ville, Tombali, fait un commerce très-suivi avec les Portugais de Bissao. Ces diverses tribus ou races se ressemblent au premier abord; mais, lorsqu'on les fréquente, on aperçoit bientôt les différences qui les distinguent.

Les Mandjacks sont d'une taille moyenne, assez généralement laids, et très-vindicatifs. Les Papels

ont aussi une stature ordinaire, des traits assez agréables, et sont industrieux et fidèles; c'est parmi eux que Beaver prenait tous ses groumettes. Mais les Portugais, qui sont établis depuis deux cents ans à Bissao, s'efforcent et parviennent à entretenir la discorde parmi ces peuples, et à les constituer continuellement en guerre les uns contre les autres. Les Balantes diffèrent peu des Papels. Les Mandingues sont un peuple guerrier, vif, et adonné au commerce. Quelques-uns d'entre eux, mais c'est le plus petit nombre, partent de Geba ou de ses environs, et se rendent sur la Côte-d'Or et la Méditerranée: on les considère comme des prêtres, parce qu'ils sont mahométans (1); ce qui a fait croire, à tort, que toute la nation était convertie à l'islamisme. Ces espèces de commerçants religieux s'attirent un grand respect, sont bien venus, et, comme disent les Bidjougas, parlent avec Dieu. La vente des gris-gris forme le principal objet de trafic de ces prêtres mandingues. Les Nalous sont d'une taille moyenne, bien proportionnés, mais fort laids; ils ont le nez plus plat et les lèvres plus grosses encore que les autres races de nègres: on les dit perfides. De tous les peuples avec lesquels Beaver eut des communications, les Biafares sont, suivant lui, les plus doux, les plus paisibles, les plus inoffensifs; ils sont grands, minces, et en quelque sorte efféminés, et ont le défaut qu'on a malicieusement et injustement considéré comme particulier aux femmes, celui d'être grands parleurs. Leurs

(1) Beaver, p. 323.

voisins les Bidjougas, au contraire, sont robustes; leur taille et leurs membres sont ramassés et nerveux; en un mot, ils répondent, selon Beaver, à l'idée que les dames de Londres se forment d'un bel Africain. Leur nez est moins aplati et leurs lèvres moins épaisses que chez les autres nations, leurs voisins. Leurs dents sont bonnes, et souvent effilées et pointues comme les dents d'une scie. La chasse est leur amusement, et la guerre leur unique occupation. Ils ignorent encore l'art de fabriquer le coton en étoffes: une peau de daim ou de chèvre compose tout leur habillement; mais ils sont soigneux et magnifiques dans leurs armes. Dans la main droite, ils tiennent un long fusil de flibustier, qu'ils entretiennent parfaitement; une épée de quatre pieds de long, qui coupe comme un rasoir, tellement qu'elle leur sert parfois à cet usage, est jetée sur l'épaule gauche, de manière à ce que la poignée revienne sous le bras droit. La main gauche est armée d'une lance et d'un bouclier rond, recouvert de peau de buffle. Ils tuent le poisson avec leurs lances, et s'en fournissent ainsi autant qu'ils en ont besoin.

Beaver a donné aussi des renseignements intéressants sur la situation de l'établissement portugais de Bissao, à l'époque où il s'y trouvait. Le fort est grand, et peut contenir environ trois cents soldats, qui sont généralement, sinon toujours, des condamnés à la déportation. Ce fort est construit sur le côté oriental de l'île, vis-à-vis l'île Sorcière; il est carré, flanqué de quatre bastions, et défendu par cinquante pièces de canon. Le commerce de cette factorerie, autrefois

très-important, est aujourd'hui conduit par quatre vaisseaux seulement, chargés de toutes les denrées nécessaires pour le commerce des esclaves : ils partent de Lisbonne, se rendent d'abord à Saint-Jago, une des îles du Cap Vert, pour se procurer une certaine étoffe de coton qui s'y fabrique, et que les nègres recherchent ; les quatre vaisseaux se rendent ensuite à Bissao, et, par le moyen des groumettes et des Mandingues de Geba, ils se procurent environ deux mille esclaves, soit Nalous, soit Papels ; il y en a très-peu qui soient de la nation des Biafares ou des Bidjougas. Ces deux mille esclaves sont ensuite transportés au Brésil avec de l'ivoire, de la cire et des peaux qu'on a échangés avec eux. Les quatre vaisseaux s'en retournent ensuite en Portugal, chargés de sucre, de tabac et d'autres productions du Brésil, qu'ils se sont procurées en échange de ce qu'ils ont apporté.

Terminons par une remarque importante. Beaver, qui a risqué sa vie, et enduré tant de fatigues et de souffrances pour réaliser la culture du sol africain par des mains libres, et qui, après avoir échoué dans son entreprise, rêvait encore, par ce moyen, la civilisation d'un continent entier, et l'affranchissement de ses habitants, se déclare formellement contre l'abolition de la traite des nègres, et considère la mesure qui prohibe le commerce des esclaves, telle qu'elle a été adoptée dans son pays, comme extrêmement impolitique, injuste et cruelle par ses résultats, puisqu'elle doit produire, pour le bien-être et l'adoucissement du sort de ceux qu'on prétend servir, un effet diamétralement

opposé à celui qu'on en attend (1). Sous ce rapport, il s'accorde avec Golberry, Mungo-Park, et tous les voyageurs en Afrique les plus estimés.

---

# CHAPITRE XI.

Voyage de MM. Watt et Winterbottom, à Timbo et à Laby, dans le pays des Foulahs, en 1794.

Les Anglais avaient cherché à pénétrer jusqu'à Tombouctou, et le désir d'ouvrir à leur commerce un débouché dans les contrées populeuses de l'Afrique centrale, semblait s'accroître par l'inutilité même des efforts qu'ils faisaient pour y parvenir. Ayant plusieurs fois échoué par le nord, ils tournèrent leur attention vers l'occident. L'établissement nouvellement formé de Sierra-Leone paraissait offrir de ce côté de grandes facilités. Deux employés de cet établissement offrirent, en 1794, de se rendre dans le Foutah-Djallo (2), dont le roi désirait entretenir des relations commerciales avec la colonie anglaise. Watt et Winterbottom arrivèrent heureusement à Laby (Labbé de Mollien) et à Timbo; mais il paraît, si l'on en croit M. Mollien, que, s'étant déguisés en chérifs, et ayant voulu essayer de pénétrer plus avant dans l'intérieur, ils furent re-

(1) Beaver, p. 4, dans la note.

(2) Fouta-Diallon de Mollien. Voyez t. VI, p. 216.

tenus prisonniers pendant quatorze jours, puis forcés, par les Foulahs ou Poules, de retourner à Sierra-Leone. La fin prématurée de ces deux voyageurs est probablement la seule cause qui nous a privés de la relation de leur voyage. Elle n'a jamais été imprimée: il en a paru seulement des extraits dans l'ouvrage de Leyden sur les découvertes en Afrique; en outre, le frère d'un des voyageurs, M. Thomas Winterbottom, médecin de l'établissement de Sierra-Leone, dans un ouvrage sur les peuples d'Afrique qui entourent Sierra-Leone, que nous avons déjà eu plus d'une fois occasion de citer, a inséré une excellente carte, où se trouve tracée, sur une assez grande échelle, la route parcourue par Watt et Winterbottom. M. Thomas Winterbottom a, de plus, transcrit, dans ce même ouvrage, plusieurs passages du journal de son frère. C'est avec ces matériaux que nous tâcherons de rétablir la relation d'un voyage qui a contribué puissamment aux progrès de la géographie. Nous réparerons ainsi, autant qu'il est en nous, les torts d'une aveugle destinée, en restituant à deux victimes de la science la portion de gloire qui leur est due pour avoir pénétré les premiers dans une contrée inconnue jusqu'à eux (1).

(1) Le premier extrait du voyage de Watt et Winterbottom se trouve dans l'ouvrage intitulé: *An account of Sierra-Leone*, etc. 1795, in-8°, pag. 185 à 195; mais il est très-succinct. Un autre, plus étendu, dans l'*Historical account of discoveries in Africa, by the late John Leyden enlarged and completed to the present time by Hugh Murray*, 1817, in-8°, t. 1, p. 315 à 322. L'ouvrage de Thomas Winterbottom est intitulé: *An account of the native Africans in the Neighbourhood of Sierra-Leone to wich is added an account of the present state of medicine among them*

Watt et Winterbottom ne partirent point de Sierra-Leone, mais s'embarquèrent sur le Rio-Nunez, et arrivèrent à Kacondy (1). Le thermomètre, dans ce trajet, descendit jusqu'à soixante degrés (échelle de Fahrenheit), et la terre était mouillée par d'abondantes rosées (2). Nos voyageurs partirent de Kacondy le 7 février 1794, et, traversant le pays des Lantimas, qui a au sud le pays des Sousous, ils voyagèrent pendant seize jours sur un sol stérile dans certains endroits, et, dans d'autres endroits, d'une fertilité extrême, et abondant en troupeaux. Ils traversèrent diverses petites rivières et ruisseaux, nommés sur la carte. Ils arrivèrent à un lieu nommé Sapacouri, puis ils traversèrent la rivière Coggan, et entrèrent dans Konsan, qui est la première ville du pays des Foulahs que l'on rencontre de ce côté. Ils passèrent ensuite encore un assez grand nombre de rivières, parmi lesquelles la Dunso, qui paraît être une branche du Rio-Grande, est la plus considérable. Ils rencontraient, sur leur trajet, des villages et des villes à des distances de six, huit ou dix milles : ils y étaient reçus avec hospitalité, et on les conduisait ensuite de l'une à l'autre avec leur bagage. Ils virent qu'il y avait un grand commerce entre les contrées de l'intérieur et la partie supérieure du Rio-Nunez. Ils voyaient sou-

1803, 2 vol. in-8°. Voyez aussi nos *Recherches sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*; 1821, in-8°, p. 69.

(1) Dans Murray, il est écrit Kocundy; mais sur la carte spéciale de l'ouvrage de Watt et Winterbottom, et sur les cartes d'Afrique d'Arrowsmith, de Purdy, de Berghaus, on lit Kacundy. C'est Condommi, ou Condumeni des cartes de d'Anville.

(2) Th. Winterbottom, t. 1, p. 33.

vent, dans une journée, cinq ou six cents Foulahs, qui portaient sur leur dos de grosses charges de riz et d'ivoire. Ils venaient échanger ces marchandises contre du sel qui, dans les pays éloignés de la côte, est de toutes les denrées la plus recherchée, non seulement à cause de sa rareté, mais aussi par la sensation pénible que fait éprouver sa privation à ceux qui ne se nourrissent que de végétaux. Aussi les enfants de ces contrées sucent un morceau de sel avec le même délice que ceux d'Europe savourent un morceau de sucre; et, pour donner une grande idée de la richesse de quelqu'un, on se contente de dire : Il mange du sel avec ses aliments. Mungo-Park a fait la même observation.

Nos voyageurs arrivèrent enfin à Laby, qui est directement à l'est de Kacondy, à la distance d'environ deux cents milles. Laby a deux lieues et demie de circonférence : sa population est d'environ cinq mille habitants. Nos voyageurs furent reçus à Laby, avec la plus grande hospitalité, par le chef subordonné au roi des Foulahs. Il leur offrit un de ses fils pour l'emmener et le faire élever en Angleterre; et un chef de marabouts fut sur le point de suivre cet exemple. Le chef de Laby dit à nos voyageurs que les lumières et l'instruction déclinaient dans son pays, et que leurs ancêtres, il y a une centaine d'années, étaient beaucoup plus éclairés, plus sages et meilleurs que la génération actuelle; mais il ne pouvait donner aucune raison, ni citer aucun fait pour preuve de cette assertion (1): tant il est vrai que l'inclination à se figurer les temps

(1) Th. Winterbottom, t. 1, p. 115.

antérieurs comme préférables à ceux où nous vivons est de tous les pays comme de tous les temps.

De Laby, nos voyageurs se dirigèrent vers le sud, traversèrent la rivière de Tanya, qui coule en cet endroit de l'est à l'ouest; et après un trajet de soixante-douze milles, ils arrivèrent à Timbo, la capitale du Fouta-Djallo, qui contient huit mille habitants (1). L'extrait de ce voyage, par Murray, nous apprend bien que nos voyageurs restèrent à Timbo quatorze jours, mais ne dit point la cause de ce séjour. Il paraît, d'après ce que M. Mollien a appris sur les mêmes lieux, que MM. Watt et Winterbottom, arrivés à Timbo, essayèrent, contre le désir du roi des Foulahs, de pénétrer dans l'intérieur, et s'efforcèrent de se rendre à Tombouctou. Ils s'étaient informés à Laby de la route qui conduit dans cette ville, et là ils avaient appris que, pour s'y rendre, il fallait quatre mois de marche, et traverser six royaumes ou états différents (2). Belia, dont le roi se nomme Mamadou : le principal commerce de cet état consiste en or, en ivoire, en cire, en bestiaux, en esclaves; il reçoit en échange du sel, du tabac, de l'argent, des coquilles ou cauris, qui servent de monnaie à Tombouctou, des noix de kola et des verroteries. Bouré, qui est à sept journées de Timbo, et qui nous paraît être le Bahouri de la carte de Bowdich (3). Manda, qui

(1) L'extrait de Murray (*Historical account*), t. 1, p. 317, dit sept mille. Th. Winterbottom, p. 87, met huit mille.

(2) Th. Winterbottom, t. 1, p. 8.

(3) *Map of North-Western Afrika*. Dans l'ouvrage de Leyden et Murray, il est dit, p. 317, que Bowriah est le Bouri de Mungo-Park, près du

est le Manding du voyage de Mungo-Park. Sego, bien connu aussi par ce voyageur. Genach, le Jenné de Mungo-Park, qu'on représente à MM. Watt et Winterbottom comme un royaume très-riche; il fait, ainsi que ceux que nous venons de mentionner, le même commerce que Belia. Il en est de même de Tombouctou, mais qui est beaucoup plus riche que les autres états, et dont le roi se nomme Albass. Voilà tous les renseignements que nos voyageurs purent obtenir sur les royaumes de l'intérieur; ceux qu'ils se procurèrent, soit par leurs propres observations, soit par les informations des natifs, sur le royaume de Fouta-Djallo, sont plus certains et plus instructifs.

Le royaume de Fouta-Djallo a environ trois cent cinquante milles de l'est à l'ouest, et deux cents milles du nord au sud. Le climat est sain, le sol sec et pierreux; un tiers environ est d'une étonnante fertilité, et produit du riz, du maïs que les femmes cultivent, et que les hommes portent au marché, se chargeant chacun de cent cinquante livres pesant en ballots qui s'élèvent à quatre pieds au-dessus de leur tête. Dans quelques-uns de ces voyages, ils portent avec eux des provisions pour deux mois. Leurs troupeaux, qui consistent en chevaux, mulets, ânes, brebis et chèvres, paissent sur des collines qui contiennent une quantité de pierres ferrugineuses. Ils creusent la terre, en tirent

Mandingue; mais je ne trouve pas cette position de Bouri, ni sur la carte du premier voyage de Mungo-Park, ni sur celle du second. Il est fait mention, dans le chapitre VII du voyage de Gordon Laing, d'un Bouré près de Sego; mais je ne connais pas non plus cette position; je ne la trouve sur aucune carte: d'ailleurs elle ne conviendrait pas à l'indication donnée.

du minerai, et en extraient un fer extrêmement malléable. Ces mines sont très-profondes ; ils y pratiquent plusieurs galeries ou passages horizontaux qui sont très-longs et s'élargissent par intervalles en chambres souterraines, vastes et élevées, qui ont des ouvertures pour l'admission de l'air et de la lumière. Ces mines sont travaillées par des femmes, qui portent avec elles des vivres lorsqu'elles y descendent.

A Laby, comme à Timbó, les Foulahs travaillent avec habileté le fer, l'argent, le bois et le cuir. Ils fabriquent l'étoffe étroite qui sert à les habiller. Leurs maisons sont bien bâties, propres et agréables, et séparées l'une de l'autre par un intervalle assez grand pour les garantir du feu; précaution qu'on ne trouve pas chez les Mandingues. Les courses de chevaux sont un des principaux amusements des Foulahs. Le roi, dont le pouvoir est très-absolu, et dont la justice est prompte et sévère, fait des réglements pour le commerce, qui en assurent la régularité. Comme il y a des écoles dans chaque ville, l'instruction parmi le peuple est très-répandue, et les riches ont des livres de loi et de théologie. Ils professent la religion mahométane, ont de nombreuses mosquées; et quoique, comme de rigides observateurs des préceptes, ils prient cinq fois le jour, leur dévotion n'est point superstitieuse. En cas de nécessité, les Foulahs pourraient mettre sur pied seize mille hommes de cavalerie. Comme ils sont entourés par vingt-quatre nations, dont plusieurs sont idolâtres, leur religion leur fournit des prétextes pour faire des esclaves par la guerre. Quelques-unes des nations qu'ils attaquent continuellement

construisent, pour leur défense, des forts avec des solives et des briques, dont les murs ont six pieds d'épaisseur. Ils sont carrés, et ont une tour avec des escaliers à chaque angle. Il y a des meurtrières percées dans les murailles; la porte d'entrée est cachée, et toute la forteresse est entourée d'un fossé large et profond, légèrement recouvert de roseaux et de terre. Comme les Foulahs ne savent pas comment assiéger ces forts, ils se contentent de les bloquer; mais ils parviennent rarement à forcer la garnison à se rendre, parce que ces forts renferment des sources, et sont approvisionnés pour long-temps.

Le vice-roi de Timbo, dans une conversation qu'il eut avec nos voyageurs, leur dit franchement que les motifs les plus fréquents des guerres qu'ils entreprenaient étaient pour faire des esclaves; car, ajoutait-il, on ne peut obtenir des denrées d'Europe qu'avec des esclaves, et on ne peut avoir des esclaves qu'en faisant la guerre. Il avoua aussi que les femmes âgées et les vieillards pris à la guerre, qu'on ne pouvait espérer de vendre, étaient massacrés. Nos voyageurs leur représentèrent qu'avec de l'ivoire, du riz, des troupeaux, et d'autres produits de leur pays, ils pouvaient acquérir des richesses, sans exposer leur vie en allant à la guerre, action qui, sans aucun doute, offensait le dieu qu'ils adoraient, et qu'ils priaient cinq fois par jour. Le vice-roi répondit: « Les peuples à qui nous faisons la guerre ne prient jamais Dieu, et nous ne faisons jamais la guerre à ceux qui adorent ce Dieu tout-puissant. » Il ajouta que les factoreries européennes ne leur fourniraient des fusils,

de la poudre, et du drap, qu'en échange d'esclaves. Nos voyageurs eurent des entretiens sur le même sujet avec le roi des Foulahs et plusieurs chefs. Le roi déclara qu'il renoncerait au commerce d'esclaves, si l'on pouvait établir un commerce avec les produits du pays. Un des chefs soutint, au contraire, la nécessité des guerres; elles sont prescrites par le *livre* (l'Alkoran). On y lit que Dieu ordonne de faire la guerre aux nations qui ne l'adorent pas. Nos voyageurs répliquèrent que c'était certainement le diable qui avait inséré dans le livre ce passage abominable; car Dieu est essentiellement bon, miséricordieux, et réprouvait les hommes qui détruisaient leurs semblables. Les Foulahs devaient donc s'attacher à instruire ceux qui, comme eux, n'étaient pas éclairés par la lumière céleste, et non les massacrer. Quoi qu'il en soit, nos voyageurs apprirent que, depuis que les guerres d'Europe avaient mis obstacle au commerce des esclaves, les excursions guerrières de Timbo avaient presque entièrement cessé, ou étaient devenues beaucoup moins fréquentes. Nos voyageurs recommandèrent aux Foulahs l'usage de la charrue, totalement inconnue chez ces peuples. Le roi offrit des terres, des troupeaux et des laboureurs aux Européens qui voudraient se fixer dans son royaume et y faire des défrichements.

De Timbo, nos voyageurs se dirigèrent, ou plutôt furent dirigés sur Sierra-Leone par une forte escorte de Foulahs, que leur envoya le roi. Arrivés au village de Roumia ou Koumia (1), nos voyageurs

(1) Th. Winterbottom, t. 1, p. 245. Il y a Roumia dans le texte, et Koumia sur la carte.

eurent occasion de voir de quelle manière se pratiquent, parmi les Foulahs, les cérémonies des funérailles; et nous donnerons ici textuellement un passage du journal de Winterbottom relatif à cet objet, qui nous a été conservé par son frère.

« Nous arrivâmes, dit-il, au village de Roumia, où nous avions intention de passer la nuit. Nous nous avançâmes vers la mosquée, et nous nous reposâmes à l'ombre d'un arbre touffu. Les femmes et les enfants poussaient des cris, et se lamentaient au sujet du fils de leur chef, qui venait de mourir peu avant notre entrée dans le village. Le soir, à l'heure de la quatrième prière, nous nous rendîmes à la mosquée, et nous nous assîmes à une petite distance pour voir la cérémonie des funérailles. Tout le peuple était déjà assemblé; plusieurs priaient dans la mosquée, tandis que d'autres attendaient debout en dehors. Lorsque les prières furent terminées, on sortit de la mosquée, et l'on s'assit sur la plate-forme. En même temps, on envoya chercher le corps, qui arriva bientôt, porté, par douze personnes, sur une natte. Quand le corps s'approcha de la mosquée, plusieurs de ceux qui étaient assis se levèrent, allèrent au-devant, et marchèrent ensuite avec les porteurs vers le côté du nord de la mosquée. Là, on posa le corps à terre, la tête tournée vers le sud. Alors, tous ceux qui étaient présents se levèrent, et se rangèrent en files parallèles au corps; ce qui nous empêcha de voir ce que fit ensuite le prêtre dont ils nous dérobaient la vue. Je tâchai cependant de me glisser de manière à apercevoir quelque chose; mais des vieil-

lards, qui se tenaient près de la mosquée, m'aperçurent, et me firent reculer. Nous entendîmes seulement les prêtres prononcer souvent les mots Allah ackbar, que le peuple répétait aussitôt à voix basse, et en levant les mains. Ils firent après entendre une espèce de sifflement, qui termina cette partie de la cérémonie. On reprit ensuite le corps pour le porter dans le cimetière. Nous suivîmes pendant quelque temps; mais le peuple nous obligea de rétrograder : je vis pourtant que le corps fut enterré dans la direction du nord au sud. »

La dernière ville des Foulahs que nos voyageurs rencontrèrent sur leur route, fut Dyambilia; ils passèrent ensuite la rivière de Lillo, qui forme la limite du royaume de Foulah et de celui de Tamiso. Après avoir traversé ce dernier, ils entrèrent dans le pays de Binna-Sousous. Les Sousous ou Souzis forment une nation puissante, qui se sont emparés du territoire appartenant aux Boulloms et aux Mandingues (1). C'est dans le centre de ce royaume que nos voyageurs aperçurent au sud, et à environ neuf degrés de latitude nord, les plus hautes montagnes qu'ils eussent encore vues dans leur voyage. Les Sousous, lorsque nos voyageurs arrivèrent sur les limites de leur territoire, crurent que les Foulahs venaient les attaquer; mais leurs soupçons furent dissipés par les conférences qui eurent lieu; il fut,

(1) Th. Winterbottom, t. 1, p. 5. Il dit, dans cet endroit, que les Sousous se sont emparés du territoire de la rivière Kissey, dont ils ont chassé les Boulloms; mais, dans sa carte, c'est au royaume de Mandingue que Th. Winterbottom attribue tout le territoire de Kissey.

au contraire, convenu que le passage à travers le pays des Sousous serait toujours permis, afin que le commerce entre Sierra-Leone et Timbo pût se faire directement, et fût dégagé de toute entrave.

La ville la plus considérable que nos voyageurs rencontrèrent sur leur route, et qui appartient encore aux Sousous, est Sayou ou Sayoua. Les maisons de cette ville l'emportent, par leur construction, même sur celles de Timbo.

Nos voyageurs, après trois mois d'absence, arrivèrent à Sierra-Leone dans les premiers jours de mai, escortés par plusieurs chefs foulahs et d'autres tribus, qui venaient à titre d'envoyés et d'ambassadeurs à Sierra-Leone. Ces chefs formèrent des liaisons commerciales avec le gouvernement de la colonie, et s'en retournèrent dans leur pays comblés de présents, et satisfaits de la réception qui leur avait été faite (1).

Deux mois après son retour, Winterbottom fut envoyé sur la Côte-d'Or. Le bateau, qui devait le transporter de la côte au port de Dixcove, fut renversé, et Winterbottom fut noyé le 7 juillet 1794. Watt mourut à Sierra-Leone le 1er juin 1795, tandis que, sous les auspices de la compagnie de Sierra-Leone, il se préparait à un grand voyage dans l'intérieur de l'Afrique, espérant pénétrer jusqu'à Tombouctou, et de là, par le moyen des caravanes, traverser le désert, et arriver dans un des ports de la Méditerranée (2).

(1) Leyden and Murray, *historical account*, t. 1, p. 321.
(2) Th. Winterbottom, t. 1, p. 33.

# CHAPITRE XII.

Voyage dans le Timannî, le Kouranko et le Soulimana, par le major Alexandre Gordon Laing, en 1822 (1).

A SON retour d'Europe, dans le mois de décembre de l'année 1821, sir Charles M'Carthy, gouverneur de l'Afrique occidentale, apprit, à Sierra-Leone, que la guerre qui avait commencé peu de temps avant son départ, entre Amara, almamy, ou roi des Mandingues, et Sannassî, un des chefs de cette nation, loin d'être terminée, avait pris, au contraire, un caractère plus sérieux, et avait interrompu toute relation commerciale entre le Mandingue et la colonie de Sierra-Leone. Ce commerce n'était point, à la vérité, encore parvenu à ce degré de prospérité qu'il devait atteindre dans la suite; mais il promettait déjà les plus importants résultats, parce qu'il tendait à inspirer l'amour du travail et de la civilisation à la nation mandingue, qui, sous ces rapports, était déjà bien supérieure à ses voisins, et s'était montrée, avant la guerre, de plus en plus désireuse d'échanger les produits de son pays contre les marchandises d'Europe.

(1) L'ouvrage anglais a paru en 1825, sous le titre de *Travels in Timannee, Kooranko, and Soolima countries in western Africa*, by major Alexander Gordon Laing. London, in-8°. Ce voyage a été traduit en français par MM. Eyriès et de Larenaudière. Paris, 1826, in-8°.

Sir Charles M'Carthy, pensant que sa médiation pourrait amener une réconciliation entre les deux chefs ennemis, et désirant d'ailleurs recommander aux nègres des cantons voisins la culture du riz blanc, crut devoir envoyer une petite ambassade à Kambia, sur la rivière de Scarcies, et de là à Malacoury et au camp des Mandingues. Ce fut le major Gordon Laing qu'il chargea de cette mission. Cet officier avait en outre reçu l'ordre de prendre des informations sur l'industrie et le commerce des naturels, et sur leur opinion relativement à la traite des esclaves.

Dès que le major Laing eut rempli l'objet de sa mission à Kambia, il traversa la rivière de Scarcies, et se rendit à pied à Malacoury, ville mandingue bien fortifiée, et située sur les bords de la rivière de Maladjîa, à environ vingt milles au nord-ouest de Kambia. On lui apprit dans cette ville que Sannassî était tombé entre les mains d'Amara, qui s'était emparé de Maladjîa avec le secours d'une armée de dix mille auxiliaires soulimas. Ce peuple n'était guère, à cette époque, connu que de nom dans la colonie anglaise.

La position critique où se trouvait Sannassî, qui s'était toujours montré l'allié fidèle des Anglais, engagea le major Laing à se rendre en toute hâte au camp du vainqueur. En conséquence, il passa le Maladjîa près de sa source; deux milles plus loin, il traversa un avant-poste de Soulimas; et, après avoir obtenu la permission de passer, il se rendit au camp. Il visita d'abord quelques chefs influents, et obtint d'eux l'assurance que la vie de Sannassî serait épar-

gnée : il remplit ensuite l'objet de sa mission auprès d'Amara, et il partit pour Sierra-Leone, où il n'arriva que le sixième jour après son départ du camp.

Cependant des bruits sinistres, concernant la sûreté de l'almamy prisonnier, circulaient à Sierra-Leone. Le gouverneur, craignant le voisinage d'une armée si nombreuse, et désirant sauver l'infortuné Sannassî, chargea le major Laing d'une seconde ambassade. Cet officier partit de Sierra-Leone le 3 février 1822; le 5, à sept heures de l'après-midi, il arriva au lieu occupé précédemment par Maladjîa. Cette belle ville, résidence de Sannassî, avait été complètement rasée, quelques jours auparavant, par les partisans d'Amara. Quelques habitants, qui erraient parmi ces ruines, apprirent au major Laing que l'armée avait fait un mouvement sur Boukaria, ville située à trente milles au nord-est de Malacoury, et à douze milles à l'est de Fodi-Boukaria, appelée, par abréviation, Fouricaria. Notre voyageur résolut de se rendre par eau dans cette capitale du Mandingue. Le 6 au matin, il se trouva à l'entrée de la rivière de Fouricaria; et, quoique de ce point la distance de la ville du même nom soit de plus de soixante milles, les bateliers travaillèrent avec tant de constance, qu'ils l'atteignirent, le même jour, à dix heures et demie du soir. A son arrivée au camp, le lendemain à onze heures, le major Laing apprit que Sannassî avait été rendu à la liberté. Il ne prit donc que le temps de visiter les chefs, de partager le repas d'Amara, composé d'un plat de riz et d'une volaille bouillie, et il retourna à Sierra-Leone, où il arriva le 9 février,

après six jours et demi d'absence, pendant lesquels il n'avait pas été une heure à couvert. Notre voyageur, durant ce séjour, avait cependant observé que plusieurs des nègres qui accompagnaient l'armée des Soulimas possédaient une quantité considérable d'or; et on lui avait appris que l'ivoire était également abondant dans leur pays. Il suggéra donc au gouverneur l'idée d'entrer en relation avec ce peuple. Ce projet plut à sir Charles M'Carthy; il le soumit à son conseil; et il fut décidé que le major Laing serait chargé de pénétrer chez les Soulimas par la voie qui lui paraîtrait la plus convenable pour les communications à venir (1). C'est cet important voyage que nous allons analyser.

Falaba, ville principale du Soulimana, et résidence du roi, est située à environ deux cents milles à l'est-quart-nord de Sierra-Leone. Le major Laing comptait traverser cet intervalle en suivant le cours de la rivière de Rokelle. A son départ de Sierra-Leone, la saison sèche touchait à sa fin, et la Rokelle n'était navigable pour les bateaux que jusqu'à une cinquantaine de milles de la mer; mais le principal obstacle à surmonter devait venir des naturels, qui avaient intérêt à empêcher l'établissement d'une communication directe des nègres de l'intérieur avec la colonie anglaise. Ces efforts pour fermer les chemins sont mis en pratique par tous les peuples de l'Afrique, et leur succès est tel, que l'on a vu plus haut qu'il fallut une guerre pour mettre les Soulimas

(1) Major A. Gordon Laing's *Travels*, Introduction.

en rapport avec les Anglais de Sierra-Leone. La suite du major Laing se composait de Musah-Kanta, natif du Fouta-Djallon (Foutah-Jallon), de deux soldats du deuxième régiment des Indes occidentales, de onze porteurs jolofs, et du jeune Mahomed, natif de Ségo.

On partit de Sierra-Leone le 16 avril, et l'on remonta la Rokelle jusqu'à l'île de Tombo, où l'on passa la première nuit dans la factorerie de M. M'Cormack. Le lendemain on se rembarqua au point du jour, et on gagna, à quatre heures après midi, Maharre, ville timannie, située sur la rive gauche du fleuve, et appartenant à Pa Kombo, chef de Rokon. On continua ensuite à remonter la rivière jusqu'à la petite ville de Rosa, où l'on passa la nuit. Le 18, on quitta Rosa dès le matin, et à dix heures avant midi on atteignit Macabèle, ville très-propre et très-jolie, située à mi-côte sur la rive droite de la Rokelle. Deux chefs mandingues de cette ville voulurent engager notre voyageur à prendre une autre route que celle qu'il avait suivie jusqu'ici. Le major Laing fut sur le point de se rendre à leurs arguments; mais il reprit enfin son premier projet, qui le conduisait à travers un pays trop désuni et trop faible pour arrêter sa marche, tandis que la nouvelle route traversait toute l'étendue du territoire des Limbahs, nation puissante et guerrière, qui était constamment en querelle avec les Soulimas. Il fut, depuis, si complètement convaincu des avantages que le commerce retirerait de l'ouverture de cette dernière route, qu'il résolut de la suivre pour pénétrer dans le Foulah. Ce projet ne put avoir

de suite. Ce chemin est aujourd'hui fréquenté par les caravanes des marchands du Foulah et du Bambarra (1).

Avant de quitter Macabèle, le major Laing rendit visite à Ba Kobala, chef principal de la partie du Timannî qui est bornée par les rivières du port Logo et de Rokelle. Il passa ensuite sur la rive opposée de la Rokelle, et, à trois heures après midi, il atteignit Rokon. Dans la soirée, Pa Kombo arriva de Maharre, et fit demander à l'officier anglais de tirer quatre canonnades, pour le recevoir avec les honneurs dus à son rang. Le roi du pays fit sommer notre voyageur de se rendre à son audience. Le major Laing observe, à ce sujet, que les palabres du Timannî diffèrent beaucoup de ceux du Mandingue ; car autant les premiers sont ridicules et déraisonnables, autant les seconds ont un caractère de décence et de solennité. Un des orateurs prononça un discours dont voici à peu près le sens. « L'homme blanc va très-loin, jusqu'aux montagnes du Kouranko, et plus loin encore, dans des contrées dont les Timannîs n'ont jamais entendu parler, dans le pays de l'or et de l'argent. Il doit d'abord faire de grands présents au roi, ou il ne passera pas. Que l'homme blanc donne au roi des fusils, des sabres, de la poudre, de beaux habits et de la verroterie, ou bien qu'il retourne sur ses pas. »

Ba Simerra, principal chef ou roi de cette partie du Timannî, était âgé de près de quatre-vingt-dix ans : sa peau, bigarrée et couverte de rides, ressemblait

(1) Major A. Gordon Laing's *Travels*, p. 29.

plus à celle d'un crocodile qu'à celle d'un homme. Ses yeux étaient verts, très-enfoncés et presque éteints; et sa barbe, blanche et tressée, descendait à deux pieds au-dessous de son menton. De même que le roi de la rive opposée, il portait un collier de grains de corail et de dents de léopard. Ses jambes, gonflées comme celles d'un éléphant, paraissaient sous son pantalon de toile de coton, qui avait sans doute été blanc, mais à qui un usage de plusieurs années avait fait prendre une couleur verdâtre. Un manteau brun, aussi sale que sa peau, complétait son costume; et il tenait à la main, pour marque de sa dignité, un bâton auquel pendaient des sonnettes de différentes dimensions (1).

Dans la soirée, le major Laing envoya au roi et à Pa Kombo des présents, parmi lesquels il y avait un joli pistolet et une médaille à l'effigie de George III. Ces deux articles ne plurent pas au prince nègre, et il fit proposer de changer le premier pour un fusil, et de joindre au second une chaîne d'argent pour le suspendre; mais le voyageur anglais refusa d'acquiescer à ces demandes. Il savait que la moindre concession de cette nature produirait de fâcheux resultats.

L'Européen qui traverse l'Afrique est précédé du récit de ses moindres actions, et si, dans les présents offerts à un chef ou à un ministre, il omet ou ajoute quelque chose, il est sûr d'en entendre parler partout où il se présentera. Le major Laing détermina la po-

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, p. 39.

sition de Rokon à huit degrés trente-sept minutes quarante secondes de latitude septentrionale.

On avait quitté cette ville depuis une demi-heure, lorsqu'on arriva, après avoir fait deux milles dans un pays bien cultivé, à la jolie petite ville de Terre, nom qui signifie roc en timannî, et qui lui vient de la quantité de rochers dont elle est entourée. Ils se composent, en grande partie, de granit grossier, et d'ardoise micacée, avec de grands cristaux de quartz détachés. Les bananiers qui entourent Terre, et le ruisseau qui l'arrose, en coulant au nord sur un lit de cailloux de granit et de quartz, donnent à cette ville un aspect agréable et frais.

On suivit ensuite, pendant une heure, une direction orientale, et on arriva à la ville de Nunkaba. A quatre heures après midi, on était à Toma. Cette ville, qui n'est située qu'à soixante milles de Sierra-Leone, n'avait cependant encore été visitée par aucun Européen. Quelques minutes de marche conduisirent la caravane à un petit village d'une cinquantaine de cases, nommé Rodoma, où elle passa la nuit.

Le 23 avril, on marcha d'abord dans un chemin couvert de broussailles, et hérissé de rochers de granit et de laterite. A onze heures du matin, on arriva au petit village de Mokundoma, où l'on se mit, pendant quelque temps, à l'abri des rayons brûlants du soleil, sous le toit du palabre (palaver-house). Mokundoma, comme toutes les autres villes du Timannî, que le major Laing a visitées, doit sa beauté à l'ornement naturel des bananiers, qui l'entourent de leur belle et élégante végétation. On mit une heure pour ga-

gner Romantaine, d'où l'on ne partit qu'après avoir assisté à un petit palabre.

Il fallut une heure et demie pour atteindre Balanduco (1), la seule ville de quelque importance qu'on eût vue depuis Rokon. On quitta Balanduco à deux heures après midi, et l'on traversa un bois épais jusqu'à Matouko. A cinq heures, on s'arrêta, pour passer la nuit, à Roketchick, ville considérable, où l'on parvint à travers d'épaisses forêts. Le major Laing fixa la latitude de cette ville à huit degrés trente minutes nord.

Le 25 avril, on partit à sept heures du matin, et l'on marcha, sans s'arrêter, dans la direction de l'est un quart sud, jusqu'à Ma Yollo, où l'on se reposa, à midi, pendant une demi-heure. A environ trois milles au-delà de Roketchick, les bois commencent à disparaître, et sont remplacés par d'immenses prairies, bordées de halliers touffus de trois cents pieds de largeur. Le sol est composé d'une terre végétale noire, qui fournit d'excellents pâturages; mais les naturels ne possèdent ni gros ni petit bétail. Pendant la marche de cette journée, on passa sur des graviers mélangés de quartz compacte et cristallisé. On laissa à droite, à douze milles de distance, deux petites éminences, seules hauteurs que l'on aperçût dans cette contrée entièrement plate. La rivière de Kaites (Kates) y prend sa source, coule à l'ouest-nord-ouest, et va se perdre dans l'Océan, à quelque distance de la limite méridionale de la colonie de Sierra-

(1) La traduction française porte, à tort, Balandeco, pag. 50.

Leone. On arriva à quatre heures à Rokankâ, petit village très-sale, où l'on fut obligé de passer la nuit sans pouvoir se procurer une seule goutte d'eau, ni en aller chercher dans les bois, à cause du bruit du Pourrah qui se faisait entendre dans le voisinage (1). Le 26, en arrivant sur les bords de la Rokelle, la caravane but avec tant d'avidité, qu'elle fut attaquée de spasmes violents lorsqu'elle eut atteint la ville de Ma Boung, située à quatre milles à l'est quart sud de la rivière. Ma Boung est une ville d'une grande étendue, qui occupe près d'un demi-mille carré de surface, et est mieux bâtie que la plus grande partie des autres villes du Timannî. Sa population est d'environ deux mille cinq cents habitants, dans la proportion de trois femmes pour un homme, et de deux enfants pour un adulte. Les hommes, quoique timides et lâches, sont robustes, bien constitués, endurcis à la fatigue, et capables de porter de lourds fardeaux.

On ne quitta Ma Boung que le 3 de mai, et l'on gagna, à onze heures, la petite ville de Ma Yerma. A midi, on se mit de nouveau en marche pour Ma Yosso, qu'on atteignit à quatre heures. Cette ville principale des frontières orientales du Timannî est située à huit degrés vingt-huit minutes de latitude septentrionale, et onze degrés cinquante-quatre minutes de longitude occidentale. Plus étendue que Ma Boung, quoique détruite récemment par un incendie, Ma Yosso lui était encore supérieure par sa salubrité, sa propreté, et sa situation élevée sur la rive

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, p. 55.

droite du Kamaranka, que l'on appelle ici Kabanka. Cette rivière, de cent cinquante à deux cent dix pieds de largeur, se dirige au-dessous de la ville à l'ouest quart sud, et est navigable pour les plus grands canots. Son cours, assez tranquille pendant la saison sèche, acquiert une grande rapidité dans le temps des pluies. Le 7 de mai, la caravane sortit de Ma Yosso à deux heures après midi. Un grand nombre des habitants l'accompagnèrent jusqu'à un mille de distance, en faisant des vœux pour son succès. On était à Ma Boum un peu après le coucher du soleil, et on avait fait environ neuf milles directement au nord. Ma Boum se compose d'une vieille et d'une nouvelle ville, séparées l'une de l'autre par un espace d'environ neuf cents pieds. La première n'était habitée que par des Timannîs ; la seconde, par des Kourankos, et quelques familles mandingues venues des états de l'almamy Amara.

Le pays qui entoure Ma Boum est très-boisé. Les champs sont bien défrichés, et les broussailles sont soigneusement brûlées pour servir d'engrais. Les pâturages sont fertiles, couverts de bœufs, de moutons et de chèvres ; et ce sont les enfants des chefs qui gardent eux-mêmes les troupeaux de leurs pères, suivant l'usage des anciens patriarches. Le 12 mai, la caravane arriva à quatre heures après midi à Kouloufa, après avoir passé par les villes de Ma Koum, Doupoula, Matouko et Madibi, toutes habitées par des Kourankos et des Timannîs. Le lendemain, le major Laing fit une excursion sur les bords du Kabanka-Pampana, qui coule à trois milles au sud de

Kouloufa. Le lit de cette rivière est profond, et large d'environ deux cents pieds. Ses rives, hautes et pittoresques, sont couvertes d'une grande variété d'arbres, parmi lesquels le bois de rose (camwood) se fait surtout remarquer. Le 14, notre voyageur prit la route de Simera (Seemera), capitale de la partie du sud-est du Kouranko. On marcha directement au nord à travers un pays agréablement varié, d'où l'on apercevait de temps en temps les monts pittoresques du Kouranko. En deux heures, on gagna le village de Kouloufa-Tabessa, d'où il fallut encore deux heures pour se rendre à Soubo-Soumbounia, grande et belle ville, très-bien bâtie, située dans une position romantique au pied d'une des montagnes de la vaste chaîne qui traverse tout le Kouranko, et se prolonge, du nord au sud, sur une étendue de plus de soixante milles. Soubo-Soumbounia domine une plaine immense qu'un seul labour peut rendre fertile, et les belles forêts de bois de rose (camwood) qui garnissent la base des monts qui l'entourent. Après une heure et demie de marche au nord quart est, on atteignit Simera, à quatre heures du soir. Cette ville, capitale de cette partie du Kouranko, et résidence du roi, ne contient pas plus de cent maisons, misérables habitations, à l'exception de celle du chef, composées d'une seule chambre circulaire, grossièrement construites de branchages entrelacés et enduits de terre, et couvertes d'un mauvais toit conique en chaume.

Comme c'est dans l'intérieur des cases que l'on établit le feu pour faire la cuisine, une quantité con-

sidérable de suie s'accumule au plafond, et se détache au moindre choc. Pendant son séjour dans cette ville, le major Laing éprouva un furieux tornado, et ressemblait, dit-il, en sortant d'une de ces huttes, plutôt à un ramoneur à demi décrassé, qu'au voyageur blanc du Kouranko. On ne quitta Simera que le 18 mai, à dix heures du matin, et l'on commença à gravir des montagnes qui paraissaient s'étendre dans la direction de l'ouest à l'est. On traversa ensuite des vallées fertiles et pittoresques, arrosées par un grand nombre de ruisseaux qui se réunissent derrière la montagne de Botato et vont porter le tribut de leurs eaux à la rivière de Kamaranka.

Deux heures de marche dans un chemin facile conduisirent la caravane à Boundayia, jolie ville, bien bâtie. A trois heures, on était à Nyiniah, aussi appelé Konkofil (1), ville plus considérable que Simera ou Boundayia. Les maisons sont grandes, commodes, bien construites, et séparées par des cours propres et spacieuses. Des montagnes élevées entourent Nyiniah de toutes parts, à l'exception de la partie occidentale, où l'on apercevait une immense vallée remplie de nombreux troupeaux de bœufs et de moutons.

Le 20, on se mit en marche à neuf heures du matin, et on gagna, en une heure trois quarts, le sommet d'une des montagnes qui s'élèvent à l'est. En descendant la pente opposée, on arriva à l'extrémité d'un

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, p. 157. Pourquoi ces deux noms ? Ces doubles dénominations sont peut-être générales, et doivent jeter beaucoup de confusion dans la géographie de l'Afrique.

hallier, d'où l'on découvrait un paysage magnifique qui s'étendait au loin comme un vaste panorama. Une vallée immense, en partie cultivée, en partie couverte d'une herbe haute de cinq pieds qui y croît sans culture; des allées de palmiers, dont l'art semblait avoir ordonné la régularité; des bosquets de bois de rose (camwood), dont le feuillage épais protégeait les couleurs brillantes de plantes plus délicates; enfin, un ruisseau serpentant au milieu de ces bocages, donnaient à cette plaine l'apparence d'un vaste jardin disposé et cultivé avec soin, et faisaient oublier un instant au voyageur européen qu'il était au milieu des déserts de l'Afrique. Des montagnes, qui semblaient dans le lointain s'élever les unes au-dessus des autres, imprimaient encore à cette grande scène de la nature un dernier caractère de grandeur et de magnificence.

Après avoir traversé la vallée de l'est à l'ouest, la caravane recommença à monter, pendant deux heures, dans la direction du sud-est, jusqu'à une vaste plaine couverte d'un gramen court et menu, et arrosée par deux ruisseaux rapides que l'on passa avant d'arriver à la jolie ville de Neta Couta. A peu près à un mille de Nyiniah, on trouva la source d'un beau ruisseau qui se perd dans le Kamaranka (1). C'est un bassin de trente pieds de diamètre, encaissé de rochers de granit et ombragé par de grands arbres, dont le feuillage est si touffu que les rayons du soleil vertical de l'Afrique ne sauraient le percer. Les mon-

(1) La traduction française porte, à tort, Karamanka, p. 160.

tagnes que l'on avait traversées dans cette marche se composent de couches de granit et d'ardoise micacée qui se dirigent de l'est à l'ouest; dans les vallées, on trouvait des cailloux de quartz rouge et blanc, et quelques pierres plates tellement imprégnées de fer, qu'à la distance de plusieurs pouces elles attiraient et repoussaient l'aiguille aimantée. Dans la journée, le baromètre baissa de quarante-deux centièmes de pouce.

A quelques milles au nord quart est de Neta Kouta, que l'on quitta le 21 de mai, à dix heures, on traversa la rivière de Ba Djafana (Ba Jafana) qui coule au nord-ouest, et va se réunir à la Rokelle, après un cours de quinze ou vingt milles. Son lit, de quarante-cinq pieds de largeur à environ trois milles de sa source, est rempli de cailloux de granit, de quartz, de laterite et d'autres pierres ferrugineuses. Le Ba Djafana sort d'une montagne nommée Belakonko, située dans le sud-est. Les bords de la rivière fournissent aux naturels une grande quantité de bois de rose (camwood), qui s'élèvent jusqu'à la hauteur de soixante pieds. Les nègres étaient occupés, sur la rive opposée, à extraire le fer de la laterite.

Une heure de marche au nord quart est conduisit la caravane à Soueya (Sooeya), village où l'on trouve un chemin qui conduit dans le Sangara. On gagna ensuite, en cinq quarts d'heure, Foudayca, Wallodouki en trois quarts d'heure, et enfin, en deux heures, Kaniagama, où l'on arriva à cinq heures du soir. Entre ces trois dernières villes, on traversa la Tongolelle, torrent rapide et bruyant de quatre-vingt-

dix pieds de largeur, et qui roule avec violence au nord-ouest, à travers des rochers granitiques, sur un fond de gravier quartzeux, jusqu'à la Rokelle, où il verse ses eaux. Les naturels de ce district redoutent les Soulimas, quoiqu'ils n'en aient jamais été attaqués, et s'entourent de hautes palissades de bois dur. Les villes n'ont que deux entrées, qui conduisent toutes deux dans une cour circulaire palissadée et centrale; c'est là qu'on reçoit les étrangers, qu'on tient les palabres, et qu'on célèbre les fêtes publiques. Le major Laing remarqua, dans cette marche, des couches de granit stratifié, par la grande quantité de mica qui entre dans leur composition; des couches d'ardoise micacée qui se dirigeaient du sud-ouest au nord-est; des laterites fortement imprégnées de fer, et enfin des veines de quartz, séparées du granit par du mica brillant. On mit à peu près trois heures pour atteindre Kaniakouta, en suivant les bords de la Tongolelle, et on essuya dans ce trajet un violent tornado. Dans la journée du 23 mai, quelques gens de l'expédition tuèrent plusieurs pintades d'une espèce plus grosse que celle qu'on élève dans les basses-cours de l'Angleterre. Le lendemain, après une marche de quinze milles, la caravane arriva à la source de la Tongolelle, dont le murmure indiquait, depuis quelque temps, le voisinage. Cette rivière, qui n'était plus qu'un ruisseau à cette hauteur, prend sa source dans une espèce de bassin entouré de buissons épais, et rempli d'une quantité considérable de roseaux, dont la végétation vigoureuse, en entretenant une fraîcheur continuelle dans ce lieu, y attire un grand nombre de

léopards. Aussi les naturels ne voyagent-ils dans ces parages qu'en troupes bien armées. On ne trouva pas un seul village dans l'espace de vingt-cinq milles que l'on parcourut pendant cette journée, et l'on vit les ruines de plusieurs villes que les habitants avaient désertées, tant est redoutable la férocité de ces animaux, ou tant est grande la frayeur qu'ils inspirent.

A quatre heures après midi, on atteignit le sommet du Sa-Woullé; le baromètre s'éleva à vingt-sept pouces quatre-vingt-dix centièmes (1); ce qui indiquait une hauteur de dix-neuf cents pieds anglais au-dessus du niveau de la mer (2). De ce point élevé, on jouissait d'une des vues les plus majestueuses et les plus étendues. Un horizon immense, dont le diamètre était à peu près de deux degrés, borné seulement à l'est par une haute montagne, présentait un paysage d'une richesse et d'une variété admirables. Trois montagnes, qui s'élevaient au nord-est, indiquaient la position de Ba-Fodis, ville la plus orientale du pays de Limba. Un peu à l'est de leurs sommets, on apercevait avec peine les monts de Tamisso; mais rien n'était plus digne d'attirer l'attention que la Rokelle, poursuivant son cours tortueux à travers tout ce paysage, dans la direction du nord-est au sud-ouest. Au bas de la montagne était la ville de Wourowïa (Woorowyah)(3), au nord quart est. On alla y passer la journée du 25 mai, pour

(1) La traduction française porte, à tort, vingt-neuf pouces, p. 176.

(2) Dans l'appendice, p. 458 de la même observation et de la même mesure du baromètre on déduit une hauteur de deux cent quatre-vingts pieds au-dessus du niveau de la mer pour le sommet du Sa-Woullé.

(3) Sur la carte du voyage, on lit Ouarro-Ouïah (Warro-Wyah).

s'y reposer des fatigues des marches précédentes et se procurer de nouveaux porteurs.

Le 26, le major Laing fut informé que les habitants de Saducko avaient battu complètement les troupes qui assiégeaient leur ville, et il jugea à propos de remettre son départ au lendemain. Ayant reçu des avis satisfaisants, on partit le 27, à huit heures et demie du matin. On fit à peu près huit milles au nord-est, sur un sol très-inégal (1), et coupé par un grand nombre de ruisseaux. A midi, on entra dans la ville de Kania, où l'on remarqua la propreté des maisons, toutes blanchies en dehors, et entourées d'une palissade en bois. Il y avait peu de monde dans cette ville, à l'exception des vieillards et des femmes; tous les hommes capables de porter les armes étaient allés à la guerre. A deux heures après midi, on vit arriver plusieurs détachements de gens armés, qui annoncèrent que les hostilités étaient terminées pour cette saison, et que chacun retournait chez soi. Le 28, le reste des habitants de Kania était de retour; mais il fut impossible d'obtenir des porteurs. Tous ces nègres se livraient à une joie si désordonnée, et agissaient avec tant d'extravagance, qu'on les eût plutôt pris pour des vainqueurs ivres de succès et de gloire, que pour des fuyards qui venaient d'être ignominieusement battus. Le chef engagea le major Laing à attendre, lui promit des porteurs pour le lendemain, et de l'accompagner lui-même; il fallut bien consentir. Le soir, les danses commencèrent; elles furent accompagnées

(1) La traduction française porte, on ne sait pourquoi, *moins inégal qu'auparavant*, p. 179.

des chansons des femmes, dont voici le sujet : « L'homme blanc est venu dans notre ville ; il possède une maison pleine d'argent ; tant d'étoffes, tant de verroteries, tant de belles choses ne se sont jamais vues dans le Kouranko. Si nos maris sont des hommes, s'ils aiment à voir leurs femmes bien parées, ils doivent prendre quelque chose à l'homme blanc. » Ces demandes auraient peut-être amené un fâcheux événement, si Tamba, qui accompagnait le major Laing, ne se fût mêlé avec les chanteuses, et ne leur eût répondu en ces termes : « Sierra-Leone possède des maisons d'un mille d'étendue, qui sont pleines de marchandises. Ce que l'homme blanc a avec lui n'est pas comparable à ce qu'elles contiennent. Si les hommes du Kouranko veulent que les hommes riches de Sierra-Leone viennent les visiter, ils ne doivent pas tourmenter celui-ci ; quand on veut voir la queue d'un serpent, on ne l'attaque pas par la tête (1). » On écouta avec attention, et on applaudit la chanson de Tamba ; et les marchandises du voyageur blanc furent respectées (2).

La caravane parcourut, le 29 mai, les villes de Yarra, qu'on atteignit en une heure de marche au nord ; Sandé, en trois heures de marche au nord-est ; Kasikoro en deux heures, dans la même direction, et enfin Kamato, où l'on entra après une marche de deux heures. On laissa en arrière les deux villes de Mauri-Foundé (Mori-Fundé), de Mauri-Conda (Mori-

(1) Les traducteurs français ont comiquement dénaturé ce proverbe des nègres en le traduisant de cette manière : « Quiconque veut voir la tête d'un serpent ne lui frappe pas la queue, » p. 183.

(2) Major Gordon Laing's *Travels*, p. 186 et suiv.

Kunda), ainsi appelées, parce qu'elles sont habitées par des mahométans (1). Le chemin est très-pénible et très-mauvais jusqu'à Sandé; il devient ensuite moins inégal. Il fallut traverser plusieurs ruisseaux, entre autres la Manère, qui se perd dans la Rokelle, et un autre qui baigne, à l'est, le pied de la colline sur laquelle Kamato est situé, et dont les eaux se déchargent dans un vaste marais, et s'évaporent pendant la saison sèche. Les naturels prétendent que cette mare augmente tous les ans. Il n'est pas improbable qu'avec le temps elle devienne un lac qui, en débordant vers le sud, se réunira au Kamaranka (2). On entra à Kamato à quatre heures après midi; les habitants poussaient des cris lugubres, et étaient dans l'affliction. C'était le commencement des funérailles de leur chef, qui avait été tué à Saducko. Les lamentations des pleureurs se prolongèrent toute la nuit; les instruments leur succédèrent pendant la journée et toute la nuit suivante. Le major Laing fut atteint, dans cette ville, d'une fièvre violente, mêlée de dyssenterie. Dans la crainte de se voir confiné trop long-temps dans ce lieu par la maladie, il parvint, à l'aide d'une dissolution d'arsenic, à arrêter la dyssenterie et à détruire, en cinq jours, la fièvre par l'usage des bains de vapeur. Notre voyageur se servit, pour ce remède, d'un grand vase

(1) Telle est l'étymologie de ce nom, si commun dans la géographie africaine. Nous avions, dans une de nos précédentes notes, déjà conjecturé ce que notre voyageur dit ici expressément. Conda signifiant ville, Mauriconda, ou Mori-Kunda, signifie ville des Maures, ou mahométans. La carte du cours du Sénégal et de la Gambie, de d'Anville, nous donne les positions de sept ou huit Mauriconda.

(2) Major Gordon Laing's *Travels*, p. 189.

de bois, plein d'eau chaude, dans lequel il se plongea jusqu'aux reins, après s'être enveloppé d'une couverture qui retenait la vapeur, et lui en faisait éprouver le bienfait. Le 5 juin, au matin, le major Laing, quoique dans un grand état de faiblesse, ordonna le départ, et monta lui-même sur un des chevaux que le roi de Soulima lui avait envoyés pour se rendre dans sa capitale. Lorsqu'on eut fait environ un mille et demi (1), en suivant le cours de la Rokelle, on arriva à l'endroit où la caravane devait la passer. Ce trajet s'effectua sur un nyankata (2), espèce de pont irrégulier et ingénieux, qui est en usage dans le Mandingue, le Limba et le Kouranko, pour traverser les rivières qui ne sont pas guéables. La Rokelle pouvait avoir dans ce lieu environ trois cents pieds de largeur. On avait attaché, à l'aide de liens d'écorces, aux branches de deux arbres d'une grosseur surprenante, qui, inclinés naturellement l'un vers l'autre, se réunissaient presque au-dessus du fleuve, trois fortes cordes de branchages entrelacés; la première soutenait les pieds du voyageur, et les deux autres lui servaient de point d'appui, et l'aidaient à se balancer de manière à gagner la rive opposée. Ces cordes, au lieu d'être tendues, décrivaient une ligne courbe. Une échelle de branches croisées était fixée aux deux extrémités des arbres, sur lesquels le passager montait à une hauteur de quarante pieds, avant d'atteindre le nyankata; mais, parvenu au milieu de la rivière, on n'était pas à plus de dix pieds anglais au-dessus de son niveau.

(1) Il y a un demi-mille dans la traduction française, p. 207.

(2) Les traducteurs français écrivent Nyakanta, p. 207 et suiv.

Ce nyankata était le premier ouvrage d'utilité publique que le major Laing eût vu depuis son départ de Sierra-Leone, et il l'examina avec d'autant plus de plaisir, qu'il le regardait comme l'indice certain d'une civilisation plus avancée. La petite caravane employa près d'une heure à ce passage; les chevaux traversèrent la rivière à la nage, et combattirent le courant de manière à montrer qu'ils étaient habitués à cet exercice. On se dirigea au nord-est, et on atteignit, en une heure, la jolie ville de Komia, la première et la plus méridionale du Soulimana. Komia est plus grand, mais moins peuplé que Kamato, les maisons étant beaucoup plus éparses. Cette ville est située par neuf degrés vingt-deux minutes de latitude (1).

On passa la journée du 6 dans des fêtes continuelles. On tua un bœuf pour les voyageurs, et un autre pour les habitants de la ville, et l'on employa la nuit à danser aux sons agréables et doux du ballafou ou balafo. Les airs étaient à la fois gracieux et sauvages, et rappelaient tellement au major Laing le temps de son enfance, qu'on l'eût entraîné bien facilement au milieu de la troupe joyeuse. Musah, qu'il avait toujours regardé comme mahométan, dans la plus stricte acception de ce mot, ne put résister à la tentation, et surprit notre voyageur par la grace et la souplesse de ses mouvements. Une pantomime exécutée par deux naturels mérite une mention particulière. La fatigue avait mis fin à la danse, et la joie semblait se ralentir pour un moment, lorsque deux hommes s'avancèrent

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, p. 215.

au milieu de la cour. L'un brandissait un coutelas; l'autre agitait un fusil avec autant de facilité que s'il eût tenu une canne. Ils se jetèrent d'abord des regards furieux, et semblèrent attendre l'occasion de s'attaquer. A la fin, le nègre au coutelas se précipita sur son adversaire, dont l'arme fit long feu; celui-ci éluda cependant les efforts du premier, se retira dans un coin, et parvint à amorcer de nouveau son fusil, tandis que l'autre combattant secouait ses gris-gris, comme pour montrer qu'ils le garantiraient du feu de son ennemi. Ils répétèrent plusieurs fois ces gestes; mais, à la fin, l'arme blanche l'emporta; le fusil partit en l'air, le vainqueur eut l'air de couper la tête à son adversaire, et nos deux héros disparurent, aux applaudissements bruyants des spectateurs (1).

Le 7 juin, on partit, à sept heures et demie du matin, pour Semba; à dix heures, on atteignit Tomba; on traversa ensuite Sambamba et Laiah, villes qui sont contiguës, et l'on entra à cinq heures à Semba, après avoir passé Kaniako à deux heures, et Kallakoyah à quatre. Le 8, Semba étant une ville importante, le major Laing crut devoir tenir un palabre, par égard pour le chef, afin de l'informer officiellement des motifs de son voyage. Semba, comme Kamato, est situé sur une colline, à mille quatre cent quatre-vingt-dix pieds anglais au-dessus du niveau de la mer. C'est la ville la plus élevée que notre voyageur ait vue dans ses excursions.

La caravane partit de Semba le 9 juin, à sept heures

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, p. 216 et suiv.

du matin, par une pluie fine, qui cessa heureusement au bout d'une heure. A cinq heures après midi, on arriva à Konkodougore, ville appartenant à Falaba, et habitée par une population de trois à quatre mille esclaves. Le chef, esclave lui-même, possède cependant d'autres esclaves et quelques propriétés. Nos voyageurs trouvèrent dans ce village une généreuse hospitalité; ils en sortirent chargés des volailles, des œufs et des légumes dont on leur fit présent. A plusieurs milles autour de Konkodougore (ainsi nommé à cause de sa position au milieu des montagnes, des mots mandingues konko, montagne, et dougore, pays), le sol est très-bien cultivé, et montre, dans les habitants, des connaissances agricoles supérieures à celles des nègres dont on avait déjà traversé le territoire. Le major Laing fut surtout étonné de la propreté des champs, et du soin qu'on avait pris de les débarrasser de toutes les herbes nuisibles. Les plantations de riz et de pistaches de terre encore jeunes, entremêlées de rangs d'ignames, de cassave et de mil disposés avec régularité, et les immenses troupeaux de moutons et de bœufs qui animaient de riches pâturages, causaient à notre voyageur autant de plaisir que de surprise.

Le 11, en approchant de Falaba, trois montagnes très-élevées attirèrent l'attention du major Laing, par la hardiesse de leur position perpendiculaire, et l'aspect pittoresque et sauvage de leur forme. La première était creusée en entonnoir; les deux autres s'élevaient en cône. Leurs flancs, nus et granitiques, étaient sillonnés de diverses nuances produites par

les torrents qui roulent, dans la saison pluvieuse, à travers leurs précipices. Quelques arbres rabougris couronnent leurs sommets, et retiennent encore quelques portions de terre végétale que les pluies ne peuvent pas entraîner dans les vallées. Le voyageur fixe involontairement les yeux sur ces masses prodigieuses, et ne sait s'il doit plus admirer la grandeur stérile ou l'agréable fertilité de la nature. A dix heures, on découvrit Falaba, qui occupe une vaste étendue de terrain dans une belle vallée, bornée de toutes parts par des coteaux en pente douce. On y arriva du côté du sud; mais on conduisit la caravane à la porte du nord, et ce fut par-là qu'elle entra dans la capitale du Soulimana. Dès que nos voyageurs parurent, on les salua d'une salve de mousqueterie; le major Laing mit pied à terre, et s'avança vers le roi, qui lui mit dans la main deux anneaux d'or massifs, et le fit asseoir à ses côtés. Yarradi, chef des Soulimas, traversa tout à coup la place d'assemblée, monté sur un cheval vigoureux, et suivi d'une trentaine de cavaliers et de deux mille fantassins. Les exercices militaires commencèrent alors sous son commandement : la petite armée nègre fit des évolutions comme s'il se fût agi d'un combat réel; des décharges de mousqueterie se firent entendre, et des flèches furent lancées au loin. Pendant cette petite guerre, une troupe de plus de cent musiciens faisait retentir, dans une autre partie de la place, les sons aigus et discordants d'une multitude d'instruments divers. Le roi fit un mouvement de tête, et tout cessa. Le major Laing, se croyant enfin délivré de tous ces

honneurs, se leva pour prendre congé du roi; mais ce prince l'arrêta, et lui dit qu'il devait entendre encore autre chose. En effet, on vit s'avancer un chanteur, élégamment vêtu du costume mandingue, les poignets et les coudes ornés de grelots, et frappant sur un balafo, dont il tirait des sons assez agréables avec beaucoup de goût et de rapidité. Il joua d'abord une espèce de prélude, et commença une chanson dialoguée avec des femmes, qui ne se montrèrent qu'à la dernière strophe.

*Le djilli ou chanteur.* — « Un homme blanc, venu des contrées lointaines, venu du sein même de l'eau salée, s'est présenté pour la première fois aux yeux d'un Soulima. Rendons-lui hommage, car il est venu pour presser la main du grand Assana-Yira, tout puissant dans la guerre. Rendons hommage à Assana-Yira; célébrons sa grandeur devant l'homme blanc; qu'il sache que son peuple l'aime, parce qu'il est bon. Femmes, joignez vos chants aux miens. »

*Des femmes se font entendre sans se montrer.* — « Nous voici; mais la frayeur nous saisit à la vue de l'homme blanc. Ses gris-gris ne nous frapperont-ils pas de mort si nous osons lever les yeux sur lui? Les hommes seuls peuvent le regarder, les femmes en ont peur. »

*Le djilli.* — « Accourez, femmes, voyez l'homme blanc : venez lui rendre hommage. Ses gris-gris sont puissants, à la vérité; mais il est bon, et il n'est venu dans notre pays que pour faire du bien. »

*Les femmes entrent.* — « Nous voici; mais nos yeux sont fermés, car ils n'ont jamais vu d'hommes à peau

blanche. Nous venons lui rendre hommage; nous venons chanter en sa présence les louanges du grand Assana-Yira, célèbre dans les combats, et son frère, l'héroïque Yarradi. »

Le djilli fut alors entouré de dix femmes ornées de verroteries et d'autres parures bizarres. Il se plaça ensuite derrière Yarradi, et commença à célébrer, sur un air guerrier, les louanges de ce chef : les femmes l'accompagnaient, et poussaient des hurlements affreux, qui faisaient craindre au major Laing qu'elles ne se rompissent quelque veine du gosier. Le chant qu'ils firent entendre avait été composé en l'honneur de ce prince, pour célébrer la victoire qu'il avait remportée sur les Foulahs, lorsqu'ils vinrent, au nombre de dix mille hommes, sous le commandement de Ba Demba, assiéger la ville de Falaba.

*Chant guerrier.* « Sors de ton assoupissement, ô brave Yarradi (1)! toi, le lion des combats; suspends ton sabre à ton côté, et redeviens toi-même. Ne vois-tu pas l'armée des Foulahs? Regarde leurs fusils et leurs piques innombrables qui rivalisent d'éclat avec les rayons du soleil couchant. Ils sont puissants et redoutables; oui, ce sont des hommes, et ils ont juré sur l'Alcoran de détruire la capitale des Soulimas. »

« Sors de ton assoupissement, etc. »

« Le courageux Tahabaire, ton père, méprisait les Foulahs; la crainte n'entra jamais dans son cœur. Il porta le brandon de l'incendie dans Timbo, ce repaire des islamites; vaincu à Herico, il dédaigna de

(1) Yarradi était d'un naturel lent et inactif.

par les lois du pays, de donner au roi, chaque année, trois jours de travail, l'un pour semer le riz, l'autre pour le sarcler, et le troisième pour le moissonner. Le travail dont notre voyageur fut témoin avait pour objet de labourer et d'ensemencer le terrain. L'arrivée du roi fut annoncée par des décharges répétées de mousqueterie, des acclamations, le son des trompes, le roulement des tambours, et les évolutions des corps de cavalerie manœuvrant avec une adresse sans pareille. A un signal du roi tout rentra dans l'ordre et dans le silence. Alors son fimo (1) s'avança, et harangua pendant long-temps la multitude. Il exhorta chacun à travailler avec constance, et à arroser la terre de la sueur de son front, puisque le roi leur était à tous favorable. Il leur montra Falaba, cette ville où ils étaient tous protégés, « et qui avait été bâtie, ajouta-t-il, par le père du roi régnant. » Il leur indiqua ensuite trois bœufs gras, attachés à l'ombre d'un ceïba (cotton-tree). « Le roi, dit-il, veut qu'ils soient tués pour son peuple; ainsi, que ceux qui veulent manger du bœuf se mettent au travail. » Dès que le fimo eut cessé de parler, chacun fut à l'ouvrage, en moins d'un quart d'heure, avec un ordre et une méthode extraordinaires. Les travailleurs étaient divisés en deux lignes, l'une de cinq cents personnes, et l'autre de plus de deux mille. Les premières répandaient la semence, les dernières la couvraient avec la houe. Ainsi exécuté, le travail semblait avancer comme par enchantement. La musique des djillis, sans laquelle les nègres ne se livrent à au-

(1) Feïno dans la traduction française, p. 247. Ce mot est aussi écrit *fino* dans quelques endroits de l'ouvrage anglais.

cun plaisir ni à aucun travail, accompagnait les mouvements des laboureurs. L'un de ces chanteurs s'approcha d'Assana-Yira, et fit entendre ces mots: « Les Soulimas travaillent aujourd'hui pour leur roi; mais ils aimeraient mieux combattre pour lui. Pourquoi ne les conduit-il pas au combat? ils sont hommes comme leurs pères. » A ces mots, le front d'Assana sembla se couvrir d'un nuage; il fronça le sourcil, se mordit les lèvres, et s'écria: « Atto, atto, assez, assez! vous voulez me rendr[illegible] fou comme Yarradi. Vous l'avez rendu insensé; vous [illegible]z déshonoré mon nom en l'engageant à brûler [illegible]djia. Allah, allah, mon frère a perdu la raison; v[illegible] musique lui a bouleversé la tête. Qu'est devenu Mal[illegible]? qu'est devenu Sannassî? Vous chantez la guerre, e[illegible]st par la guerre que vous me déshonorerez: assez, [illegible]ssez! » Le roi paraissait très-irrité en tenant ce dis[illegible]urs; et, malgré le privilége de sa profession, le djil[illegible]crut devoir se dérober à ses regards par une pro[illegible]te fuite.

Le même jour, [illegible]uin, vers une heure, le roi fit dire au major Lain[illegible]u'il était prêt à le recevoir. En conséquence, notr[illegible]yageur se présenta devant lui, et fit apporter les[illegible]sents. Lorsqu'ils furent en présence du roi, l[illegible]mos (1) commencèrent à louer la magnificence [illegible]'homme blanc et le pouvoir d'Assana-[illegible] prince nègre, apercevant le malaise que [illegible]angue causait au voyageur anglais, leur cria: « Cessez, cessez, c'est assez! l'homme blanc n'a pas le temps d'écouter vos longs discours; ces hommes-là

(1) L'auteur anglais écrit finos dans cet endroit, quoiqu'il ait constamment imprimé fimo dans les pages précédentes.

parleraient jusqu'au coucher du soleil; il n'en sera pas ainsi. Je sais que les hommes blancs ne sont pas, comme les hommes noirs, amateurs des longs palabres. » Puis, se tournant vers l'étranger, il ajouta: « Homme blanc, je vous remercie de vos magnifiques présents; je vous en remercie beaucoup. Tous vos désirs seront accomplis : maintenant le palabre est fini; vous pouvez retourner dans votre case, car je m'aperçois que vous êtes malade (1). »

Après une longue maladie, le major Laing se trouva enfin, le 11 de juillet, en état de faire une promenade à cheval jusqu'à Sangouia, ville très-considérable, située sur les frontières du Fouta-Djallon (Foutah-Jallon), à dix milles de Falaba. Il partit à six heures, et voyagea agréablement, avant d'arriver à Sangouia, pendant quatre heures, dans la direction du nord-nord-ouest, à travers une contrée très-bien cultivée, et entrecoupée de montagnes et de vallées. Cette ville est fameuse par le siége qu'elle soutint, en 1820, contre une armée de dix mille Foulahs, commandés par Alimammie-Abdoulkhadour, qui y perdit une grande partie des siens. Bâtie dans une vaste plaine, environnée de montagnes qui s'élèvent en amphithéâtre, Sangouia occupe près d'un quart de mille de terrain, est entourée d'une muraille de terre épaisse et élevée, et jouit en outre des avantages d'un air salubre et d'une grande propreté. Le major Laing remarqua surtout dans cette ville la demeure d'un chef nommé Edrissa. Elle consistait en deux bâtiments de forme circulaire, placés l'un dans

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, p. 253 et suiv.

l'autre, et dans lesquels on entrait par deux belles arcades couvertes. A l'extérieur, les murs étaient blanchis, et ornés de figures hiéroglyphiques en argile. Les portes de bois sculpté étaient fermées par des serrures (1).

Le 13 juillet, le major Laing, sentant renaître ses forces, se rendit chez le roi pour obtenir des informations sur le Niger. Il lui dit qu'il existait une grande rivière à l'est de ses états, et qu'il lui demandait un guide pour pénétrer jusqu'à sa source. A ces paroles, le roi s'écria : « Allah akbar ! et ajouta en secouant la tête : Homme blanc, cela est impossible ; je suis en guerre avec le peuple de Kissi, contrée où la rivière prend sa source ; et, s'ils apprenaient que vous venez de mes états, ils vous mettraient à mort. » Cependant, le lendemain, il s'engagea à envoyer deux de ses sujets à un chef nommé Ousouf (Usuf), qui était son allié, et dont la ville était contiguë au Djoliba ; et il promit que si ce prince nègre lui voulait envoyer son fils en ôtage, il laisserait partir le voyageur anglais ; car, ajouta-t-il, « vous êtes mon hôte, et je dois veiller à votre sûreté. » En traversant le Kouranko, le major Laing avait appris, de deux natifs de Sangara, que la source du Djoliba n'était qu'à trois petites journées de Falaba. Semba prétendait qu'on n'y arrivait qu'après six jours de marche ; et enfin les habitants les mieux informés de Falaba déclaraient qu'il en fallait douze pour y parvenir en suivant un chemin très-sinueux. Avant de quitter Falaba, le major Laing fixa, le 29 au

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, p. 263 et suiv.

soir, sa position géographique à neuf degrés quarante-neuf minutes de latitude septentrionale; et, comme Timbo n'est qu'à trois petites journées au nord-nord-ouest, il crut devoir placer cette dernière ville à trente milles plus au nord qu'elle n'est marquée sur la carte de MM. Watt et Winterbottom (1).

Le 30 juillet, notre voyageur alla voir le roi à sept heures du matin; il le trouva en prières, et il apprit alors, pour la première fois, que ce prince avait été élevé à Labi, dans le Fouta-Djallon (Foutah-Jallon), et qu'il était nourri des principes de la croyance mahométane ainsi qu'Abdoulkhadour, l'almamy du pays. Il portait des gris-gris pour plaire aux Soulimas, quoiqu'il n'eût réellement aucune foi dans leurs pouvoirs. Cette découverte explique aussi son mépris pour les djillis ou chanteurs. Le 3 août, une caravane de plus de soixante marchands

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, page 274. Ceci donnera lieu à une remarque importante. Sur l'excellente carte intitulée : *A map of the Windward coast of Africa from the Rio Grande to C. Palmas*, insérée dans l'ouvrage de *Th. Winterbottom*, si souvent cité par nous, la position de Timbo, du voyage de Watt et Winterbottom, est en effet à 10° de latitude et à 9° 58 min. de longitude à l'ouest de Greenwich, comme l'indique Laing sur sa carte; mais la même carte place une ville de Tembie, isolée et sans aucun détail, plus au nord-ouest, et précisément dans la même position que celle qui est assignée par Laing à Timbo. Ce Timbie est-il le Timbo de Laing dont la véritable position était connue par l'auteur de la carte en 1803, quoique la carte des voyageurs Watt et Winterbottom le forçât à en adopter une autre, ou bien est-ce un lieu différent? La même question se reproduit pour un lieu également isolé et hors de la route de Watt et Winterbottom, nommé Kanky Laby, qui est placé à une assez grande distance au sud-est du Laby où ces voyageurs ont été. Disons, en finissant, que c'est sur cette carte de Th. Winterbottom que la route qu'ils ont parcourue se trouve tracée sur une plus grande échelle et avec des détails et des noms de lieux qu'on ne remarque en aucune autre.

arriva de Kouia (Kowia), ville située sur les bords du Falico, un des bras du Niger; ils apportaient avec eux une quantité considérable d'ivoire et d'or pour échanger contre de la poudre, du tabac, des verroteries et des étoffes. Comme il n'avait existé aucune communication entre leur pays et Falaba depuis plus de quarante ans, ils avaient éprouvé de très-grandes difficultés pour s'ouvrir un passage à travers les broussailles, et ils s'étaient même plusieurs fois égarés dans les hautes herbes qui couvraient leur route. Malgré tous ces obstacles, leur voyage n'avait duré que trois jours (1). Ils apprirent au major Laing, entre autres choses, que les peuples du Kissi ne connaissent d'autre commerce que celui des esclaves, qu'ils échangent aux nègres du Sangara pour du sel, du tabac et des étoffes du pays. Ce peuple est réduit à un tel état de misère et de barbarie, qu'ils vendent sans pitié leurs parents, leurs femmes et leurs enfants.

Le 8 août, il y eut, dans la maison des palabres, une grande assemblée des chefs et des anciens de Falaba. On y décida qu'une expédition contre le Limba était absolument nécessaire pour se procurer l'huile de palmier dont le roi manquait. Yarradi fut proclamé général en chef de cette campagne. Falaba devait fournir trois mille hommes, Sangouia deux mille, Mousaiah, Semba et Kouia deux autres mille. La plupart des motifs produits par les fimos, pour engager les Soulimas à la guerre, étaient vraiment singuliers. Ils élevèrent très-haut les vertus particu-

(1) La traduction porte, à tort, *huit jours*, p. 272.

lières de l'huile de palmier, ses qualités nutritives, son excellent usage dans la cuisine, son inestimable propriété de produire de la lumière dans tous les temps, lors même que le soleil refuse la sienne, et, par-dessus tout, son efficacité merveilleuse pour conserver, adoucir la peau, et effacer les rides de la vieillesse; elle embellissait leurs femmes, dont la peau, sans cette huile, se gerçait comme le plâtrage des murailles. Ils demandèrent à tous ceux qui les entouraient s'ils préféraient avoir des femmes belles ou laides; que, dans le premier cas, c'était dans le Limba qu'il fallait aller conquérir cette huile qui donne la beauté. Dieu n'avait pas permis que le Soulimana produisît des palmiers; mais, en revanche, il avait donné aux Soulimas la force et le pouvoir pour en aller enlever à leurs voisins. Ces harangues remplirent presque toute la journée; et le roi, les chefs et le peuple les écoutèrent avec la plus grande attention : ce ne fut qu'à une heure très-avancée que la guerre fut résolue.

Le 10 août, le major Laing fit une promenade à cheval jusqu'à Kolia. Ce village, d'environ cent cases, renferme deux cents habitants, et est situé à peu près à six milles au sud-est de Falaba (1), dans une vallée riche et fertile, environnée de montagnes pittoresques. Vers le sud, on aperçoit le Baba-Tamba, dont les sommités granitiques, et sans cesse battues par les orages, présentent un assemblage de

(1) On lit dans la traduction française encore ici inexacte : « Village de quatre cents maisons à peu près, qui renferme huit cents habitants; sa situation est au sud-est de Falaba, etc. » p. 277.

mica, de feldspath et de quelques parties de quartz.

Le 15 août, l'armée du Soulimana se mit en marche, divisée en trois corps, sous le commandement général de Yarradi. Le major Laing jugea, par la solitude qui se fit remarquer dans Falaba lorsqu'elle l'eut quittée, que cette ville ne renfermait pas plus de dix mille hommes de population, dont trois mille en état de porter les armes. Cependant le roi peut, par le seul roulement du tambour de guerre, rassembler, en huit jours, dix mille guerriers dans tous ses états.

Le 19 août, l'expédition anglaise put enfin continuer son voyage à l'est. On marcha d'abord pendant cinq heures au sud-est jusqu'à un village soulima, nommé Kanasina, et situé sur les frontières du pays. On y passa le reste de la journée. Le 20, un messager du roi se présenta devant le major Laing, pour lui dire qu'il était chargé par son maître de le ramener à Falaba. La résistance eût été inutile : on obéit. Les nouvelles objections que le monarque nègre fit à notre voyageur, les craintes qu'il lui témoigna sur les dangers de son entreprise, et sur les dispositions ennemies des naturels du Kissi, le déterminèrent à retourner à Sierra-Leone. En conséquence, il déclara au roi qu'il désirait partir dans trois semaines pour regagner la côte. Cette détermination fit plaisir à Assana-Yira qui lui promit de tout préparer pour son départ dans cet espace de temps.

Le 24 août, le major Laing alla visiter une montagne en pain de sucre, nommée Konkodougore, et située à environ quatre milles de Falaba. Il mit trois

heures à atteindre son sommet. De ce pic, le plus élevé de tout le Soulimana, sa vue s'étendait sur les environs : au sud-est quart sud, il apercevait le Loma, haute montagne d'où sort le Niger; au nord, Timbo, la capitale du Fouta-Djallon; au nord-est quart nord, la source du Moungo; de l'ouest quart nord au sud-ouest, le pays de Tamisso; de l'ouest-sud-ouest au sud-ouest, le Limba; du sud-sud-est au sud-ouest le Kouranko; de l'est-sud-est à l'est-nord-est, le Sangara; et enfin, du sud-sud-est à l'est-sud-est, le Kissi (1). La rivière de Moungo, qui est plus connue sous le nom de Petite-Scarcies, mais à tort, puisqu'elle est plus considérable que la Grande-Scarcies (2), prend sa source entre trois montagnes, commencement d'une chaîne qui s'étend à l'ouest, sépare le Tamisso et le Djallonkadou du Fouta-Djallon, traverse le pays des Sousous, et s'avance jusque sur les bords de la mer.

Le 28, il y eut une grande fête à Falaba; les danses continuèrent toute la journée. Le major Laing, plus fatigué qu'amusé de tous ces divertissements, rentra dans sa case pour faire un ample repas de lait, d'œufs et de kannia, espèce de pain fait avec des pistaches de terre broyées, du poivre et du miel. Il fait observer que, dans les danses des nations non civilisées, la difficulté est presque toujours substituée à la grace; par exemple, chez les nègres de Falaba, la perfection consistait à frapper du pied la terre, en suivant la

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, p. 302.

(2) Les traducteurs français omettent, on ne sait pourquoi, cet important renseignement, p. 294.

mesure du balafo, qui devenait quelquefois très-rapide et très-fatigante.

Le major Laing avait entièrement abandonné son projet de voyage au Niger; mais il voulut profiter de son séjour dans ces contrées pour explorer le cours de la Rokelle. Ce ne fût qu'avec peine qu'il obtint du roi un guide pour le conduire dans ce voyage. Il partit le 2 septembre, et arriva, à la fin du jour, à Sacotia, situé à environ dix milles à l'est quart sud de Falaba. Le 3, le guide dit au major Laing qu'il était le seul qui connût le Sali Koungo (Sali Kungo), c'est-à-dire la source de la Rokelle. Sali est le nom que les Soulimas donnent à la Rokelle. Cette rivière est la seule, ajoute le major Laing, qui, dans l'Afrique, conserve son nom depuis sa source jusqu'à la mer (1). On fit halte sur l'emplacement de l'ancienne ville de Berria. On apercevait à une grande distance, au nord quart est, les hautes montagnes où le Moungo prend sa source, et directement au nord, la ville Foulah de Beilia. Ce fut dans cette ville, distante de deux journées au sud-est (2) de Timbo, que Mousah Kanta et Tuft, les envoyés du gouverneur Maxwell vers le roi de Fouta, furent laissés par l'almamy Abdoulkhadour, lorsque ce chef partit pour faire la guerre au Sangara. Il passa le Niger dans la matinée du second jour de son départ de Beilia, et le sixième il revint de son expédition après avoir détruit plusieurs villes et enlevé beaucoup de butin et un grand nombre d'esclaves. Le soir, on construisit une cabane de branchages

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, p. 316, dans la note.

(2) La traduction porte au N. E., malgré *l'erratum* de l'ouvrage anglais.

pour passer la nuit au pied de la montagne d'où sort la Rokelle. La source de cette rivière, placée sous un rocher immense et ombragée par un bouquet de dattiers, jaillit en bouillonnant, et se répand sur une grande surface d'argile rougeâtre. A environ trois cents pieds de là, ses eaux se réunissent dans un seul ruisseau d'un pied de largeur, qui coule rapidement pendant quelques milles au sud-sud-est, puis se détourne légèrement pour passer au sud-ouest, entre Setacolia et Tigiatamba; à cette distance, la Rokelle, grossie par les eaux de plusieurs autres ruisseaux, est déjà assez forte sans cesser d'être guéable (1).

Le lendemain, le major Laing éveilla ses gens au point du jour, et ils gravirent la montagne, au pied de laquelle ils avaient passé la nuit. De son sommet, notre voyageur eut le plaisir d'apercevoir la montagne de Loma à environ vingt-cinq milles au sud-est quart est. C'est le point le plus élevé des environs, et sa crête imposante et rembrunie domine toutes les contrées voisines. On indiqua au major Laing le point où le Niger prend sa source; il lui parut de niveau avec l'endroit où il se trouvait, c'est-à-dire à près de seize cents pieds au-dessus de la mer. L'élévation de la source de la Rokelle est de quatorze cent soixante-dix pieds. Notre voyageur croit pouvoir placer le Loma à neuf degrés vingt-cinq minutes de latitude nord, et neuf degrés quarante-cinq minutes de longitude occidentale (2).

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, p. 320.

(2) Ibid., p. 326, à partir du méridien de Greenwich.

Les nègres ont conservé pour le Niger un respect religieux, et ils se transmettent sur son cours une foule de traditions superstitieuses. Ceux qui tenteraient de puiser de l'eau à sa source, disent-ils, par exemple, se verraient arracher la calebasse des mains par un pouvoir invisible, et courraient même le risque de perdre le bras. A sa source, ce fleuve porte le nom de Tembie, mot qui signifie eau dans la langue du Kassi. Il court directement au nord, pendant plusieurs milles, jusqu'au Kang-Kang (1), en longeant une chaîne de montagnes qui forment un angle droit avec celles qui s'avancent à l'est de Sierra-Leone. Le Loma fait partie de cette branche septentrionale, qui a probablement pour continuation les montagnes de Kong, dont la position a été si long-temps incertaine. En entrant dans le Kang-Kang, le Niger prend une direction plus orientale, et change son nom de Tembie pour ceux de Ba Ba et de Joli Ba (grande rivière), qu'il conserve jusqu'à Sego, Djinné et Tombouctou. Plus loin, le nom de Joliba (Djoliba) est remplacé par une multitude de dénominations réelles ou conjecturales (2).

A son retour de cette petite excursion, le major Laing éprouva un fort accès de fièvre, ainsi que tous ceux qui l'avaient suivi dans ses courses. Le 7 septembre, notre voyageur accompagna le roi dans une promenade à dix milles sur la route du Fouta-Djallon. On était assis, depuis quelques minutes, auprès d'un

(1) Kankan de M. Mollien, qui le premier a fait mention de cette région; mais le nom de Kang est probablement le même que celui de Kong, bien connu avant Mollien et avant Laing. Voy. ci-dessus, tom. IV, p. 221.

(2) Major Gordon Laing's *Travels*, p. 328.

hallier très-épais, lorsque deux Soulimas, habillés comme les musulmans, vinrent se prosterner devant le roi. Ils étaient députés par la ville de Berria pour implorer le pardon de leur souverain, qu'ils avaient abandonné vingt ans auparavant, en se soumettant à celui du Fouta-Djallon. Ali Bilma, dirent-ils, le premier ministre du Fouta, est mort, et Abdoulkhadour, détrôné par Bakari, s'est retiré dans une ville située à l'opposite de la rivière Herico, où il assemble une armée nombreuse pour reconquérir le pouvoir. Assana-Yira leur répondit qu'il les aiderait à remettre Abdoulkhadour sur son trône; car, ajouta-t-il, je suis puissant maintenant avec mon voyageur blanc.

Le 9 septembre, le major Laing apprit avec grand plaisir que ses envoyés à la côte étaient de retour, et qu'un habitant de Sierra-Leone les accompagnait. C'était un nègre nommé Jack Lebore, dont les aventures sont pleines d'intérêt. Né à Saint-Domingue, et devenu trompette d'un régiment de l'armée française, il assista à la bataille d'Austerlitz et à plusieurs autres grandes victoires de Buonaparte. Le régiment dont il faisait partie fut ensuite embarqué, comme troupe de marine, sur un vaisseau de ligne qui tomba entre les mains de sir Alexandre Cochrane, auprès de l'île de Saint-Domingue. Échangé bientôt après, Jack Lebore servit dans presque tous les pays de l'Europe, et, à la paix, passa du Danemarck en Angleterre, où il s'engagea comme sergent-major dans le corps royal africain. Lorsque le major Peddie entreprit son voyage dans l'intérieur de l'Afrique, il offrit volontairement de l'accompagner, et suivit plus tard le chirurgien

en chef Dochard dans son excursion à Sego (1), où il resta près de deux ans; il n'y avait que quelques mois qu'il était de retour à Sierra-Leone, lorsque le major Laing en partit dans le mois de février 1822.

Lebore, en entrant dans la pièce où le major Laing était assis, ne le reconnut pas d'abord, et s'écria, lorsqu'on lui eut appris qu'il était le commandant de l'expédition : « Mon Dieu, je pensais que vous étiez « Arabe ! » tant l'accoutrement du pays et sa dernière maladie avaient rendu notre voyageur méconnaissable. Lebore était parti de Sierra-Leone le 3 août, et serait arrivé une semaine plus tôt, s'il n'avait pas été retenu à Gololia par Amarah, chef mandingue actif et turbulent. Le major Laing eut beaucoup de peine à établir son itinéraire depuis Malacouré, dans l'ordre suivant:

| De Malacouré à | HEURES DE MARCHE. | |
|---|---|---|
| Mola | 4 | |
| Kafou | 4 | |
| Tasin | 4 | |
| Laiah | 4 | N. ¼ E. |
| Passage d'un bras de la Scarcies | | |
| Senaia | 6 | N. E. |
| Koufouna | 16 | E. |
| Gangia | 6 | E. |
| Gololia | 12 | E. |
| Kissolia | 12 | E. ¼ N. |
| Kotto | 6 | E. ¼ N. |
| Passage de la rivière de Kabba | | |
| Yamberré | 12 | E. ¼ N. |
| Dubia (2) | 12 | E. ¼ N. |
| Route à travers des bois | | |
| Passage de la rivière de Yanga | | |
| Marche à travers les bois | | |
| Passage de la rivière de Moungo | | |
| Mousaiah | 12 | E. ¼ N. |
| Passage de la rivière de Kiffa | | |
| Falaba | 12 | E. N. E. |
| | 158 heures ou 13 jours et demi. | |

(1) Voyez ci-dessus le *Voyage de Gray et Dochard*, p. 126.

(2) Débia dans la traduction française.

Parmi les effets qu'on envoyait au major Laing, il se trouvait une lancette et deux lames de verre renfermant du vaccin. Il obtint la permission de vacciner un grand nombre d'enfants, à commencer par ceux du roi. Ce prince avait une si grande confiance en son hôte, qu'il lui eût laissé faire les expériences les plus extravagantes sur sa famille. Notre voyageur quitta trop tôt Falaba pour connaître le résultat de ses soins; mais cette soumission d'un peuple de l'intérieur de l'Afrique, à une opération qui a trouvé en Europe tant de préjugés et tant d'ennemis à vaincre, est bien digne d'être remarquée.

Le 16, Assana-Yira fit appeler le major Laing dans la pièce où il dépose toutes ses richesses; et, après l'avoir remercié de tous ses présents : « C'est à mon tour, dit-il, homme blanc, de vous donner aussi quelque chose; » et il lui présenta des ornements en or de la valeur d'environ soixante-dix livres sterling, douze grosses dents d'éléphant, et plusieurs pièces de belles étoffes du Sangara. Il y ajouta un cheval; mais le voyageur anglais refusa ce dernier présent, qui lui aurait occasioné beaucoup d'embarras à cause de la difficulté des chemins.

Le 17, le major Laing quitta Falaba à midi; ses gens s'étaient mis en marche dès le matin. Le roi l'accompagna à la distance de plusieurs milles, et lui fit, en se séparant, les adieux les plus touchants: « Homme blanc, lui dit-il en lui serrant la main dans les siennes, n'oubliez pas Falaba, car Falaba ne vous oubliera jamais. Les hommes riaient quand vous vîntes parmi nous; les femmes et les enfants se cachaient de

frayeur. Maintenant que vous nous quittez, ils sont tous tristement assis, la tête entre leurs mains et les yeux remplis de larmes. Je me souviendrai de tout ce que vous m'avez dit; vous m'avez appris ce qui est bon, ce qui peut rendre mon pays puissant; je ne ferai plus d'esclaves. » Puis, lui serrant affectueusement la main et la laissant retomber, il pencha la tête, et ajouta : « Allez, et revenez nous visiter »; et il se couvrit le visage de ses mains. De son côté, le major Laing éprouva la même émotion que s'il se fût séparé de son père. De semblables souvenirs, ajoute-t-il, sont trop profondément gravés dans le cœur pour être jamais effacés par le temps ou la distance. Ils inspirent, pour le pays qui les a fait naître, un sentiment d'intérêt qui a une influence marquée sur le reste de la vie de celui qui les a éprouvés (1).

Le major Laing arriva, à cinq heures, à Konkodougore, où il s'arrêta pour attendre les marchands de Falaba, qui devaient quitter cette ville le 18. Le 19, on partit pour Semba, que la plus grande partie de la caravane atteignit, à six heures du soir, après une marche rendue pénible par les pluies, l'embarras des hautes herbes et l'augmentation des petits ruisseaux. Un palabre, qui eut lieu au sujet du commerce, y retint nos voyageurs jusqu'au 22 septembre. On gagna ensuite Laiah, ville située à moitié chemin de Semba et de Komia. Le lendemain, on arriva à Komia, et le 24, à Kamato, où l'on entra un peu plus tard que midi, après avoir passé le Nyankata de la

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, p. 422.

Rokelle. Cette rivière était alors très-gonflée, et roulait avec une impétueuse rapidité; le pont, chargé d'un seul passager, touchait l'eau. Le major Laing fut assez heureux pour trouver à Kamato quelques nègres du Sangara, qui lui apprirent qu'il y avait une route qui conduisait de cette ville dans leur pays. Ce renseignement détermina notre voyageur à envoyer un messager à Ballansama, roi du Kouranko septentrional, et à attendre la réponse de ce chef, afin d'obtenir dans un grand palabre la permission de traverser ses états.

Ballansama arriva en personne, le 2 octobre, accompagné d'une suite nombreuse de cavaliers et d'environ trois cents femmes, presque toutes ses épouses. On remarquait surtout, dans ce cortége, trois hommes, en uniformes anglais tout neufs, du quatrième régiment des Antilles et du corps royal africain, et frappant avec la paume de leur main sur des espèces de timbales. Ballansama était d'une taille moyenne, d'un extérieur agréable, mais un peu défiguré par un goître d'une grosseur considérable, infirmité qui paraît commune dans le Kouranko. Il dit au major Laing qu'il venait exprès de Koulokonko (1), sa capitale, pour le voir, mais qu'il ne parlerait pas de choses sérieuses avant trois jours. Ce temps serait employé à manger du bœuf, à boire du singin (2), espèce de liqueur fermentée, composée du jus d'une racine qui porte ce nom, et à faire danser

(1) Kolonkoko dans la traduction, p. 401.

(2) Les traducteurs français écrivent Singhïn.

ses femmes. En effet, les divertissements commencèrent le soir même, et continuèrent, sans relâche, pendant deux jours et deux nuits. A la fin du troisième jour, tout rentra dans l'ordre; le palabre eut lieu; Ballansama accorda le passage aux marchands du Sangara à travers toutes ses possessions, et envoya même un messager dans la capitale pour avertir ses sujets que tous ceux qui avaient de l'or ou d'autres marchandises à échanger, pourraient suivre l'homme blanc (1).

Le 7 octobre, on quitta Kamato à six heures du matin, et on alla passer la nuit à Kania; le lendemain, on parvint à Worrouyah; le 9, on gagna Ouyiah, situé à environ cinq milles au sud-ouest demi-ouest de cette dernière ville, sur une rivière du même nom. On eut soin de laisser au sud la partie de la contrée où l'on avait manqué d'être assassiné. On ne partit de Ouyiah que le 11, à sept heures du matin. On arriva à trois heures à Bomboina, après une marche fatigante dans des chemins si difficiles que, dans l'espace de sept heures, on fit tout au plus onze milles. En quittant Ouyiah, on suivit la direction de l'est pendant quatre milles, et, dans ce court intervalle, on traversa trois fois la rivière de Ouyiah. On commença alors à marcher sur les bords de la Rokelle, dont on avait atteint la rive méridionale. Dans les sept milles qu'elle fit le long de ce beau fleuve, la caravane fut obligée de passer un grand nombre de rivières et de ruisseaux qui viennent s'y décharger.

(1) Major Gordon Laing's, *Travels*, p. 427 et suiv.

Son cours rapide se dirige à cette hauteur au sud-ouest. Les rochers qui embarrassent son lit, et les côtes élevées qui l'entourent, donnent encore à ses eaux un courant plus impétueux. Des ruisseaux nombreux, se précipitant du sommet des roches granitiques, forment des cascades de plusieurs centaines de pieds de hauteur, et présentent, en s'épanchant dans la Rokelle, les effets les plus gracieux et les plus pittoresques. Une de ces chutes d'eau attira surtout l'attention de toute la caravane. Un ruisseau de près de soixante-quinze pieds de largeur à son embouchure s'élance d'une hauteur de plus de quatre cents pieds, et rencontre, au milieu de sa chute, un rocher qui le partage en deux immenses nappes d'eau. La verdure et les bois qui l'entourent ajoutent encore à la grandeur et à la beauté naturelle de cette scène. A un mille et demi de Bomboina, on s'éloigna de la Rokelle, qui se dirige à l'ouest, à travers une belle et riche vallée, bornée à droite, à une grande distance, par les hautes montagnes du Limba, et à gauche par celles du Kouranko. Quoique situé dans le Kouranko, Bomboina est entièrement peuplé de Limbas, qui ont traversé la Rokelle pour s'y établir (1).

Le 12, on arriva à Yeba, après trois heures de marche. Le 13, on partit avant le jour, et l'on gagna Nyiniah dans l'après-midi. Les habitants du pays situé entre Ouyiah et Nyiniah sont un mélange de Kouranko et de Limbas. Cette population, malpropre et misérable, parle la langue des premiers, et suit,

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, p. 437.

en général, les usages des derniers. Le chef de Yeba exprima avec orgueil, dans un palabre de réception, tout le bonheur qu'il ressentait d'avoir vu trois choses qui lui étaient encore inconnues : un buffle, un singe apprivoisé, et un homme blanc. On partit, au point du jour, pour Simera, où la caravane fit son entrée, à sept heures, au milieu de la plus grande partie des habitants assemblés pour la recevoir, et ayant le roi à leur tête. Le 16, on était à Kouloufa à trois heures après midi. Le 17, on gagna directement Ma-Yosso, et on laissa Ma-Boum à droite, après avoir parcouru environ seize ou dix-sept milles. Dans cette marche, on traversa cinq villages assez bien peuplés, et l'on vit un plus grand nombre de petits hameaux, situés à quelque distance des deux côtés de la route. Le 19 octobre (1), on quitta Ma-Yosso au point du jour. En arrivant à la petite ville de Ma-Yerma, où on lui avait volé un fusil à son premier passage, le major Laing fut bien surpris de la trouver entièrement déserte. Entre Ma-Yerma et Ma-Boung, il fallut traverser une plaine de cinq milles de long, couverte de longues herbes de sept pieds de hauteur.

Le 25 octobre, à huit heures du matin, on atteignit la Rokelle, où la caravane s'était désaltérée avec si peu de précaution au mois de mai précédent. Lorsque l'on fut transporté sur l'autre rive, le major Laing ordonna à Musah de se rendre à Rokon, où il le rejoindrait bientôt. Il s'embarqua ensuite dans un canot avec quelques-uns des siens, et il fut, en un

(1) Dans l'original il y a 19 septembre par erreur, et la traduction française a reproduit cette faute.

instant, entraîné par le courant rapide de la Rokelle. A deux heures du matin, on était devant Ma-Lollo. On reprit la navigation le lendemain de bonne heure, et, après avoir suivi les sinuosités variées de la rivière, on gagna, à deux heures après midi, Ma-Kouta, où il fallut prendre terre, parce que la Rokelle cesse d'être navigable dans cet endroit.

On quitta Ma-Kouta à six heures du matin, et, après une marche très-fatigante de vingt-cinq milles, on rejoignit la caravane, à quatre heures du soir, à Rokon, où elle n'était arrivée que depuis quelques heures. Le major Laing s'embarqua, peu de temps après, dans un canot, pour se rendre directement à Sierra-Leone; mais, apercevant une barque à l'ancre devant la petite ville de Maherre, il se hâta de prendre terre, et il eut le plaisir de serrer la main du senor Altavilla, juge commissaire à Sierra-Leone, et du capitaine Stepney, qui venaient à sa rencontre. A minuit M. Kenneth Macaulay arriva; on s'embarqua à bord de sa chaloupe; on descendit la rivière, et on alla déjeuner à Tombo, où le major Laing se débarrassa de la lõngue barbe qu'il portait depuis sept mois, et se couvrit de nouveaux vêtements.

Après le déjeuner, on continua à descendre la Rokelle, et à deux heures, le 29 octobre (1), notre voyageur fut reçu à Sierra-Leone par ses amis.

(1) Laing's *Travels*, p. 463.

# CHAPITRE XIII.

Résumé des observations du major Gordon Laing sur les pays des Timannîs, des Kourankos et des Soulimas, et sur les peuples qui les habitent.

## § I.

### Description du Timannî (1).

Le Timannî a environ quatre-vingt-dix milles de longueur, de l'est à l'ouest, sur une largeur de cinquante milles (2), du nord au sud. Il est borné à l'est par le Kouranko; à l'ouest par la colonie de Sierra-Leone, une partie du Boullom et l'Océan; au nord, par le Mandingue et le Limba, et au sud par le Boullom et le Kouranko. Cette contrée est divisée en quatre gouvernements distincts, dont les chefs prennent et reçoivent le titre de roi, quoique leurs richesses et leur pouvoir ne semblent leur donner en aucune manière le droit d'y prétendre.

Le premier de ces gouvernements comprend les possessions qui s'étendent sur les deux rives de la Scarcies jusqu'à environ trente milles dans les terres. Famarée, qui en est le chef, ne jouit pas d'un grand

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, p. 68, chap. II.

(2) Quarante-cinq dans la traduction française.

pouvoir; le voisinage des Sousous mahométans ou mandingues, qui exercent leur autorité jusqu'à Kambia, capitale de ce district, diminue beaucoup la sienne.

Le Logo ou Loco forme le second gouvernement, et est ainsi appelé du nom d'une tribu de Timannîs, qui compose sa population. Le troisième gouvernement n'excède pas quinze milles dans sa plus grande largeur, et n'en est pas moins considérable, parce qu'il se prolonge à plus de soixante milles sur la rive droite de la Rokelle. Enfin la quatrième partie du Timannî comprend la contrée qui a pour roi Ba-Simera, et qui a été particulièrement l'objet des recherches du major Laing. Elle peut avoir environ quatre-vingts milles de long sur vingt milles de largeur; et sa population, plus riche et plus industrieuse, habite les plus grandes villes du Timannì.

Le grand nombre de rivières et de criques navigables qui arrosent ces pays, fait que les hommes, à quelques exceptions près, et souvent même les femmes, sont très-habiles à conduire les canots, talent qui leur assure en tout temps de l'occupation chez les Européens. Ces nègres quittent leur pays pour la moindre querelle, renoncent facilement à leurs habitudes barbares au milieu des blancs, adoptent le costume européen, et se soumettent volontiers aux usages de la vie civilisée, qui sont à la portée de leurs moyens pécuniaires. Ceux qui ont mené pendant quelque temps cette vie nouvelle, et qui sont en quelque sorte sevrés des coutumes de leurs pays, sont très-dociles et très-attachés aux personnes qui les

emploient. Malgré cette douceur, je n'ai jamais vu un seul Timannî, ajoute le major Laing, qui ait embrassé le christianisme.

Les habitants du Timannî n'ont point de costume particulier, et le plus grand nombre portent pour tout vêtement une petite pièce carrée d'étoffe grossière, attachée avec un cordon autour de la ceinture. Cette enveloppe chétive était probablement la seule dont ils fissent usage avant l'arrivée des Européens dans leur contrée. La plupart des femmes ne sont pas mieux couvertes, à l'exception de celles qui habitent le bord des fleuves. Ces dernières portent, avant le mariage, un morceau d'étoffe étroit, nommé tountounge, ou un patie, espèce de tablier de verroterie attaché par devant et par derrière à une ceinture de toile ou de grains de verre.

Après le mariage, elles quittent le patie et le tountounge pour adopter un vêtement plus décent, qui consiste en deux aunes de toile de coton bleue dont elles s'entourent le corps comme d'une jupe. Elles aiment beaucoup à orner leur tête, leur cou, leurs poignets et leurs jambes, de grains de verroterie; elles recherchent surtout le petit corail et la verroterie jaune qu'elles appellent masarabounto. Le Kouranko est la première contrée à l'est de Sierra-Leone, où les manufactures d'étoffes soient communes; mais leurs produits sont encore grossiers. A mesure qu'on s'avance plus à l'est, on trouve que les naturels savent donner plus de finesse et plus de largeur à leurs tissus. Dans le Sangara, on fabrique des étoffes très-belles et très-larges, qui sont fort recherchées, et for-

ment un important article de commerce pour les peuples de l'intérieur. Le major Laing a vu, sur les Côtes d'Or et d'Ivoire, des tissus semblables à ceux du Sangara. A l'est du Volta, ces étoffes se vendent jusqu'à douze livres sterling la pièce. Il est présumable que l'art de tisser est venu de l'Orient, et n'a point été inventé par les nègres de l'intérieur.

Les funérailles sont précédées, chez ces nègres, de plusieurs cérémonies superstitieuses qui ont pour but d'apaiser la colère des esprits malins. Pendant le séjour du major Laing à Ma-Boung, une jeune fille mourut presque subitement. Voici les cérémonies qui suivirent sa mort. Dès qu'elle eut rendu le dernier soupir, un cri lamentable se fit entendre, et une troupe de plusieurs centaines de femmes se mit aussitôt à parcourir la ville; quelques unes battaient sur de petits tambours, et s'emparaient de tout ce qu'elles trouvaient hors des maisons; le major Laing ne put savoir l'origine de ce privilége. Quelques heures après, les anciens et les hommes à gris-gris de la ville s'assemblèrent sous la halle des palabres, et commencèrent une longue information sur la cause probable de la mort de la jeune fille. On rechercha si quelqu'un ne l'avait pas menacée pendant sa vie, et l'on pencha long-temps à croire qu'elle avait pu être tuée par quelque maléfice. Si la traite des esclaves eût encore existé, quelque infortuné eût certainement été accusé et vendu dans cette occasion; mais la suppression de ce commerce, depuis l'établissement de la colonie anglaise, fit que les sages décidèrent enfin, après une ennuyeuse enquête de trois jours, que la mort avait

été causée par la malice du diable. Pendant les deux premières nuits de cette assemblée, des troupes nombreuses d'habitants parcoururent la ville en pleurant, poussant des hurlements, et frappant des mains pour détourner la colère des gris-gris. La troisième nuit, qui fut celle de l'enterrement, des présents considérables de riz, de cassave, d'étoffe, et de vin de palmier, furent déposés dans les maisons des gris-gris pour apaiser les malins esprits et les engager à ne plus tuer personne. Vers minuit, cinq ou six hommes couverts de vêtements étranges et effrayants vinrent enlever les offrandes, et annoncèrent que tous les mauvais esprits étaient satisfaits, et que de long-temps personne ne mourrait dans la ville. Alors commencèrent des danses et des divertissements qui durèrent jusqu'au lendemain, long-temps après le lever du soleil.

On trouve ordinairement, à trois ou quatre cents verges des entrées des villes, de petites cases remplies de coquilles, de crânes et d'images, et qu'on regarde comme les demeures des gris-gris qui protègent les cités. Cette coutume, commune à tous les peuples cafirs ou idolâtres, soit de l'intérieur, soit des Côtes d'Or et d'Ivoire, n'est nulle part autant pratiquée que dans le Timannî. Chaque maison a pour ainsi dire son dieu protecteur dans cette contrée; les prières ferventes que les nègres adressent à ces divinités excitent la compassion des Européens, et attirent le mépris fanatique des mahométans.

Une des institutions les plus remarquables de ce peuple est le pourrah (1), sorte de tribunal secret

(1) Je crois que Matthews est le premier qui ait parlé de cette singu-

plus redouté et plus puissant que les rois, et dont les mystères sont aussi respectés et aussi secrets que ceux de l'inquisition dans les temps anciens. Les lieux d'assemblée du pourrah sont dans des enclos situés au milieu des bois. Ces retraites sont soigneusement gardées, et tout homme non initié qui ose en approcher est saisi, et disparaît ordinairement pour jamais. Le petit nombre de ceux qui ont reparu étaient eux-mêmes devenus membres de l'association; les autres sont probablement conduits dans des contrées lointaines, et on a quelque raison de croire que les esclaves, qu'on vend principalement aux marchands français qui traitent clandestinement aux Gallines, sont le produit des captures du pourrah. Mais ce n'est point seulement les indiscrets que le pourrah poursuit; des voyageurs isolés, et même des caravanes entières, sont quelquefois enlevés par l'ordre de cette association, lorsqu'ils sont assez imprudents pour passer dans le voisinage de leurs lieux d'assemblée sans se faire escorter d'un des initiés. Un seul de ces guides suffit pour servir de sauve-garde; il marche ordinairement devant les étrangers en soufflant dans un petit sifflet de roseau qu'il porte suspendu à son cou. D'après le conseil de Ba-Kouro, le major Laing prit un de ces hommes pour traverser le pays situé entre Ma-Boung et Ma-Yosso, parce que ces lieux sont très-fréquentés par le pourrah. Au passage de la caravane, les initiés firent retentir les bois de leurs hurlements et de leurs cris; mais aucun d'eux ne se

lière institution, que Golberry avait fait connaître en détail; leurs récits sont confirmés par celui du major Laing.

montra. La ville où l'on passait la nuit fut une fois visitée par le pourrah : le nègre qui était chargé de veiller fut attaqué; mais il se défendit avec la baïonnette, tint à distance ceux qui l'attaquaient, et donna le temps au major Laing d'arriver. A sa vue, le pourrah, incertain de son pouvoir sur un blanc, se hâta de fuir. Ceux qui le composaient étaient presque tous nus et sans armes; un petit nombre seulement portaient des poignards.

Les membres du pourrah se reconnaissent à deux lignes parallèles de tatouage, tracées autour de la ceinture, remontant sur la poitrine et se réunissant dans le creux de l'estomac. Ils admettent parmi eux une certaine gradation de rangs; mais le major Laing n'a pu connaître leurs différents emplois. On lui a indiqué plusieurs de leurs chefs, mais avec beaucoup de précaution; car, en général, les Timannîs n'aiment pas à parler de cette institution. Les initiés quittent quelquefois leur solitude, et viennent former des alliances avec les habitants des villes, et se livrer à diverses occupations; mais aucun chef n'ose se trouver en contestation avec eux, pour ne pas s'attirer la visite du corps entier. A de certaines époques, le pourrah tient des assemblées, et le pays est alors dans un état complet de confusion et d'alarme. Aucune convocation publique n'a lieu; mais, par l'ordre du chef ou du président de l'association, les membres sont avertis du jour et du lieu du rendez-vous par des signaux suspendus en l'air, dont ils connaissent tous la signification. Les palabres d'une importance majeure, par exemple, un différend entre deux villes

rivales, et les offenses qui exigent un châtiment capital, sont toujours soumis à la juridiction du pourrah. A l'époque du voyage du major Laing, les gouverneurs des villes n'étaient plus assez puissants pour protéger la vie de leurs sujets, et l'on pouvait dire que tout le pouvoir était passé aux mains des membres du pourrah. L'usage qu'ils en faisaient doit faire considérer cette institution comme un grand obstacle à la civilisation (1).

## § II.

### Description du Kouranko (2).

Le Kouranko est un pays d'une grande étendue, divisé en une multitude de petits états séparés, qui diminuent beaucoup sa puissance. Il est borné à l'ouest par le Boullom, le Limba et le Timannî; au nord, par le Limba, le Tamisso et le Soulimana; à l'est, par le Kissi, le Niger et des contrées encore inconnues; et au sud, par les pays situés sur les bords de l'Océan. La capitale du Kouranko du sud-ouest est Simera (Seemera), et celle du Kouranko du nord-ouest, Kolakonka (3), résidence du roi Ballansama. Ce prince nègre, le plus puissant de tous les chefs des contrées qui séparent le Kouranko de Sierra-Leone, étend son autorité jusqu'aux rives du Niger, et est visité dans sa capitale par les marchands du Sangara. Le royaume

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, chap. II, passim.

(2) Major Gordon Laing's *Travels*, p. 194.

(3) Le major Laing écrit plus haut (page 310) Koulokonko.

de Kouranko doit se prolonger très-loin à l'est, puisque les naturels ne purent donner au major Laing une idée de son étendue de ce côté, qu'en lui disant qu'il n'en atteindrait pas l'extrémité dans une lune de marche; encore leur assertion n'était-elle point le résultat d'une expérience personnelle, puisque notre voyageur n'en trouva aucun qui eût osé pénétrer dans ces contrées lointaines, dont ils lui dépeignaient les habitants comme des sauvages sans vêtements, et de mœurs cruelles et barbares. La ville la plus importante après Kolakonka est Kamato, capitale du Kouranko septentrional bâtie, depuis quarante ans, sous le règne du roi foulah Alifa Salou. Cette cité considérable peut contenir mille habitants; elle est située sur la crête d'une colline, et n'est accessible que de deux côtés fermés par de fortes palissades et par des portes de bois dur doubles et massives. Kamato a déjà soutenu une fois avec succès les efforts des Soulimas. Les trois frères, qui y régnaient à l'époque du voyage du major Laing, avaient fait la paix avec ce peuple, quoique Ballansama fût encore en guerre avec lui. Les Kourankos ressemblent beaucoup aux Mandingues (1) par la langue et l'habillement; mais ils ne sont ni aussi bien faits, ni aussi intelligents que ces derniers. On en voit quelques-uns qui font leurs prières le visage tourné vers le soleil levant; mais le plus grand nombre vit dans l'idolâtrie; et, sous le rapport religieux, ce peuple a plus de ressemblance avec les Timannîs qu'avec les Mandingues. Les Kourankos ont

(1) L'auteur écrit Madingues.

une confiance illimitée dans les gris-gris, et, comme les Timannîs, ils leur consacrent de petites cases à la porte des villes; mais leur superstition ne va pas jusqu'à les représenter sous des formes humaines. Le major Laing n'a vu qu'un seul exemple de ces idoles à Kaniakouta.

Ces nègres recherchent beaucoup les grelots; les personnes de tout âge et de tout rang, et surtout les danseurs, s'en font des ornements. A l'exception d'un petit nombre de mots qui ont été corrompus, ils parlent la langue des Mandingues, et leurs costumes ne diffèrent de ceux de ce peuple que par une plus grande longueur. Ces vêtements, qui consistent en une sorte de chemise et une culotte de toile de coton fabriquée dans le pays, sont teints, soit en bleu avec l'indigo, qui croît spontanément dans ces contrées, soit en jaune avec l'écorce de l'arbre nommé nitta (neta-tree); mais, en général, la pauvreté des nègres du Kouranko et du Timannî ne leur permet pas de se surcharger de vêtements. Les chefs portent la longue robe mandingue, une culotte, un bonnet et des sandales. Le costume des femmes est semblable à celui des Timannîs, c'est-à-dire qu'il se compose, avant le mariage, d'un tountounge ou patie de verroterie, et, après le mariage, d'une pagne en toile plus étroite que celle des négresses du Timannî, et qui leur descend depuis la ceinture jusqu'au bas des jambes. Elles sont fort habiles dans l'art de s'arranger mutuellement les cheveux. Le devant de la tête reste aplati; leur chevelure laineuse est rejetée en arrière, et partagée en grosses touffes qui retombent sur les tempes, et sont

surmontées d'un cauris ou d'un grain de corail. Au-dessous de ces touffes et derrière la tête, elles laissent pendre un grand nombre de jolies tresses ornées de cauris et de corail; les danseurs y suspendent des grelots. Elles liment leurs dents en pointe, et se font tracer, sur la gorge et sur le dos, certaines devises auxquelles elles attachent un grand prix.

La manière de faire la cour chez les Kourankos est à peu près la même que chez les Timannîs. Il est à remarquer cependant qu'une jeune femme est rarement unie à un homme d'un âge correspondant au sien. Le mariage n'étant qu'une sorte de marché, et les plus riches de chaque village étant ordinairement les plus vieux, personne ne leur dispute le choix des plus jeunes et des plus belles compagnes, tandis que les jeunes gens sont condamnés à attendre qu'elles leur reviennent après la mort de leurs vieux maris. Tant qu'une femme est encore soumise au pouvoir paternel, elle est ordinairement accordée à celui qui peut en donner un prix plus élevé; mais lorsque son mari, en mourant, la laisse maîtresse d'elle-même, elle se venge bien des soucis de sa première alliance, et elle se hâte de choisir un jeune époux plus digne de ses soins et de sa tendresse.

Les Kourankos ont une façon de filer le coton à la fois simple et ingénieuse. On le débarrasse d'abord de toute partie étrangère, en le plaçant sur la corde d'un petit arc, et en l'agitant par des mouvements répétés; on le roule ensuite autour d'une quenouille qu'on tient dans la main gauche, tandis que la droite fait mouvoir une sorte de fuseau, autour duquel le fil

se pelotonne. La seule occupation des hommes est de coudre et de tisser, arts qui leur viennent, sans doute, des Orientaux (1). Les étoffes fabriquées dans le Kouranko sont extrêmement étroites, le métier qui y est en usage n'ayant que neuf pouces de largeur. L'ouvrier est assis sous un hangar ouvert, au toit duquel sont suspendus deux châssis de largeur égale à celle de la trame, dont les fils sont habilement séparés par des fils correspondants et perpendiculaires. Un mouvement du pied les force à se croiser alternativement, et à chaque rencontre la navette est poussée avec beaucoup d'adresse. Si le tisserand n'était pas obligé de s'arrêter faute de fil, il pourrait fabriquer quinze pieds d'étoffe dans un jour; mais une femme ne peut filer, dans une semaine, que la quantité de fil suffisante pour une brasse d'étoffe.

Le plus important article de commerce est le bois de cam, dont Simera est le principal entrepôt de ce côté de la contrée; de là on le transporte à Ma-Boung, puis sur la Rokelle, d'où il est flotté jusqu'à Rokon, pour être échangé contre diverses marchandises, et principalement du sel. Le bois de cam que l'on exploite plus au sud, est envoyé par le Kamaranka, ce qui a long-temps fait croire à Sierra-Leone que ces deux rivières se réunissaient.

Le Kouranko tire encore de grands avantages de ses manufactures d'étoffes, dont les produits s'enlèvent très-promptement, et vont encore produire trois fois plus aux naturels voisins de Sierra-Leone, qui les

(1) La traduction française, p. 197, met, à tort, *des Européens*.

vendent de seconde main. Ces nègres achètent, sur la côte, du tabac à environ un schilling et six pences la livre, et l'échangent, dans le Kouranko, à raison de cent livres contre deux cents pièces d'étoffe du pays. A leur retour à Rokon, ils troquent ces marchandises pour du riz, en donnant une pièce ou neuf pences sterling pour une barrique de riz, dont le prix commun est, à Sierra-Leone, de cinq à six schillings. Dans ces derniers temps, cette denrée avait éprouvé une grande diminution, par suite des mesures prudentes prises par le gouverneur, M. M'Carthy, pour restreindre les dépenses du gouvernement et donner plus d'extension aux exportations de la colonie. Les frais de voyage sont peu de chose, puisqu'on peut, avec une valeur de six schillings en verroterie, se fournir de riz pour un mois, et quelquefois même y ajouter une poule. Le major Laing, qui passait chez les naturels pour vivre en prince, ne dépensait, en comptant le logement et le blanchissage, que quatre pences par jour, ou dix schillings par mois.

Les principales productions végétales du Kouranko sont le riz, les plantains, les ignames, les épinards sauvages, les pistaches de terre, la cassave, et une grande abondance d'ananas et de bananes. Aucun peuple de l'Afrique ne cultive la cassave avec plus de soin que les Kourankos; et il est passé en usage, en parlant de cette contrée, de joindre à son nom le mot de cassave, et de dire : Kouranko nye bartara, c'est-à-dire le Kouranko et la cassave (1). On recueille

(1) Cette habitude de désigner un pays en joignant à son nom celui de

aussi une plante appelée tankara, qui sert de tabac, après avoir été desséchée et battue, à ceux qui ne peuvent pas s'en procurer du véritable. Les Kourankos sont de grands fumeurs; leurs pipes ont près de cinq pieds de longueur, et la tête, d'argile cuite, a trois pouces de profondeur sur un pouce de diamètre.

Les Africains parlent, en général, avec une grande volubilité; mais les finos que l'on trouve chez les Mandingues, les Foulahs et les Kourankos, sont particulièrement célèbres pour leur éloquence; ils peuvent parler pendant deux heures sans fatiguer l'attention de leurs auditeurs. Leur éloquence ne consiste pas dans un langage recherché ou dans des périodes bien arrondies, mais dans des tournures vives et familières, dans des similitudes frappantes et des remarques fines, accompagnées de gestes et de mouvements continuels, et quelquefois véhéments.

Chez les Kourankos, l'enterrement se fait le lendemain de la mort, et la nuit des funérailles se passe en réjouissances, où les danseurs brandissent des deux mains leurs haches et leurs lances. Lorsque le défunt est un personnage de quelque importance, on loue des musiciens et des pleureurs, on tue des moutons et des bœufs, et les cérémonies et les gémissements se prolongent pendant plusieurs jours. Le major Laing n'a pas remarqué chez ce peuple de culte extérieur; mais quelques expressions qu'il a recueillies prouvent

quelque production particulière de son sol, est commune dans le nord-ouest de l'Afrique, comme Foutah nye cosson, le Foutah et le lait; Soulima nye figga, le Soulimana et les pistaches de terre; Timanni nye korocolo, le Timanni et le riz; Fouroto nye nafola, l'homme blanc et l'argent.

qu'ils croient à l'existence d'un Dieu. Telles sont celles-ci : « Dieu merci. — S'il plaît à Dieu. — Que Dieu vous bénisse pour cela. — Ceci n'est pas l'ouvrage de l'homme, c'est l'œuvre de Dieu. » Leurs lois sont en petit nombre et d'une grande simplicité ; le meurtre est le seul crime qui emporte la peine de mort ; encore le coupable peut-il l'éviter quand il est assez riche pour satisfaire aux demandes des parents de la victime, qui sont les seuls que la loi autorise à poursuivre le coupable ; car l'injure faite à la société n'entre pour rien dans leurs jugements. Si un esclave est tué par un homme libre, le maître ne peut prétendre, pour toute satisfaction, qu'au paiement de la valeur de l'esclave mort ; si le meurtrier ne peut satisfaire à cette demande, il tombe lui-même en esclavage. Toutes les autres injures, réclamations ou contestations, sont jugées d'après les règles de l'équité.

La danse est le plaisir de prédilection des Kourankos. Chaque personnage un peu considérable a dans sa maison trois ou quatre maîtres, qui, comme ceux de Simera, se font plus remarquer par leur agilité que par leurs graces. Dans les grandes fêtes, les danseurs à gages, vêtus d'une manière bizarre, se promènent dans toute la ville, et vont rendre successivement visite aux chefs, qu'ils amusent par la souplesse de leurs mouvements, et dont ils reçoivent quelques présents. Au coucher du soleil, le taballe ou tambour les appelle à la danse générale. Les musiciens se tiennent au centre, comme dans le Timannî, et l'on danse autour d'eux. Leur musique et leurs mouvements sont également monotones. Le major

Laing a vu une danse de ce genre durer deux jours et trois nuits; ceux qui se retiraient étaient aussitôt, et constamment, remplacés.

Notre voyageur ne put rien apprendre sur l'histoire ou la forme du gouvernement de ce peuple ignorant. Il se borne à faire observer que la succession à l'autorité suprême ne paraît appartenir de droit à personne dans les deux districts qu'il a visités. C'est quelquefois le plus riche, quelquefois le plus âgé du pays, qui, par son influence, fixe le choix du peuple (1).

## § III.

### Description du Soulimana (2).

Le Soulimana, qui est proprement le pays des Soulimas, a près de soixante milles de largeur du nord au sud, et s'étend depuis la ville actuelle de Falaba jusqu'à la rive gauche du Djoliba ou Niger; mais la contrée qu'ils occupent actuellement n'est qu'une langue de terre du territoire des Kourankos, bornée au sud par la Rokelle, au nord par le Fouta-Djallon (Foutah Jallon), à l'ouest par le Limba et le Tamisso, et à l'est par le Kouranko et le Soulimana. Cette dernière division, depuis les guerres avec le Fouta-Djallon, est entièrement consacrée à la culture, et ne sert que de résidence temporaire. Des monta-

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, chap. IV, passim.

(2) *Ibid.*, ch. VII, p. 346 et suiv.

gnes, de belles vallées et des prairies fertiles, bordées de halliers et ombragées de bosquets d'arbres touffus, donnent au Soulimana un aspect très-pittoresque. Le caractère géologique du sol, comme celui de toutes les autres contrées de l'Afrique occidentale, ne présente pas un grand intérêt. Les montagnes se composent de roches primitives de granit brillant et blanchâtre où dominent le mica et le feldspath recouverts d'une espèce d'ardoise micacée bleue et rouge. Les vallées sont couvertes d'une terre fertile, composée d'un mélange de sable et de matières minérales et végétales entraînées du haut des coteaux par les torrents qui s'y forment dans la saison des pluies. Le sol, d'une fécondité extraordinaire, ne demande que peu de travail pour devenir productif; c'est un de ses avantages sur les terrains du Timannî et du Kouranko, qui sont couverts de broussailles et de végétaux qu'il faut détruire avant de répandre les semences. Dans le Soulimana, au contraire, il suffit d'enlever les herbes avec la houe, et de les laisser pourrir sur les champs; et quoique la terre n'y reçoive aucun amendement, les moissons y sont plus belles et plus productives que dans les pays où le sol est engraissé par la cendre des végétaux brûlés.

Les principales villes des Soulimas sont situées dans le Kouranko. Telles sont Falaba, la capitale; Sangouia, Semba, Mousaiah et Konkodougore, renfermant ensemble environ vingt-cinq mille habitants. Falaba paraît avoir été bâtie, en 1768, par Tahabaïre, le père du roi actuel, pour protéger ses sujets contre les attaques des Foulahs. Elle tire son nom du

Fala-Ba, ou rivière de Fala, sur laquelle elle est située. Elle peut avoir un mille et demi de longueur sur une largeur d'un mille, et les maisons qui la composent sont plus rapprochées que dans les autres villes de cette partie de l'Afrique. Ses habitants sont au nombre d'environ six mille lorsqu'ils sont tous assemblés, ce qui n'arrive guère que dans les fêtes, la plus grande partie étant occupée au dehors à faire la guerre ou à cultiver les champs. Falaba paraît avoir été très-bien choisie pour devenir une place forte. Située sur une petite colline au milieu d'une vaste plaine, ses environs sont entièrement submergés pendant la saison des pluies. Une forte palissade de bois dur, suffisante pour résister aux efforts d'assaillants qui ne connaissent point l'artillerie, lui sert de rempart; les sept portes qui lui servent d'entrée sont très-bien fortifiées, et un fossé de vingt pieds de profondeur et de largeur la rend imprenable pour des guerriers africains. Quatre mille cases circulaires très-propres, et même quelquefois élégantes, quoique construites en terre et surmontées de toits coniques en chaume, remplissent cette vaste enceinte. La maison des palabres ou la maison commune, placée au milieu d'une grande place, au sud de la ville, sert aux fêtes et aux affaires. Au centre de la ville on a réservé une autre place considérable, consacrée aux exercices militaires, à la réception des étrangers et à la tenue des grands palabres. C'est là que, dans ces occasions, le vieux Assana-Yira s'assied au pied d'un arbre antique dont les racines lui servent de trône, et dont les branches le couvrent en place de dais, aussi

simple dans son habillement et ses manières que le plus humble de ses sujets. Comme le roi et les plus vieux des nègres de Falaba sont mahométans, tandis que toute la jeunesse est païenne, il en résulte une balance qui empêche les empiétements de l'une et l'autre croyance, et la construction d'aucun temple et d'aucune mosquée dans la ville. Il faut cependant excepter la petite hutte en terre que Yarradi a érigée à la porte méridionale, en l'honneur de son gris-gris protecteur.

Les Soulimas supportent facilement les fatigues de la guerre. La taille moyenne est parmi eux de cinq pieds six à huit pouces anglais, et leurs corps ramassés et robustes leur donnent un grand avantage dans le combat. La sagaie, le fusil, la fronde et l'arc, sont leurs armes ordinaires. La première ne leur sert guère que d'ornement, car ils combattent rarement de si près; ils font avec la seconde plus de bruit que de mal, mais ils manient les deux dernières avec une dextérité surprenante. Quoique leurs plus anciennes annales, leurs chants populaires et leurs exercices guerriers s'accordent pour leur donner la réputation d'une nation guerrière, leur système de guerre n'en paraît pas moins encore dans l'enfance. Leurs attaques et leurs défenses sont soudaines et irrégulières, et chez eux un chef reçoit moins d'applaudissements pour ses talents militaires que pour la fermeté avec laquelle il envisage le danger. Toutes les fois qu'ils ne sont pas mus par le désir du pillage, les Soulimas sont humains et inoffensifs, et ils exercent envers les marchands étrangers la plus grande hospitalité.

Comme le pacha d'Égypte, le roi a le monopole de tout le commerce de ses états; aucun marché ne peut être ouvert hors de sa présence et sans son consentement. C'est principalement avec les Sangaras et les Mandingues que le commerce a lieu. Les derniers apportent, de la côte, des étoffes, de la poudre, des pierres à fusil, des verroteries et d'autres marchandises, et prennent en retour des esclaves faits à la guerre. Une partie des effets vendus par les Mandingues, sont de nouveau échangés contre l'or et les chevaux des Sangaras. Les Soulimas n'ont d'autres objets d'exportation que des captifs et quelque peu d'ivoire, que les plus entreprenants d'entre eux se procurent en chassant l'éléphant.

Le partage des occupations domestiques est, chez ces peuples, à l'inverse des nôtres. Les femmes sont chargées de tous les travaux de la culture, à l'exception des semailles et de la moisson; les hommes prennent soin de la laiterie et traient les vaches. Les premières enfin construisent les cases, blanchissent les murs, et font l'office de chirurgiens et de barbiers, tandis que les hommes, comme en Égypte, cousent les vêtements et lavent le linge. Depuis leur querelle avec les Foulahs, les Soulimas, qui portaient le costume mahométan, cherchent à se séparer le plus qu'ils peuvent de leurs ennemis par leurs vêtements et leur croyance religieuse. Leurs femmes portent des anneaux d'or seulement à l'oreille gauche, et quelquefois deux ou trois à la fois, afin de montrer que ce n'est point par pauvreté qu'elles ont adopté cette mode, mais pour se distinguer des femmes du Fouta-Djallon.

Étonné de la ressemblance de quelques coutumes des Soulimas avec celles des anciens Romains, le major Laing en a consigné plusieurs dans son journal. Il les donne seulement comme un fait remarquable, et sans en tirer aucune induction historique. Les anciens sont toujours consultés par le roi sur les affaires importantes, et en leur adressant la parole il leur donne le nom de pères. La maison des palabres, située en plein air comme le forum romain, est ouverte à tous ceux qui veulent entendre les débats. Un général soulima prend le nom de kelle-mansa ou maître de la guerre. A son retour on ne le laisse entrer dans la ville que lorsqu'il en a demandé et obtenu la permission; et dès ce moment il perd le titre et la charge de kelle-mansa, et n'est plus appelé que par son nom particulier. Dans les palabres du Soulimana un orateur peut parler depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, sans craindre la moindre opposition de la part de ses adversaires. Le lendemain, la partie adverse répond, de mémoire, au discours de la veille, avec autant de régularité que si elle eût pris des notes. Après les discussions, les auditeurs expriment leurs sentiments divers par des gestes, et souvent même par des exclamations. Par exemple : C'est vrai, c'est bien, il dit la vérité; ou bien fane, fane, mensonge, mensonge. Mais si l'orateur divague et traite des matières étrangères à la discussion, le roi intervient, et s'écrie ordinairement : atto, atto; cessez, cessez.

En commençant comme en finissant leurs discours, les orateurs soulimas se servent de formules dont ils ne s'écartent jamais. Chez les Foulahs, chaque pro-

cès ou palabre est écrit ou enregistré; chez les Soulimas, les djillis sont chargés d'en transmettre le souvenir dans leurs chansons. Tous les hommes sont traités d'enfants, en public, jusqu'à ce que l'âge ait blanchi leur barbe. Ils portent communément des surnoms qui font allusion à des actions personnelles ou à des événemens particuliers; les filles portent toutes le même nom, avec un mot additionnel qui équivaut à plus âgée, plus jeune. Les hommes deviennent esclaves de quatre manières : par les suites de la guerre, par la vente, le châtiment ou la naissance. Les enfants soutiennent leurs pères dans la vieillesse. Un Soulima, débiteur insolvable, cité devant le roi, devient l'esclave de son créancier. On ne peut épouser son esclave sans le consentement du roi, et dès la nuit du mariage elle recouvre la liberté. Enfin la terre qui sert de sépulture est gris-gris ou sainte.

Outre ces coutumes, les Soulimas en ont d'autres qui leur sont plus particulières. Les femmes jouissent d'un singulier privilège : elles peuvent abandonner leurs maris pour leurs amants, pourvu qu'elles rendent d'abord ce que leurs parents ont reçu en présent. Mais si on découvre leur infidélité, et qu'elles soient dans l'impossibilité d'acquitter la somme exigée, on leur rase la tête, et elles sont livrées au ridicule et au mépris public. Leurs amants deviennent esclaves du mari trompé. On accompagne les morts au tombeau, et on les dépose dans la terre en gardant le plus profond silence; on choisit ensuite un jour dans le mois de l'enterrement pour honorer la mémoire du défunt. Il est à remarquer que ces cérémonies bruyantes sont

les seules où il soit permis aux femmes de s'abandonner à des gestes indécents.

La manière de saluer des Soulimas est amicale, et ne peut pas manquer d'attirer l'attention des voyageurs. En s'abordant, ils s'appliquent la paume de la main droite l'une sur l'autre, puis ils l'élèvent vers leur front et la placent sur le cœur, pour indiquer que tant que leur tête sera debout, leur cœur sera sincère. En approchant d'un homme de haut rang ou d'un vieillard, ils quittent leurs sandales avant de le saluer, et pour montrer leur respect au roi ils inclinent en sa présence l'épaule gauche. Les Soulimas aiment avec passion la musique, et encore plus les honteuses flatteries que les djillis prodiguent à ceux qui peuvent les payer. Leurs principaux instruments sont le kora, qui ressemble à la guitare pour le son et pour la forme; le ballafou ou balafo; des tambours de différentes grandeurs; et une flûte à trois trous, qui ne sert que dans les accompagnements, et qui produit quelquefois un assez bon effet.

Les maladies les plus communes à Falaba sont les fièvres intermittentes, produites par les marais qui l'entourent, et des affections de poitrine, qui sont sans doute la suite des catarrhes périodiques qui attaquent chaque année tous les habitants. La petite vérole y est aussi très-fréquente; mais elle cause rarement la mort. Le Soulimana produit des végétaux qui possèdent des propriétés médicinales très-puissantes, et dont les naturels savent bien se servir; mais leurs connaissances en chirurgie se réduisent à la saignée et à l'application des ventouses : leurs autres

opérations sont extrêmement cruelles et mal exécutées (1).

## § IV.

### Observations sur le Sangara (2).

Le Sangara, qui est situé sur la rive du Niger opposée au Soulimana, est une vaste contrée riche en bétail, en chevaux, en pâturages, en blé et en riz. Les naturels, qui sont divisés en un grand nombre de petites tribus, sont aussi guerriers que les Soulimas, et les surpassent tellement en résolution qu'avec un peu plus d'union ils eussent réduit ces derniers à leur obéissance. Ils sont d'un caractère si belliqueux, que le roi des Soulimas rassemble facilement, en moins d'un mois, une armée de dix mille combattants. Plus grands et mieux faits que les Soulimas, ils portent le même costume, à l'exception des chefs, qui dédaignent de se couvrir du manteau noir. Leurs manufactures d'étoffes sont célèbres; ils en échangent les produits à Bouré, près de Sego, contre de l'or. Ce précieux métal est ensuite transporté par eux chez les Foulahs et les Soulimas, et échangé pour des marchandises venues de Sierra-Leone, qui, au moment où elles tombent dans leurs mains, ont déjà produit un bénéfice de deux cents pour cent.

L'arc et la lance sont leurs armes ordinaires; on

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, ch. VII, passim.

(2) Laing, p. 371 et suiv.

voit peu de fusils sur la rive du Niger qu'ils occupent. Le major Laing termine ses observations sur les Soulimas en remarquant que ces peuples sont dans un état de croyance très-favorable à l'introduction de la religion chrétienne parmi eux. Le monarque étant mahométan, et les sujets idolâtres, il résulte de cette dissidence même une sorte de tolérance qui existe rarement chez les peuples où domine une seule religion, surtout lorsque cette religion est le mahométisme. Le roi est aussi éloigné du fanatisme ordinaire aux adorateurs du prophète, que les simples particuliers eux-mêmes sont loin de croire aux grossières superstitions des autres nègres. Le respect que les Soulimas ont pour les blancs va jusqu'à la vénération; mais il est probable qu'il n'augmentera pas lorsqu'ils auront des relations plus fréquentes avec Sierra-Leone; et ce serait actuellement le temps le plus favorable pour leur envoyer des missionnaires (1).

## § V.

### Histoire des guerres des Soulimas.

Le major Laing, aidé d'un marabout du Fouta-Djallon (2) qui connaissait l'histoire du Soulimana et celle de sa patrie, a recueilli, dans les chants guerriers des djillis, une histoire des guerres de ces peuples, aux-

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, chap. VII, passim.

(2) Djallon signifie liqueur forte, et djallonkadou pays des hommes qui boivent des liqueurs fortes, selon Laing.

quelles il a été à même d'assigner quelques dates certaines.

Gima-Fondo, qui régnait vers 1690, fut le premier roi des Soulimas. Ils conservent tous la mémoire de son nom. Il fit une guerre continuelle au Kissi et au Limba. Mansong-Dansa, son fils, lui succéda en 1700. A la même époque, plusieurs milliers de Foulahs partirent du nord pour aller propager la religion de Mahomet, et convertirent une partie du Djallonkadou (1). Vers 1730, Mansong-Dansa eut pour successeur son fils Yina-Yella, qui régna vingt ans, et fut l'allié constant des Foulahs dans la paix comme dans la guerre. En 1750, Yella-Dansa, son fils, monta sur le trône, et se joignit aux Foulahs pour combattre les Sangaras. La première année, on détruisit les villes de Bantou, Setacota, Maradougo, Sandangkota et Manyerai, et l'on s'empara d'un riche butin de prisonniers et de bétail.

L'année suivante, on rasa Saindougo, ville située à environ cinq journées de marche de Labi, près du pays de Goubo. Un an après, ils attaquèrent le Bireko, contrée située à l'est du Sangara, et revinrent avec un riche butin. En 1754, année de la naissance de Assana-Yira, roi actuel, la grande et populeuse ville de Farrabana, à deux jours de marche au sud du Bondou, résista à un siège de trois mois. Dans le même temps, Yella-Dansa mourut, et eut pour successeur son fils Tahabaïre. Farrabana fut de nouveau assiégée en vain en 1755. En 1756, les esclaves du Fouta-Djallon se révoltèrent, se déclarèrent libres, et

(1) Laing, p. 399.

se rendirent en grand nombre dans le Fouta-Bondou, où ils élevèrent la ville de Koundiah, et firent respecter leur indépendance.

En 1760 et 1761, les Soulimas firent différentes irruptions dans le Kissi, pays où le Djoliba prend sa source. En 1762, ils se réunirent aux Foulahs, et pénétrèrent dans le Ouassoula (Wassula), d'où ils ne purent sortir qu'après avoir perdu deux batailles, l'une à Balia, l'autre sur les rives du Daimouko.

Quelques jours après cette défaite, les Foulahs firent trancher la tête à tous les chefs soulimas qui se trouvaient dans le pays. En 1764, ces derniers tuèrent à leur tour tous les Foulahs qui étaient dans le Soulimana, portèrent la guerre dans le Fouta-Djallon, brûlèrent Sacca, et, s'avançant toujours à l'est, furent vaincus près de Saholia. L'année suivante, leur chef Tahabaïre entra de nouveau en campagne, et revint en triomphe, chargé d'un riche butin, et traînant à sa suite treize cents prisonniers. En 1766, Moundai, Foutaba, Tomania, Harnaia et Bokaria tombèrent entre les mains du vainqueur. En 1767, il s'avança au-delà de Timbo, et attaqua Fegoumba, ville où l'on couronne les almamys du Fouta; mais il fut battu. Dans sa retraite, il fit une incursion dans le Limba, brûla la ville de Bambouk, et revint avec trois mille cinq cents prisonniers, qui furent vendus aux comptoirs du rio Pongos. C'est en 1768 que fut bâtie Falaba, capitale actuelle.

Jusqu'en 1776, les Soulimas et les Foulahs se firent une guerre continuelle; mais en 1778 les deux chefs Tahabaïre et Konta-Brimah, ayant succombé dans

une action sanglante, où les Foulahs obtinrent un succès complet, les Soulimas avouèrent leur infériorité, et n'ont plus tenté depuis de se mesurer en plaine avec leurs ennemis. Dinka, frère puîné de Tahabaïre, fut proclamé roi à sa place. Ce chef porta la guerre dans le Kouranko, et détruisit Kellima et Soubayah. L'année suivante, on se dirigea sur le Limba, et on revint avec un grand nombre de prisonniers, après avoir incendié Dangkang. Vers 1795, Alifa-Salou, roi des Foulahs, assiégea en vain Falaba. Dinka mourut en 1800, et le pouvoir échut à Assana-Yira, fils de Tahabaïre. Ce prince commença son règne par une expédition contre le Limba. Les habitants de Kori et de Mori furent vendus comme esclaves aux marchands mandingues. En 1805, Ba Demba, roi du Fouta-Djallon, porta la guerre dans le Soulimana, et fut enfin repoussé par la bravoure du roi et de son frère Yarradi. Depuis cette époque, les Soulimas et les Foulahs ont vécu en bonne intelligence jusqu'en 1820, que les derniers attaquèrent en vain Sangouia.

En 1822, Yarradi fut fait prisonnier dans une expédition contre la ville de Boto, située dans le Limba, et ne dut la vie qu'à la générosité de ses ennemis. Telles sont, à peu près, toutes les guerres remarquables de cette nation belliqueuse. Leurs autres entreprises guerrières, qui ont pour but le pillage et les esclaves, présentent presque toutes les mêmes circonstances, et amènent rarement de grands changements dans la forme du gouvernement ou dans l'étendue des territoires des peuples rivaux (1).

(1) Major Gordon Laing's *Travels*, ch. VIII, passim.

La table des longitudes et des latitudes qui suit a été calculée, d'après les observations du major Laing, par son ami le capitaine Sabine. Le détail de ces observations n'a point été publié. Le capitaine Sabine nous dit seulement (1) que les observations furent faites avec un chronomètre de Louis Berthoud, qui avait été trouvé sur la frégate française la Méduse, après le naufrage de ce bâtiment : ce chronomètre avait été transporté au Sénégal, puis de là à Sierra-Leone, et Laing en était ainsi devenu possesseur.

---

Aux observations météorologiques de Laing (2) nous avons joint une table d'observations semblables, faites par Thomas Winterbottom à Sierra-Leone en 1793 (3), qu'on ne trouve pas dans le voyage de Laing, mais qui s'y rattache.

Il est probable que c'est le départ précipité du major Laing qui nous a privés des renseignements sur les divers langages des peuples qu'il a visités. C'est dans l'intention de suppléer à cette grave omission, et pour compléter une des relations les plus curieuses que l'on ait publiées dans ces derniers temps, que nous ajoutons ici, et sans aucun retranchement, les curieux vocabulaires Boullom, Timmani, et Sousou que Winterbottom a aussi donnés dans son ouvrage (4).

(1) Laing, p. 464, dans l'Appendice.

(2) Ibid., p. 457 et suiv.

(3) Th. Winterbottom, *an account of native Africans*, t. I, p. 282.

(4) Ibid., t. 1, p. 337 et suivantes.

# TABLEAU

*Des latitudes et des longitudes prises par le major Gordon Laing.*

| Dates. | Lieux de l'observation. | Latitudes par calcul. | Longitudes d'après le chronomètre. |
|---|---|---|---|
| 24 Avril... | Roketchik.... | 8° 30′ N. | 12° 11′ 00″ Ouest. |
| 4 Mai.... | Ma Yosso..... | 8° 28′ » | 11° 53′ 05″ » |
| 13 *Id*...... | Kouloufa...... | 8° 37′ » | 11° 41′ 00″ » |
| 15 *Id*...... | Simera....... | 8° 46′ » | 11° 34′ 00″ » |
| 20 *Id*...... | Nyiniah...... | 8° 40′ » | 11° 27′ 25″ » |
| 23 *Id*...... | Kaniakouta... | 8° 54′ » | 11° 17′ 00″ » |
| 6 Juin.... | Komia ....... | 9° 22′ » | 11° 03′ 00″ » |
| 8 *Id*...... | Semba ....... | 9° 30′ » | 10° 49′ 05″ » |

# OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

*Faites pendant le voyage du major A. Gordon Laing.*

| Dates. | Six heures avant midi. | | Deux heures après midi. | | Dix heures après midi. | | Lieux de l'observation. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Baromèt. | Thermom. | Baromèt. | Thermom. | Baromèt. | Thermom. | |
| Avril. | | | | | | | |
| 16 | 00,00 | 00 | 00,00 | 86 | 29,95 | 83 ½ | Tombo. |
| 17 | 30,01 | 83 | 00,00 | 00 | 30,03 ½ | 84 ½ | Rosa. |
| 18 | 30,05 | 80 | 29,94 | 85 | 29,95 | 85 | Rokon. |
| 21 | 30,10 | 80 | 29,94 | 86 | 30,04 | 85 | *Ibid.* |
| 22 | 30,06 | 79 ½ | 29,81 | 90 | 29,92 | 85 | Rodoma. |
| 23 | 29,78 | 80 | 00,00 | 00 | 29,74 ½ | 84 | Roketchick. |
| 24 | 29,80 | 80 | 29,80 | 85 | 29,84 | 83 | *Ibid.* |
| 25 | 29,82 | 79 ½ | 29,80 | 90 | 29,83 ½ | 84 | Rokanka. |
| 26 | 29,85 | 81 | 29,88 | 85 | 29,90 | 83 ½ | Ma Boung. |
| Mai. | | | | | | | |
| 4 | 29,81 | 78 | 29,77 | 83 | 29,80 | 82 | *Ibid.* |
| 5 | 29,87 | 79 ½ | 29,78 | 83 | 29,83 | 83 | Ma Yosso. |
| 6 | 29,87 | 79 ½ | 29,79 | 85 | 29,90 | 80 ½ | *Ibid.* |
| 7 | 29,91 | 78 | 29,80 | 84 | 29,83 | 83 | Ma Boum. |
| 11 | 29,90 | 77 | 29,82 | 82 | 29,91 | 81 | *Ibid.* |
| 12 | 29,91 | 77 | 29,77 | 83 | 29,84 | 80 | Kouloufa. |
| 13 | 29,85 | 79 | 29,76 | 84 | 29,85 | 83 | *Ibid.* |
| 14 | 29,78 | 77 | 29,60 | 85 | 29,70 | 82 | Simera. |
| 17 | 29,78 | 76 | 29,70 | 83 | 29,71 | 80 ¼ | *Ibid* |
| 18 | 29,70 | 77 | 29,61 | 88 | 29,69 | 84 | Nyiniah. |
| 19 | 29,67 | 77 | 29,65 | 85 | 29,67 | 80 | *Ibid.* |
| 20 | 29,69 | 76 | 29,34 | 86 | 29,33 | 78 | Netakouta. |
| 21 | 29,35 | 75 | 28,93 | 86 | 29,03 | 80 ¼ | Kaniagama. |
| 22 | 29,07 | 75 | 28,74 | 87 | 28,79 | 78 ½ | Kaniakouta. |
| 23 | 28,79 | 70 ½ | 28,79 | 86 ½ | 28,74 | 78 | *Ibid.* |
| 24 (1) | 28,70 | 71 | 28,18 | 84 | 28,91 | 81 | Worrowyah. |
| 28 | 28,79 | 75 | 28,70 | 82 | 28,71 | 76 | *Ibid.* |
| 29 | 28,70 | 71 | 28,75 | 85 | 28,82 | 80 | Kamato. |
| Juin. | | | | | | | |
| 4 | 28,89 | 76 | 28,82 | 82 | 28,84 | 78 | *Ibid.* |
| 5 | 28,86 | 74 | 28,96 | 81 | 29,02 | 75 | Komia. |
| 6 | 29,02 | 76 | 28,96 | 81 ½ | 28,98 | 78 | *Ibid.* |
| 7 | 28,97 | 75 | 28,32 | 85 | 28,36 | 81 | Semba. |
| 8 | 28,38 | 71 | 28,31 | 79 | 28,37 | 76 | *Ibid.* |

(1) A quatre heures après midi, sur le sommet du Sa Oullé, le baromètre marquait [illegible] 90 ou 2080 pieds au-dessus du niveau de la mer.

## TABLEAU

*Des latitudes et des longitudes prises par le major Gordon Laing.*

| Dates. | Lieux de l'observation. | Latitudes par calcul. | Longitudes d'après le chronomètre. |
|---|---|---|---|
| 24 Avril... | Roketchik.... | 8° 30′ N. | 12° 11′ 00″ Ouest. |
| 4 Mai.... | Ma Yosso..... | 8° 28′ » | 11° 53′ 05″ » |
| 13 *Id*...... | Kouloufa...... | 8° 37′ » | 11° 41′ 00″ » |
| 15 *Id*...... | Simera....... | 8° 46′ » | 11° 34′ 00″ » |
| 20 *Id*...... | Nyiniah...... | 8° 40′ » | 11° 27′ 25″ » |
| 23 *Id*...... | Kaniakouta... | 8° 54′ » | 11° 17′ 00″ » |
| 6 Juin.... | Komia ....... | 9° 22′ » | 11° 03′ 00″ » |
| 8 *Id*...... | Semba ....... | 9° 30′ » | 10° 49′ 05″ » |

# OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

## *Faites pendant le voyage du major A. Gordon Laing.*

| Dates. | Six heures avant midi. | | Deux heures après midi. | | Dix heures après midi. | | Lieux de l'observation. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Baromèt. | Thermom. | Baromèt. | Thermom. | Baromèt. | Thermom. | |
| Avril. | | | | | | | |
| 16 | 00,00 | 00 | 00,00 | 86 | 29,95 | 83 ½ | Tombo. |
| 17 | 30,01 | 83 | 00,00 | 00 | 30,03 ½ | 84 ½ | Rosa. |
| 18 | 30,05 | 80 | 29,94 | 85 | 29,95 | 85 | Rokon. |
| 21 | 30,10 | 80 | 29,94 | 86 | 30,04 | 85 | *Ibid.* |
| 22 | 30,06 | 79 ½ | 29,81 | 90 | 29,92 | 85 | Rodoma. |
| 23 | 29,78 | 80 | 00,00 | 00 | 29,74 ½ | 84 | Roketchick. |
| 24 | 29,80 | 80 | 29,80 | 85 | 29,84 | 83 | *Ibid.* |
| 25 | 29,82 | 79 ½ | 29,80 | 90 | 29,83 ½ | 84 | Rokanka. |
| 26 | 29,85 | 81 | 29,88 | 85 | 29,90 | 83 ½ | Ma Boung. |
| Mai. | | | | | | | |
| 4 | 29,81 | 78 | 29,77 | 83 | 29,80 | 82 | *Ibid.* |
| 5 | 29,87 | 79 ½ | 29,78 | 83 | 29,83 | 83 | Ma Yosso. |
| 6 | 29,87 | 79 ½ | 29,79 | 85 | 29,90 | 80 ½ | *Ibid.* |
| 7 | 29,91 | 78 | 29,80 | 84 | 29,83 | 83 | Ma Boum. |
| 11 | 29,90 | 77 | 29,82 | 82 | 29,91 | 81 | *Ibid.* |
| 12 | 29,91 | 77 | 29,77 | 83 | 29,84 | 80 | Kouloufa. |
| 13 | 29,85 | 79 | 29,76 | 84 | 29,85 | 83 | *Ibid.* |
| 14 | 29,78 | 77 | 29,60 | 85 | 29,70 | 82 | Simera. |
| 17 | 29,78 | 76 | 29,70 | 83 | 29,71 | 80 ¼ | *Ibid* |
| 18 | 29,70 | 77 | 29,61 | 88 | 29,69 | 84 | Nyiniah. |
| 19 | 29,67 | 77 | 29,65 | 85 | 29,67 | 80 | *Ibid.* |
| 20 | 29,69 | 76 | 29,34 | 86 | 29,33 | 78 | Netakouta. |
| 21 | 29,35 | 75 | 28,93 | 86 | 29,03 | 80 ¼ | Kaniagama. |
| 22 | 29,07 | 75 | 28,74 | 87 | 28,79 | 78 ½ | Kaniakouta. |
| 23 | 28,79 | 70 ½ | 28,79 | 86 ½ | 28,74 | 78 | *Ibid.* |
| 24 (1) | 28,70 | 71 | 28,18 | 84 | 28,91 | 81 | Worrowyah. |
| 28 | 28,79 | 75 | 28,70 | 82 | 28,71 | 76 | *Ibid.* |
| 29 | 28,70 | 71 | 28,75 | 85 | 28,82 | 80 | Kamato. |
| Juin. | | | | | | | |
| 4 | 28,89 | 76 | 28,82 | 82 | 28,84 | 78 | *Ibid.* |
| 5 | 28,86 | 74 | 28,96 | 81 | 29,02 | 75 | Komia. |
| 6 | 29,02 | 76 | 28,96 | 81 ½ | 28,98 | 78 | *Ibid.* |
| 7 | 28,97 | 75 | 28,32 | 85 | 28,36 | 81 | Semba. |
| 8 | 28,38 | 71 | 28,31 | 79 | 28,37 | 76 | *Ibid.* |

(1) A quatre heures après midi, sur le sommet du Sa Oullé, le baromètre marquait [illegible],90 ou 2080 pieds au-dessus du niveau de la mer.

# VOCABULAIRES

## BOULLOM, TIMMANI (1) ET SOUSOU.

### OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

DANS les langues Boullom et Timmani, les pronoms ne varient que dans les nombres.

On donne aux pronoms possessifs une signification interrogative, en ajoutant à leur terminaison. Ainsi: Ya mî, ma mère. Ya mîa, où est ma mère? Ya hiá, où est notre mère? Ya 'ngnaa, où est leur mère? Les Timmanis disent : Ya ka mîa, où est ma mère? Ya konga, où est sa mère? Ya ka'nganga, où est leur mère? Les Sousous interrogent en ajoutant les mots kô ou minday, qui signifient où. Par exemple : Nga, mère. Nga kô, ou nga na minday, où est ma mère? Le pronom ce, cet, lorsqu'on l'applique aux choses animées, se rend, en boullom, par le mot ouonno; en timmanî, par le mot ouay. Les Sousous ne distinguent pas entre les choses animées et inanimées.

Pour répondre à cette question : qui va là? kannay ma kâî, les Boulloms se servent des mots ordinaires de yang, meun, ouon, moi, toi, lui ou elle; tandis que les Timmanis emploient, dans le même cas, les expres-

(1) Laing écrit Timanni, Winterbottom Timmani.

sions particulières de minang, mounang, kon, chang, angnang, angna, moi, toi, lui, nous, vous eux ou elles; et de même aux questions : est-ce moi? est-ce toi? ces derniers répondent mînangî, mounangî, kounî, changî; et les Boulloms, yangî, meunî, wounî, etc.

L'infinitif des verbes est déterminé, en boullom, par le mot hallî; en timmanî, par celui de tukka, qui les précède. Dans la langue sousou, c'est le mot fé, placé après le verbe, qui sert à indiquer le même mode : par exemple, killy fé, appeler.

Pour former l'imparfait de l'indicatif, les Boulloms ajoutent rî au présent; ainsi ya tinkilla, j'appelle; ya tinkillarî, j'appelais. Les Timmanis ajoutent la syllabe nang; ainsi, î tingla, j'appelle; î tinglanang, j'appelais.

En général, le futur se forme en ajoutant un adverbe de temps au présent; ainsi, j'irai dans la matinée se dit, en boullom, ya kô ischô ; en timmanî, î tî kô, et en sousou, nschikka ma kaychekkay. J'en aurai demain, ya beng bîrî, et en timmanî, î tî baa anînang. Ces langues n'admettent point les verbes impersonnels.

Pour interroger, on ajoute î, à la fin du verbe, en boullom et en timmanî; par exemple, il dort, ouô leul; dort-il? ouô leulî? En timmanî, otto dîra, il dort; otto diraî? dort-il? Les Sousous ajoutent ma; ainsi : ahî, il dort; ahîma? dort-il? Dans cette dernière langue, les noms prennent, au pluriel, la syllabe î; ainsi, ketaaba, un livre; ketaabaî, des livres.

# VOCABULAIRES

## BOULLOM ET TIMMANI.

| FRANÇAIS. | BOULLOM. | TIMMANI. |
|---|---|---|
| Bon. | Kelleng. | Tot. |
| Meilleur. | Yeng kelleng. | |
| Très-bon. | 'Ngô chang kelleng. | Nattas tissô. |
| Doux. | Teng. | Abôti. |
| Plus doux. | Tengeul. | |
| Très-doux. | 'Ngô chang teng. | Nattas abôt. |
| Trop doux. | 'Ngô chang ateng, *ou* pay-changteng. | |
| Chaud. | Touk. | Aoueun. |
| Plus chaud. | Toukeul. | Nattasyî aoueun. |
| Très-chaud. | 'Ngo chang touk. | Nattas aoueun. |
| Trop chaud. | Paychang atouk. | Auoeun alléy. |
| Froid ou humide. | Bosseul. | Ateunk. |
| Plus froid ou plus humide. | Oubosseul *ou* kbir. | Ateunk alley. |
| Très-froid ou très-humide. | 'Ngo chang bosseul. | Nattas ateunk. |
| Lourd. | Dis. | Allil. |
| Plus lourd. | Diseul. | Nattasyî allil. |
| Très-lourd. | 'Ngo chang dis. | Nattas allil. |
| Dur. | Katte. | Abokkî. |
| Plus dur. | Kateul. | Nattasyî abokkî. |
| Très-dur. | 'Ngo chang katte. | Nattas abokkî. |
| Je *ou* moi. | Yang. | Iéto, minang. |
| Toi. | Meun. | Mouto, mounang. |
| Lui *ou* elle. | Ouon. | Otto, kon. |
| Nous. | Hin *ou* hî. | Sitta, Chang. |
| Vous. | 'Ngnang. | Angnang, ngnata. |
| Eux *ou* elles. | 'Ngna. | Angna. |

| FRANÇAIS. | BOULLOM. | TIMMANI. |
|---|---|---|
| Cela. | Pay. | Rî. |
| Mien. | Mî. | Mî. |
| Tien. | Mo. | Mou. |
| Sien. | Ouo. | 'Ngong. |
| Notre *ou* nous. | Hî. | Sou. |
| Votre. | No. | Nou. |
| Leur. | 'Ngna. | Angang. |
| Moi-même. | Yang îken. | Minseun. |
| Toi-même. | Meun îken. | Mounseun. |
| Lui-même. | Ouon îken. | Konseun. |
| Nous-même. | Hin aken. | |
| Vous-même. | 'Ngnan aken. | |
| Qui. | Nyenna. | Kannay. |
| Lequel. | Ha lô. | Raykay. |
| Celui-ci. | 'Ngeunna. | Angay. |
| Celui-là. | Ouonnay. | Aouong. |
| Quel. | Yay. | Kô. |
| L'autre. | Poumtay. | Oulom. |
| Mon père. | Appa mî. | Pa ka mî. |
| Tes maisons. | Kiltî mo. | Aychayt aymou. |
| Ses plantations. | Tî hiltî ouo. | Teurr tong. |
| Nos enfants. | Apommo ahî. | Awout a sou. |
| Nos canots. | Ouomtî nô. | Teubbil teu'h nou. |
| Leurs villes. | Titur'rt 'ngna. | Topayt 'ngang. |
| Cet homme-là. | No pokan tay ouonnay. | Otim oouong. |
| Cette maison. | Kil halô. | Ochayt oraykay. |
| Cet arbre-ci. | Rom to 'ngeunna. | 'Ngeunt angay. |
| L'autre ville. | Teur poumtay. | Okapayt kalom. |
| Mon père et ma mère. | Appa mî na ya mî. | Pa ka mî na ya ka mî. |
| Cette femme-ci. | No'h lakan tô ouonnô. | Oberra oouay. |
| Saigner. | Hallî fônkong. | Tukka oueur'r matîr. |
| Casser un pot. | — Pel (kenka). | — ouo'ht. |
| Briser un bâton. | — Kentî (ourom). | — chim. |
| Détruire. | — Chinnî. | — Lisseur. |
| Apporter. | — Tî'h. | — korro'h. |
| Acheter. | — Pin. | — ouey. |
| Venir. | — Heun. | — Dirr. |
| Maudire. | — Oueung. | — Tam. |
| Couper. | — Bet. | — Rok. |
| Mourir. | — Ouou. | — Fi. |

| FRANÇAIS. | BOULLOM. | TIMANNI. |
|---|---|---|
| Creuser. | Halli Beuoy. | Tukka Bes. |
| Boire. | — Keul. | — Moun. |
| Manger. | — D'yô. | — Di. |
| Faire la cuisine. | — Yar. | — Teung. |
| Fuir. | — Tchò. | — Tchim. |
| Donner. | — Ka. | — Song. |
| Avoir. | — Bi. | — Baa. |
| J'ai. | Ya bi. | Ie baa. |
| J'avais. | Ya biri. | I baanang. |
| Éternuer. | Halli Chisseung. | Tukka Teusseum. |
| Rêver. | — Son. | — Ouar reup. |
| Se promener. | — Soi. | — Beutta. |
| Blanchir. | — Lintay. | — Fayteur. |
| Se chauffer. | — Sangken. | — Saaînay. |
| Faire chauffer de l'eau. | — Tookeulli. | — Oueunnis. |
| Considérer. | — Taynin. | — Naani. |
| Coudre. | — Sont. | — Sot. |
| Voir. | — Kyô. | — Neunk. |
| Regarder. | — Lelli. | — Killi. |
| Être. | — Chay. | — Yi. |
| Je suis. | Ya chay. | Iyî. |
| J'étais. | Ya chayri. | Ie yirinang. |
| Aller. | Halli Ko. | Tukka Kinnay *ou* ko. |
| Cacher. | — Matte. | — Monk. |
| Frapper. | — Sounta. | — Sout. |
| Prendre. | — Yétti. | — Ouòp. |
| Connaître. | — Chou. | — Torra. |
| Lever *ou* réveiller. | — Pô. | — Yôkannay. |
| Battre. | — Boum. | — Seup. |
| Commencer. | — Teup. | — Teup. |
| Demander. | — Teum. | — Teullô. |
| Mordre. | — Kil. | — 'Ngang. |
| Souffler avec la bouche. | — Foul. | — Fouroup. |
| Soupirer. | — Ouol. | — 'Nyayseum. |
| Aboyer. | — Beus. | — Beuf. |
| Pendre. | — Lant. | — K'beuk. |
| Arrêter. | — Tchal. | — Eéra. |
| Bouillir. | — Yar. | — Teung. |
| Être altéré. | Keulli men laymi. | Rômoun róbang mi. |
| Sentir, flairer. | Halli Toun. | Tukka Moomeul. |

| FRANÇAIS. | BOULLOM. | TIMANNI. |
|---|---|---|
| Sentir, éprouver. | Hallî Beng. | Tukka Boura. |
| S'enivrer. | — Yil. | — Tis. |
| Sobre. | Ouyillen, *c'est-à-dire* non ivre. | Oma teés fay. |
| Parler. | Hallî Fo'h. | Tukka Fof. |
| Faire. | — 'Nga. | — Yo'h. |
| Craindre. | — Oueuoy. | — Nayseur. |
| Vendre. | — Oueugeul. | — Nônla. |
| Prendre terre. | — Tik. | — So'h. |
| S'embarquer. | — He'h. | — Bokka. |
| Répandre de l'eau. | — Payrî men. | — Lông meunt. |
| S'agenouiller. | — Bangnlounk. | — So'h tôouou. |
| Conduire. | — Tîh. | — Karra. |
| Finir. | — 'Kbing. | — Peung. |
| Assister. | — Mar. | — Mar. |
| Aiguiser. | — Beungeul. | — Ouôtir. |
| Aimer. | — Mer'r. | — Bôteur. |
| Étendre. | — Wikkî. | — Lep. |
| Briller *ou* éclairer. | — Mennî. | — Dimschî. |
| Éteindre. | — Nyeummî. | — Lep. |
| Animer (le feu). | — Taykî. | — Lim afot. |
| Jeter l'ancre. | — Pong îtou. | — Tingla. |
| Appeler. | — Tinkilla. | — Moutî. |
| Approcher *et* appeler. | — Weuoy. | — Tousî. |
| Déraciner. | — Sourî. | — Dif. |
| Tuer. | — Dî. | — Schayk. |
| Lier. | — Pant. | — Mirr. |
| Avaler. | — Mine. | — Baynaynay. |
| Préparer. | — Tongaline. | — Tymônay. |
| Se hâter. | — Paameun. | — Boll. |
| Quereller. | — Pôk. | — Fî. |
| Couper la gorge. | — Fî. | — Kbeuoy. |
| Fendre. | — Tak. | |
| Balayer la maison. | 'Mbas kil to. | Beul anga schayt. |
| Flatter. | Hallî feuoyeung. | Tukka Feuoyt. |
| Fouetter. | — Boung. | — Sop. |
| Gémir. | — Yeurr. | — Lang. |
| Poudrer. | — Bay Tîpil. | — Ba emmis. |
| Raser. | — Sennî. | — Seun. |
| Sécher. | — Sekkalî. | — Ouôseur. |

| FRANÇAIS. | BOULLOM. | TIMANNI. |
| --- | --- | --- |
| Secouer. | Halli Yikketta. | Tukka Yita. |
| Comprimer. | — Ouok. | — Ouayk. |
| Siffler. | — Hong ouschôseung. | — Fila. |
| Souffler. | — Hong. | — Fooroup. |
| Manquer. | — Yay ma. | — Yayma. |
| Se baigner. | — Tohn. | — Bouko. |
| Laver les habits. | — Tok. | — Yak. |
| Se laver le visage. | — Tohn ti follay. | — Yani dir'r. |
| Nager. | — Schakkil. | — 'Ngeund. |
| Se baisser. | — Nasseun. | — Saani. |
| Balayer. | — Bas. | — Beul. |
| Bâtir. | — Yeuk. | — Schayt. |
| Faire. | — Schol. | — Pat. |
| Cesser. | — Fol. | — Teuoy. |
| Chanter. | — Teun. | — Layng. |
| Danser. | — Yay. | — Tommo. |
| Battre du tambour. | — Lok. | — Firr. |
| Chatouiller. | — Tchoumout. | — Teulteuk. |
| Rire. | — Mam. | — Schil. |
| Crier. | — Tang. | — Bók. |
| Emplir. | — Pay. | — Laasseur. |
| Sortir. | — Fouk. | — Oueurr. |
| Retourner. | — Mouni ouayling. | — Keullanay. |
| Tourner autour. | — Pinkine. | — Ray pa. |
| Interpréter. | — Yayri. | — Tay pa. |
| Porter. | — Yok. | — Kayray. |
| Se taire. | — Tolline. | — Teunk. |
| Taisez-vous. | N'tolline. | Teunk. |
| Trembler. | Halli Pakkil. | Tukka Teurrh. |
| Oindre. | — Baan. | — Sópnay. |
| Dépouiller. | — Schinni. | — Lisseur. |
| Grimper. | — Tang. | — Khayp. |
| Jouer. | — Tisseung. | — Ouôl. |
| Mâcher. | — Tchakomeun. | — Tohminnay. |
| Moissonner. | — Rok. | — Rok. |
| Mêler. | — Sôrri. | — Kouleung. |
| Oublier. | — Porren. | — Peulnay. |
| Se souvenir. | Malla porren (*c'est-à-dire* ne pas oublier.) | Tayti peulnay. |
| Payer. | — Paka. | — Reum. |

| FRANÇAIS. | BOULLOM. | TIMANNI. |
|---|---|---|
| Peigner. | Halli Sountiug. | Tukka Seungtinay. |
| Railler. | — Mamnou. | — Schil wôunî. |
| Ramer. | — Yat. | — 'Ngas. |
| Remercier. | — Weuoy mama (*c'est-à dire* appeler des remerciements). | — Mouti mama. |
| Ressembler. | — Weulnine. | — Ballauay. |
| Trafiquer. | — Tila. | — Tila. |
| Conter. | — Teum. | — Leum. |
| Informer. | — Kounaug. | — Kouaanî. |
| Abattre. | — Ket. | — Teup. |
| Mettre à la broche. | — Tou. | — Touf. |
| Attendre. | — Sem soung. | — Teumma soung. |
| Courir. | — Kbeurrekan. | — Boukay. |
| Écorcher et déshabiller. | — Bous. | — Teuf. |
| Emprunter. | — Yô. | — Boh. |
| Prêter. | — Yaý. | — Yip *ou* boh. |
| Enchaîner. | — Bang. | — Tang. |
| Enterrer. | — Kong. | — Bayni. |
| Filer. | — Cheuk. | — Kbal. |
| Sauter. | — Peng. | — Pey. |
| Sucer. | — Tot. | — Bet. |
| Tomber. | — Loul. | — Foumpo. |
| Tousser. | — Tosseung. | — Seur. |
| Traverser. | — Hirr. | — Fischi. |

*Quelques temps de verbe et quelques phrases.*

| FRANÇAIS. | BOULLOM. | TIMANNI. |
|---|---|---|
| Je mange. | Ya d'yô. | Itî dî. |
| Tu manges. | Mô d'yô. | Mouto dî. |
| Il mange. | Ouô d'yô. | Otto dî. |
| Nous mangeons. | Hi d'yô. | Sitta dî. |
| Vous mangez. | 'Ngna d'yô. | Ngnata dî. |
| Ils mangent. | 'Ngna d'yô. | Ngnata dî. |
| Je mangeais. | Ya d'yôri. | I dînang. |
| Tu mangeais. | Mô d'yôri. | Mou dînang. |
| Il mangeait. | Ouô d'yôri. | O dînang. |

| FRANÇAIS. | BOULLOM. | TIMANNI. |
|---|---|---|
| Nous mangions. | Hi d'yóri. | Si dinang. |
| Mangez. | 'Ngd'yó. | Di. |
| Qu'il mange. | Oo d'yó. | Tó di. |
| Mangeons. | Hi dyó. | Man di. |
| Qu'ils mangent. | Ngna d'yó. | Tayngna di. |
| J'ai mangé. | Akbing ridyó *ou* akbing dyó. | Ipoun nang di; *ou* E ipoun di. |
| Tu as mangé. | Ng kbing ri d'yó. | Mó poun nang di. |
| Il a mangé. | Oo kbing ri d'yó. | O poun nang di. |
| Nous avons mangé. | Hi kbing ri d'yó. | Sou poun nang di. |
| Vous avez et ils ont mangé. | Ngna kbing ri dyó. | Ngna poun nang di. |
| Allons. | Hi kon. | Mang konnay. |
| Jouons. | Hi ko tis seung. | Mang konnay ouól. |
| Veux-tu venir avec moi? | Mo mi kó day ri? | Ntou kó pey a mi? |
| Je n'en ai qu'un. | A bi bó beul. | I ba bó riue. |
| Je n'ai point d'argent. | A bi yeu fay. | I ba fay okkalla. |
| Il en est bien loin. | Ouay li ouil. | O yi a bolli. |
| Je ne veux pas. | A kay. | I kosi. |
| Avez-vous fini? | Ngbengi? | Ngpeungi? |
| Il était ici il y a un instant. | Ouó tchay ngarri kekkaytou. | O yiray nang ótaytay. |
| Avez-vous peur? | Mó weuoyi? | Nto nay sai? |
| Je ne dors pas. | A leul layneum. | I dira fay. |
| Je ne suis pas encore endormi. | Oo kon nayneum. | I ta dira fay. |
| Il n'est point parti. | Ya kbeurrekan. | O tay konnay fay. |
| Je cours. | Mó kbeurrekan. | Iti boukay. |
| Tu cours. | Ouó kbeurrekan. | Mouto boukay. |
| Il court. | Hi kbeurrekan. | Otto boukay. |
| Nous courons. | Ngna kbeurrekan. | Sitta boukay. |
| Vous courez. | Ya kbeurrekanri. | Ngnata boukay. |
| Je courais. | Mo kbeurrekanri. | Iboukainang. |
| Tu courais. | Ouó kbeurrekanri. | Mou boukainang. |
| Je courrai. | Ya kó kbeurrekan. | O boukainang. |
| Vous allez courir. | Mó kó kbeurrekan. | Iti kó boukay. |
| Tu courais il y a quelque temps. | Akka kbeurrekanri. | Mouto kó boukay. |
| Il courait il y a quelque temps. | Ngka kbeurrekanri. | |
| Je me brûle. | Ya toin nken. | I toinay seun. |

| FRANÇAIS. | BOULLOM. | TIMANNI. |
|---|---|---|
| Je me brûlais. | Ya touinrî nken. | I toinay nang seun. |
| Il est mort. | Oo ouoorî. | Ofi. |
| Il n'est pas encore mort. | Oo ouieneum. | O ta fî fay. |
| Il n'est pas mort. | Oo ouin. | O fî fay. |
| Avez-vous bien dormi? | Mô leulôrî yin kellengi? | Ndîra nang fînouî? |
| Comprendre. | Hallî teuoi. | Tukka teul. |
| Comprenez-vous le sousou? | Mô teuoi n'sousoui? | Ntateul ta sousouî? |
| J'entends l'anglais. | Ya teuoi mpoutou. | Itateul ta poutou. |
| Je ne vous entends pas. | A chine teuoi. | I teulla fay. |
| Quel âge avez-vous? | Ng ô moi tî nén a? | Tômba tayriniay? |
| Connaissez-vous Pa Saba? | Nchouri Pa Saybai. | Ntôra Pa Saybangî. |
| Prends soin. | Baykay ntayn. | Boutra mîra. |
| Faire des grimaces. | Hallî tchô seun. | Tukka tô sennay. |
| J'apprends. | Ya mengî. | Itî meung. |
| J'apprenais. | Ya mengirî. | I meung nang. |
| J'ai appris il y a longtemps. | Akka mengîrî. | I meung tippang. |
| Je vais apprendre. | Ya heun mengì. | Itî dîmeung. |
| Tu me le donnes. | Mô ka mî. | Mouto song mî. |
| Me donneras-tu? | Mô mî kaî? | Nta song mî? |
| Je leur donnerai du riz blanc. | Yang nakka mokkôleung. | Itî song ngna pilla. |
| Avoir faim. | Hallî tchô nrik. | Tukka deurr. |
| J'ai faim. | Nrik mî a mî. | Deurra bang mî. |
| Tu as faim. | Nrik mî mô. | Deurra bang mou. |
| Il a faim. | Nrik mî ouô. | Deurra bang kô. |
| Nous avons faim. | Nrik mî hî. | Deurra bang sou. |
| Ils ont faim. | Nrik mî ngna. | Deurra bang nga. |
| Si je vais. | La heun. | Bay dîrray. |
| Si tu vas. | Lông heun. | Bry'ndîrray. |
| S'il va. | Lô heun. | Bay o'h dîrray. |
| Si nous allons. | Lô hî heun. | Bay sih dîrray. |
| Si vous allez *ou* si ils vont. | Longa heun. | Bay nga dîrray. |
| Je vais. | Ya kô. | Ito kô. |
| J'irai à l'instant. | Ya na kôrî. | Ito kô taanî. |
| Où vivez-vous? | Lô nchôa? | Ray ma yîay? |
| Où votre père vit-il? | Lô appa mô chôa? | Ray pa ka mou ma yîay? |
| Combien avez-vous d'enfants? | Ngom bia pommôa? | Tô mba afaytay? |

| FRANÇAIS. | BOULLOM. | TIMANNI. |
|---|---|---|
| Combien avez-vous gagné? | Ngombia? | Tò mbai? |
| Combien vous manque-t-il? | Ng ô yay ma? | Tò ng yaymai? |
| Donne-moi. | Nkaa mî. | Song mi. |
| Il pleut. | Ipor ouò lil. | Kom kitta touf. |
| Pleut-il? | Ipor ouò lili? | Kom kitta toufié? |
| Il vit *ou* il voit. | Ouayrî lelliay. | Oukillî *ou* konkillî. |
| Prête-moi. | Nyay mî. | Boh mî *ou* yip mi. |
| Assieds-toi. | Nchal. | Yîra. |
| Ferme la porte. | Ingkanta fongfoloutay. | Kanta kayrarî. |
| Venez-vous? | Môkonnayî? | N tu'h konnayî? |
| J'ai vingt moutons noirs. | Abî silonkôbay atîh outong. | I ba tolomay abî kakba. |
| Dis-le-moi. | Nfôm mî la *ou* nkounan mî la. | Bayka mî ti *ou* kòanaymi ti. |
| Où allez-vous? | Lô mò kôa? | Ray mô kôay? |
| Je vais je ne sais où. | A koin ayine. | I kô fay dirr. |
| Qui est là? | Nyennay lòa? | Kannay yiriay? |
| Que dites-vous? | La mò fôa? | Tô mpokai? |
| Je ne dis rien. | A foi'n line. | I pa fay tey. |
| Qu'est-ce? | Yay ya? | Kô raka rangay? |
| Quel est ce fruit? | Yay pennay kouoiya? | Kò kaoueunga kongay? |
| Êtes-vous malade? | Mò nakkî? | Ntoh teuoyî? |
| Comment se porte votre père? | Ngo appa mô ouay ya? | Tò paka mou ô yîay? |
| Est-ce là votre maison? | Kil mô ngoi yayî? | Oschayt a mou ngangi? |
| Nous allons, mon frère et moi. | Kine a pintay miô hin akô. | Scharay ouant ka méi cha ma kò. |
| *En s'abordant.* | Lemmou. | Kourîou. |
| *Réponse.* | Baa. | Baa. |
| Vous portez-vous bien? | Appay oua? | Tou pay? |
| Très-bien. | Pay tchinline. | Taiôtai. |
| Je vous remercie. | Mamou. | Mamou. |
| Oui. | A. | A. |
| Bonjour. | Hîpîarô. | Mangpîarô. |
| Bonne nuit. | Hîleulô. | Mandayrô. |
| Quel est votre nom? | Illilî môa? | Ngaysî moua? |
| C'est vrai. | Ourongdong. | Tô hting. |
| Est-ce vrai? | Ourongdongi? | Tô htingi? |

| FRANÇAIS. | BOULLOM. | TIMANNI. |
|---|---|---|
| Laisse-moi seul. | Nfolmî. | Tehoy mî. |
| Laisse-moi aller. | Mmelmî. | Tir a mî. |
| Que vous manque-t-il? | Yeng yayma? | Kò n yaymaî? |
| Je le vois. | A kéé ouorrî. | I neunk kô. |
| Je ne le vois pas. | A tchay ouon kay. | I neunk fay kô. |
| Le voyez-vous? | Mô ouò kayî? | N'tih neung kôié? |
| Ne le voyez-vous pas? | Ntchay ouon kayî? | Neunk fay kôié? |
| Je vois cela. | Ya pay kay *ou* a kay perrî. | I neunk arî. |
| Je ne vois pas cela. | Atchay pen kay. | I neunk fay ri. |
| Votre père est-il dans la maison? | Appa mô ouay lorrî kô killayî? | Pa ka mou ô yî rôschayti? |
| Il est ici. | Ouay lorrî. | ôiérî. |
| Que cherchez-vous? | Yay mô touna? | Kô ma tenay? |
| L'avez-vous trouvé? | N k'yò payî? | N neunk a réî? |
| Ce chapeau n'est pas à vous. | Seundîr tong eunnò tchayn ha mò ngò. | Angay seundir angay nga mou ta fô. |
| On vous demande. | Noh Yayma mo'h. | Ounî ôyayma mou. |
| Avez-vous froid? | Ou bosseul koi moii? | Ateunk mouié? |
| Donnez-moi du riz. | Nkamî oupellay outayk. | Song mî pilla pitteun. |
| Pourquoi faites-vous cela? | Yay oueumlay ngalla? | Kô seum kong yot tiay? |
| Une mauvaise odeur. | Ibeus ibang. | Ibont îlis. |
| Un couteau pointu. | Likaing lî loia. | Ottis owongî. |
| Des arbres élevés. | Irom iouil. | Yint abolli. |
| Une petite rivière. | Ouschal outeun. | Rôbeung rôleul. |
| Un frais ruisseau. | Po'hay bosseul. | Ka baat kateunk. |
| Un jour frais. | Ou bosseul inang. | Ateunk tayneung. |
| Un jour chaud. | Outoukeul inang. | Aoueun tayneung. |
| Un soleil brûlant. | Lihal litoukeul. | Nî naoueun. |
| Des oranges aigres. | Nlipprì nleul. | Malimray mabang. |
| Une lune brillante. | Ipang ilintay, *c'est-à-dire* blanche. | Ngouf affayra. |
| Des arbres creux. | Romtî bang. | Yintî yay tollò. |
| Un troupeau maigre. | Lonkobay Sin yarra. | Tôlômay tôlankki. |
| Des chèvres noires. | Si keulleung sitîh. | Tîrr tîbié. |
| De vieux éléphants. | Sipay sîben. | Tirronk tébokkî. |
| Un grand homme gras. | Nô pokan bômeung. | Oonì roonî banna. |
| Un grand homme maigre. | Nô pokan ouil nyarra. | Outim oubollî oulankî. |
| Un petit homme. | Nô pokan teun *ou* kit. | Outim oubroup *ou* ouleul. |

| FRANÇAIS. | BOULLOM. | TIMANNI. |
| --- | --- | --- |
| Une femme grosse. | Nô lakan keunter. | Ouberra oukeur. |
| Une femme en couches. | Ukkoum. | Okkoum. |
| Une plantation de riz. | Ahil ou pellay. | Korr ko pilla. |
| Trop bon. | Pay chang kelleng *ou* ngo chang a kelleng. | |
| Il est plus grand que moi. | Ou chang mi rî ouscheul. | Otas mî kabol. |
| Doux comme du miel. | Teng kine sillo. | A botî mofo rommi. |
| Un objet mouillé. | Yem pi bosseul. | Rata rateunk. |
| Cette chèvre est aussi vieille que celle-ci. | I keulleung îtay ouonnô ouay ben ken ouonnay. | Oouir oouay oubakîmo fo oouong. |
| La ville de Yeungrou est aussi grande que celle de Touleung. | Yeungrou loi lî bomeung kin Toleung. | Yeungrou obanna rî mofo Touleung. |
| Mon père est aussi riche que le vôtre. | Appa mi obbirî fay kin hamô. | Paka mî oba okkalla mofo ka mou. |
| Un éléphant est plus gros qu'un cheval. | Ipay tchang rî soî halle bòmuung. | Orronk atas asway tukka bòngdo. |
| La ville de Ouongapong est plus grande que le camp (1). | Ouonkapong lotchang lî bòmeung nga kô kampa. | Ouonkapongratas rokamp ka bôngdo. |
| La rivière de Scherbro est plus grande que celle de Sierra-Leone. | Ou schalou Mampa Kotchang hôpoungay oubomeung. | Robeung ro Manparatas robeung ro Marong tukka bòngdò. |
| Je vous demande pardon. | La marra mô. | A marrî mou. |
| Je vous aime. | A marra mò. | I bôter mou. |
| Il a de l'argent et je n'en ai point. | Ou bi fay, a bi yen. | O ba okkalla i ba fay. |
| Je saute plus loin que vous. | A bòrî peng ha tchang mò. | Ikbeullî pey îtas mou. |
| Un homme dont on parle beaucoup. | Illil iouô nyay kbay, *c'est-à-dire* son nom se promène. | Ngays ngeung ngeuttô kôt. |
| Six vieillards. | Annina pokan aben menbeul. | Atim abakkî tamattra kin. |
| Six mesures pleines de riz. | I ballay menbeul hay pellay. | Teu ballay tamatra kin teu laa pilla. |

(1) Les naturels appellent communément Ville-Libre (Free-Town) *le camp.*

| FRANÇAIS. | BOULLOM. | TIMANNI. |
|---|---|---|
| Qui est dans la maison? | Nyennay kô killay ayiéa? | Kannay yî rôschayt ay? |
| Qui vous a dit ce mensonge? | Nyennay sout kô mô mbeulntay mannay ya? | Kannay kouanay mou royim arrangay? |
| Qui vous a donné cette chèvre? | Nyennay ka mou ikeulleung îtay ouonnay ya? | Kannay song mou oouîr aouongî? |
| Que faites-vous? | Yay mò ngaa. | Kòma yoi? |
| Quelle route suivez-vous? | Ney halô lò mô kôa? | Roung ra raykay rama koiay? |

*Prépositions et adverbes.*

| | | |
|---|---|---|
| Ici. | Ha *ou* Kakéi. | Unno. |
| Là. | Keul. | Kò. |
| Où. | Lòa. | Rayfoi. |
| Partout. | Ayin boulayn. | Derbay. |
| Quelque part. | Ayin. | Derr. |
| Nulle part. | Ayin ô ayin. | Der ô derr. |
| En avant. | Ibal. | Kihdéi. |
| En arrière. | Ouayling. | Rareung. |
| Hors, sans. | Kôpal. | Ròka. |
| Dans, dedans. | Ayéi. | Rôkeur. |
| D'un côté. | Oubelleung, oubeul. | Kay belleung kine. |
| Des deux côtés. | Ibelleung îting. | Tabelleung terreung. |
| Quel moyen? | Lôkiéa. | Raykay. |
| Ce moyen. | Kî. | Yeung. |
| Un autre moyen. | A yin atillang. | Der atil. |
| Aujourd'hui. | Inang. | Taynang. |
| Hier. | Tchentcha. | Dis. |
| Demain. | Beng. | Aniénang. |
| Immédiatement. | Kaykaytou. | Ataytay. |
| De nouveau. | Pay. | Tissô. |
| Depuis long-temps. | Laouayya. | Touweun. |
| Quelque chose. | Yine. | Raka. |
| Rien. | Yine ô yine. | Raka ô raka. |
| Non. | Bay. | Deh. |
| En bas. | Bouleung. | Rôpil. |
| Maintenant. | Kekkaytou. | Otaytay. |
| Souvent *ou* toujours. | Lokkô boulayn. | Lokkô bay. |
| Quelquefois. | Lokkô poum. | Ollokkô ollou. |
| Haut. | Sohié. | Sohié. |

| FRANÇAIS. | BOULLOM. | TIMANNI. |
|---|---|---|
| Ensemble. | Ayin a beul. | Derr akin. |
| Parmi *ou* au milieu. | Ayayng. | Ratong. |
| A. | Kô. | Rô. |
| Près. | Taynt. | Rayirr. |
| Dessus, au-dessus. | Itouk. | Ngeut. |
| Au-dessous. | Allô. | Rata. |
| Au-delà. | Keuttokol. | Rôyeung. |
| De. | Kerrî. | |
| Derrière. | Ouailing. | Rareung. |
| Avant. | Ibol. | Kadié. |
| Au-dessus. | Lil. | Morî. |
| Sur. | Atouk. | Rôkom. |
| Sur un cheval. | Souay atouk. | Ossouay rokom. |
| Sur un arbre. | Rom atouk. | Ngunt rokom. |
| Près d'un ruisseau. | Poi ntaynt. | Kabaat rayirr. |
| Derrière les montagnes. | Kik tay ouayling. | Keutting rareung. |
| Au-dessus de la rivière. | Ouschâl outolil. | Rabeung môri. |
| Devant la maison. | Kiltay îbol. | Anga schayt kadî. |
| Aller devant. | Hallî kô ibol. | Tukka kô kadî. |
| Au milieu des bois. | Tôfoi ayayng. | Rôkeunt ratong. |
| A ma maison. | Kô kô mi kilay. | Rômi rôschayt |
| Au bas de la montagne. | Kik allô. | Keutting rata. |
| Sous la table. | Messa tay allô. | Anga messa rata. |
| Loin de. | Liouil. | Obollî. |
| (Venir) de Sierra-Leone. | Kerrî kô eunrongay. | |
| Et. | Na. | Ray. |
| L'un et l'autre. | Hine ating, *c'est-à-dire* nous deux. | Schareung. |
| Si, pourvu que. | Lô. | Biô. |

*Noms de nombre boulloms et timannis.*

| FRANÇAIS. | BOULLOM. | TIMANNI. |
|---|---|---|
| Un. | Nimbeul. | Pin. |
| Deux. | Ninting. | Preung. |
| Trois. | Ninraa. | Pisaas. |
| Quatre. | Ninhyeul. | Paanlî. |
| Cinq. | Ninmen. | Tômat. |

| FRANÇAIS. | BOULLOM. | TIMANNI. |
|---|---|---|
| Six. | Menbeul. | Rôkin. |
| Sept. | Menting. | Dayring. |
| Huit. | Menraa. | Daysaas. |
| Neuf. | Menhyeul. | Dayngaanli. |
| Dix. | Ouaaang. | Tòfot. |
| Onze. | Ouaaang nò lebeul. | Tòfot aouin. |
| Douze. | Ouaaang nò leting. | Tòfot amareung. |
| Treize. | Ouaaang nò le raa. | Tòfot ama saas. |
| Vingt. | Ouaaang le ting *ou* outong. | Tòfot mareung, or, ka 'kbay. |
| Trente. | Ouaaang le raa. | Tôfot masaas. |
| Quarante. | Ouaaang le 'hyeul. | Tòfot maanli. |
| Cinquante. | Ouaaang le men. | Tòfot tomat. |
| Soixante. | Ouaaang menbeul. | Tófot rókin. |
| Soixante-dix. | Ouaaang menting. | Tòfot dayring. |
| Quatre-vingts. | Ouaaang menraa. | Tòfot daysaas. |
| Quatre-vingt-dix. | Ouaaang men 'hyeul. | Tôfot day'nga anli. |
| Cent. | Ouaaang ouaaang *ou* kemmay. | Tófot tòfot, or, kemmay. |

FIN DES VOCABULAIRES BOULLOM ET TIMANNI.

# VOCABULAIRE SOUSOU.

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| Je *ou* moi. | Emtang. |
| Tu *ou* toi. | Etang. |
| Il *ou* elle. | Atang. |
| Nous. | Meukeutang. |
| Vous. | Ouotang. |
| Eux *ou* elles. | Etang. |
| Ce, cela. | Atang. |
| Mon. | Emha. |
| Ton. | Eha. |
| Son. | Aha. |
| Notre. | Meukeuba. |
| Votre. | Ouoha. |
| Leur. | Eha. |
| Moi-même. | Emkang. |
| Toi-même. | Ekang. |
| Lui-même. | Akang. |
| Nous-mêmes. | Meukeukang. |
| Vous-mêmes. | Ouokang. |
| Qui. | Nahan indé. |
| Lequel. | Nahan indé. |
| Celui-ci. | I. |
| Celui-là. | Na. |
| Quoi. | Meung. |
| Autre. | Dangting, bôre. |
| Père. | Fafe. |
| Mère. | Inga. |
| Maison. | Bankhi. |
| Canot. | Keunkgi. |
| Ville. | Tai. |
| Arbre. | Ouic. |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| Mon père et ma mère. | Emha fafe neúng emha inga. |
| Le visage. | Nia ire. |
| Un œil. | Nia. |
| Le blanc de l'œil. | Nia fihe. |
| Les coups d'œil. | Nia kiri. |
| Le nez. | Nieue. |
| La cloison du nez. | Nieue féri. |
| La bouche. | Dé. |
| La lèvre. | Dé kiri. |
| Le coude. | Bélahé aradokhade. |
| L'épaule. | Fankgé. |
| L'aisselle. | Deungbeungji. |
| Une dent. | Ning, ningji. |
| La mâchoire. | Ning heumbe. |
| La langue. | Néng, néngji. |
| La joue. | Hére. |
| La barbe. | Habe, dé habe. |
| L'oreille. | Teuli. |
| Le cou et la gorge. | Kongji. |
| La poitrine. | Kankgé. |
| Le bras. | Bélahé. |
| La main. | Ingni. |
| Un os. | Ouhori. |
| Le sang. | Euli. |
| La main droite. | Ingni fangé. |
| La main gauche. | Kóla bélahé. |
| Un doigt. | Bélahé chouli. |
| Le pouce. | Bélahé chouli heumbe. |
| La cuisse. | Tabe. |
| La jambe. | Hilengji. |
| Le pied. | Sangji. |
| Un corps. | Bembi meuhe touhe. |
| Un enfant. | Di iore. |
| Un nourrisson. | Di nahan hinié mimma. |
| Un étranger. | Ouhonié. |
| Un esclave. | Keuoungji. |
| Un homme libre. | Ouhôra. |
| Le fils aîné. | Di hame singe. |
| Le fils le plus jeune. | Di hame donghe. |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| Frères jumeaux. | Beuleng irei. |
| Dieu. | Allah. |
| Une personne. | Meuhe. |
| Un homme. | Hame. |
| Une femme. | Gine, niahale. |
| Un enfant. | Di hame. |
| Une fille. | Temadi. |
| Une jeune femme. | Leungeuteung. |
| Un jeune homme. | Scheukatala. |
| Une fille nubile. | Gine mòhe. |
| Frère. | Tara, heungjia. |
| Sœur. | Magine. |
| Oncle. | Fafe tara *ou* heungjia. |
| Tante. | Inga magine. |
| La tête. | Heung heungji. |
| Le derrière de la tête. | Heung *ou* heungje feri. |
| Le sommet de la tête. | Heung legi. |
| Les cheveux. | Scheuke. |
| Le front. | Tigi. |
| L'orteil. | Sang schouli. |
| Le gros orteil. | Sang schouli heumbe. |
| Le ventre. | Feureu. |
| Le genou. | Himbe. |
| Un éléphant. | Sili. |
| Un chien. | Bare. |
| Un hérisson. | Sali. |
| Un cochon d'Inde. | Ouheuche di. |
| Un écureuil. | Bale. |
| Un caméléon. | Kòleungji. |
| Un chat. | Guiaare. |
| Un animal. | Cheube. |
| Un cheval. | Cheuoé. |
| Un bœuf. | Ninkgé hamé. |
| Une vache. | Minkgé giné. |
| Un mouton. | Djeuhé. |
| Une chèvre. | Tchi. |
| Un sanglier. | Ouhusche. |
| Un buffle. | Cheuké ninkgé. |
| Un singe. | Keule. |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| Un léopard. | Cheukeuchi. |
| Un alligator. | Chongé. |
| Un oiseau. | Ouhone. |
| Une poule. | Tohé. |
| Un rat. | Gniéné. |
| Un babouin. | Demeungji. |
| L'oiseau du riz. | Lége ouhone. |
| Une troupe d'oiseaux. | Ouhonei sété. |
| La cire. | Deule. |
| Un pigeon. | Gabe. |
| Un perroquet. | Kaale. |
| Un faucon. | Kongkosaare. |
| Un requin. | Sarke. |
| Un crabe. | Gemba. |
| Des huîtres. | Sibolaî. |
| Une tortue. | Keuré. |
| La grenouille mugissante. | Hounié. |
| Un grillon. | Che pahan chige chama bankhi kange keuî. |
| Une abeille. | Keume. |
| Miel. | Keume. |
| Un termite. | Beugabeuge. |
| Un maringouin. | Tasche. |
| Une grosse fourmi noire. | Chei dingdilei. |
| L'ombre. | Nînî. |
| Une forêt épaisse. | Bareungji. |
| Riz. | Maaleungji. |
| Une plantation. | Hé. |
| Un arbre. | Euri. |
| Une feuille. | Beurahe. |
| Vert. | Bogema. |
| Sec. | Hare. |
| Pied *ou* tige. | Lore, euri di. |
| Les bourgeons. | Euri sale di. |
| L'écorce. | Euri kiri. |
| Une graine. | Sensi. |
| Une fleur. | Euri feugî. |
| L'herbe. | Cheuké. |
| Une igname. | Habe. |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| Du riz bouilli. | Bangdé. |
| L'arbre plantain. | Banaane euri. |
| Le fruit du plantain. | Banaane euri boge che. |
| Une noix. | Heure. |
| Une pistache de terre. | Kengsche. |
| Cassave. | Ióka. |
| Ananas. | Naanase. |
| Orange. | Lémeure. |
| Papaie. | Faafie. |
| Palmier. | Teuge. |
| Huile. | Teuri. |
| Vin. | Bére. |
| Une étoile. | Teumbeui. |
| Eau. | Djé. |
| Clair. | Tingehe. |
| Humide. | Nohahe. |
| Chaud. | Feuri. |
| Bouillant. | Ninghe. |
| Froid. | Hembele. |
| Le soleil. | Cheuge. |
| La lune. | Kige. |
| La nouvelle lune. | Kige néné. |
| Le flux. | Djé cho. |
| Le reflux. | Djé ouhori. |
| La mer. | Baa. |
| Une rivière. | Dabeungji. |
| Une source. | Deulengji. |
| Une fontaine. | Djé minehe deuleungji keue. |
| Un ruisseau. | Ouheuri. |
| Un lac. | Déra. |
| Un marais. | Langbangji beungdahe. |
| Sel. | Fohe. |
| Un rocher *ou* une pierre. | Gémé. |
| Gravier. | Gémé ouhori. |
| Sable. | Maiéngji. |
| Rivage. | Baa de. |
| Une île. | Cheuri. |
| Un cap. | Bongfi. |
| Le monde. | Deunia. |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
| --- | --- |
| Une montagne. | Géa. |
| Un brandon. | Té euri. |
| Un tornado. | Teuli akbegbé *ou* foié akbegbé. |
| Brise de terre. | Bohé foié. |
| Une vallée. | Langbangji. |
| Terre glaise. | Bendé. |
| Terre. | Bohé. |
| Rosée. | Keungda. |
| Tremblement de terre. | Bohé séring. |
| Saison pluvieuse. | Nieme. |
| Pluie. | Teuli. |
| Ténèbres. | Naifòro. |
| Feu. | Té. |
| Une étincelle. | Té beula. |
| Fumée. | Teuri. |
| Cendres. | Heubé. |
| Vent. | Foié. |
| Brise de mer. | Baafoié. |
| Un soulier. | Chang kiri. |
| Une ville. | Tai. |
| Une plantation, une hutte *ou* une maison. | Hé bage. |
| Tonnerre. | Galeungji. |
| Tambour. | Fare. |
| Une chemise. | Doma. |
| Un pantalon. | Ouangtangji. |
| Un bonnet. | Comité. |
| Couvert d'un plat. | Léfa. |
| Fil *ou* coton. | Gesche. |
| Une aiguille. | Chembe. |
| Un couteau. | Finé. |
| Papier. | Kaire. |
| Écrit. | Sibba. |
| Une chaudière de cuivre. | Tangkeue. |
| Une maison. | Bankhi. |
| Un pilon. | Kile. |
| Une corde. | Leute. |
| Une corne. | Feri. |
| Les murailles d'une maison. | Bankhi kankge. |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| Muraille de terre du dehors. | Beungteungji. |
| Porte. | Dé, nadé. |
| L'intérieur de la maison. | Bankhi keui. |
| Un panier. | Dibbé. |
| Une boite. | Kangkera. |
| Un miroir. | Nini ma tô che. |
| Une bouteille. | Bitre. |
| Un pot de fer. | Euri teundé. |
| Un pot de terre. | Feuge. |
| Un mortier. | Euneungji. |
| Un balai. | Sila che. |
| Savon. | Safeungji. |
| Une chaise. | Tinghinggi, dokha che. |
| Minuit. | Qué tégi. |
| Après demain. | Tina bôre. |
| Un lit. | Chaadé. |
| Un peigne. | Changté. |
| Une année. | Niémé. |
| Un mois. | Kige. |
| Un jour. | Hi. |
| Matin. | Géricheugé. |
| Midi. | Cheugemé. |
| Soir. | Nimaré. |
| Nuit. | Qué. |
| Aujourd'hui. | To. |
| Demain. | Tina. |
| Hier. | Ouhora. |
| Un nom. | Hili. |
| Santé. | Maiélangfé. |
| Maladie. | Feura. |
| Pain. | Ouhondi, ouhonafé. |
| Faim. | Kaamé. |
| Le toucher. | Cheukeu. |
| L'odorat. | Hiri. |
| Le goût. | Nimnim. |
| L'ouïe. | Mé. |
| La vue. | Tô nartô. |
| Bégaiement. | Bobo. |
| Éternument. | Tiseng. |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| Hoquet. | Sikong. |
| Le manger. | Dong. |
| Le souffle. | Iengi. |
| Un songe. | Hié. |
| Joie. | Bonié dokha fé. |
| Une boisson. | Ché inda ming fé ra, *c'est-à-dire* quelque chose à boire. |
| Soif. | Hara. |
| Vérité. | Nondi. |
| Un mensonge. | Euli. |
| Amour, désir. | Ouheuli. |
| Haine. | Niaaheu. |
| Crainte. | Gaaheu. |
| Chagrin. | Ouhòna. |
| Ivresse. | Sisé. |
| Un présent. | Boùnia. |
| Un amant. | Iankga. |
| Une sorcière. | Qué ra meuhe. |
| Un docteur. | Seri baa meuhe. |
| Un lâche. | Gaaheu meuhe. |
| Un homme brave, *ou, selon la manière de parler des Sousous*, un homme qui a le cœur dur. | Meuhe gaaheu téri. |
| Mauvais. | Niaahe. |
| Vieux. | Fori. |
| Gros *ou* grand. | Heumbe. |
| Petit. | Houreung. |
| Doux. | Boraho. |
| Court. | Bigehe. |
| Profond *ou* long. | Quié. |
| Aigre *ou* amer. | Niaahe. |
| Actif. | Mauhorouhŏro. |
| Aveugle. | Nia téri. |
| Beau. | Tô fang. |
| Ardent *ou* brûlant. | Ganghe, |
| Bruyant. | Ouéhî. |
| Blanc. | Fihe. |
| Noir *ou* obscur. | Fôro. |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| Beaucoup, un grand nombre, en abondance. | Akbegbé. |
| Chauve. | Heung cheuke téri. |
| Cher. | Séra ouhona. |
| Creux. | Djélehe. |
| Égal. | Langhe. |
| Artificieux. | Djamfa. |
| Orgueilleux. | Heuma. |
| Fou *ou* enragé. | Bonié téri. |
| Maigre. | Gongdonghé. |
| Nu. | Deuge téri. |
| Neuf. | Néné. |
| Mûr. | Mohe. |
| Pourri. | Borahe. |
| Vif. | Maafeuri. |
| Un homme sensible. | Mahé nahan fé keulong. |
| Un homme rusé. | Kiring Karan. |
| Il est plus sensible. | Afé keulong daugeu. |
| Une route. | Kiraa. |
| Un trou. | Ili. |
| Riche. | Bana. |
| Propre. | Noha téri. |
| Paresseux, oisif. | Kobi. |
| Semblable. | Biring kiring. |
| Plein. | Fehende. |
| Rond. | Diglinghe. |
| Carré. | Keungkeuma. |
| Clair. | Tingehe. |
| Courbé. | Mu langhe. |
| Aigu. | Hanganghe. |
| Lait. | Hinié. |
| Une grande maison ronde. | Diglingna. |
| Vide. | Chi mou na. |
| Fort, vigoureux. | Mauhorouhorohe. |
| Très-petit. | Houreung. |
| Un peu. | Deundeundi. |
| Souillé. | Maseumbeuhe. |
| Brillant. | Iambahe. |
| Une femme grosse. | Giné feureuhe. |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| Une femme en couches. | Giné nahan di béri. |
| Trop bon. | Fange pisa nahan fange bi. |
| Il est plus grand que moi. | A quié pisa em bi. |
| Bon. | Fange. |
| Meilleur ou très-bon. | Fange akbegbé ra. |
| Extrêmement bon. | Fange pisa biring bé. |
| Doux. | Nieuheung. |
| Plus doux. | Nieuheung pisa. |
| Très-doux. | Nieuheung pisa biring bé. |
| Trop doux. | Nieuheung pisa nahan nieuheung bé. |
| Chaud. | Feuri, feurihe. |
| Plus chaud. | Feuri pisa. |
| Très-chaud. | Feuri pisa biring bé. |
| Trop chaud. | Feuri akbegbé ra. |
| Froid ou humide. | Himbéli, beungdahe. |
| Plus froid ou plus humide. | Himbeli pisa. |
| Très-froid ou très-humide. | Himbeli pisa biring bé. |
| Doux comme miel. | Nieuheung émi keumé. |
| Lourd. | Bingdja. |
| Plus lourd. | Bingdjahé akbegbé. |
| Très-lourd. | Bingdja dangeu biring ra. |
| Dur ou grossier. | Balanghé. |
| Plus dur ou plus grossier. | Balanghé pisa. |
| Très-dur ou très-grossier. | Balanghé pisa biring bé. |
| Cette chèvre est aussi vieille que celle-ci. | I chi fori émi na. |
| Youngrou est aussi grand que Touleung. | Youngrou tai heumbe naa ra émi Touleung. |
| Mon père est aussi riche que le vôtre. | Emha fafe banaa émi eha fafe. |
| Un éléphant est plus gros qu'un cheval. | Sili heumbe naa ra dangeu scheuoe ra. |
| Wonkapong est plus grand que le Camp (c.-à-d. Sierra-Leone). | Wonkapong heumbe na a ra pisa Camp bé. |
| Qui est dans cette maison? | Indé na bankhi keui? |
| Qui vous a dit ce mensonge? | Indé na eule fala e bé. |
| Qui vous a donné cette chèvre? | Indé na chi feï ma? |
| Que faites-vous? | E meung chi ra falama? |
| Quelle route suivez-vous? | E sigama meung kiraara? |
| Saigner. | Euli ra miue fé. |
| Briser (un pot). | Fénge kana fé. |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| Casser (un bâton). | Euri gira fé. |
| Détruire. | Kana fé. |
| Apporter, venir. | Fa fé. |
| Acheter. | Séra fé. |
| Chanter. | Tohe a ra té fé. |
| Couper. | Haba fé. |
| Mourir. | Tou fé. |
| Creuser. | Gé fé. |
| Boire. | Ming fé. |
| Manger. | Dong fé. |
| Faire la cuisine. | Chi gang fé. |
| Fuir. | Géri cho fé. |
| Donner. | Fî fé. |
| Avoir. | Na fé. |
| J'ai. | Na em bé. |
| J'avais. | Nou na em bé. |
| Éternuer. | Tiseng fé. |
| Rêver. | Hîé chaa fé. |
| Promener. | Nieri fé. |
| Promener autour. | Nieri fé dilinghé. |
| Blanchir. | A ra fala fé fihe ra. |
| Se chauffer. | A ra fala fé mou himbéli ra. |
| Chauffer (de l'eau). | Djé ra fala fé feura ra. |
| Considérer. | Djengi chaa fé a ra. |
| Coudre. | Dégé fé. |
| Voir. | Tô fé. |
| Regarder. | Naitô fé. |
| Être. | Lou fé. |
| Bouillir. | Ning fé. |
| Altérer. | Oua fé ié hong. |
| Sentir. | Hiri mé fé. |
| Ressentir. | Cheukeu fé. |
| Être ivre. | Sîse fé. |
| Sobre. | Mou sîse fé. |
| Parler. | Fala fé. |
| Faire. | Baa fé. |
| Craindre. | Gaaheu fé. |
| Faire voile. | Séra fé. |
| Prendre terre. | Hare li fé. |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| Embarquer. | Siga fé keungi Keui. |
| Répandre. | Ié fili fé. |
| S'agenouiller. | Himbe seng fé. |
| Aller. | Siga fé. |
| Cacher. | Leukeung fé. |
| Frapper. | Ding fé. |
| Connaître. | Keulong fé. |
| Prendre. | Cheukeu fé. |
| Se lever *ou* se réveiller. | Kili fé. |
| Battre. | Ding fé, bomba fé. |
| Commencer. | Samba fé. |
| Mordre. | Hing fé. |
| Souffler (avec la bouche). | Fé fé. |
| Respirer. | Djenkgi fé. |
| Aboyer. | Ouong ouong fé. |
| Demander. | Mahande fé. |
| Pendre. | Singang fé. |
| S'asseoir. | Dokha fé. |
| Finir. | Fa fé nieng. |
| Assister. | Malî fé. |
| Aimer. | Fang fé, nieuheung fé. |
| Briller *ou* éclairer. | Té chaa fé. |
| Éteindre. | Heuabang fé. |
| Jeter l'ancre. | Euri ouoli fé. |
| Appeler. | Hili fé. |
| Hisser avec des cordes. | Beureung fé. |
| Tuer. | Feuka fé. |
| Lier. | Hiri fé. |
| Avaler. | Gereung fé. |
| Préparer. | Akang ra fala fé. |
| Hâter. | A ra baa fé maafeuri. |
| Quereller. | Géri cho fé. |
| Fendre. | Bô fé. |
| Balayer. | Mako fé. |
| Soupirer. | Makeuteung fé. |
| Sécher. | Hara fé. |
| Mouvoir. | Moha fé. |
| Presser. | Héremeung fé. |
| Siffler. | Kéuéling fé. |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| Manquer. | Oua fé. |
| Baigner *ou* laver. | Mahaa fé, haafé. |
| Nager. | Ié ma chaa fé. |
| Se courber. | Keungkeuleung fé. |
| Bâtir. | Ti fé. |
| Laisser. | Lou fé. |
| Chanter. | Chige chaa fé. |
| Danser. | Fare boring fé. |
| Battre du tambour. | Faré moha fé. |
| Chatouiller. | Maieleheung fé. |
| Rire. | Ielé fé. |
| Crier. | Oua fé. |
| Emplir. | A ra fé fé. |
| Sortir. | Miné fé. |
| Retourner. | Beuleng fé. |
| Tourner autour. | Lingling fé. |
| Interpréter. | Ouhi ma dangeu fé. |
| Porter. | Hane fé. |
| Se taire. | Deundeu fé. |
| Taisez-vous. | E ha deundeu. |
| Je ne veux pas. | Em tondé. |
| Avez-vous fait? | E banta gei? |
| Il y était il n'y a qu'un instant. | A nou na be keuore. |
| Avez-vous peur? | E gaheuma. |
| Je dors. | Em mou heima. |
| Je ne suis pas encore endormi. | Em mou heima sending. |
| Il n'est pas encore parti. | A mou siga sending. |
| Commercer. | Sera cho fé. |
| Compter. | Tinkga. |
| Dire *ou* informer. | Fala fé. |
| Abattre. | Fong fé. |
| Cracher. | Daie boheung fé. |
| Attendre. | Ti fé irahara. |
| Courir. | Gî fé. |
| Se hâter. | Ma feuri fé. |
| Écorcher. | Boura fé. |
| Emprunter *ou* prêter. | Iesou fé. |
| Enchaîner. | Balang fé korang tiéi ra. |
| Enterrer. | Mageli fé bohe ma. |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| Filer. | Geshe ouoli fé. |
| Sauter. | Teubang fé. |
| Il est mort. | A banta tou. |
| Il n'est pas encore mort. | A moutou sending. |
| Il n'est pas mort. | A mou tou. |
| Avez-vous bien dormi? | E heo ki fang? |
| Entendre ou comprendre. | Mé fé. |
| Entendez-vous le sousou? | E seusou ouhi méma. |
| J'entends l'anglais. | Em feurto ouhi méma. |
| Je ne vous comprends pas. | Em mou e ouhi méma. |
| Connaissez-vous Pa Sayba? | E Pa Sayba keulong. |
| Prendre soin. | I engisa fé. |
| Faire des grimaces. | Nia ra mine fé. |
| Enseigner. | Em tingkama. |
| J'enseignais. | Em tingka. |
| J'enseigne depuis long-temps. | Em tingka keuore a maa ra. |
| Je vais enseigner. | Em fama tingka. |
| Trembler. | Séring dje. |
| Oindre. | Teuri cha fé. |
| Dépouiller. | Kana fé. |
| Grimper. | Te fé. |
| Jouer. | Kong fé. |
| Mâcher. | Dong fé. |
| Moissonner. | Haba fé. |
| Mêler. | Seumbeu fé. |
| Publier. | Nêmou fé. |
| Se souvenir. | Fé ra gâta fé. |
| Payer. | Séra fê fé. |
| Peigner. | Schangté fé. |
| Rallier. | Iele fé. |
| Ramer. | Keungi ba fé. |
| Remercier. | Ouengiemama cha fé. |
| Ressembler. | Maninga fé. |
| Je cours. | Gî fé. |
| Tu cours. | E gî. |
| Il court. | A gîma. |
| Nous courons. | Meukeu gîma. |
| Je courais. | Em gî. |
| Il courait. | A fama gî. |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| Je vais courir. | Em fama gî. |
| Tu vas courir. | E fama gi. |
| Je courais il y a quelque temps. | Em gî beri inda sa dangeu. |
| Tu courais il y a quelque temps. | E gî beri inda sa dangeu. |
| Il courait il y a quelque temps. | A gî beri inda a sa dangeu. |
| Nous courions il y a quelque temps. | Meukeu gî beri inda sa dangeu. |
| Je me brûle. | Em emkang gamma. |
| Je me brûlais. | Em emkang gang. |
| Allaiter. | Hinié ming fé. |
| Rouler. | Heung seng ra mine fé. |
| Tousser. | Taheung fé. |
| Traverser. | Giri fé, siga fé giridé. |
| Je mange. | Em domma. |
| Tu manges. | E domma. |
| Il mange. | A domma. |
| Nous mangeons. | Meukeu domma. |
| Vous mangez. | Ouo domma. |
| Ils mangent. | E domma. |
| Je mangeais. | Em dong. |
| Tu mangeais. | E dong. |
| Il mangeait. | A dong. |
| Nous mangions. | Meukeu dong. |
| Tu me donnas. | E fî em ma. |
| Veux-tu me donner ? | E fima em ma? |
| Je leur donnerai du riz blanc. | Em maleung fihe fima a ma. |
| Avoir faim. | Kaame cheukeu fé. |
| J'ai faim. | Kaame em cheukeuma. |
| Tu as faim. | Kaame e cheukeuma. |
| Il a faim. | Kaame a cheukeuma. |
| Nous avons faim. | Kaame meukeu cheukeuma. |
| Ils ont faim. | Kaame e cheukeuma. |
| Si je viens. | Ha em fa. |
| Si tu viens. | Ha e fa. |
| S'il vient. | Ha a fa. |
| Si nous venons. | Ha meukeu fa. |
| Si vous venez *ou* s'ils viennent. | Ha ouo fa. |
| Je vais. | Em sigaama. |
| J'irai maintenant. | Em sigaama keuore. |
| Où vivez-vous? | E louma minding ? |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| Où demeure votre père ? | E fafe louma minding. |
| Mange. | Dong. |
| Qu'il mange. | A ha dong. |
| Mangeons. | Meukeu a dong. |
| Qu'ils mangent. | E ha dong. |
| J'ai mangé. | Em banta geì dongde. |
| Tu as mangé. | E banta gei dongde. |
| Il a mangé. | A banta gei dongde. |
| Nous avons mangé. | Meukeu banta gei dongde. |
| Vous avez *ou* ils ont mangé. | Ouo banta gei dongde. |
| Allons. | Ouo em ha siga. |
| Jouons. | Ouo em ha kong. |
| Voulez-venir avec moi ? | E sigaama em fokhera ? |
| Je n'en ai qu'un. | Chi mou na em bi mine kiring. |
| Je n'ai point d'argent. | Naafeuli mou na em bé. |
| Il est loin de. | Ana ma quie. |
| Combien avez-vous d'enfants ? | Dii iére na e bé. |
| Combien en avez-vous fait ? | E iére chota ? |
| Combien vous manque-t-il ? | E ouama iére hong ? |
| Donne-moi. | E ha fi em ma. |
| Il pleut. | Teuli fama. |
| Pleut-il ? | Teuli fama ? |
| Il est en vie. | A gningniema. |
| Prête-moi. | Iesou em ma. |
| Assieds-toi. | Dokha. |
| Ferme la porte. | Nadé ra geli. |
| Allez-vous ? | E sigaama ? |
| Dis-moi cela. | E ha a fala em bé. |
| Où allez-vous ? | E sigaama minding ? |
| Je ne vais nulle part. | Em mou sigaama ire. |
| Qui est là ? | Indé ra ? |
| Que dites-vous ? | E meung fé falama ? |
| Je ne dis rien. | Em mou fé falama. |
| Qu'est-cela ? | Meung na a ra ? |
| Quel bruit est cela ? | Meung ouéhama na kí ? |
| Êtes-vous malade ? | E feurama ? |
| Comment se porte votre père ? | E fafe meung kí ? |
| Est-ce cela votre maison ? | E ha bankhi na na ara ? |
| Nous allons, votre frère et moi. | Em tara neung emtang sigaama. |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| Comment vous portez-vous ? | E meung kî ? |
| Êtes-vous bien ? | E maiétang ? |
| Très-bien. | Em mai élanghe kî fange. |
| Je vous remercie. | Ba. |
| Oui. | Eô. |
| Bonjour. | E ma mana. |
| Bonne nuit. | Ouo em geriebeuge. |
| Quel est votre nom ? | E hili meung kî ? |
| C'est vrai. | A nondi na a ra. |
| Est-ce vrai ? | A nondi ? |
| Laisse-moi seul. | Malabeu em ma. |
| Je vais. | Em ha siga. |
| Que vous manque-t-il ? | E ouama meung hong ? |
| Je le vois. | Em a tôma. |
| Je ne le vois pas. | Em mou a tôma. |
| Le voyez-vous ? | E a tôma ? |
| Ne le voyez-vous pas ? | E mou a tôma ? |
| Je vois cela. | Em na tôma. |
| Je ne vois pas cela. | Em ma tôma. |
| Votre père est-il dans la maison ? | E fafe na bankhi keui ? |
| Il est là. | A na. |
| Que cherchez-vous ? | E meung femma ? |
| Avez-vous trouvé cela ? | Ito ? |
| Ce chapeau n'est pas le vôtre. | I libité ek bé mâra. |
| On vous demande. | Meuhe inda ouama e hong. |
| Avez-vous froid ? | Himbeli e cheukeuma ? |
| Oui, j'ai froid. | Eô himbeli em cheukeuma. |
| Donne-moi un peu de riz. | Maleung deundeundi fi em ma. |
| Pourquoi faites-vous cela ? | E ara baama na kî meung fé ra ? |
| Ici. | Bi. |
| Là. | Mine. |
| Où. | Minding. |
| Partout. | Iré ô iré. |
| Quelque part. | Iré inda. |
| Maintenant. | Mou iré. |
| Devant. | Niaara. |
| Derrière. | Hambé ra. |
| Hors, sans. | Tangde. |
| Dans, dedans. | A keui. |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| D'un côté. | Féma. |
| De l'un et de l'autre côté. | Ireî firing féma. |
| Quel moyen. | Meung kî. |
| Ce moyen. | I kî. |
| Un autre moyen. | Dahe dangting. |
| Aujourd'hui. | To. |
| Hier. | Ouhora. |
| Demain. | Tina. |
| Immédiatement. | Keuore. |
| De nouveau. | Sono. |
| Depuis long-temps. | Keuore a maa ra. |
| Quelque chose. | Chi inda, chi ô chi. |
| Rien. | Chi mou na. |
| Non. | Adé. |
| En bas. | Labe ra. |
| Maintenant. | Ia, keuore. |
| Souvent, toujours. | Beri ô beri. |
| Quelquefois. | Beri inda. |
| Je vous demande pardon. | Iangdé kili e ha a ra lou em bé. |
| Je vous aime. | E fanghe em ma. |
| Il a de l'argent, et je n'en ai point. | Naafeuli na a bé kono chi mou na em bé. |
| Je saute plus loin que vous. | Em faata teubang dangeu ara. |
| Un homme dont on parle beaucoup. | Hame hili na nahan bé. |
| Parmi, au milieu. | Niaama. |
| A. | Ma. |
| Près de. | Féma. |
| Au-dessus. | Koré ra. |
| Au-dessous. | Geurahe. |
| Au-delà. | Hambe ra. |
| De. | Ma. |
| En arrière. | Hambe ra. |
| Devant. | Niaara. |
| Au-dessus. | Heuma. |
| Sur. | Ma. |
| Sur une maison. | Bankhi ma. |
| Sur un arbre. | Euri kono. |
| Près du ruisseau. | Ouheuri féma. |
| Derrière les montagnes. | Géaî Hambe ra. |
| Devant la maison. | Bankhi niaara. |

| FRANÇAIS. | SOUSOU. |
|---|---|
| Je vais devant. | Em sigaamha niaara. |
| Au milieu des bois. | Forteungdji keui. |
| A ta maison. | Em ha bankhi keui. |
| Au bas de la montagne. | Géa labe ra. |
| Sous la table. | Mesa beuing. |
| Loin, au loin. | Na ma quié. |
| Venir de Sierra-Leone. | Kili Sierra-Leone. |
| Et. | Neung. |
| L'un et l'autre. | Firing. |
| Si, pourvu que. | Ha, a schota. |
| Allons tous deux. | Meukeu firing ha siga. |
| Si vous manquez de riz, je vous en donnerai. | Ha e ouama maaleung hong, em inda fîma ema. |
| Mais, seulement. | Kono, mine, kiring. |

*Noms de nombre sousous.*

| | |
|---|---|
| Un. | Kiring. |
| Deux. | Firing. |
| Trois. | Cheukoung. |
| Quatre. | Naani. |
| Cinq. | Chouli. |
| Six. | Chéni. |
| Sept. | Cheulifiring. |
| Huit. | Cheulimacheukoung. |
| Neuf. | Cheulimanaani. |
| Dix. | Fou. |
| Onze. | Founeung kiring. |
| Douze. | Fouseung firing. |
| Treize. | Fouueung cheukoung. |
| Vingt. | Maouhonia. |
| Trente. | Tongacheukoung. |
| Quarante. | Tonganaani. |
| Cinquante. | Tongachouli. |
| Soixante. | Tongachéni. |
| Soixante-dix. | Tongachoulifiring. |
| Quatre-vingts. | Tongachoulimacheukoung. |
| Quatre-vingt-dix. | Tongachoulimanaani. |
| Cent. | Kémé. |

FIN DU VOCABULAIRE SOUSOU.

# CHAPITRE XIV.

Histoire, et état présent de l'établissement formé par les Anglais à Sierra-Leone.

Avec le voyage de Gordon Laing, se termine l'histoire de toutes les expéditions qui nous font connaître la vaste région comprise sous le nom général de Sénégambie. Dans le cours de nos récits, nous avons eu plusieurs fois occasion de mentionner l'établissement que les Anglais ont formé à Sierra-Leone. Il convient, avant de terminer cette grande division de notre ouvrage, de jeter un coup d'œil rapide sur cet établissement, de faire connaître son origine, son but, les révolutions qu'il a éprouvées, et son état présent.

Le docteur H. Smeathman fut le premier, en Angleterre, qui, dans ses lettres au docteur Knowles, en 1783, proposa un plan de colonisation africaine, basé sur des principes libéraux et philanthropiques, et conçu pendant une résidence de plusieurs années en Afrique. L'attention du public fut fortement excitée, relativement à ce plan, par l'essai que publia le révérend James Ramsay, sur le traitement des esclaves dans les colonies à sucre appartenant à l'Angleterre (1).

(1) James Ramsay's *Essays on treatment of African slaves*, 1784.

En 1785, l'université de Cambridge proposa en prix de traiter la question de l'esclavage et du commerce des esclaves. Le premier prix fut adjugé à un mémoire écrit en latin par T. Clarkson. Ce mémoire fut bientôt traduit en anglais, et suivi de deux autres écrits du même auteur, l'un sur les désavantages politiques de la traite des nègres, et l'autre sur l'insuffisance des règlements y relatifs. Bientôt après, une société, pour l'abolition de la traite des noirs, se forma (1): M. Wilberforce plaida, dans le parlement britannique, en faveur des droits sacrés de l'humanité, et se fit connaître par son zèle, plus ardent peut-être qu'éclairé.

Tandis que l'opinion s'agitait fortement sur ces grandes questions, beaucoup de nègres, que, pendant la guerre d'Amérique, on avait engagés à prendre les armes et à massacrer leurs maîtres, s'étaient rendus à bord des vaisseaux anglais, ou sous les drapeaux de l'Angleterre, et l'on en forma des régiments de chasseurs. Après la conclusion de la paix, en 1783, on les répartit, une portion avec les loyalistes blancs, dans les îles Bahama et dans la Nouvelle-Écosse. Plusieurs furent transportés en Angleterre, et particulièrement à Londres. Là, livrés à la fainéantise, sans asile et sans ressource, ils ne tardèrent pas à se pervertir entièrement dans la société de leurs compatriotes, qui parviennent à se faire transporter des Antilles dans la capitale de l'Angleterre, et en infestent

(1) J. Leyden and H. Murray, *Historical account of discoveries and travels in Africa*, 1817, in-8°, p. 255.

les rues. Le mal faisait des progrès rapides, lorsqu'un comité se réunit, pour le soulagement des pauvres noirs, sous la présidence de Jonas Hanway, connu par sa philanthropie. M. Granville-Sharp, le zélé bienfaiteur des Africains, et le docteur Smeathman, secondèrent de tous leurs moyens les efforts de ce comité. En 1786, ce dernier fit paraître son plan d'une colonie à former près de Sierra-Leone, sur la côte des Graines, pour l'établissement des noirs et des hommes de couleur, sous la direction du comité et la protection de la Grande-Bretagne. A ce plan le comité joignit un avis portant invitation aux noirs et aux hommes de couleur qui voudraient devenir colons, de s'adresser au docteur Smeathman, chargé de l'exécution. Par suite de cette mesure, plus de quatre cents noirs, et même une soixantaine de blancs, mais la plupart de ces derniers gens sans aveu, femmes perdues, furent embarqués sur des transports fournis par le gouvernement, avec des provisions, des armes, et des instruments d'agriculture. Ils furent conduits à Sierra-Leone, où ils arrivèrent le 9 mai 1787. Le docteur Smeathman mourut, et le soin de la nouvelle colonie fut confié à Thompson, capitaine du Nautilus, qui, à cet effet, acheta du roi de Naimbanna, et des chefs ses vassaux, un terrain d'environ vingt milles carrés (1). Il désigna, pour emplacement de la ville future, un site élevé, faisant face à la mer, fit construire un magasin général, et distribua les portions de terre aux colons par la voie

(1) J. Leyden and H. Murray, *Historical account of African discoveries*, 1817, in-8°, pag. 258.

du sort. Mais la perspective d'un travail immédiat, au lieu de produire un concours harmonieux d'efforts que leur position réclamait, enfanta le trouble et la haine. La paresse et la dépravation firent de tels progrès, qu'on pouvait à peine les déterminer à se construire un abri, ou à décharger les vaisseaux des provisions nécessaires à leur existence. L'intempérance, la débauche, le défaut de mouvement avaient, pendant la traversée, achevé d'épuiser leur constitution affaiblie par des maladies. La saison pluvieuse commença avant qu'ils se fussent occupés des moyens de s'en garantir, et produisit de si déplorables effets, que le 16 septembre, au départ du capitaine Thompson, la colonie se trouvait réduite, par la mort et la désertion, à deux cent soixante-seize personnes. Comprenant enfin que l'inconduite et l'oisiveté avaient mis leurs compagnons au tombeau, et que le même sort leur était réservé, les survivants se déterminèrent à semer du riz et du blé d'Inde. La maladie cessa bientôt après; mais les mauvaises habitudes continuèrent; adonnés à l'ivrognerie, plusieurs d'entre eux troquèrent leurs armes et leurs outils pour du rum, et puis émigrèrent dans les factoreries d'esclaves du voisinage. Un léger travail et la grande multiplication de la volaille fournirent à ceux qui restèrent les moyens de subsister quelque temps; mais la friponnerie d'un capitaine de vaisseau les ayant privés des secours qui leur étaient promis, l'émigration continua jusqu'au mois de novembre 1789, où la colonie naissante fut détruite par un chef africain, en représailles de quelques déprédations commises par un facteur d'esclaves,

à qui deux colons avaient été contraints de servir de guides. Ceux d'entre les colons qui parvinrent à s'échapper trouvèrent un asile temporaire à la factorerie de l'île de Bance (1), et près d'un des chefs indigènes, qui, touché de leur détresse, les prit sous sa protection.

Cependant Granville-Sharp, sans se laisser décourager par le défaut de succès de sa première tentative, forma, le 17 février 1790, une association de vingt-une personnes, qui toutes étaient disposées à seconder ses vues, et qui engagèrent dans cette entreprise une partie de leur fortune (2). Cette association prit le nom de compagnie de la baie de Saint-George: c'est ainsi qu'on avait nommé l'anse ou la crique de la rivière de Sierra-Leone, sur les bords de laquelle on a construit, depuis Free-Town, le chef-lieu du nouvel établissement. L'association envoya, au commencement de 1791, M. Falconbridge à Sierra-Leone, pour réunir les colons dispersés. M. Falconbridge les trouva, malgré leur caractère turbulent et leurs mœurs dissolues, sincèrement attachés à leurs amis d'Europe, et prêts à le seconder dans tout ce qu'il entreprendrait pour le rétablissement de la colonie et la sûreté commune; mais les chefs indigènes ne voulurent plus

(1) En remontant au nord la rivière de Sierra-Leone, on rencontre d'abord à droite trois petits ilots près de la côte, nommés îles de Bob; puis ensuite l'île de Tasso, et après l'ile de Bance. Il y avait des factoreries pour le commerce des esclaves dans ces deux dernières îles. Celle de Tasso est la plus grande. Voyez un plan de la rivière de Sierra-Leone, dans l'ouvrage de Thomas Winterbottom, t. 1, p. 14.

(2) C. B. Wadstrom, *Précis sur l'établissement de Sierra-Leone et de Boulama*, 1798, in-8°, p. 9.

les remettre en possession de l'ancien territoire, et refusèrent de ratifier la première vente. Après un palaver tenu à ce sujet, et de longues altercations, M. Falconbridge racheta le premier terrain, sous la condition de bâtir la ville dans un autre emplacement. La nouvelle colonie fut donc établie à Granville-Town (1), que les naturels avaient désertée par des motifs superstitieux, et qui se trouvait à peu de distance des ruines de Free-Town, ou ville libre, ancien chef-lieu.

Comme, en Angleterre, tout ce qui agite fortement les esprits devient aussitôt l'objet de la sollicitude du gouvernement, qui tire sa principale puissance de son habileté à concentrer en lui-même toutes les influences individuelles, on agita dans le parlement britannique la grande question de l'affranchissement graduel des nègres, et de l'abolition du commerce des esclaves. D'après le rapport fait au conseil privé du roi, il fut prouvé que, année commune, les Européens se procuraient, sur la côte occidentale d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au cap Negro, quatre-vingt mille esclaves, et que, dans la traversée, le terme moyen des morts était de douze par cent sur la totalité (2). A une époque où une longue paix et les jouissances du luxe avaient, dans toute l'Europe, inspiré une mollesse de mœurs favorable aux développements de cette

(1) A l'est de Free-Town, ou ville libre, et sur la côte méridionale de l'embouchure de la Sierra-Leone. Voyez le plan de la rivière de la Sierra-Leone dans l'ouvrage de Thomas Winterbottom, t. 1, p. 14.

(2) Wadstrom, *Précis sur l'établissement des colonies de Sierra-Leone et de Boulama*, p. 2.

sympathie qui attendrit les cœurs sur les maux de l'humanité, le tableau des souffrances auxquelles se trouvait condamnée par la traite une si grande quantité d'hommes fit sur toutes les ames une profonde impression. Dans cette disposition des esprits, il ne fut pas difficile à la société fondée par Granville-Sharp d'obtenir un acte du parlement, qui fut rendu le 17 février 1790, par lequel elle fut autorisée à se former en compagnie, sous le nom de compagnie de Sierra-Leone. Le privilège lui fut accordé pour trente et un ans, à dater du 1er juillet 1791. Le sixième article de cet acte portait que la compagnie ne pourrait faire le trafic des esclaves, ni même posséder des esclaves dans la colonie (1); et sa première mesure fut d'exclure de son sein tous les individus intéressés dans la traite des noirs. La souscription pour l'admission dans la compagnie, et l'achat des actions, fut fermée le 1er juin 1792, et le nombre des souscripteurs s'élevait alors à dix-huit cent quarante-trois, parmi lesquels on comptait cent soixante femmes. Le nombre des actions, dont chacune était de cinquante livres sterling, se montait à cinq mille vingt-trois, ce qui formait un fonds de deux cent cinquante-un mille cent cinquante livres sterling. Treize personnes, choisies chaque année dans le sein de la compagnie, devaient gérer toutes ses affaires.

Les directeurs, convaincus de la nécessité urgente de poser solidement les bases de leur établissement, expédièrent sur-le-champ à Sierra-Leone cinq vais-

(1) Wadstrom, p. 10 et 11.

seaux portant des denrées, des outils, des objets de commerce, des soldats, des artisans, quelques cultivateurs anglais choisis avec soin, et les administrateurs de la colonie. Les directeurs firent tous leurs efforts pour écarter tous les émigrants chassés de leur patrie par la paresse et l'inconduite, et pour trouver une classe de colons capables de supporter l'insalubrité du climat et les rudes travaux qu'exige un sol inculte.

Plusieurs des loyalistes noirs, après la guerre d'Amérique, avaient été transportés aux îles de Bahama et à la Nouvelle-Écosse. Ils y éprouvaient un traitement qu'on pouvait justement appeler une seconde servitude. Suivant le Code noir des Indes occidentales, établi dans les îles de Bahama, un noir, incapable de prouver son affranchissement, était réputé esclave, et jamais le témoignage d'un noir n'était admis contre un blanc. En conséquence, tout nègre dépourvu de la preuve authentique de son émancipation devenait, de fait, l'esclave du premier blanc assez immoral pour jurer qu'il lui appartenait. Les loyalistes blancs, réfugiés aux îles Bahama, insensibles au sort de leurs compagnons d'infortune, abusèrent de cette disposition avec tant d'injustice, que le gouverneur fut obligé d'intervenir. A la Nouvelle-Écosse, où des terres avaient été promises aux noirs, on ne montra pas de meilleures dispositions à leur égard. Les blancs, pour excuser leur conduite, prétendaient qu'aux îles Bahama, comme à la Nouvelle-Écosse, il leur était impossible de vivre sans esclaves : aux îles Bahama, parce qu'il y faisait trop

chaud; à la Nouvelle-Écosse, parce qu'il y faisait trop froid.

Fatigués par des dénis de justice répétés, et redoutant l'avenir, les nègres libres s'adressèrent au ministère anglais, qui prit leur plainte en considération. Il fut décidé que tous ceux qui ne se trouveraient pas contents de leur situation, seraient transportés à la colonie de Sierra-Leone aux frais du gouvernement, et avec le consentement des directeurs de cette colonie. Le lieutenant Clarkson, frère de M. T. Clarkson, dont nous avons parlé plus haut, fut chargé de se rendre à la Nouvelle-Écosse, de faire connaître aux noirs libres les statuts de Sierra-Leone, et d'y transporter ensuite tous ceux auxquels les conditions proposées conviendraient.

Les propositions de la compagnie furent acceptées avec le plus grand empressement, et environ douze cents noirs s'embarquèrent avec joie pour Sierra-Leone, où ils arrivèrent en mars 1792 (1).

Cet accroissement de population donna aux colons une nouvelle énergie, et détermina la compagnie à redoubler d'efforts. Les directeurs augmentèrent le nombre des actions, afin d'avoir des fonds proportionnés aux grandes dépenses qu'ils voulaient faire. On envoya des fonds et des provisions considérables, tant pour fournir aux besoins de la colonie, que pour donner à son agent les moyens d'ouvrir des relations commerciales avec les chefs africains. Les produc-

(1) Leyden and H. Murray, *Historical account of discoveries and travels in Afrika*, t. 1, p. 264.

tions les plus avantageuses des tropiques furent cultivées avec une activité extraordinaire. Deux Suédois, M. Auguste Nordenskiold, chef des mines en Finlande, habile minéralogiste, et M. Adam Afzélius, professeur de botanique à l'université d'Upsal, qui s'étaient rendus à Sierra-Leone de leur propre mouvement, furent engagés par la compagnie pour aller visiter la colonie, et découvrir les nouveaux objets de commerce que pouvaient renfermer le territoire qu'elle possédait, et ses environs.

M. Nordenskiold, en août 1792, remonta le fleuve jusqu'à l'île Robanna, résidence du roi de Naimbanna; ensuite il s'embarqua sur un sloop commandé par un blanc, marchand d'esclaves, et remonta la rivière Scassos ( Scarcies ). Débarqué à douze milles de Porto-Logo, il voulut s'y rendre par terre, et fut dépouillé en route de tout ce qu'il possédait. Arrivé à Porto-Logo, soixante-dix ou quatre-vingts milles au-dessus de Sierra-Leone, il tomba malade, et se fit ramener dans un canot à la colonie, où il arriva dans le délire, et expira sans pouvoir rendre compte de son voyage (1).

Cependant on résolut de construire la Ville-Libre (Free-Town) dans l'emplacement où elle était primitivement. Afin d'accélérer les travaux, les directeurs envoyèrent des charpentes entières de maisons, des matériaux de construction, et des provisions de toute espèce. Malgré toutes ces précautions, une maladie contagieuse vint jeter la terreur et le découra-

(1) Leyden and Murray, *Historical account*, etc., p. 267.

gement dans les esprits, arrêta les travaux, augmenta les dépenses, décima les noirs, et fit périr presque la moitié des blancs : le prix des denrées d'Europe, augmenté par la guerre avec la république française, la stérilité imprévue du sol voisin de la ville nouvelle, l'incapacité du conseil d'administration, cause de prodigalités inutiles, de déprédations continuelles et de nombreux désordres, tout concourut à retarder, pendant quelque temps, la prospérité de la colonie (1).

Tout changea de face dès que le pouvoir administratif fut concentré dans les mains de M. Clarkson, dont la gestion relativement aux colons de la Nouvelle-Écosse avait excité la satisfaction universelle. Le nouveau chef entretint une correspondance suivie avec la direction, l'informa régulièrement de toutes ses opérations, lui transmit les journaux et procès-verbaux des séances du conseil colonial, fit de nouveaux réglements de police, et réprima généralement tous les abus. Les travaux avancèrent rapidement ; les naturels eux-mêmes commencèrent à perdre leur méfiance, et virent les progrès de l'établissement sans témoigner de crainte ou de jalousie.

A l'expiration des pouvoirs de M. Clarkson, le mécontentement parmi les colons se réveilla, et les noirs venus de la Nouvelle-Écosse, irrités par la conduite injuste de quelques agents inférieurs de la compagnie envers eux, parurent prêts à se soulever. Ils se contentèrent cependant de faire parvenir à la direction des remontrances très-vives, exposant la cherté des

(1) Leyden and Murray, *Historical account*, etc., t. II, p. 265.

denrées, le prix de la main-d'œuvre, et le défaut d'exécution des promesses qu'on leur avait faites au moment de leur émigration. La direction parvint, non sans peine, à rétablir la paix. La colonie, prenant enfin son essor, commençait à se faire remarquer par tous les chefs de la côte occidentale; déjà même elle avait reçu des ambassadeurs de nations établies à de grandes distances dans l'intérieur, lorsqu'un événement inattendu lui fit de nouveau éprouver un revers de fortune (1).

Le 27 septembre 1794, une escadre française, composée du vaisseau l'Expériment, de cinquante canons, de deux frégates de trente-deux, l'Épervier et la Martine, d'un brick, d'un cutter et de deux bâtiments marchands (2), s'approcha de la côte, et tira sur la ville de Free-Town. Les habitants jugèrent toute résistance inutile; ils demandèrent à capituler, mais ce fut en vain; les Français descendirent à terre, pillèrent les maisons et les magasins. Il fut impossible de calmer la fureur du capitaine Arnaud, commandant cette expédition. Il protesta qu'il brûlerait toutes les maisons qui appartiendraient aux Anglais : il tint parole. Les registres de la compagnie furent dispersés ou détruits; tous les livres qui pouvaient ressembler à des Bibles furent déchirés et foulés aux pieds; la collection du botaniste Afzélius fut ravagée; ses plantes, ses graines, ses oiseaux, ses insectes, ses dessins, ses mémoires, tout fut éparpillé, mis en dés-

(1) Leyden's and Murray's, *Historical account*, p. 266.

(2) Durand, *Voyage au Sénégal*, t. 1, p. 276.

ordre et dénaturé; les instruments de physique et de mathématiques, les télescopes, les baromètres, les machines électriques furent mis en pièces; l'église fut pillée, les livres sacrés furent déchirés, la chaire et la cloche brisées; la pharmacie elle-même fut absolument détruite, ainsi que le dépôt des drogues médicinales. La perte de la compagnie fut évaluée à quarante mille livres sterling, sans y comprendre les bâtiments détruits, qui avaient coûté environ quinze mille livres sterling à élever (1).

La conduite barbare du capitaine français révolta universellement, dès que, par les plaintes touchantes du docteur Afzélius, elle eut été connue de toute l'Europe (2). Le gouvernement qui alors tyrannisait la France, mais qui affectait un grand zèle pour la liberté des peuples, et surtout des noirs, crut devoir blâmer son agent, et chercha cependant à l'excuser, en prétendant qu'il avait ignoré le but et la nature de la destination des colons de Sierra-Leone, et qu'en les attaquant il avait cru n'attaquer que des esclaves de Pitt (3).

La colonie commençait à réparer les pertes énormes qu'elle avait éprouvées, lorsqu'en 1796 une partie des colons conçut le projet de se détacher de la co-

(1) Durand, t. 1, p. 278.

(2) Voyez sa lettre en date du 12 novembre 1794, imprimée dans la Gazette des Savants d'Upsal en 1795, p. 51, et dans Wadstrom, *Précis sur l'établissement de Sierra-Leone*, p. 51.

(3) Voyez la notice historique sur la nouvelle colonie de Sierra-Leone par le citoyen Grégoire, à la suite de la traduction du voyage de Matthews, p. 161 et 171.

lonie mère, et de former une colonie indépendante. Les colons turbulents étaient ces mêmes nègres que l'on avait transportés de la Nouvelle-Écosse en Afrique : quoiqu'ils fussent libres, ils se plaignirent qu'on les opprimait. Pour les contenir, le gouvernement accorda aux directeurs de la compagnie un secours militaire de cinquante hommes, qu'on tira de la garnison de Gorée, et une somme de sept mille livres sterling que le parlement alloua pour la construction d'un fort.

Au mois de février 1800, il s'éleva une querelle entre le roi Tom, qui demeure dans le voisinage de Free-Town, capitale de la colonie, et le capitaine d'un vaisseau négrier de Liverpool, relativement à certains droits d'ancrage que ce roi avait reçus jusque-là de tous les vaisseaux qui entraient dans la baie de Saint-Georges, et que le capitaine anglais refusait de payer. L'affaire fut portée devant le gouverneur et le conseil de Sierra-Leone. Les mécontents et les colons, dévoués au roi Tom, ne voulurent point attendre la décision du tribunal, et demandèrent, au contraire, ou qu'on leur livrât le capitaine, ou qu'il payât une forte somme pour rançon. Le gouverneur et le conseil, cherchant à s'opposer aux violences des mécontents, qui paraissaient très-décidés à soutenir leurs prétentions, condamnèrent le capitaine négrier à payer la somme demandée, en lui promettant toutefois un dédommagement de la part de la compagnie.

L'affaire était terminée; mais la condescendance du conseil, dans cette circonstance, fut sur le point de

produire la ruine de la colonie. A commencer de ce moment, les mécontents, conduits par les chefs de leurs districts, nommés hundreders ou centeniers, se permirent les plus grands excès, refusèrent toute obéissance, et finirent enfin par rendre, le 25 septembre 1800, un arrêté qu'ils promulguèrent aussitôt, par lequel ils défendirent aux habitants, sous peine de vingt livres sterling d'amende, de reconnaître à l'avenir le gouverneur et le conseil. Ils proclamèrent ensuite une nouvelle constitution, qui remettait toute l'autorité entre les mains des centeniers, et établirent un maximum pour tous les objets de première nécessité. Certains crimes, tels que vols de bestiaux, adultères, calomnies, désobéissance envers les parents, destructions des pieux qui indiquaient les limites, etc., furent punis par des amendes pécuniaires; et les dettes contractées par les habitants envers la compagnie furent remises à la décision des centeniers, qui défendirent non-seulement toute espèce de remboursement, mais même d'en payer les intérêts, sous peine d'être bannis de la colonie.

Le nombre des révoltés ne se montait qu'à cinquante. La colonie avait à sa disposition quatre-vingts nègres et douze Européens, qui étaient décidés à la défendre. Le hasard lui procura encore de nouvelles forces. Il arriva précisément vers le même temps un gros vaisseau anglais parti de la Nouvelle-Écosse, et qui, sous les ordres des lieutenants Smith et Tolley, avait à bord quarante-cinq soldats et cent cinquante nègres marrons, outre un nombre d'hommes, de femmes et d'enfants. On se détermina alors à atta-

quer les révoltés, et ils furent aisément vaincus. On fit trente-cinq prisonniers, dont trois, qui s'étaient rendus coupables, depuis plusieurs années, de crimes, furent condamnés à mort; sept furent envoyés, comme malfaiteurs, à l'île de Gorée, et le reste fut transporté à Boullom, sur la côte septentrionale de Sierra-Leone. On assigna aux nègres marrons, arrivés de la Nouvelle-Écosse, le séjour de la ville de Grandville, à l'est de Free-Town; et depuis cette époque la colonie a joui de la plus parfaite tranquillité, et a continué à s'accroître.

En 1818, Free-Town, situé sur un sol stérile, argileux et sablonneux, mais sur un rivage où peuvent aborder en tout temps les plus gros vaisseaux, et adossé à une montagne couverte de bois favorables à leur construction, consistait en quatre cents maisons et dix-sept cents habitants : il y avait une église bâtie en pierre, et quatre écoles à la Lancastre, fréquentées par deux mille écoliers de la ville et des environs; et sur ces deux mille écoliers les cinq sixièmes étaient des nègres délivrés de l'esclavage. On avait fortifié les îles de Bance et autres, et construit trois autres villes, Gloucester-Town, Regent-Town et King's-Town, et un fort nommé Thornthon. King's-Town fut construit en 1809. La population de Regent-Town, en 1818, consistait en treize cents Anglais et dix-sept cents nègres affranchis. En 1819, la population totale de la colonie se montait à cent vingt mille habitants, y compris deux cents militaires blancs. Dans l'année 1817, cette colonie expédia, sur dix-sept bâtiments, deux mille neuf cent quatre-vingt-dix tonnes de ses

produits en ivoire, gomme copal, huile de palmier, riz et poudre d'or (1).

Il paraît que l'on n'a pu encore parvenir à remédier aux fâcheuses influences du climat, qui, dans ces derniers temps surtout, se sont manifestées d'une manière alarmante pour les Européens. On assure que l'année dernière (1826), sur cinq cent trente-cinq militaires anglais qui se trouvaient stationnés à Sierra-Leone, cent quinze ont péri depuis le 14 juin jusqu'au 24 août. On reproche encore à Sierra-Leone la stérilité de son sol et le défaut de rivière navigable. Ces considérations ont engagé le gouvernement anglais à faire chercher ailleurs un lieu plus propice, pour devenir le point central de ses établissements en Afrique. On a chargé de cette recherche le colonel Denham, si connu par son voyage dans le Soudan; et il est parti de la Tamise dans les derniers jours de décembre 1826, monté sur le vaisseau le Cadmus, pour remplir cette importante commission (2).

(1) Thomas Winterbottom, *Account of native Africans*, p. 273-289; Ritter, *Die erdkunde*, 1er theil *Afrika*, 1822, in-8°, t. 1, p. 340.

(2) *Journal des Voyages*, t. XXXII, p. 363.

# CHAPITRE XV.

**Résumé des observations des derniers voyageurs sur l'histoire naturelle de la Sénégambie.**

Nous présenterons, dans ce chapitre, le résumé des observations des derniers voyageurs, sur les productions et l'histoire naturelle de la Sénégambie, afin de compléter les notions acquises, jusqu'à ce jour, sur cette grande division du continent africain. Nous distribuerons les matières conformément à la classification généralement adoptée aujourd'hui par les naturalistes.

## § I.

**Couleur des nègres.**

L'abbé Demanet a employé près du quart de son ouvrage à prouver que la couleur des nègres est entièrement due à l'influence du soleil. Nous laisserons de côté les raisonnements de cet auteur, qui prouvent de faibles connaissances en histoire naturelle et en physiologie; mais nous recueillerons les observations qu'il a faites, ou qu'il cite à l'appui de son opinion (1).

Demanet fit venir deux Portugais de nation, établis

(1) Demanet, *Nouvelle histoire de l'Afrique française*, t. II, p. 226.

en Afrique (1) depuis 1721; leurs enfants étaient tellement métamorphosés, qu'à peine on pouvait les distinguer des nègres. Les parties les plus exposées à la chaleur du soleil, telles que la tête, le dessus des bras, le dos, le ventre et les épaules, étaient plus noires que les autres parties; mais les aisselles, le dedans des mains, l'entre-deux des doigts, le dessous du menton, l'entre-deux des cuisses, le bas-ventre, le dessous des pieds, ces parties étaient non-seulement moins noires que les précédentes, mais elles conservèrent une nuance bien marquée de blanc, quoique terne et basanée. Mais Demanet contredit ou affaiblit lui-même cette preuve lorsqu'il remarque, un peu après, que lorsque les nègres sont dans la vigueur de leur couleur noire, le dedans des pieds et des mains, le dessous des aisselles, du menton et des genoux, sont bien moins noirs que les autres parties (2). Demanet affirme que les enfants des nègres naissent blancs, et qu'ils n'ont que le cercle des ongles et des yeux brun; que le reste du corps ressemble, quant à la couleur, à celui des enfants qui naissent en Europe (3). Il dit avoir vu des nègres, d'environ cinquante ans, réduits, par les suites d'une maladie violente, à la dernière extrémité, de noirs qu'ils étaient, devenir basanés et pas plus foncés que le Bohémien, le Liégeois, le Provençal et l'Espagnol; puis, après leur mort, redevenir aussi noirs qu'ils étaient avant leur maladie! Quand les nègres se noient, ils sont si

(1) Demanet, t. II, p. 241.
(2) Ibid., id., p. 327.
(3) Ibid., id., p. 241.

changés de couleur qu'on les prendrait pour des blancs (1). Les nègres chargés des pustules de la petite vérole sont basanés ou d'un blanc terne (2). Demanet prétend qu'un Européen et une Européenne, établis en Afrique, noircissent successivement à chaque génération, et deviennent noirs à la cinquième génération. Dix mille Portugais, dit-il, établis en Afrique, les uns après les autres, nous le confirment. Il oublie que ces Portugais se mêlent avec des négresses : il remarque encore que les nègres d'Afrique sont d'un noir de jais lustré, vif et éclatant, tandis que ceux d'Amérique et de France sont d'un noir sale et livide, parce que, suivant lui, ils ont perdu de leur teint par des générations successives dans des climats septentrionaux (3). Dans la vieillesse du nègre, ce beau noir, ce noir de jais, qui le distinguait du blanc d'une manière si prononcée, devient pâle, jaune, nuancé, ainsi qu'une étoffe de laine blanche teinte en noir, et usée (4).

Pruneau de Pommegorge, qui a observé plus longtemps les nègres que Demanet, nous fournit sur le même sujet des remarques, suivant nous, plus judicieuses.

Il y a des auteurs très-savants, dit-il, qui ont avancé, comme une chose certaine, que les différentes couleurs des hommes qui habitent le globe proviennent de la qualité de la nourriture et de la chaleur du cli-

(1) Demanet, t. II, p. 292.
(2) Ibid., id., p. 292.
(3) Ibid., id., p. 321.
(4) Ibid. id., p. 328.

mat; mais, par les réflexions suivantes, cette opinion ne paraît pas difficile à détruire.

Le pays qu'habitent les nègres, en Afrique, commence à la rivière du Sénégal, située par le 15° nord. La rive gauche est habitée par des Maures arabes, et la rive droite par une nation nègre, naturelle du pays, nommée Yolof. Ce peuple est du plus beau noir qu'on connaisse. Les Maures, au contraire, qu'on soupçonne avoir été jadis chassés des Espagnes, sont de la couleur des Algériens et Tunisiens, c'est-à-dire un peu plus basanés que les Européens. Cependant ils habitent ce pays depuis près de deux cents ans, sans avoir noirci, ni changé de couleur.

En remontant cette même rivière du Sénégal, et à environ soixante lieues de son embouchure, on trouve une autre nation indigène, nommée les Foulès. Elle est rougeâtre, et presque de la même couleur que les Caraïbes de Saint-Vincent, en Amérique. Cependant il fait plus chaud chez les Foulès et à Saint-Vincent que chez les Yolofs, qui sont les hommes de l'Afrique qui ont la peau la plus noire. Ils se nourrissent pourtant des mêmes aliments que les Foulès, c'est-à-dire de farine de millet, de maïs préparé, de poisson, de poules, de bœuf et de laitage. Ainsi ce n'est ni à la chaleur du climat, ni à la nourriture, qu'il faut attribuer la couleur foncée de cette espèce d'hommes, et les observations suivantes en seront de nouvelles preuves.

Gorée et la Terre-Ferme, qui est par son travers, et qui n'en est éloignée que de trois quarts de lieue, sont situés par les 14° 14 min. de latitude nord. Les

peuples qui habitent ce pays sont encore des Yolofs, très-noirs, sous la domination du damel. Par cete même latitude est située l'île de la Martinique, où il fait aussi chaud qu'aux environs de Gorée et du Sénégal; et cependant les blancs créoles, qui y sont établis depuis près de cent cinquante ans, y ont conservé le teint des Européens. Les noirs, qu'on y a fait passer de l'Afrique, n'y ont éprouvé aucune variation, même dans leurs descendants nés dans l'île, et cela pendant plusieurs générations.

Les naturels de l'île, qui ont le teint couleur de cuivre, les cheveux longs, comme les sauvages de Saint-Vincent, n'ont pas éprouvé non plus de changement dans leur couleur. Voilà trois espèces, sur le même sol, qui ont une nourriture commune, et qui sont restées constamment les mêmes.

Depuis la côte de Guinée jusqu'à la côte d'Angola, où les Portugais ont des établissements, ils ont conservé leur couleur sans variation. Si de la côte d'Angola on passe en Amérique, par la même latitude, on y trouve les mêmes Portugais épars dans différentes villes, occupés à la culture des terres, aux mines d'or et à d'autres travaux qui les exposent, en plein jour, à la rigueur des plus ardentes chaleurs, et, malgré toutes ces circonstances, semblables aux Portugais européens.

L'auteur des Recherches philosophiques sur les Américains, pour donner plus de poids à son opinion, a avancé dans son livre que, dans différents endroits de la côte d'Afrique, on trouvait des Portugais qui étaient absolument devenus nègres. Comme

il n'a pas vu le fait par lui-même, et qu'il a écrit sur des mémoires qu'on lui a donnés, on peut dire qu'il a été trompé, quoiqu'il soit très-vrai qu'il y a quelques nègres portugais sur cette côte, particulièrement à Bissao; mais la vérité est qu'ils proviennent tous de quelques captifs affranchis que les Portugais ont laissés dans ce pays lorsqu'ils y avaient des comptoirs; de manière que cette sorte de nègres est en si petit nombre, qu'on pourrait les compter dans deux ou trois petits villages : ils ont conservé la langue de leurs anciens maîtres, ainsi que la religion chrétienne, qu'ils ont étrangement défigurée.

On trouve dans les différents établissements européens quelques-uns de ces nègres affranchis, qui, s'étant unis à des mulâtres ou à des métis, ont eu des enfants participant plus ou moins des deux couleurs, quelquefois tenant plus du père, et quelquefois plus de la mère; mais ce n'est pas là un phénomène, c'est une marche constante de la nature, et ses productions ont toujours de grands points de ressemblance avec leurs auteurs.

Les Indes orientales sont habitées par cinq à six peuples différents. Les uns sont aussi noirs que les nègres les plus noirs d'Afrique; d'autres, avec des cheveux longs, tels que les Lascars, sont d'une couleur de cuivre plus ou moins foncée; d'autres simplement basanés comme les Arabes; et d'autres enfin, presque blancs, se trouvent souvent par les mêmes latitudes, sous la même chaleur, et se nourrissent des mêmes aliments.

Il semble donc que, d'après ces observations, on ne

habitées que par la femelle et ses petits; le mâle couche en dehors. Si un chasseur tire et atteint l'un d'entre eux, tous les autres se mettent à la poursuite du meurtrier de leur malheureux ami. Il n'y a moyen, pour celui-là, d'échapper à leur vengeance qu'en jetant son fusil; tous ils fondent à l'instant sur cette arme cruelle, la mettent en pièces; et, après avoir ainsi donné le change à leur ressentiment, ils s'apaisent et cessent leur poursuite. »

Suivant le docteur Afzélius, le japanzé ou simia-troglodites de Linné, assez fréquent sur les montagnes de Sierra-Leone, ressemble plus à l'homme que l'orang-outang. On en amena deux à Sierra-Leone; l'un mourut bientôt; l'autre, plus âgé, ne survécut que quelques mois. Il avait près de deux pieds de taille; mais leur grandeur ordinaire est de près de cinq pieds. Il était couvert d'un poil noir, long et épais sur le dos, mais court et clair sur la poitrine et le ventre. Il avait le visage sans poils, les mains et la tête pareilles à celles d'un vieux nègre, si ce n'est que son poil n'était pas crépu. Il mangeait, buvait, dormait et se tenait à table comme un homme. D'abord il allait à quatre pattes, sur le revers des mains; mais, devenu plus grand, il s'essayait à se tenir droit, s'appuyant sur un bâton; il était mélancolique, mais toujours doux et bon. Ce singe, quoiqu'il ne fût pas inconnu en Europe, a été ordinairement confondu avec d'autres espèces (1).

Le lion, fier habitant de ces contrées brûlantes,

(1) C. B. Wadstrom, *Précis sur l'établissement des colonies de Sierra-Leone et de Boulama*, p. 66.

y inspire plus d'intérêt que de crainte. Golberry eut deux fois occasion d'admirer sa démarche noble et assurée, et il s'est convaincu qu'il n'attaque pas plusieurs hommes réunis, et qu'il évite même leur rencontre, sans cependant presser son pas, sans compromettre sa dignité : son caractère admet la prudence, et son courage n'est ni aveugle ni téméraire (1).

L'hyène de la Sénégambie, en nègre bouki, n'est point la même que celle du cap de Bonne-Espérance. Sa stature est différente, son poil beaucoup plus ras; au lieu d'être marquée de bandes, elle l'est de taches d'un noir fauve; elle est beaucoup plus timide, et s'enfuit à l'approche de l'homme (2).

Le serval, ou chat-tigre, est commun dans les contrées fertiles de la Sénégambie. M. de Repentigny en avait un qui était aussi familier et aussi doux que nos chats d'Europe. Cet animal ressemble beaucoup au chat pour la figure; mais il est plus grand, et son corps est plus effilé. Son poil est d'un gris ardoise, parsemé de taches d'un jaune chamois, très-doux au toucher, et beaucoup plus long que celui de nos chats. Ses yeux sont brillants, ses moustaches sont fournies de poils longs et rudes, sa queue et ses jambes sont longues, et ses pieds armés d'ongles très-crochus. Quoique sauvage et féroce, on l'apprivoise aisément. Celui de M. de Repentigny vivait en liberté dans la maison, au milieu des singes, des perroquets, des oiseaux et des volailles de la basse-cour, sans ja-

(1) Golberry, t. 1, p. 18.

(2) Geoffroy de Villeneuve, t. 1, p. 161.

mais les attaquer ni leur faire le moindre mal. Il était triste et sédentaire, mais il caressait son maître, et paraissait l'aimer. On le nourrissait de viande crue, et quand on lui en jetait un morceau, il se précipitait dessus avec voracité et avec une sorte de fureur, et faisait entendre, en mangeant, un rugissement plus faible, mais d'ailleurs semblable à celui du tigre (1).

Golberry n'a vu en Afrique qu'une seule espèce de chien, qui y est très-commune. Ces chiens sont de la taille de nos braques, mais paraissent tenir un peu de l'espèce des mâtins; ils ont le poil roux, court et rude. C'est surtout dans la vallée des deux Gagnacks qu'on en voit un très-grand nombre. Chaque famille en a au moins un. Ils sont très-attachés à leurs maîtres, et avertissent fidèlement de l'approche d'un animal dangereux, d'un étranger ou d'un voleur. Les habitants de la vallée des deux Gagnacks sont voisins d'un village habité par des nègres serrères. Les chiens sont dressés à se jeter sur ces nègres voleurs, dès qu'ils paraissent dans le canton; et ils servent d'armée auxiliaire pour repousser ces audacieux et incommodes voisins. Un chien-loup de la plus belle taille et d'une blancheur éclatante, qui accompagnait Golberry, fut le sujet d'une grande surprise dans cette vallée : les hommes et les chiens ne le reconnaissaient pas pour un individu de son espèce, et ne voyaient en lui qu'un objet de terreur; cependant une chienne, plus curieuse, s'en approcha, et le reconnut; dès lors

(1) Golberry, t. II, p. 402.

toutes les craintes cessèrent, et Loulou se familiarisa avec ses frères d'Afrique (1).

Il n'existe, selon Geoffroy, qu'une seule espèce de chien en Sénégambie; les nègres la nomment caye; elle approche du lévrier; elle a les oreilles pendantes, le poil fauve et la voix rauque (2).

Le chacal est très-commun entre le cap Bojador et le cap Vert, et Golberry a vu ces animaux en grand nombre dans les dunes qui ferment et bordent, à l'orient, le désert qu'on parcourt, en voyageant par terre, du Sénégal à Gorée. Cet animal tient du loup, du renard et du chien. Plus petit que le loup, il en a la férocité; rusé comme le renard, il a, comme lui, le museau effilé et pointu, et, en chassant, il aboie comme le chien. Sa voix est aigre et claire; c'est un mélange de gémissements, de hurlements et d'aboiements. Le chacal ne va jamais seul; c'est toujours par troupes que marchent ces animaux. Quand ils veulent attaquer une pièce de gros bétail, ils se réunissent en grand nombre, et ils ne dédaignent pas cette précaution quand ils chassent les antilopes, les chèvres, et autres animaux de moindre force: ils mangent toutes les bêtes mortes, tous les cadavres, et l'odeur de la corruption les attire de très-loin. Golberry en a vu plus de quarante rassemblés et occupés à dévorer les restes d'un cachalot échoué sur le sable près des Petites-Mamelles. Ce monstre, mort sans doute depuis long-temps, et dont il ne restait presque plus que la

(1) Golberry, t. II, p. 399.

(2) Geoffroy de Villeneuve, t. I, p. 160.

carcasse et les parties cartilagineuses, répandait au loin une infection affreuse (1).

L'éléphant, selon Geoffroy de Villeneuve, se nomme en ouolof niei; le lion, teno; le léopard, gahundé; la panthère, l'once, le chat-tigre ou serval, le chat sauvage, la civette, sicor; le zibet, zael. Tous ces animaux peuplent les forêts de la partie occidentale d'Afrique (2).

Le pays des Foulès, selon Pommegorge, est rempli d'une quantité prodigieuse d'animaux sauvages et carnassiers, de toutes les espèces, et même de plusieurs inconnues ailleurs. Les plus nombreux sont les éléphants, les lions, les tigres, les chats-tigres, les ânes sauvages, etc.; on rencontre les éléphants par bandes de quinze ou vingt ensemble, particulièrement le soir et le matin, lorsqu'ils viennent boire et se baigner dans la rivière. La rencontre de ces animaux dans les chemins n'est pas dangereuse, lorsqu'on ne les attaque pas, à moins qu'on n'ait le malheur de se trouver, au débouché d'un bois, très-près d'une femelle qui ait des petits; alors il est très-rare qu'elle ne vienne pas sur la personne qu'elle aperçoit; elle l'enveloppe de sa trompe, et la lance en l'air, et elle retombe à terre, morte, plus pour avoir été étouffée par le serrement de sa trompe, que par la chute. Un matin, à la pointe du jour, une femme alla puiser de l'eau à la rivière, dans un endroit un peu escarpé, où elle trouva, malheureusement pour elle, un éléphant femelle avec son

(1) Golberry, t. II, p. 472 et suiv.

(2) Geoffroy de Villeneuve, tome I, p. 161.

petit. Aussitôt que cet animal la vit, il l'entoura de sa trompe, et la fit sauter en l'air, de cette manière, à cent cinquante pas du bateau où était Pruneau de Pommegorge. Les éléphants de la Sénégambie ne sont point élevés à la domesticité. Le roi et quelques grands du pays les chassent quelquefois, mais assez rarement. Le roi commande cent cinquante ou deux cents hommes, et souvent plus, par lesquels il fait battre un bois. La plus grande partie de ces chasseurs est armée de plusieurs sagaies, qui sont faites presque comme nos espontons; mais le fer qui est au bout est cependant beaucoup plus large et plus coupant. Le reste des chasseurs porte des fusils, et quelques-uns des espèces de petites haches d'armes. Ainsi armés, ils entourent une portion de bois, où l'on sait que les éléphants se retirent; on marche en avant, en formant un rond, et ces animaux se trouvent entourés de tous les chasseurs, ainsi que des biches et des vaches qui s'y rencontrent. Quand on se trouve à portée de ces bêtes, les chasseurs lancent, avec force, une de leurs sagaies, qui, malgré la dureté de leur cuir, pénètre très-souvent assez avant dans leur corps. Alors, si l'animal blessé entre en fureur, les piétons se retirent derrière les chevaux, d'où les cavaliers leur lancent de nouvelles sagaies, et lui tirent des coups de fusil dans la trompe et dans le sabot. Ils ne manquent pas d'achever de le tuer. Lorsqu'il tombe à terre, percé de coups, les chasseurs, armés de haches, viennent le couper en morceaux. Les dents sont présentées au chef de la chasse, et la chair est partagée entre les chasseurs. Chacun emporte sa portion, avec laquelle il fait un

très-bon repas. Lorsque l'éléphant n'est pas vieux, sa viande ressemble absolument à celle du bœuf, et en a même le goût; mais lorsque ces animaux sont vieux, leur viande est fort dure. Ils nagent très-bien.

Ce qu'on nomme ordinairement dents d'éléphants, ne sont pas précisément ses dents; elles pèsent jusqu'à deux cents livres chacune. Du temps de l'ancienne compagnie des Indes, on les achetait quatre-vingts livres le quintal, payées en marchandises, qui ne revenaient pas à plus de dix-huit livres. On nomme, dans ce pays, escarballe, les dents qui sont au-dessous de cinquante livres; et on ne les payait, autrefois, que quinze livres le quintal.

On ne fait guère de ces grandes chasses, qu'il n'y soit tué beaucoup d'autre gibier : tels que la biche, la vache brune, l'autruche volante, la pintade, les perdrix, les lapins, les poules de bois, dont ce pays est très-fourni parce qu'on y chasse très-rarement (1).

Les lions, les tigres et les sangliers, selon le même voyageur, sont en telle quantité en Sénégambie, que souvent il n'est pas possible de les éviter. Le lion, quoiqu'un peu moins dangereux que le tigre, l'est cependant beaucoup. Lorsqu'il n'est pas affamé, il laisse passer sans attaquer; mais lorsqu'il a faim, aussitôt qu'il aperçoit quelqu'un, il lui coupe le chemin, à quatre-vingts ou cent pas plus loin, s'accroupit à terre, et saute sur sa proie à son passage près de lui. Si on prévoit son embuscade, cela donne quelquefois à l'homme en danger le temps de préparer ses armes,

(1) Pruneau de Pommegorge, p. 63 et suiv., et p. 160.

pour se défendre; mais il n'en est pas de même du tigre, qui, souvent sans qu'on l'aperçoive, saute de très-loin au chignon du cou, et dévore son homme, à moins qu'il n'ait le courage d'un nègre qui avait servi Pruneau de Pommegorge dans sa jeunesse. « Un jour, dit ce voyageur, ce nègre fut attaqué par un tigre, à quelque distance du bord de la rivière et de son bateau. Il était nu et sans armes; néanmoins il eut le courage de saisir son ennemi des deux mains par le cou. Pendant cette lutte, l'animal lui déchirait avec les griffes la chair de dessus le dos, sans que la douleur lui fît lâcher prise, de manière qu'il parvint à étouffer l'animal avant qu'il reçût le secours du bateau, que ses cris avaient attiré. On le trouva baigné dans son sang, et le tigre mort à ses côtés. Il fut porté en cet état à bord de son bateau, et pansé le mieux qu'il fût possible. Ce nègre courageux fut plus d'un an à guérir de ses plaies. Ses amis, pour le consoler, lui donnaient de temps en temps des espèces de bals, qu'on nomme folgar, dans lesquels on danse, on chante, et on boit force vin de palme et eau-de-vie. Dans les chants, il était toujours question de la victoire du courageux nègre; les mieux inspirés improvisaient ces chansons, où les hyperboles ne manquaient jamais. Enfin, ce même nègre fut encore attaqué, cinq ou six ans après, par un lion, qu'il étouffa de la même manière. Il reçut presque les mêmes blessures; mais il s'est guéri plus facilement. »

Malgré tout cela, le tigre a la peau si tendre, qu'on le tue d'un coup de fusil chargé de gros plomb à canards. Pommegorge vit, à Joale, un jeune enfant de

huit ans, en tuer un d'un coup de flèche, près de la case où il dormait. Le chant des louanges que la moitié du village lui donna aussitôt, réveilla Pommegorge, et il fut témoin de sa victoire. La peau de cet animal lui fut offerte, et il l'a rapportée en France (1).

Outre l'écureuil palmiste et celui de Barbarie, Getulus, Linn., il y a, selon Geoffroy, une espèce non décrite, particulière au Sénégal, et commune dans le pays de Salum; sa couleur est d'un gris cendré. Cette espèce a cela de remarquable, qu'elle construit des pyramides de six à sept pieds de hauteur, qui lui servent de retraite, et où elle vit en famille. On ne saurait confondre ces pyramides avec celles des termites; leur structure intérieure est très-différente (2).

Le lièvre, selon le même voyageur, appelé, par les nègres, guiombor, ressemble plutôt au lapin, et se tapit dans les buissons (3).

Le hérisson du Sénégal, d'après les observations de Geoffroy, ne diffère de celui d'Europe que par la grosseur. Il passe, comme lui, quelque temps de la basse saison, c'est-à-dire de la saison froide et sèche, dans une espèce de sommeil léthargique, pendant lequel il s'abstient de nourriture, et sort rarement pour la prendre; mais aussi sait-il, pendant les nuits d'été, réparer le temps perdu. Adanson en éleva un, pendant plus de trois ans, dans sa chambre, où il lui

(1) Pruneau de Pommegorge, p. 68 et suiv.

(2) Geoffroy de Villeneuve, t. 1, p. 162.

(3) Ibid., t. 1, p. 162.

rendait de grands services, en le délivrant des araignées, des cracrelats, des sourds, des fourmis, et autres animaux dont elle était infectée. Le hérisson est un manger très-délicat et d'un grand goût, surtout lorsqu'on le prend vers le temps où il commence à entrer dans son sommeil léthargique (1).

Si l'on en croit Geoffroy de Villeneuve, le phatagin se trouverait à Sierra-Leone où on lui donne, dit-il, le nom de quogelo (2); mais jamais ce voyageur n'a été à Sierra-Leone, et le nom de quogelo est celui que porte l'animal en question sur la côte de Guinée, à la rivière Saint-André, selon Des Marchais, que Geoffroy semble avoir copié. Cette assertion ne prouve donc pas que le phatagin se trouve en Sénégambie (3).

Près de Podor, dans le Sénégal, dit Golberry, on voit beaucoup d'hippopotames; et quand cet animal élève sa tête monstrueuse au-dessus des eaux du fleuve, il fait éprouver à-la-fois la surprise et l'effroi. Il n'est pas d'année que les nègres foulahs n'en tuent vingt à trente, à coups de fusils ou de flèches. On surprend quelquefois des femelles qui viennent de mettre bas leur portée; on tue la mère, et l'on s'empare du petit, pour le manger. Il serait donc possible de se procurer des hippopotames en vie, ou de jeunes hippopotames, qu'on pourrait élever, en les faisant, pendant les premiers mois, allaiter par une forte vache; et Paris pourra voir un jour ce que jadis, au rapport

(1) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 166.
(2) Geoffroy de Villeneuve, t. 1, p. 160.
(3) Des Marchais, t. 1, p. 200.

de Pline, liv. VII, et de Dion Cassius, liv. II, Rome, alors la capitale du monde, a vu deux fois, dans ses spectacles, des hippopotames vivants (1). Cet animal, selon Adanson, le plus grand des amphibies, ne se trouve que dans l'eau douce des rivières d'Afrique; et une chose digne de remarque, c'est que l'on n'en a encore observé que dans cette partie du monde, à laquelle il semble être particulièrement attaché. On lui donne communément la figure d'un bœuf; c'est, à la vérité, l'animal auquel il ressemble davantage, mais il a les jambes plus courtes, et la tête d'une grosseur démesurée. Quant à la grandeur, le cheval marin peut prendre le pas après l'éléphant et le rhinocéros. Ses mâchoires sont armées de quatre défenses, avec lesquelles il détache les racines des arbres, qui lui servent de nourriture. Il ne peut rester longtemps sous l'eau sans respirer; c'est ce qui l'oblige de porter de temps en temps la tête au-dessus de sa surface, comme fait le crocodile (2).

Selon Geoffroy de Villeneuve, des troupeaux immenses de gazelles ou antilopes parcourent, en Sénégambie, les plaines désertes; on y remarque le koba, le kob, le kevel, le nanguer, le nagor, la corine, le pasan, le guib, et le joli petit chevrotain. La chèvre boé, la chèvre naine, et la brebis karma, qui a du poil au lieu de laine, forment les troupeaux des Maures et des nègres (3). Beaver décrit une espèce de daim ou gazelle, qui paraît commune dans l'île Boulama, qu'il

(1) Golberry, t. 1, p. 15, 17, 18.
(2) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 73.
(3) Geoffroy de Villeneuve, t. 1, p. 163.

a nommée gazelle-pintade, ou gazelle tachetée. Elle a trois pieds neuf pouces anglais de long, deux pieds deux pouces de hauteur sur le train de devant, et deux pieds quatre pouces sur le train de derrière. Le cou est brun, tout son pelage est doux et fin ; il est noir le long des vertèbres du dos, et rougeâtre dans le reste du corps, mais avec une bande longitudinale blanche qui s'étend depuis la partie postérieure de l'épaule jusqu'à la partie antérieure de la cuisse de derrière. Cette bande longitudinale est jointe, à angles droits, par quatre autres bandes également blanches, qui traversent le dos et retombent de chaque côté. Des taches blanches irrégulières se remarquent sur les hanches. La partie intérieure des jambes est blanche. Quatre mamelles, des oreilles longues et larges, mais presque sans poils. Les yeux sont grands et noirs. La queue a huit pouces de long, avec une touffe de poils noirs à son extrémité. De chaque côté des cuisses, et derrière, on remarque une ouverture ou bourse à parfum, d'un pouce et demi de profondeur (1).

Beaver (2) décrit une autre espèce de daim, qu'on nomme cabre de mat, ou chèvre des bois. On le trouve de même à l'île Boulama. Son poil est noir le long des vertèbres, d'un rouge brun sur les côtés, qui s'éclaircit sous le ventre en un blanc sale. Son poil est grossier et ressemble à celui d'une chèvre, tandis que le poil d'une troisième espèce que nous allons décrire

(1) Beaver, *African memoranda*, p. 214.

(2) Ibid., p. 212.

est très-fin. Les cornes du cabre de mat ont un pouce et demi de long ; elles sont droites et entièrement cachées par les poils qui les entourent ; entre elles est une touffe de poils, longue de deux pouces et demi. La queue est ronde, et terminée par une petite touffe de poils noirs.

Beaver a encore décrit une troisième jolie espèce de quadrupède qui paraît particulier à l'île Boulama, et qui est nommée flintombiou (flintombeau). C'est un daim en miniature dont les formes sont plus élégantes que celles de l'espèce précédente ; il n'a que dix-sept pouces anglais de hauteur depuis les pieds de devant jusqu'à l'épaule, et dix-sept pouces et demi depuis les pieds de derrière jusqu'à la croupe. Ses cornes ont un pouce et demi de long ; elles sont annelées par sept anneaux ; elles sont penchées en arrière, et se courbent ensuite en avant, en se rapprochant l'une de l'autre par leur courbure vers les extrémités. L'animal a deux pieds deux pouces de long ; sa queue a cinq pouces de long et paraît plate, à cause des poils dont elle est garnie, et qui s'étendent latéralement. Sa tête et son dos sont de la couleur gris de souris ; mais cette couleur s'éclaircit graduellement sur le côté, et sous le ventre elle est tout-à-fait blanche. Le dos est convexe. Ses jambes, au-dessus du pâturon, ont un pouce sept huitièmes de circonférence. On tua un de ces jolis animaux, qui n'avait au devant que quinze pouces et demi de hauteur, et seize pouces et demi sur le train de derrière (1).

Au rapport du docteur Afzélius, la laine des mou-

(1) Beaver, *African memoranda*, p. 211.

tons se change en poil à Sierra-Leone. Ils souffrent de la chaleur, deviennent maigres et multiplient peu; mais les chèvres et les cochons s'y reproduisent très-bien, et deviennent aussi gros et aussi beaux que dans d'autres pays : la colonie en est suffisamment fournie (1).

On s'est plu, selon le même naturaliste, à exagérer le prix des chevaux maures, et, en Afrique, on entend dire qu'ils se vendent jusqu'à dix et douze captifs. Il est vrai que des rois nègres, à qui cette sorte de monnaie ne coûtait rien, ont payé un beau cheval jusqu'à douze esclaves; mais il ne faut pas croire que ce soit là le prix nécessaire d'un beau cheval de race maure : ces captifs ne représenteraient, d'ailleurs, qu'une valeur de quatre cents livres par tête, ce qui porterait le cheval à quatre mille huit cents livres. Mais, après avoir questionné un grand nombre de Maures, et en particulier Sydy-Moctar, sur le prix auquel on pourrait acquérir de ces chevaux de la plus belle race, dans le cas où l'on voudrait en acheter un certain nombre à la fois, pour les répandre dans nos haras, Golberry a eu lieu de s'assurer qu'on obtiendrait vingt chevaux choisis, qui coûteraient chacun cinquante pièces de guinée, ce qui formerait mille pièces de guinée payées à la fois, somme très-considérable pour les Maures du désert. On peut donc assurer que, pour vingt-cinq mille francs, on pourrait, chaque année, extraire des oasis du Sahara vingt étalons ou vingt juments, choisis entre tout ce

(1) Wadstrom, *Précis sur l'établissement des colonies*, p. 65.

que ces races maures peuvent offrir de plus parfait. Ces chevaux ont la tête et la croupe moins belles que les chevaux arabes, mais les jambes encore plus fines, et l'encolure et le corps dans des proportions parfaites; Golberry dit en avoir vu dont la couleur était d'une beauté extraordinaire; des soupes de lait d'une teinte charmante, des gris ardoise, à belle crinière et à queue noire, et à la tête cap-de-More, et d'autres du plus beau noir possible. Ces chevaux sont doux et très-obéissants; les Maures leur apprennent une quantité de mouvements et de tours singuliers; ils s'agenouillent pour se laisser monter, même par des enfants de six ans; et si le petit enfant tombe, le cheval non-seulement s'arrête près de lui, mais le caresse et le sollicite à remonter, en l'aidant de tout ce qu'il peut imaginer. Ces chevaux sont instruits à saluer de la tête, autant de fois que le veut le maître; ils mettent le genou droit à terre, ensuite le genou gauche, et marchent ainsi; ils font des évolutions extrêmement rapides de la tête à la queue, et leur vitesse au galop est au moins égale à celle des meilleurs coureurs anglais (1).

Selon Geoffroy de Villeneuve, le dromadaire, nommé en ouolof guelem, ne se trouve que dans le désert ou sur la rive nord du Sénégal. Il paraît dépaysé lorsqu'on le transporte en Nigritie. L'arbre nommé kreouer est un poison pour cet animal; il le fait entrer dans un délire furieux, qui ne se termine que par la mort (2).

(1) Golberry, t. 1, p. 322.

(2) Geoffroy de Villeneuve, t. 1, p. 163.

Si l'on en croit Golberry, un dromadaire peut porter dix quintaux; il porterait donc aisément six soldats; mais un seul dromadaire suffirait pour douze soldats, dont six marcheraient cinq heures par journée, pendant que les six autres se reposeraient montés sur un dromadaire, et réciproquement. Cinquante de ces animaux suffiraient donc pour le transport de six cents soldats. Une pièce d'artillerie légère pèse de cinq à six cents livres; un homme qui monterait le dromadaire chargé d'une pièce légère, n'augmenterait le fardeau que de cent soixante livres, et l'animal pourrait encore porter cent quarante livres de poudre. Deux cents dromadaires suffiraient pour une expédition considérable; tout ce qui devrait, d'ailleurs, concourir au succès d'une telle entreprise, demanderait de grands détails; mais, ce qu'on peut assurer, c'est qu'une petite armée de six cents hommes, disposée, organisée et dirigée suivant des vues bien combinées, aurait, en Afrique, une force et une puissance incalculables (1). Le prix ordinaire d'un dromadaire de huit ans, était, en 1787, de deux cent cinquante livres, et ce prix était soldé, quatre cinquièmes en pièces de guinée, et l'autre cinquième en verroteries, en poudre à tirer, en balles et en pierres à fusil.

Les Maures connaissent l'âge d'un dromadaire à des signes non équivoques, et ne se trompent jamais à cet égard; mais comme eux seuls élèvent et vendent ces animaux dans toutes les contrées occidentales de

(1) Golberry, t. 1, p. 366.

l'Afrique, comprises entre le Sahara et la ligne, ils gardent entre eux le secret des signes auxquels ils connaissent leur âge, et n'en font part, ni aux noirs, ni aux Européens qui commercent avec eux. Il arrive de là qu'on est très-souvent trompé, et qu'ils vendent des dromadaires de cinq ans comme s'ils en avaient huit. Golberry a vu plusieurs friponneries de ce genre, et l'un de ses dromadaires a péri, après sept jours de marche, dans le petit voyage du Sénégal à Gorée, seulement parce qu'il était trop jeune, car sa charge n'allait tout au plus qu'à dix quintaux. Golberry est persuadé qu'on risquera toujours moins de la mauvaise foi du Maure, en achetant de lui des dromadaires déjà vieux, qu'en en achetant des jeunes. On distingue assez bien à la physionomie, aux formes du corps, à la qualité du poil et aux callosités des jambes et du poitrail, un dromadaire de quinze à vingt ans; mais il a paru très-difficile à notre voyageur de faire la différence d'un dromadaire de quatre à cinq ans d'avec un dromadaire de huit ans.

Les Maures assurent que cet animal conserve toute sa vigueur pendant quarante ans; qu'après quarante ans ses forces commencent à diminuer, mais que sa vie commune est de soixante ans; quelques-uns deviennent beaucoup plus vieux, mais ces exemples sont rares. Quand les dromadaires vieillissent et qu'ils ne rendent plus de services, les Maures les mangent; presque tous les rois voisins de la rivière de Gambia ont quelques dromadaires achetés des Maures, qui en vendent beaucoup aussi aux Mandingues; ceux-ci

les revendent dans les contrées intérieures de l'Afrique, et Golberry a vu à Albreda un convoi de cinquante dromadaires, mâles et femelles, destinés pour Téembou, capitale des Foulahs méridionaux, éloignée de deux cent cinquante lieues au midi du Sahara. Tous les mâles de ce convoi étaient hongres; les Maures n'en vendent pas d'entiers, sans doute pour garder seuls cette branche de commerce (1).

Le lamentin, nommé en nègre, selon Geoffroy de Villeneuve, léréou, se trouve à l'embouchure du fleuve du Sénégal (2). Pommegorge nous apprend que quelques uns pèsent quelquefois jusqu'à deux cents livres. C'est un manger excellent, fin et délicat; la chair en est très-blanche, et est recouverte par dessus de quatre doigts de lard. Du temps du même voyageur, le chef du village de Mouit en devait un, de coutume, chaque année, au gouverneur du Sénégal (3).

(1) Golberry, t. 1, p. 363 et suiv.

(2) Geoffroy de Villeneuve, t. 1, p. 160.

(3) Pruneau de Pommegorge, p. 73.

## § III.

### Oiseaux de la Sénégambie.

Geoffroy de Villeneuve a observé en Sénégambie un très-grand nombre d'espèces d'oiseaux, la plupart remarquables par la beauté de leur plumage.

Les oiseaux de proie sont assez nombreux. Le vautour, ntane en ouolof, se tient nonchalamment perché sur les baobabs, près des villages, attendant sa proie; cette espèce n'est pas décrite. Le milan noir plane continuellement et avec hardiesse sur les habitations, enlevant souvent la viande que les négresses portent sur leur tête. L'aigle à tête blanche, appelé marabout par les Français, est remarquable par deux plumes d'une blancheur et d'une légèreté singulières; l'aigle huppé (*falco coronatus*, Lin.), d'un brun noir, les pattes recouvertes, jusqu'aux doigts, d'un duvet très-fin, se trouve au cap Rouge. M. Geoffroy a rapporté de l'intérieur un oiseau de proie de vingt pouces de long, d'un gris cendré, ayant sur la tête une espèce de huppe formée par des plumes plus allongées que les autres; cette espèce pourrait bien former un genre nouveau.

Des diverses espèces de perroquet, le jaune, suivant notre voyageur, est le plus rare. Le calao d'Afrique, buceros, de la grosseur d'un gros dindon, est de couleur noire, a le vol pesant et la gorge ornée d'une peau rouge, tandis que celle de la femelle est grise. Cet oiseau, que les nègres nomment guémintc, est sacré à leurs yeux, et ils n'osent pas le tuer. Ils

firent des reproches à M. Geoffroy d'en avoir tué plusieurs, et ils vinrent tous flairer l'animal mort, près de l'ouverture qui se trouve à l'excroissance au-dessus du bec, prétendant se garantir, par ce moyen, du rhume dont ils se croyaient menacés. Le pic-bœuf se tient toujours sur le dos des bœufs, pour extraire les larves des insectes qui y déposent leurs œufs. Un rollier fauve, tacheté de blanc, les grandes pennes d'un bleu indigo, est remarquable par la beauté de ses couleurs; il ne se trouve que dans l'intérieur. Le coucou vert-doré ressemble à celui qui a été décrit par Buffon, mais, cependant, avec quelque différence. Le petit martin-pêcheur huppé approche beaucoup de celui de l'île de Luçon. Plusieurs espèces de guêpiers, entre autres celui de Nubie, et une espèce nouvelle à ventre noir, le cou avec des reflets violets, sont d'une grande beauté. Le musophage violet, oiseau extrêmement rare, se trouve sur la rivière de Gambie.

Diverses espèces de grimpereaux, des couleurs les plus variées, et une multitude de petits oiseaux, tels que le sénégali, le micol, des gros-becs, tous élégants par leurs formes, peuplent les bosquets autour des villages. La plupart de ces petits oiseaux s'accoutument très-bien à rester en cage; M. Geoffroy en a rapporté en France près de soixante, vivants et de diverses espèces.

L'outarde d'Afrique, appelée au Sénégal autruche volante, se trouve quelquefois près de Mouit ou près de Gandiole. Les oiseaux d'eau sont nombreux dans ces contrées; un des plus intéressants, pour le produit,

est l'aigrette ou héron blanc. C'est lui qui donne ces plumes déliées que les militaires et les femmes emploient dans leur parure. A l'embouchure des fleuves on rencontre de nombreuses troupes de pélicans, en ouolof Pocco; et plus avant, des cormorans de diverses espèces. Un des objets qui mérite le plus de fixer l'attention des naturalistes, est le grand ibis blanc à bec rouge et à grandes pennes violettes : cet oiseau est très-rare (1).

Selon Golberry l'aigrette, *ardea alba minor,* est un oiseau du genre du héron, extrêmement commun sur les eaux du Sénégal, mais particulièrement dans les parties supérieures du cours de ce fleuve. On en tue tous les ans un grand nombre, et les retours de Galam rapportaient beaucoup de plumes de ces oiseaux, qu'on vendait vingt-quatre francs la livre, quand elles étaient blanches, et trente-six francs quand elles étaient d'un beau gris ardoise, parce que les aigrettes de cette couleur sont plus rares (2). Afzélius dit qu'à Sierra-Leone cet oiseau s'apprivoise, et est très-bon à manger (3).

D'après Adanson l'oie de l'île de Sor, que les nègres appellent hitt, n'a rien qui flatte dans la couleur de son plumage; mais on remarque sur sa tête une bosse assez grosse, couronnée de plusieurs caroncules qui lui servent d'ornement. Ses épaules, à l'endroit où se fait l'inflexion de l'aile, sont aussi armées d'une corne semblable à une épine, de près d'un pouce

(1) Geoffroy de Villeneuve, t. I, p. 164 et suiv.
(2) Golberry, t. II, p. 467.
(3) Wadstrom, p. 66.

de longueur. Elle s'en sert fort adroitement contre les oiseaux de proie qui voudraient l'attaquer (1).

Adanson tua d'un même coup deux oiseaux, l'un mâle et l'autre femelle, semblables aux coqs-d'Inde pour la grosseur et le plumage. C'est le buceros de Geoffroy, ci-dessus mentionné; mais Adanson en donne une description plus détaillée. Tous deux portaient sur la tête une espèce de casque noir et creux, de même grandeur et de même figure que celui du casoar; ils avaient sur le cou une longue plaque, semblable à un vélin très-luisant, qui était rouge dans le mâle et bleue dans la femelle. Cet oiseau, selon Adanson, se nomme guinar chez les nègres de l'embouchure du Sénégal. Les habitants de ce quartier le regardent comme marabout, c'est-à-dire comme un animal sacré, peut-être parce qu'il vit communément de petits serpents qui sont très-communs dans le voisinage, et pour qui tous les nègres ont une vénération superstitieuse. Ils ne pouvaient souffrir que notre naturaliste sacrifiât si hardiment leurs marabouts à ses plaisirs; et ils le regardaient comme un sorcier lorsqu'il les tuait du premier coup; car ils s'imaginaient que ces oiseaux étaient invulnérables. Leur superstition alla même au point que chacun d'eux lui prédit qu'il mourrait infailliblement dans la journée, pour avoir commis un si grand crime (2).

Le même naturaliste donne dans son voyage d'intéressants détails sur le pélican; la longueur de son bec est de plus d'un pied et demi, et le sac, qui est

(1) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 146.

(2) Ibid., p. 173. Voyez ci-dessus, p. 426.

attaché au-dessous, contient près de vingt-deux pintes d'eau. L'usage de ce sac n'est uniquement que pour la pêche. C'est comme une espèce de filet que la nature a donné à cet oiseau, pour lui faciliter les moyens de pourvoir à ses grands besoins. Elle ne pouvait le placer dans un animal qui sût mieux s'en servir, et on peut dire qu'il entend la pêche dans la perfection. Ces oiseaux nagent ordinairement par compagnie sur les hauts fonds, et forment un grand cercle qu'ils resserrent en se rapprochant peu à peu pour réunir le poisson, que le mouvement de leurs pieds contient dans ce petit espace : quand ils le voient assez rassemblé, ils plongent dans l'eau leur bec ouvert, et le referment avec une vitesse comparable à celle d'un pêcheur qui jette et retire aussitôt son épervier. Pour verser l'eau dont leur sac est rempli, ils ne font que pencher leur bec de côté en l'entr'ouvrant légèrement ; elle s'échappe aussitôt et laisse à sec les poissons, qu'ils vont manger paisiblement à terre (1).

Souvent, dit Golberry, mais surtout pendant les crues, le Sénégal est couvert de pélicans, qu'on appelle aussi grand-gosiers. On en voit passer, devant l'île Saint-Louis, des troupes de quarante, qui se meuvent lentement et majestueusement, sans avoir l'air de prendre la moindre inquiétude du voisinage des hommes. Ces oiseaux arrivent par troupes très-nombreuses, et nagent avec autant de grace que de majesté. L'un d'eux est toujours à la tête de la troupe, les autres suivent irrégulièrement, séparés, et à une certaine distance l'un de l'autre (2).

(1) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 136.

(2) Golberry, t. II, p. 406.

## § IV.

### Reptiles de la Sénégambie.

Suivant Golberry la meilleure espèce de tortue, la tortue verte, se trouve aussi, et pendant toute l'année, dans le golfe d'Arguim. On néglige cette pêche, qui mériterait cependant d'être encouragée. Des bateaux, armés au Sénégal, pourraient se porter au golfe d'Arguim, vers le mois de juillet, commencement de la mauvaise saison; ils pêcheraient des tortues qu'ils rapporteraient au Sénégal, et cette nourriture serait surtout favorable aux malades (1). Le caïman ou le crocodile est, selon Pruneau de Pommegorge, un animal très-dangereux au Sénégal; les gens du pays, maures ou nègres, sont obligés de prendre les plus grandes précautions pour n'en être pas dévorés, ainsi que leurs bestiaux. Lorsqu'ils veulent passer la rivière, d'un bord à l'autre, ils ont grand soin, avant d'entreprendre le passage, de mettre à l'eau tout ce qu'ils ont de canots, d'où ils tirent des coups de fusil, et poussent des cris pour éloigner ces animaux voraces (2). Les crocodiles, selon Adanson, ne peuvent demeurer que quelques minutes sous l'eau, sans respirer. Lorsqu'ils surnagent, il n'y a que la partie supérieure de leur tête et une petite partie du dos qui s'élèvent au-dessus de l'eau : ils ne ressemblent alors à rien moins qu'à des animaux vivants; on les prendrait pour des troncs d'arbres flottants. Dans cette at-

(1) Golberry, t. 1, p. 136.
(2) Pruneau de Pommegorge, p. 71.

titude, qui leur laisse l'usage des yeux, ils voient tout ce qui se passe sur l'un et l'autre bord du fleuve, et, dès qu'ils aperçoivent quelque animal qui vient pour y boire, ils plongent, vont promptement à lui, en nageant entre deux eaux, l'attrapent par les jambes, et l'entraînent en pleine eau, pour le dévorer, après l'avoir noyé (1).

Golberry a fait au Sénégal des observations multipliées sur le caméléon. Sa couleur naturelle est du plus beau vert émeraude. C'est ainsi que Golberry l'a toujours vu dans l'état de liberté, perché comme un perroquet, sur la branche de quelque jeune arbre orné d'un beau feuillage, au milieu duquel on a de la peine à le distinguer, ou bien, quand il rampe nonchalamment dans l'herbe fraîche. Non-seulement, alors il est toujours de ce beau vert émeraude, mais il est aussi dans le plus bel état de santé et d'embonpoint. La liberté et la faculté de vivre dans l'herbe ou au milieu des feuilles, ont paru à notre voyageur deux choses indispensables pour maintenir la belle couleur verte du caméléon, et pour conserver sa santé et son embonpoint. Immobile sur sa branche ou sur le gazon, il laisse pendre sa langue glutineuse, qui ressemble à un ver de terre, et qui peut-être répand une odeur, pour attirer les petits insectes dont il se nourrit : quand elle en est couverte, il la retire avec une vitesse prodigieuse. Ce manège est sans cesse répété, et toujours avec succès, parce que l'insecte, trompé par la couleur

(1) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 70.

du caméléon, et par son immobilité, approche sans méfiance, et se prend au piège.

Quand Golberry tenait ses caméléons en cage, qu'il les tracassait et qu'il les tourmentait, il réussissait très-aisément à leur donner des angoisses et de la colère, qu'ils exprimaient d'une manière sensible, en expirant l'air assez fortement pour que cette expiration se fît entendre; bientôt ces animaux maigrissaient, et leur beau vert devenait terne. En continuant de les inquiéter, le vert terne passait au vert jaune, du vert jaune au jaune piqué de points rouges, ensuite au jaune brun piqué de rouge brun, de là au gris brun piqué de noir; enfin, de nuances en nuances, ses caméléons devenaient presque noirs, et de plus en plus maigres. Voilà les seules couleurs par lesquelles il réussissait à les faire passer (1).

Adanson reçut le présent d'un jeune serpent géant, qui venait d'être pris dans le marigot même de l'île du Sénégal. Il avait trois pieds et un peu plus de longueur; le fond de sa couleur était un jaune livide, coupé par une large bande noirâtre qui régnait tout le long du dos, et sur laquelle étaient semées quelques taches jaunâtres assez irrégulières. Un lustre, répandu sur tout son corps, le faisait briller comme s'il eût été vernissé. Sa tête n'était ni plate ni triangulaire, comme celle de la vipère, mais arrondie et un peu allongée. Ce serpent, tout petit qu'il était, suffisait pour que Adanson le distinguât de toutes les autres espèces; mais ce n'était qu'une faible image des gros, dont il

(1) Golberry, t. II, p. 6 et suiv.

ne se serait jamais formé une idée juste, si peu de temps après on ne lui en eût apporté en différentes fois deux médiocres, dont le plus grand avait vingt-deux pieds et quelques pouces de long sur huit pouces de large. Un cendré noir, lavé de quelques lignes jaunes peu apparentes, était la couleur dominante de sa peau, qui, étant étendue, avait vingt-cinq à vingt-six pouces de largeur : elle lui fut laissée tout entière avec un tronçon de chair; le reste devait faire le repas du chasseur et de tout son village pendant plusieurs jours. La tête, qui y tenait encore, égalait en grandeur celle d'un crocodile de cinq à six pieds : ses dents étaient longues de plus d'un demi-pouce, fortes et aiguës; et l'ouverture de sa gueule aurait été plus que suffisante pour avaler, en entier, un lièvre, et même un chien assez gros, sans avoir besoin de le mâcher.

La vue de ces deux serpents, qui, de l'aveu des nègres, n'étaient que des médiocres, ne permit plus à Adanson de douter de la vérité de ce qu'il en avait entendu dire mille fois dans le pays, et qu'il avait mis au nombre des fables. Les nègres mêmes, auxquels il était redevable de ceux-ci, lui assurèrent qu'il n'avait rien vu de singulier en ce genre, et qu'il n'était pas rare d'en trouver, à quelques lieues dans l'est de l'île du Sénégal, dont la grandeur égalait celle d'un mât ordinaire de bateau. Des gens de Bissao disent en avoir vu dans leur pays qui auraient surpassé de beaucoup ces pièces de bois. Il ne fut pas difficile à Adanson de juger, par la comparaison de leurs récits avec les serpents qu'il avait sous les yeux, que la taille des plus

grands de cette espèce, appréciée à sa juste valeur, devait être de quarante à cinquante pieds pour la longueur, et d'un pied à un pied et demi pour la largeur.

La manière dont cet animal fait la chasse n'est pas moins singulière que son énorme grosseur. Il se tient dans les lieux humides et proches des eaux. Sa queue est repliée sur elle-même en deux ou trois tours de cercle, qui renferment un espace rond de cinq à six pieds de diamètre, au-dessus duquel s'élève sa tête avec une partie de son corps. Dans cette attitude, et comme immobile, il porte ses regards tout autour de lui, et quand il aperçoit un animal à sa portée, il s'élance sur lui, par le moyen des circonvolutions de sa queue, qui font l'effet d'un puissant ressort. Si l'animal qu'il a atteint est trop gros pour pouvoir être avalé en son entier, comme serait un bœuf, une gazelle ou le grand bélier d'Afrique, après lui avoir donné quelques coups de ses dents meurtrières, il l'écrase et lui brise les os, soit en le serrant de quelques nœuds, soit en le pressant simplement du poids de tout son corps qu'il fait glisser pesamment dessus: il le retourne ensuite dans sa gueule pour le couvrir d'une bave écumeuse, qui lui facilite le moyen de l'avaler sans le mâcher. Il a cela de commun avec bien d'autres serpents et des lézards, qui ne mâchent jamais ce qu'ils mangent, mais l'avalent en entier.

Ce monstre, tout terrible qu'il est par sa grandeur et sa force, ne fait pas tant de ravages que l'on pourrait l'imaginer. Sa grosseur, qui le décèle facilement partout où il est, fait la sûreté des animaux moins

forts que lui. Son corps, roulé en spirale sur lui-même, paraît de fort loin comme la margelle d'un puits; et c'est un indice suffisant aux voyageurs et aux bestiaux mêmes pour détourner leur route. On n'entend pas dire qu'il attaque les hommes; du moins les exemples de ceux qui se sont laissés prendre sont assez rares. D'ailleurs, la chasse aux grands animaux, tels que le cheval, le bœuf, le cerf et autres quadrupèdes semblables qui trouvent leur salut dans leurs jambes, ne le flatte pas beaucoup, soit parce qu'elle lui donne trop de peine, qu'elle n'est pas si assurée, ou qu'elle n'est pas tout-à-fait de son goût. Il mange plus volontiers d'autres serpents plus petits que lui, des lézards, des crapauds surtout, et des sauterelles, qui ne semblent naître par nuages, dans ce pays, que pour assouvir sa faim insatiable. On peut dire enfin, à l'avantage de ces animaux, qu'ils font plus de bien que de mal, puisqu'ils purgent les terres d'une multitude innombrable d'insectes et de reptiles très-incommodes, qui feraient déserter les habitants des pays les plus fertiles, où ils se sont établis, et que les nègres ont intérêt de les laisser vivre en paix (1).

Matthews (2) nous apprend que les serpents les plus remarquables, à Sierra-Leone, sont le tinnié et le sinyacki-amoufong; le premier à cause de sa taille, le second à cause des qualités pernicieuses de son venin.

Le tinnié, quand il a pris toute sa croissance, a environ quinze à vingt pieds de long; sa grosseur est

(1) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 152.

(2) Matthews, *A Voyage to the river Sierra-Leone*, p. 43.

de trois pieds. Sa couleur, sur le dos, est d'un gris obscur; elle est plus claire sur le ventre, qui est semé de taches. Il ne dévore pas seulement des chèvres, des moutons et des cochons; les bêtes fauves, les léopards et les tigres eux-mêmes ne lui échappent pas quand il les trouve sur son chemin. Si l'on en croit les naturels, il est si démesurément grand dans les savanes de l'intérieur, qu'il peut engloutir un bufle. Les tinniés s'approchent des environs des villes, et c'est un spectacle aussi fréquent que véritablement hideux de les voir élevant leurs têtes dix pieds au-dessus du gazon, pour éventer leur proie. Quand ils l'ont saisie avec la gueule, ils la pressent et la brisent en l'entourant de leurs replis; puis ils se hâtent de parcourir un circuit d'un demi-mille au moins tout autour du théâtre de leur meurtre, pour s'assurer s'il n'y aurait pas quelques-uns de leurs ennemis, et surtout les fourmis, qui sont pour eux les plus redoutables. Ces insectes ne manquent jamais en effet de profiter de la léthargie dans laquelle tombe le serpent, après s'être gorgé de sa proie, pour le dépecer en peu d'instants. S'ils n'ont rien rencontré qui puisse leur nuire, les tinniés barbouillent alors le corps entier de leur victime d'une bave onctueuse, et la lèchent longitudinalement. Cette opération finie, ils reprennent la tête de l'animal dans leur gueule, et la font descendre par degrés tout entière dans leur estomac, sans la moindre mastication. Aussitôt que l'engloutissement est terminé, les tinniés s'endorment et deviennent insensibles pendant deux ou trois jours, si la proie qu'ils ont dévorée est très-grosse : pendant ce temps, on les tue sans peine.

Matthews en vit un qu'on avait mis à mort après qu'il eut avalé une chèvre et un chevreau. On retira le chevreau parfaitement entier ; les côtés seulement étaient écrasées comme si elles eussent été passées sous une meule de moulin.

Le sinyacki-amoufong est un très-petit serpent, rarement plus long qu'un pied, de la grosseur du petit doigt et de couleur verte, avec des taches noires. Ce reptile malfaisant possède la puissance de lancer, à la distance de deux ou trois pieds, une liqueur très-subtile dans les yeux de l'animal qui l'approche, d'où suivent, pour celui-ci, des douleurs cuisantes pendant huit jours, et ensuite un aveuglement incurable. Matthews a vu plusieurs personnes aveuglées par ce serpent (1).

Le même voyageur rapporte qu'il vit, sur l'île des Bananes, mourir, en deux heures, un jeune garçon qui venait d'être mordu par un petit serpent noir d'environ quatre à cinq pieds de long. Matthews examina cet enfant, et ne découvrit sur lui aucune morsure ; mais il vit seulement deux petites piqûres, précisément au-dessus du cou-de-pied, sans la moindre apparence d'inflammation. Vainement on lui ouvrit la veine à chaque bras, le sang refusa de couler, bien que tous les membres restassent encore souples plusieurs heures après qu'il fut expiré (2).

Il n'est pas étonnant, dit Adanson, que dans un pays humide on voie des grenouilles; cependant je devais naturellement en être surpris, n'en ayant encore trouvé

(1) Matthews, p. 46.

(2) Ibid., p. 43.

dans aucun de mes voyages. Depuis Podor jusqu'à Gambie, qui, en comprenant l'île du Sénégal, celle de Gorée, Portudale et plusieurs autres lieux où j'avais été, renferment un espace de plus de cent cinquante lieues, je n'avais encore vu que des crapauds; ce fut dans un puits, creusé au bout occidental du village d'Albreda, que je découvris les premières grenouilles : ses bords, élevés de six pieds et coupés verticalement, les empêchaient de sortir. Je n'en vis que dans ce puits; mais elles y étaient en si grande quantité, que quand elles s'élevaient au-dessus de l'eau elles en cachaient totalement la surface, se tenant toutes en recouvrement les unes au-dessus des autres, à peu près comme sont posées les tuiles qui couvrent nos maisons. Leur corps, plus petit et plus ramassé que celui des grenouilles de France, et leur couleur verte, tigrée de plusieurs taches noires jetées agréablement, me les firent regarder comme une espèce bien distincte (1).

## § V.

### Poissons et mollusques de la Sénégambie.

Le requin est un poisson dont la force musculeuse est étonnante. Voici un fait dont Golberry a été témoin. On prit un requin à bord du Rossignol, sur lequel il était embarqué; on eut bien de la peine pour le tirer à bord, et, pour le contenir, il fallut l'amarrer fortement par la tête et par la queue. On lui ouvrit

(1) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 95.

le corps depuis la mâchoire inférieure jusqu'à la queue : on en retira le cœur, les poumons, le foie et toutes les entrailles, et on le rejeta ensuite à la mer, où il se mit à nager avec tant de vitesse, que dans un instant on le perdit de vue. Il ne pouvait vivre longtemps sans doute, mais il nageait avec autant de force qu'il aurait pu le faire avant l'opération mortelle qu'il venait d'essuyer (1).

Adanson rapporte qu'on pêcha, dans les eaux douces du Sénégal, un poisson qui a peu de rapport avec ceux qu'on connaît jusqu'à présent. Son corps est rond, sans écailles, et glissant comme celui de l'anguille, mais beaucoup plus épais par rapport à sa longueur. Il a aussi quelques barbillons à la bouche. Les nègres le nomment ouaniear, et les Français, trembleur, à cause de la propriété qu'il a de causer non un engourdissement, comme la torpille, mais un tremblement très-douloureux dans les membres de ceux qui le touchent. Son effet, dit Adanson, qui ne m'a pas paru différer sensiblement de la commotion électrique de l'expérience de Leyde que j'avais déjà éprouvée plusieurs fois, se communique de même par le simple attouchement, avec un bâton ou une verge de fer de cinq à six pieds de long, de manière qu'on laisse tomber, dans le moment, tout ce qu'on tient à la main. Adanson fit plusieurs fois cette expérience, et celle de manger de la chair de ce poisson, qui, quoique d'un bon goût, n'était pas d'un usage également sain pour tout le monde (2).

(1) Golberry, t. II, p. 476.
(2) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 134.

La vieille, selon Golberry, est un poisson qui pèse quelquefois jusqu'à deux cents livres, et qui est d'un goût parfait. On le sèche et on le sale; on le traite enfin comme la morue de Terre-Neuve, avec cette différence qu'il ne se conserve que six à sept mois. Les Hollandais en faisaient la pêche depuis le mois de janvier jusqu'au mois de juillet; ils achetaient des Maures le sel nécessaire à ces salaisons; ce sel se tirait de la pointe Sainte-Anne, où il existe des salines naturelles très-abondantes (1).

Adanson remarque que quoique la mer soit très-grosse à la côte, la rade de Gorée ne laisse pas d'être poissonneuse. On y fait une pêche abondante à la ligne, surtout d'une espèce de vieille qui y est fort commune. Ce poisson a une avidité extraordinaire pour mordre à l'hameçon; et dès qu'il est pris, c'est un plaisir de voir les élans et les efforts qu'il fait pour se délivrer : cela va même au point qu'il renverse son estomac, que l'on voit sortir par la bouche sous la forme d'une vessie de carpe : ces efforts sont encore accompagnés d'un bruit sourd et très-fort, qu'il rend comme en grondant, et qui lui a valu le nom de grondin, sous lequel on le connaît sur cette côte (2).

En traversant l'Ile-au-Bois, Adanson aperçut plusieurs petits poissons dans des marais formés par l'eau des pluies. Ils étaient tous d'une même espèce, et le rouge vif dont ils étaient colorés les lui fit reconnaître pour des rougets de la petite espèce. Les

(1) Golberry, t. 1, p. 136.

(2) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 119.

pluies avaient cessé, et l'eau, qui commençait à tarir dans ces bassins, ne leur promettait pas une longue vie. Ils devaient mourir bientôt, ce qui arriva deux jours après que le terrain fut desséché. L'espèce devait être perdue sans ressource pour ces endroits : point du tout; l'année suivante il en reparut de semblables à ceux-ci et à ceux des années précédentes. Voilà un fait, ajoute Adanson, qui est d'autant plus digne de remarque, qu'on ne voit pas par quel moyen ces poissons ont pu être amenés dans ces endroits; car, d'un côté, ces bassins, quoique enfoncés, n'ont aucune communication avec les eaux du Sénégal, qui en est éloigné d'environ trois cent soixante toises, et d'ailleurs l'espèce de ces poissons est étrangère à ce même fleuve, en sorte qu'on ne peut pas croire que les oiseaux aquatiques en aient apporté les œufs. On ne dira pas, sans doute, que les rougets déposent tous les ans leurs œufs dans le fond de ces bassins, où ils se conservent, pendant neuf mois de sécheresse, jusqu'au retour des pluies, puisque la même difficulté subsisterait toujours à l'égard de l'origine des premiers. Il serait, pour le moins, aussi absurde d'imaginer que leurs semences ont été enlevées dans d'autres lieux avec des vapeurs, qui, en retombant, les ont dispersées dans différents bassins (1).

Adanson a observé que rien ne ressemble davantage à une vessie remplie d'air, et peinte d'un beau rouge, que le corps de la galère. On a peine à y distinguer

(1) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 155. D'Azzara, dans ses voyages à Rio de la Plata, a fait plusieurs fois la même observation, et son étonnement lui a souvent fait répéter les mêmes questions.

autre chose qu'une frange sur le dos et huit filets sous le ventre, qui descendent en bas, comme pour lui servir de lest; elle se soutient entièrement hors de l'eau, et elle est portée au gré des vents. Cet animal (1), tout informe qu'il est, et presque sans aucun mouvement sensible, est caustique, au point que lorsqu'on le touche il cause une douleur semblable à celle d'une brûlure. Adanson en prit un dans la main pour en faire l'épreuve, et il le retint jusqu'à ce que son effet commençât à se faire sentir: il se déclara, à l'extérieur, par une petite rougeur, suivie d'un picotement et d'une inflammation qui ne cessèrent qu'au bout de quatre heures. La douleur se communiquait à toutes les parties délicates du corps, comme à celles du visage, et surtout aux paupières, par un attouchement même très-léger de la main enflammée (2).

On trouve de l'ambre gris vers le cap Blanc, dans le golfe d'Arguim, au cap Vert, au cap Sainte-Marie, au cap Verga, et à ceux de Monte et de Palmes. Golberry a vu, en 1787, vendre, dans la rivière de Gambie, un très-beau morceau de cette substance, qui y fut apporté par des nègres nones, de la baie d'Yof, qui l'avaient trouvé en pleine mer; il pesait quarante-deux livres.

L'ambre jaune a une très-grande faveur dans toutes les contrées de la Sénégambie. Il entre dans presque tous les marchés, et il s'échange avec avantage contre

(1) *Urtica marina, soluta, purpurea, oblonga, cirrhis longissimis*. Sloan. Jam., vol. 1, p. 7, tab. 4, fig. 5.

(2) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 129.

l'or des Bambouçains. Les négresses des contrées intérieures surtout, aiment à se parer d'ornements d'ambre jaune; mais, pour leur plaire, il ne doit être, ni transparent, ni poli, et tirer plutôt sur le blanc que sur le jaune. Il ne faut pas non plus qu'il soit façonné et travaillé en grains ronds; la forme la plus avantageuse est celle des moules de boutons d'habits, de la grandeur de ceux du justaucorps. Cet ornement n'a aucune beauté, mais il était à la mode, en Afrique, en 1787; et, dans les échanges contre l'or, il gagnait quatre cents pour cent (1).

## § VI.

### Insectes et vers de la Sénégambie.

A l'île Saint-Louis du Sénégal, dit Golberry, on voit partout de ces chemins voûtés que les termites construisent en argile, et au moyen desquels les larves circulent et voyagent à couvert; mais, dans toute l'île, on ne saurait découvrir un seul nid de ces insectes. On ne peut supposer que ces nids existent sous terre, à moins que ce ne soit à une très-grande profondeur. Le sol de cette île est un sable mouvant et très-fin : ce sol est habituellement creusé de cinq à six pieds de profondeur, par les puits qu'on y ouvre pour avoir de l'eau, et qu'on referme dès que l'eau est épuisée. Mais ces puits prouvent que l'eau filtre partout dans le sol de cette île, qui n'a que douze cents toises de longueur, sur cent toises de largeur, et qui est renfermée entre deux bras du Sénégal, qui ont

(1) Golberry, t. II, p. 451.

cinq ou six cents toises de largeur, et dont la profondeur est au moins de neuf brasses. Le bras occidental du Sénégal n'est séparé de la mer que par une langue de terre de cent toises de largeur. Où pourrait-on supposer qu'existent les nids des termites, dont les larves se voient au Sénégal? Dans cette île on n'aperçoit que des larves circulant partout, et voyageant sous leurs voûtes. Cette circonstance est remarquable : les larves-termites qui circulent à l'île Saint-Louis, appartiendraient-elles à des nids qui existeraient dans les forêts qui bordent la rive gauche du fleuve? Dans cette supposition, il faudrait que ces larves parvinssent à l'île Saint-Louis par-dessous le bras oriental du fleuve (1).

Golberry se promenait un jour, au lever du soleil, suivi de son nègre domestique, de son interprète, et accompagné de Sonkoary, parent du roi de Barra, et héritier présomptif de ce petit royaume. L'objet de sa promenade était de visiter le bois de Lamaya, situé à l'ouest d'Albreda, à mille huit cents toises à peu près du village. Ce bois, qui a plus de deux lieues de tour, est formé d'arbres de la plus grande espèce, et dont les feuilles ressemblent beaucoup à celles du platane. Les arbres de cette forêt sont tous très-vieux, et séparés l'un de l'autre par un espace de plus de cinquante pieds; leurs superbes têtes se touchent, et forment une voûte d'autant plus belle, que les corps des arbres, dégarnis de toutes branches à la hauteur de soixante pieds, ressemblent à de belles co-

(1) Golberry, t. II, p. 197.

lonnes. En s'approchant de ce bois, Golberry fut étonné d'apercevoir un grand nombre de pyramides de dix, quinze et seize pieds de hauteur, d'une couleur rouge, absolument semblable à celle de la terre bien cuite. On lui apprit bientôt que c'était l'ouvrage des termites. « J'avais peine à comprendre, ajoute notre voyageur, « comment des animaux si petits pouvaient exécuter « des travaux aussi considérables. Plus de quarante de « ces pyramides s'élevaient sur leurs bases de cent à « cent vingt pieds.

« Il est curieux et philosophique de comparer ces « monuments, construits par un petit insecte, aux « pyramides d'Égypte, ouvrages des hommes si vantés.

« Les pyramides d'Égypte ne sont pas, à beaucoup « près, aussi élevées au-dessus de la hauteur ordinaire « de l'homme, que celles du bois de Lamaya sont éle- « vées au-dessus des dimensions de l'insecte qui les a « construites; car la plus haute des pyramides de « Memphis et de Gées n'a que quatre cent cinquante « pieds français de hauteur; et en supposant que la « taille des Égyptiens, qui ont élevé ces constructions « colossales, n'ait été que de cinq pieds, la propor- « tion de la plus haute des pyramides d'Égypte, à la « hauteur d'un homme de cinq pieds, ne serait que « de quatre-vingt-dix à un.

« On a fait remarquer que les larves-termites sont « les constructeurs de l'empire, et que la longueur « d'une de ces larves n'est pas de trois lignes; de « sorte que la plus haute des pyramides du bois de « Lamaya, qui avait dix-sept pieds d'élevation, à la « larve-termite, qui n'a que trois lignes, est comme

« deux mille quatre cent quarante-huit est à trois, « ou huit cent seize à un.

« Les pyramides de Lamaya se trouvent donc, « proportion gardée, infiniment plus élevées que « celles d'Égypte; et si, à cette comparaison, on ajoute « celle des masses, celle des temps employés respecti- « vement à ces constructions, et que l'on considère « aussi le grand nombre des pyramides de termites « qui existent en Afrique, on sera forcé d'admirer le « pouvoir que cet insecte tient du Créateur (1). »

M. Mollien a vu, dans le Bondou, des monticules de vingt pieds d'élévation et de trente pieds de circonférence, élevés par des termites. Les fourmilions creusent souvent dans le voisinage de ces nids leurs cônes renversés, pour surprendre une petite espèce de fourmis noires, qui fait une guerre acharnée aux termites, assez imprudents pour sortir de leur labyrinthe inextricable. Les nègres, faisant allusion aux couleurs, comparaient les Européens aux termites, et les Africains aux fourmis noires. Les premiers ne devaient qu'à leur industrie et à leur art de construire des retraites, la conservation de leur race, que leur faiblesse n'eût pu, sans ces moyens, préserver d'une entière destruction (2).

Les nids des vagvagues ou fourmis blanches, dit Adanson, sont des pyramides rondes, de huit à dix pieds de hauteur, sur à peu près autant de base, dont la surface est unie, et formée d'une terre grasse extrêmement

(1) Golberry, t. II, p. 199 et suiv.

(2) M. Mollien, t. I, p. 400.

dure et bien maçonnée. L'intérieur est un labyrinthe de petites galeries entrelacées les unes dans les autres : elles répondent à une petite ouverture qui donne entrée et sortie aux insectes qui l'habitent. On les appelle vagvagues; peut-être sont-ce les mêmes qu'on nomme poux de bois, et fourmis blanches en Amérique et dans les Indes orientales. Ils ont la figure de fourmis ordinaires, mais leurs membres sont moins distingués. Leur corps, qui est d'un blanc sale, est aussi plus mou, plus rempli et comme huileux. Ces animaux multiplient prodigieusement; et quand ils travaillent à se loger, ils attaquent d'abord quelque tronc d'arbre mort, qu'ils ont bientôt rongé et détruit.

Le termite ou vagvague de Gorée est, selon Adanson, une espèce différente de celle du Sénégal (1). Au lieu d'élever des pyramides, elle reste enfoncée dans la terre, et ne décèle sa présence que par de petites galeries cylindriques, de la grosseur d'une plume d'oie, qu'elle élève sur tous les points qu'elle veut attaquer. Ces galeries sont toutes de terre, cimentée avec une délicatesse infinie. Les vagvagues s'en servent comme de chemins couverts pour travailler sans être vues; et on peut compter que de telle nature que soit ce à quoi elles s'attachent, cuirs, étoffes, toiles, livres, bois, tout est bientôt rongé et consommé.

Adanson en eût été quitte à bon marché, si elles n'eussent attaqué que les roseaux de sa case; mais elles lui percèrent une malle qui était élevée sur des tréteaux, un pied au-dessus de terre, et rongèrent la

(1) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 84.

plupart de ses livres. Son lit n'était pas épargné, et quoiqu'il eût tous les soirs le soin d'abattre les galeries, elles étaient souvent élevées, au milieu de la nuit, jusqu'à son chevet, et gagnaient jusque dans son lit, où les vagvagues, après avoir découpé ses draps et ses matelas, en venaient à sa peau qu'elles mordaient cruellement. Leur morsure produit des douleurs très-vives et de l'enflure. Ces insectes, dont la grosseur ne passe guère celle des grandes fourmis d'Europe, sont d'une constitution telle que, ni l'eau douce, ni l'eau salée de la mer, ni le vinaigre, ni les autres liqueurs fortes, ne peuvent les faire mourir. Adanson ajoute : « Les torts infinis et les ravages que « font ces animaux demanderaient que l'on cherchât « quelque voie sûre pour les exterminer : on a pro- « posé l'arsenic comme un secret infaillible; mais il « ne serait pas prudent d'en conseiller l'usage, et « encore moins de le pratiquer. Le feu, s'il n'était « pas sujet à des désastres plus dangereux que ceux « que causent les vagvagues, serait l'expédient le « moins dispendieux et le plus efficace; car on voit « rarement ces insectes dans les lieux où il a passé « vivement (1). »

Au Sénégal, dit Adanson, les mouches luisantes sortent le soir des crevasses formées dans une terre marécageuse desséchée, où elles pratiquent leurs retraites. Celles qui sont ailées éclairent aussi bien que celles qui ne le sont pas; chose qui ne se voit point en France, où les premières n'ont pas cet avantage. Enfin elles ne pren-

(1) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 99.

nent leur essor que pendant trois ou quatre heures au plus, après quoi elles rentrent dans leurs trous. Adanson en recueillit un grand nombre, qu'il conserva pendant quelques jours dans de petites fioles, où elles donnèrent de la lumière tant qu'elles vécurent: mais elle s'affaiblissait à mesure que l'insecte approchait de sa fin. C'est improprement qu'on a nommé ce petit insecte ver-luisant ou mouche-à-feu, puisqu'il n'est ni mouche, ni ver. C'est un scarabée de la petite taille, brun de sa couleur, et dont le corps aplati est écailleux comme dans tous les autres scarabées. Ses ailes sont recouvertes de deux fourreaux aussi écailleux, quoique assez mous. La lumière dont il est pourvu n'est logée que dans les trois derniers anneaux de son corps, et encore faut-il qu'il lui imprime quelque mouvement pour l'obliger à se montrer au dehors (1).

Adanson remarque qu'il y a une sympathie extraordinaire entre les cacrelats et l'indigo; toutes les fois qu'il arrivait à notre naturaliste de laisser, pendant la nuit, quelques bottes de cette plante dans sa chambre, il était sûr d'en trouver le lendemain plusieurs centaines qui s'y étaient logés. Ces insectes sont aussi incommodes qu'ils sont communs sur l'île du Sénégal. Quoiqu'ils aient à peine la grosseur du doigt, ils font des ravages incroyables. Ils rongent le linge, les draps, les bois, les papiers, les livres, enfin tout ce qui se trouve exposé à leurs dents; ils attaquent même l'aloès, dont l'amertume écarte tous les autres

(1) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 92.

insectes. Ils sont encore fort désagréables par l'odeur infecte qui sort de leur corps, et ce sont les ennemis les plus terribles de ceux chez qui ils se sont logés; car ils ne sortent que la nuit, et voltigent de tous côtés dans les chambres, où ils font un bruit pareil à celui que l'on entendrait dans une volière bien garnie d'oiseaux. Enfin le cacrelat multiplie si prodigieusement, que ce serait un animal pernicieux, s'il n'avait pas un grand nombre d'ennemis. Ceux qu'il a le plus à craindre sont l'araignée et le sourd. Ce dernier animal est une espèce de lézard que l'on dit venimeux; il en est aussi friand que l'araignée. Tous deux se logent comme lui dans les chambres pour lui faire une guerre continuelle, qui assure la tranquillité des habitants chez lesquels ils se sont établis. Le hérisson lui fait aussi la chasse (1).

On a vu, dans les relations que nous avons données, la grande abondance des abeilles en Sénégambie. Adanson remarque qu'il y a apparence que c'est pendant les mois de novembre et décembre que les essaims sortent des vieilles ruches pour en former de nouvelles: on en trouve alors assez souvent des monceaux considérables. Adanson vit un jour un toit de case, dont la surface, de seize pieds carrés, était recouverte d'une couche de plus de quatre travers de doigt d'abeilles qui s'y étaient ainsi entassées. C'est une preuve non équivoque de la quantité qu'il y a de ces insectes dans le pays. Ils se logent partout, mais communément dans les troncs d'arbres que la vieillesse a creusés.

(1) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 165.

Ils avaient fait trois ruches dans l'habitation d'Adanson à Podor, l'une entre les volets et la fenêtre d'une chambre, au premier étage, l'autre au rez-de-chaussée, dans une petite armoire pleine de ferrailles, dont on ouvrait tous les jours un battant, et qui était placée au fond d'un magasin fort obscur; la troisième était suspendue au plancher d'un autre magasin, sur le coin même de la porte. On réussit difficilement à chasser ces petits animaux, même pendant la nuit, et par le moyen du feu : ils savent trouver, dans les ténèbres, ceux qui les inquiètent, et ils les punissent par des piqûres très-douloureuses. Ces abeilles ne diffèrent de celles d'Europe que par la petitesse. Leur miel a cela de singulier, qu'il ne prend jamais de consistance comme le nôtre; il est toujours liquide et semblable à un sirop de couleur, brune. On peut dire qu'il est infiniment supérieur, pour la délicatesse et le goût, au meilleur miel qu'on recueille dans les provinces méridionales de la France (1).

Suivant la description donnée par Golberry, le ver de Guinée se forme dans les chairs. Il est blanc, rond, grêle, de la grosseur d'une corde de harpe, et quelquefois long de quatre à cinq pieds. Il se place dans les interstices des muscles, sous la peau des jambes, des pieds et des mains; il produit une espèce de tumeur qui ressemble à un clou, accompagnée de grandes douleurs, tant que son sommet ne s'élève pas comme une vésicule remplie d'eau, où la tête du ver se manifeste.

(1) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 82.

Cette vésicule étant crevée, on doit s'assurer de la tête du ver, en l'attachant à un petit rouleau de toile, enduite d'un emplâtre, qu'on renouvelle une ou deux fois le jour. En tournant ce petit rouleau, on tire en dehors une partie du ver, en prenant bien garde de le rompre, et en ayant soin de le développer sur le rouleau jusqu'à ce qu'il soit sorti tout entier. Si, dans cette opération, on sent une résistance, il faut cesser d'attirer, et mettre de l'huile à l'endroit où le ver s'est fait jour. Il est bon d'humecter la tumeur avec de l'eau; c'est le moyen de favoriser la sortie de l'animal. Quelquefois le ver se rompt; alors il faut appliquer des cataplasmes; celui de fiente de vache est très-accrédité, pour provoquer une suppuration favorable à son extraction. Quand le ver est dehors, l'ulcère est bientôt guéri; mais, si l'on rompt le ver, la portion qui reste dans les chairs ne s'obtient que par une longue et douloureuse suppuration. Dans plusieurs parties de l'Afrique, ce ver passe pour contagieux. On conseille de ne pas habiter les cases des nègres de la classe pauvre, qui y sont très-sujets, et d'éviter toute communication avec eux. Cette maladie n'a pas de saison particulière, ni un temps fixe, et l'on ne s'acclimate pas contre elle. Golberry avait passé treize mois en Afrique, sans en être attaqué; il la prit tout à coup, sans pouvoir en deviner la cause; elle n'a heureusement aucun danger (1).

Adanson se plaint d'une autre incommodité, surtout pendant l'hiver, ou la basse saison; ce sont les

(1) Golberry, t. II, p. 312 et suiv.

puces du sable. On les appelle ainsi, parce qu'elles se logent dans le sable des cases habitées. Il en est si rempli que, dès qu'on y a mis le pied, il en est aussitôt couvert; et leur petitesse est telle que ce n'est que par leur grand nombre qu'on peut les apercevoir. Leurs piqûres ne sont pas bien vives; cependant, lorsqu'elles sont assez multipliées, elles font l'effet d'un picotement ou d'une démangeaison qui n'est guère supportable. Ce que cet insecte a de plus singulier, c'est qu'il ne saute et ne monte jamais plus haut que trois à quatre pouces; en sorte que, toutes les fois que l'on a l'attention de se tenir un demi-pied au-dessus de terre, on est sûr de n'avoir rien à craindre de sa part (1).

## § VII.

### Végétaux de la Sénégambie.

Les productions végétales sont presque les mêmes dans toutes les parties que Mungo-Park a parcourues. Il faut observer cependant que, quoiqu'on trouve en Afrique la plupart des racines comestibles des îles de l'Amérique, il n'a jamais rencontré, dans aucune partie de son voyage, ni la canne à sucre, ni le café, ni le cacao, et qu'il n'a pu, malgré ses recherches, savoir s'ils étaient connus des habitants. L'ananas, et mille autres fruits délicieux que l'industrie de l'homme

(1) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 166, 167.

a multipliés dans les contrées de l'Amérique situées sous le tropique, sont de même inconnus en Sénégambie. Mungo-Park trouva, à la vérité, des orangers et quelques bananiers près de l'embouchure de la Gambie; mais il ne put savoir d'une manière positive si ces arbres étaient indigènes, ou s'ils avaient été plantés là par quelques anciens commerçants blancs. Il pense qu'ils y avaient été, dans l'origine, apportés par les Portugais (1).

Les Français, dit Golberry, ont donné le nom de calebassier, on ne saurait dire pourquoi, à cet arbre étonnant par sa grosseur, que les nègres Jolofs nomment baobab, et qui porte, dans d'autres parties de l'Afrique occidentale, le nom de goui. Les Français ayant baptisé l'arbre, ont aussi baptisé son fruit, qu'ils appellent pain de singe, tandis que les naturels des contrées où il croît l'appellent boui. La moelle occupe une partie si considérable de l'intérieur de ce prodigieux végétal, que quand une sorte de moisissure, à laquelle le centre de cet arbre est très-sujet, s'y établit, il se forme, dans l'intérieur de ces colosses, des cavernes de vingt pieds de hauteur et de vingt pieds de diamètre. Ce qui paraît sûr, c'est que les contrées occidentales de l'Afrique, renfermées entre le cours du Sénégal et celui de la Gambie, pourraient paraître les contrées natales du baobab; que c'est dans ces contrées qu'on l'a observé dans ses dimensions les plus démesurées et les plus étonnantes, et que c'est là aussi qu'on croit l'avoir trouvé dans l'âge le plus avancé. Les fleurs de cet arbre sont blanches et très-

(1) Mungo-Park's, *Travels*, ch. xx.

grandes; elles ont, quand elles sont épanouies, quatre pouces de longueur, sur près de six pouces de diamètre. Elles sont un exemple remarquable du sommeil des plantes, parce qu'elles se contractent et se ferment à l'approche de la nuit, et ne s'ouvrent que le matin. Les noirs de l'Afrique ne cessent d'admirer cette faculté de la fleur du baobab, de se replier pendant la nuit, et de ne s'ouvrir qu'aux premiers rayons du soleil levant. Ils disent que cette fleur dort, et ils ne se lassent pas du plaisir de se rassembler, avant le soleil, autour des baobabs en fleurs, d'épier leur réveil, et de leur dire, au moment de leur épanouissement, et en les saluant : Dyarakio raffet signar; ce qui veut dire dans leur langue, bonjour, belle dame(1). Golberry a vu un de ces arbres dans la vallée des deux Gagnacks, au pays du damel, qui avait, vers sa base, cent quatre pieds de circonférence (2). C'est dans la plus grande des îles de la Madeleine que le même voyageur a vu, en 1786, deux baobabs sur l'écorce desquels étaient gravés des noms européens, et des dates qui remontaient à 1449, et d'autres inscriptions qui sont antérieures à l'an 1490. Ces noms sont hollandais. Adanson, qui a visité ces îles, cinquante ans avant Golberry, a vu aussi ces inscriptions, et en a fait mention dans son voyage d'Afrique (3).

Le baobab (4) devient souvent, pour les noirs, une

(1) Golberry, t. II, p. 73 et suiv.

(2) Ibid., t. I, p. 19.

(3) Ibid., t. II, p. 87.

(4) Naufrage de la Méduse, p. 344 à 346.

demeure dont la construction n'exige d'autre travail que de pratiquer une ouverture dans sa circonférence, pour servir de porte, et d'en ôter, sans beaucoup d'efforts, l'espèce de moelle extrêmement molle qui remplit l'intérieur du tronc. Ainsi vidé, l'arbre n'en subsiste pas moins, et le feu qu'on y allume d'abord pour en sécher l'aubier, en le charbonnant, paraît même donner une nouvelle vigueur à la plante. Dans cet état, il arrive presque toujours que l'écorce, au lieu de s'arrêter en bourrelet sur les bords de la plaie, comme cela a lieu dans quelques arbres d'Europe, continue à croître, à s'étendre, et finit enfin par recouvrir ou tapisser tout l'intérieur, presque toujours alors sans rides ni gerçures, et offre ainsi le spectacle étonnant d'un arbre immense recomplété dans son organisation, mais ayant la forme d'un énorme cylindre creux, ou plutôt d'une vaste paroi arborescente pliée en cercle, et dont les côtés sont suffisamment écartés pour laisser pénétrer dans son enceinte. En jetant les yeux sur le dôme immense de verdure qui forme le comble de cet agreste palais, on voit se jouer dans son feuillage une foule d'oiseaux parés des plus riches couleurs, des rolliers au plumage bleu de ciel, des singallis couleur de carmin, des soui-mangas brillant d'or et d'azur. Enfin, pénétrant sous cette voûte, on y trouve souvent, de toutes parts, suspendues sur sa tête, des fleurs éblouissantes de blancheur; et au centre de l'arbre, un vieillard et sa famille, une jeune mère et ses enfants s'offrent quelquefois à vos regards. Mais l'abri n'est pas le seul service que les noirs habitants de la Séné-

gambie retirent du baobab. De ses feuilles desséchées ils font une poudre qu'ils appellent lalo, et qu'ils font entrer comme assaisonnement dans presque tous les mets. Ils se purgent avec ses racines; ils boivent l'infusion chaude de son écorce gommeuse pour se guérir des affections de poitrine; ils tempèrent l'inflammation des éruptions cutanées auxquelles ils sont sujets, en appliquant, sur les parties malades, des cataplasmes faits avec le parenchyme du tronc; ils composent une boisson astringente avec la pulpe de ses fruits; ils se régalent de ses amandes; ils fument, en place de tabac, le calice des fleurs; et souvent, séparant en deux les capsules globuleuses, et laissant leurs longs pédoncules ligneux fixés à l'une de ses moitiés, ainsi desséchée et durcie, ils en forment une large tasse propre à puiser de l'eau.

Mungo-Park, dans une lettre à sir Joseph Banks (1), parle de l'arbre qui prend feu spontanément, et dont il a déjà été question dans le voyage de Beaufort (2). Le fang yani, ou arbre de Gambie (3), qui s'allume spontanément, croît en abondance sur les bords de ce fleuve, entre Yani-Marrou et Kayi. Mungo-Park ajoute que cette plante ne se trouve nulle part ailleurs; assertion qui, d'après le voyage de Beaufort, paraît inexacte.

(1) *Life of Mungo-Park*, en tête de son second voyage intitulé : *A Journal of a Mission to the interior of Africa in* 1805, in-4°, 1815, p. LXI et p. CXXIV.

(2) Voyez t. VI, p. 367.

(3) La traduction française, au lieu de Gambie, met de Gorée, afin, apparemment, de n'être pas exacte, même lorsqu'une inexactitude paraît impossible.

Il brûle certainement, dit encore le même voyageur, par quelque moyen intérieur que j'ignore. Peu de naturels l'ont vu en feu; mais tous ceux qui ont remonté la Gambie conviendront que ces buissons brûlent dans des lieux où aucune créature humaine ne pourrait y mettre le feu, et où l'herbe d'alentour n'est pas brûlée. Des branches de cet arbre, envoyées par Mungo-Park, examinées par des botanistes habiles, firent penser que c'était un *pendanus;* mais comme les caractères de la fructification manquaient, on n'a pu en déterminer l'espèce. Les feuilles qui paraissent consumées par le feu ne présentent aucun caractère charbonneux; et il y a tout lieu de présumer que c'est une maladie qui donne à cette plante l'apparence de la combustion, et que cette apparence a donné lieu à la fable qu'on débite.

Le kino est une drogue ainsi appelée par les nègres, depuis long-temps admise dans les pharmacopées de Paris, et dont l'origine était inconnue jusqu'à ce que Mungo-Park en eut envoyé un échantillon en Angleterre, des bords de la Gambie. Cet échantillon, parvenu en Angleterre, a démontré que le kino était une espèce de plante non encore décrite par les botanistes, mais qui appartient au genre *pterocarpus.* Mais il paraît, d'après les observations de Kummer, sur les plantes de la Sénégambie, annexées au voyage de Gray (1), que la gomme kino, dont parle Mungo-Park, se tire de plusieurs sortes d'arbres; qu'une des meilleures sortes s'extrait de l'arbre nommé kari

(1) Gray's *Travels in western Africa*, p. 395.

par les nègres de Kacondi. Cet arbre, qui appartient à la grande famille des légumineuses, se trouve dans les endroits montagneux; c'est un *pterocarpus* (1): il fleurit en décembre, après avoir perdu ses feuilles en novembre. Quand on y fait une incision, la gomme qui en découle est d'abord d'un rouge pâle et très-liquide, puis elle se coagule et devient d'un rouge sanguin, et tellement cassante, qu'on est obligé de la recueillir avec précaution.

Les autres plantes décrites par Kummer, que l'on trouve dans Gray, sont le *tabernæmontana grandiflora* ou *africana*, qui diffère des autres espèces de ce genre par un calice persistant, et par d'autres caractères qui font douter si cette plante appartient bien à ce genre (2); le *strophantus pendulus* (3) qu'on trouve dans le Fouta-Djallon; l'*arum aphyllum* (4). Cette belle plante, dont Kummer ne put trouver la description dans les auteurs, est assez commune au Sénégal. Les Iolofs, particulièrement dans le district de Cayor, en mangent la racine lorsqu'ils manquent de meilleurs mets. On sèche aussi cette racine, et on la fait bouillir pour en extraire le suc malfaisant qu'elle contient. On ne la

(1) *Pterocarpus africanus, sive senegalensis; foliis pinnatis, foliolis ovalibus, fructibus lunato-orbiculatis pubescentibus.*

(2) *Tabernæmontana grandiflora, sive africana; foliis ovato-lanceolatis oppositis, floribus axillaribus solitariis, tubo corollæ spiraliter torto, medio inflato.* Gray's *Travels*, p. 389, fig. B.

(3) *Strophantus pendulus; foliis oppositis ovato-oblongis acutis, floribus pendulis, antheris cristatis.*

(4) *Arum aphyllum; spadice apice magno subgloboso rugoso, spatha ovato-cucullata, breviore scapo aphyllo.* Gray's *Travels*, p. 386, pl. A.

mange pas du tout à Tingalata, ni dans le district des Sousous, où elle se trouve en grande abondance, dans les endroits montueux et pierreux.

Le chî (schea) ressemble beaucoup, suivant Mungo-Park, au chêne américain; et son fruit, dont le noyau séché au soleil et bouilli dans l'eau produit le beurre végétal, ressemble un peu à l'olive d'Espagne. Ce noyau est enveloppé d'une pulpe douce que recouvre une écorce mince et de couleur verte. Le beurre qui en provient, outre l'avantage qu'il a de se conserver toute l'année, sans sel, est plus blanc, plus ferme, et, au goût de Mungo-Park, plus agréable qu'aucun beurre de lait de vache qu'il ait jamais mangé. La récolte et la préparation de cette précieuse denrée semblent faire un des premiers objets de l'industrie africaine, tant dans le royaume de Bambarra que dans les pays environnants. C'est un des principaux articles du commerce intérieur de ces contrées. Mungo-Park a publié une figure de cet arbre, que son fruit place dans l'ordre naturel des sapotœ. Il a quelque ressemblance avec l'arbre madhuca, que décrit le lieutenant Charles Hamilton, dans les *Recherches asiatiques*, vol. 1er, pag. 300 (1).

Le palmier qui produit du beurre (cocos butyracea) est très-commun et très-utile à Sierra-Leone, selon M. Afzelius. Sa multiplicité annonce, en général, un bon sol. Il approvisionne les habitants en vin, en huile, et en nourriture. Le vin, qui ressemble en apparence à du petit-lait, a un bon goût quand il est

(1) Mungo-Park's *Travels*, chap. XVI et XXVI.

frais; mais il est sujet à fermenter, et se change, au bout de trois ou quatre jours, en un vinaigre de l'odeur la plus forte et la plus désagréable. Le fruit du palmier, qui est de la grosseur d'une noisette ordinaire, renferme un noyau dur, recouvert d'une pulpe épaisse et grasse d'où l'on extrait l'huile. Les naturels l'emploient, comme le beurre, pour préparer leur riz; cette huile, quoique liquide au premier instant, s'endurcit bientôt et devient rance. On fait aussi une huile supérieure, quoiqu'en petite quantité, de la substance intérieure des extrémités des jeunes palmiers, en les écrasant et en les faisant bouillir dans l'eau. Cette substance bouillie est mangée comme du chou. Les naturels font des paniers avec les feuilles (1).

L'arbre à beurre et à suif est très-commun, suivant le même naturaliste, dans les vallées autour de Free-Town; il abonde en un suc qui ressemble à ce qu'on appelle gomme-gutte (camboge), principalement dans la teinte et la durée, et qui découle après la moindre écorchure. Le bois en est ferme, et paraît propre à divers usages; son fruit est presque ovale, et à peu près deux fois de la grosseur du poing. L'écorce en est épaisse et charnue et d'un acide agréable. Dans l'intérieur de ce fruit, on trouve depuis cinq jusqu'à neuf pepins de la grosseur d'une noix, contenant une matière huileuse dont se servent les naturels du pays pour l'assaisonnement de leur riz et autre nourriture (2).

Le rhamnus lotus Linn. produit, dit Mungo-Park, des

(1) Wadstrom, p. 71.
(2) Ibid., p. 75.

petites baies jaunes et farineuses que les naturels appellent tomberongs. Ces fruits sont très-prisés des gens du pays, qui en font une sorte de pain. Ils commencent par les exposer quelques jours au soleil; ensuite ils les pilent légèrement dans un mortier de bois, jusqu'à ce que la partie farineuse soit séparée du noyau. Ils délaient cette farine avec un peu d'eau; ils en font des gâteaux, et ils les mettent cuire au soleil. Ces gâteaux ressemblent, par l'odeur et par la couleur, au meilleur pain d'épices. Après qu'on a séparé les noyaux de la farine, on les met dans un grand vase d'eau, et on les remue pour en extraire encore le peu de farine qui y reste. Cette farine communique à l'eau un goût doux et agréable, et avec une légère adaption de millet pilé, elle forme une espèce de gruau très-bon, qu'on appelle du fondi, et qui, pendant les mois de février et de mars, sert communément de déjeuner dans une grande partie du royaume de Ludamar. On recueille le fruit du lotus en étendant un drap sur la terre, et en battant les branches de l'arbre avec une gaule. Le lotus croît spontanément dans toutes les parties de l'Afrique que Mungo-Park a parcourues; mais on le trouve surtout en très-grande abondance dans les terrains sablonneux du Kaarta et du Ludamar, ainsi que dans la partie septentrionale du Bambarra. Nul autre arbuste n'y est aussi commun. Mungo-Park en avait vu de la même espèce à Gambie; il en avait même dessiné une branche en fleurs, dont il a publié la gravure dans son voyage. Il faut pourtant observer que les feuilles du lotus du désert sont beaucoup plus petites, et ressemblent en cela davantage à celles du lo-

tus que M. Desfontaines a fait graver dans les mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, en 1788. Cet arbuste croît à Tunis et dans les royaumes de la Nigritie. Il fournit aux nègres un aliment qui ressemble au pain, et une boisson douce qu'ils aiment beaucoup. Ainsi l'on ne peut guère douter que ce ne soit le fruit de ce même lotus dont Pline dit que se nourrissaient les lotophages de la Libye. Mungo-Park a mangé du pain de lotus, et croit qu'une armée peut fort bien avoir vécu d'un pareil pain, comme Pline rapporte qu'en ont vécu les Libyens. Le goût de ce pain est même si doux et si agréable, qu'il y a apparence que les soldats ne s'en plaignaient pas (1).

Le nitta, selon le même voyageur, est une espèce de mimosa. Ses cosses longues et étroites contiennent quelques semences noires enveloppées dans une poudre fine et farineuse, qui sert de nourriture aux naturels en temps de disette. Cette farine est d'un jaune brillant, semblable à celui de la fleur de soufre; elle a un goût mucilagineux et doux; lorsqu'on la mange seule, elle est visqueuse; mais, mêlée avec du lait ou de l'eau, elle forme un aliment agréable et nourrissant (2).

Adanson a rapporté en France quarante espèces d'acacia-gommier des environs du Sénégal, qui tous fournissent plus ou moins de gomme. Les cinq espèces de gommiers que ce savant académicien a principalement reconnues au Sénégal, sont le gommier rouge nébueb, le gommier rouge gonaké, et le gommier

(1) Mungo-Park's *Travels*, chap. VIII.

(2) Ibid., chap. XXV, passim.

blanc suing, qu'il range dans l'espèce des vrais acacias; et il dit que le gommier blanc uereck et le gommier blanc ded, doivent former un autre genre, qui reconnaîtra pour chef le gommier par excellence, le gommier du Sénégal, celui dont le suc fait presque la seule nourriture des Maures, pendant leurs longs voyages dans le vaste désert de Sahara (1).

Le stratiote, plante merveilleuse qu'on dit se promener sur les eaux du Nil, cherchant sa nourriture à la manière des animaux, conte auquel les descriptions trop vagues des voyageurs ont donné lieu, croît aussi, selon Adanson, dans le Sénégal. Elle est figurée dans Prosper Alpin (2) et dans le Jardin de Malabar (3). Ce qui a sans doute induit en erreur, c'est que cette plante produit des petits bouquets de feuilles fort écartés les uns des autres, et portés sur une tige qui, après avoir flotté sur l'eau, va se perdre insensiblement dans la terre, à peu près comme font, dans ce pays-ci, les potamogétons, les nymphoïdes, et les feuilles mêmes du nénufar (4).

L'arbre auquel Beaufort donne le nom d'arbre à encens, et qui est probablement celui dont Labat a fait mention, est très-grand; et il se fait remarquer, à une grande distance, par son vert foncé, sa forme cylindroïde, son épais ombrage. Il est gros, creux, et

(1) Golberry, t. 1, p. 205.

(2) *Hay alem el maovi*, id est, *stratiotes*. Prosp. Alp. *Ægypt.*, v. 11, pag. 51.

(3) Kodda-Pail. *Hort. Malab.*, vol. 11, p. 32, tab. 63.

(4) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 80.

cette cavité se ramifie comme lui, s'étend aux plus jeunes rameaux, de manière à former un arbre vide dont les bords des rameaux se corrodent, se brûlent, se couvrent d'une poussière noire. Dans le tronc principal, où la décomposition est plus avancée, on recueille une substance sèche, très-légère, facile à réduire en poussière, qui a conservé l'apparence ligneuse, et répand en brûlant l'odeur d'une résine. On s'en sert pour parfumer l'air.

Beaufort vit aussi une nouvelle espèce de bambou ou fromager; et près de Ouarnéo, un arbre qui se rapproche du genre thea, que les Oualofs nomment dinunbôu, et une espèce d'euphorbe dont les fruits sont agréables au goût (1).

Les mangliers, dont les plus grands n'ont communément que cinquante pieds de hauteur, ne croissent que dans l'eau, et sur le bord des rivières où l'eau de la mer remonte deux fois par jour. Ils conservent toute l'année la fraîcheur de leurs feuilles, comme presque tous les autres arbres de ce pays; mais ce qui les rend plus remarquables, ce sont de longues racines qui sortent de leurs branches les plus basses, et tombent de haut en bas, pour s'approcher du fond de l'eau, et pénétrer dans la terre; elles ressemblent alors à autant d'arcades de cinq à six pieds de hauteur, qui servent à supporter le corps de l'arbre, et à l'avancer même de jour en jour dans le lit du fleuve. Ces arcades sont si serrées et si entrelacées les unes dans les autres, qu'elles font comme une terrasse na-

(1) *Bulletin de la Société de Géographie*, t. II, p. 196.

turelle et à jour, élevée sur l'eau avec tant de solidité, qu'on pourrait y marcher, si les branches, trop fournies de feuilles, n'y mettaient empêchement (1).

Le palmier latanier a une beauté particulière qui tient à l'élégance, à la légèreté et à la grande hauteur de sa tige. Cette espèce porte aussi le nom de palmier à éventail. Il existait, dit Golberry, en 1787, sur la rive gauche du Sénégal, un latanier, dont la hauteur était au moins de cent trente pieds. Sa tête était belle et bien fournie de feuilles. Ce palmier porte un fruit qu'on appelle pomme de latanier, et qui n'est estimé que des nègres (2).

Le rondier, que les nègres connaissent sous le nom de ronn, porte un tronc très-gros et très-droit, semblable à une colonne de cinquante à soixante pieds de hauteur, de l'extrémité de laquelle sort un faisceau de feuilles qui, en s'écartant, forment une tête ronde. Chaque feuille représente un éventail de cinq à six pieds d'ouverture, porté sur un pédoncule de même longueur. De ces arbres, les uns donnent des fleurs mâles qui sont stériles; les autres, qu'on appelle femelles, se chargent de fruits qui se succèdent, sans interruption, pendant presque toute l'année. Ils sont de la grosseur d'un melon ordinaire, mais un peu plus ronds; ils sont enveloppés d'une peau coriace, épaisse comme un fort parchemin, qui recouvre leur chair jaunâtre, remplie de filaments attachés à trois gros noyaux qui en occupent le milieu (3).

(1) Adanson, *Voyage au Sénégal*, pag. 34.
(2) Golberry, t. II, p. 464.
(3) Adanson, *Voyage au Sénégal*, pag. 75.

Selon le docteur Afzélius, les bananiers et les plantains (musa) croissent très-communément à Sierra-Leone, et sont deux arbres utiles, presque de même espèce que le palmier. Les fruits sont plus gros et plus réguliers que ceux des espèces connues; ils sont courbés à la base, et forment des pelotons moins nombreux, plus durs et moins riches. On les mange crus, bouillis ou rôtis. Les bananes sont au nombre des meilleurs fruits de ce pays; elles sont molles et douces; elles poussent en grappes de plus de cent. Les feuilles servent à différents usages domestiques, et plusieurs habitants emploient leurs fibres au lieu de fil, dans les ouvrages en couture (1).

Le cocotier croît à la rivière de Scherbro en abondance; on mange ses noix, ou crues ou en croûte cuite (2).

Le docteur Afzélius a donné d'intéressants détails sur les végétaux les plus utiles de Sierra-Leone.

Les ignames (dioscorea sativa) ressemblent, suivant lui, aux pommes de terre; elles sont sèches, farineuses et nourrissantes. On n'en connaît qu'une seule espèce à Sierra-Leone. La racine la plus grande qu'ait produite le jardin de la compagnie, ne pesait que quatre livres, le sol étant probablement trop dur. Les habitants ne donnent pas autant de soins à la culture de l'igname qu'à celle de la cassave (3).

Les patates douces (convolvulus patatas) sont des racines farineuses d'un très-bon goût et d'une grande

(1) Wadstrom, p. 72.
(2) Ibid., p. 74.
(3) Ibid., p. 70.

utilité ; elles ne ressemblent aux pommes de terre que par leur apparence extérieure ; elles préfèrent le sol léger. On mange leurs feuilles cuites, comme les autres légumes ; elles sont aussi très-bonnes pour nourrir les moutons, les chèvres et les cochons. On trouve encore à Sierra-Leone deux espèces de patates particulières au pays. La première (adjouck) est ronde, et un peu plus grosse qu'une noisette. On la trouve en abondance dans les vallées, avec une tige très-élevée. Le goût de cette racine est meilleur que celui des pommes de terre douces ; mais elle est moins substantielle. La seconde (abounk), dont le goût approche beaucoup de celui de la pomme de terre, se trouve sur les branches des arbres, sous la forme d'une excroissance angulaire et tubuleuse.

Les choux caraïbes (eddoes), (arum), quoique abondants, ne sont pas aussi généralement en usage qu'ils le méritent. Les feuilles, quand elles sont tendres et jeunes, sont aussi bonnes que des épinards. Les racines cuites ressemblent à des châtaignes. On peut les manger au bout de trois mois de croissance ; mais elles prennent un meilleur goût après quatre ou six mois (1).

La cassave, ou farine de manioc (jatropha manihot, Linn.), est, après le riz, la nourriture principale des naturels. Cette plante, dont la culture exige beaucoup de soins et beaucoup de temps, prospère mieux dans les terrains sablonneux et découverts. Trois ou quatre mois après sa plantation, ses racines

(1) Wadstrom, p. 71.

dans la baie voisine de Sierra-Leone. Son fruit est vert.

Les orangers et les limoniers (citrum aurantium), très-communs dans leur état sauvage, portent des fruits toute l'année, mais pas toujours avec une abondance égale. Ces oranges sont excellentes, et plus grosses que celles d'Europe. Les limons, qui furent plantés il y a long-temps, par les Portugais, dans les environs, ont tellement dégénéré, qu'ils ressemblent aux petits limons des îles.

Les potirons ou giraumonts (cucumis sativa), croissent à Sierra-Leone, naturellement et sans culture, partout où le sol est léger; mais, quoique plus fermes, ils ne sont point aussi gros que ceux d'Europe. On les emploie dans les pâtés et les poudings, et on en peut avoir toute l'année. Des melons de toutes espèces, tels que melons d'eau, melons ordinaires, citrouilles, concombres et melons musqués, parviennent à leur plus grande perfection, et, en les soignant, pourraient surpasser ceux d'Europe. Ce sont les premiers colons qui ont apporté la semence des melons d'eau.

Les ananas (bromelia ananas) ont beaucoup plus de saveur que ceux d'Europe; ils sont plus moelleux dans le milieu; on les trouve toute l'année dans les bois et sur les terrains inclinés vers l'eau. Ils sont aussi cultivés par les naturels du pays (1).

La vesce, ou le pois de vesce (pigeon pease), est un bon légume, qui peut être accommodé dans

(1) Wadstrom, p. 73.

le genre des autres pois ou haricots ordinaires; ils croissent sur le bord des bois et dans les vieux champs de riz et de canades, où on en trouve toute l'année.

Le maïs, ou blé de Turquie (zea mays), se cultive plus communément sur les rives de Boullom, que près de Free-Town; il n'est pas trois mois à mûrir, de sorte qu'on peut en obtenir plusieurs récoltes dans l'année. On fait bouillir ce grain dans l'eau salée, ou on le rôtit dans la poêle, et on le mange avec du beurre, mais souvent aussi sans cet apprêt. Les natifs de la Côte-d'Or en font des poudings. Les chèvres et le bétail en mangent les feuilles avec avidité (1).

La canne à sucre (saccharum officinarum), quoique peu abondante, pousse près de Sierra-Leone; ce qui prouve que si le sol était aidé par la culture, elle y prospérerait bien.

Le tamarin se trouve à Sierra-Leone en grande variété. Le tamarin de velours et le tamarin commun croissent abondamment dans l'île des Bananes. Le tamarin blanc, étant d'un goût inférieur, est beaucoup plus négligé. Le tamarin brun est doux et très-estimé. Il y a encore un fruit, dur et insipide, ressemblant au tamarin, que les naturels mangent et qu'ils appellent massino (2).

Le fruit du figuier, qui rarement excède la grosseur d'une noisette, n'est pas moins agréable que les

(1) Ibid., p. 75.
(2) Ibid.

figues ordinaires; mais il est peu susceptible d'être mangé, en raison des insectes dont il se trouve rempli. Une autre espèce, particulière à Sierra-Leone, ne ressemble en aucune manière au vrai figuier, excepté dans ses semences graveleuses : ce fruit, de forme ronde, atteint la grosseur d'une pomme ordinaire, et a un goût agréable; dans sa maturité, il a l'apparence des fraises d'Europe. Cet arbre, peu connu des Européens, se trouve dans les endroits les plus fertiles des forêts (1).

On appelle, à Sierra-Leone, prunier de cochon, un arbre qui a un peu de ressemblance avec le frêne, et qui porte un fruit jaune, plus petit que les prunes d'Europe, et d'un goût assez agréable. Plusieurs autres pruniers indigènes produisent des fruits de la grosseur d'une noix, renfermant un ou plusieurs noyaux. Une dernière espèce se distingue par des fruits tout-à-fait ronds, pendus deux à deux à l'extrémité d'une tige mince. Les habitants les aiment beaucoup. Lorsqu'on les coupe, il en sort un jus qui ressemble au meilleur lait sucré (2).

Les noix du cachou, dit le lieutenant Matthews, ont été introduites par les Européens; mais, excepté sur le rivage de Boullom, on n'en a vu aucune à Sierra-Leone.

Le fruit célèbre appelé cola, croît à Sierra-Leone, et est très-estimé par les naturels, pour ses vertus, semblables à celles du quinquina. Les Portugais, qui

(1) Wadstrom, p. 75.

(2) Ibid., p. 76 et 77.

l'emploient au même objet, envoient de petits bâtiments au long de la côte, pour en ramasser le plus qu'ils peuvent. Une nouvelle espèce de quinquina a été aussi découverte à Sierra-Leone. L'arbrisseau qui produit les noix dont on extrait l'huile de castor (ricinus palma christi), se trouve aussi partout dans cette colonie (1).

Les cerises de Sierra-Leone sont les meilleurs fruits du pays. Une précieuse nectarine est le seul fruit avec lequel ces cerises peuvent être comparées.

L'arbre pin (sorens), vu d'une certaine distance, offre l'apparence d'un vieux pommier. Une de ses espèces croît abondamment sur la rive de Boullom, dans les endroits bas et sablonneux. Le fruit est à peu près de la grosseur d'une pomme ordinaire; dans sa fraîcheur, il est très-nourrissant, et a à peu près le goût du pain-d'épice; mais il perd son parfum en vieillissant (2).

L'oseille de Sierra-Leone ne ressemble à celle d'Europe sous aucun rapport; mais elle contient un acide d'une saveur à peu près semblable.

Le calalou, ou colalon, est un autre légume, qui peut être substitué à l'épinard, s'il est bien apprêté. Il croît dans le sol nouvellement défriché, et en indique la fécondité.

Le pourpier (portulaca oleracea) est commun sur les hauteurs, près des rivages, et paraît trois jours après qu'il a été semé. On dit que sa feuille est

(1) Wadstrom, p. 79.

(2) Ibid., p. 77.

un puissant spécifique pour les blessures de tout genre (1).

Le gombo (hibiscus esculentus), fruit d'un petit arbre qui ressemble à ce qu'on appelle, en anglais, tree mallows (mauve), est très-commun à Sierra-Leone. Sa gousse rend l'eau savonneuse, et elle est aussi très-nourrissante. On se sert de ses feuilles comme de celles de l'épinard.

Il y a, à Sierra-Leone, deux espèces de millet (holcus sorgo). On les emploie à nourrir la volaille. Les tiges de la plus grosse espèce contiennent un jus rafraîchissant (2).

Enfin, on trouve encore à Sierra-Leone le barreliera, sorte de petite plante, de même odeur que le thym, et propre aux mêmes usages; la tomate (solanum lycopersicon), dont les nègres se servent pour préparer leur riz, et qui produit un fruit angulaire et rouge; le cotonnier (gossypium arboreum), qui se trouve en abondance, ainsi que celui qui donne le coton de soie; le mahant, dont l'écorce est employée, par les naturels, à faire des cordages et des fouets; le tabac, qui y pousse sans culture; et une espèce de vigne, dont les fruits ronds, acides et noirs, pourraient être améliorés par la culture, mais qui sont d'une espèce complètement différente des raisins d'Europe (3).

Les botanistes, dit M. Afzélius, ont donné le nom

(1) Wadstrom, p. 76.

(2) Ibid., p. 74.

(3) Ibid., passim.

d'amomum à tout un genre de plantes qui ont des vertus aromatiques, et les ont classées en trois divisions : à la première appartient le gingembre; à la seconde, le grain de paradis, ou la malaguette; et à la troisième, le cardamum. Le vrai gingembre croît dans le pays des Souziès, quoiqu'il n'ait pas encore été trouvé près de Sierra-Leone; mais on y compte quatre espèces de malaguette : la première, maboubo, dont les semences sont assez grosses, oblongues et d'un parfum agréable, mais faible; la seconde, massaaba, plus petite que la première, mais qui, du reste, lui ressemble beaucoup; l'écorce de la pulpe, quand elle est fraîche, est d'un acide délicieux; la troisième, massa amquona, dont la semence est de la même nature que la dernière, un peu plus angulaire et piquante; la tige et les feuilles sont douées d'une qualité aromatique supérieure; la quatrième, tossan, le nom que les naturels donnent au vrai poivre de malaguette, qui se trouve en Afrique, et des grains de paradis, qu'on vend dans les boutiques; cette espèce est d'un goût plus piquant que toutes les autres (1).

Le poivre éthiopique, selon Afzélius, est une épicerie très-connue, qui croît sur des arbres très-élevés, et en grande abondance, surtout sur les hauteurs. Les colons et les naturels s'en servent au lieu de poivre noir. Le mabeck est une autre espèce d'épicerie fine, dont la vertu consiste dans l'écorce, et qui sert de médecine aux naturels, dans différents cas. L'arbre est très-élevé et très-précieux (2).

(1) Wadstrom, p. 77.
(2) Ibid., p. 79.

Adanson remarque que le poivre des environs de la rivière de Gambie n'est pas le même que celui de l'Inde. C'est une baie ronde, de la grosseur d'un grain de chènevis, qui acquiert, par la maturité, une couleur rouge et une saveur assez douce. Elle contient une semence de la forme et de la grosseur de la graine du chou, assez dure, et d'un goût de poivre aromatique qui pique agréablement la langue. Ce fruit naît, par petites grappes, sur un arbrisseau de trois à quatre pieds de hauteur, dont les branches, souples et déliées, sont garnies de feuilles ovales, pointues par les extrémités, assez grasses, et semblables à celles du troëne (1).

Golberry est de l'opinion que le tabac est une plante indigène de l'Afrique. Celui qu'il y a vu appartient à l'espèce à feuille ronde, *nicotiana minor*, qu'on appelle petite nicotiane. Ses tiges sont courtes, très-velues et très-glutineuses; leurs feuilles sont oblongues, mais non pointues, et leur couleur d'un vert brun.

Les nègres du Sénégal ne cultivent le tabac qu'en petite quantité, et ordinairement près de leurs cases. Quand la plante est en maturité, ils la dépouillent de ses feuilles, qu'ils suspendent pour les faire sécher; et quand elles sont bien sèches, ils les réduisent en poussière très-fine avec des pilons de bois, et ils mêlent cette poudre à d'autres productions végétales, aussi pulvérisées. Ils humectent ensuite ce mélange avec différents sucs d'herbes; ils le laissent de nouveau sécher, et il résulte de cette préparation un

(1) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 91.

tabac en poudre très-fine, qu'ils préfèrent au nôtre, et dont l'odeur est faible, douce et agréable (1).

Les nègres, selon Adanson, ne font pas beaucoup de façon pour tirer la teinture de l'indigo. Ils se contentent d'en cueillir les feuilles, en tel temps de l'année que ce soit, de les piler dans un mortier pour les réduire en pâte, et d'en faire des pains qu'ils conservent au sec. Quand ils veulent s'en servir, ils les font dissoudre dans une espèce de lessive faite avec les cendres d'une plante grasse qui croît dans leurs prairies, et qu'ils nomment rhémé (2). Cette dissolution prend une teinte d'indigo, dans laquelle ils trempent leurs toiles à froid, autant de fois qu'ils jugent la chose nécessaire pour leur donner une couleur plus ou moins foncée ()3.

A Djindey (4), Mungo-Park observa un coton teint en très-beau bleu avec des feuilles d'indigo; il saisit l'occasion d'une halte pour connaître le procédé des nègres, et il le décrit de la manière suivante (5) : On rassemble un grand nombre de cendres de bois (les bois qu'on préfère sont la *mimosa nitta* et la *mimosa pulverulenta*); on les place dans un vase de terre, ayant un trou dans le fond; on met de la paille sur ce vase; on verse, sur ces cendres, de l'eau qui, filtrée par le trou du fond du vase, entraîne avec elle

(1) Golberry, t. II, p. 388 et suiv.

(2) *Portulaca marina latifolia, flore suave rubenti.* Plum. *Cat.* p. 6.

(3) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 165.

(4) Voyez ci-dessus, t. VII, p. 56. Mungo-Park, dans son second voyage, a écrit Jindey; dans le premier, voyez t. VI, p. 403, il écrit Gindey.

(5) Mungo-Park's *Last Mission to Africa*, 1815, in-4°, p. 10.

la potasse contenue dans les cendres, et forme une lessive couleur de bière forte. Cette lessive se nomme saï-dji (1) ou eau de cendre. On remplit presque au quart un autre pot de feuilles d'indigo, soit fraîches, soit séchées au soleil (celles que Mungo Park vit employer étaient sèches). On verse sur ces feuilles assez de saï-dji pour remplir le pot à moitié. On laisse cette préparation dans le même état pendant quatre jours, en ayant soin seulement de la remuer chaque jour une ou deux fois. On remplit alors presque tout-à-fait le pot de saï-dji, et on le remue souvent pendant quatre autres jours. Il fermente et jette une écume couleur de cuivre. On le laisse reposer pendant un jour, et le dixième jour, depuis le commencement de l'opération, on y plonge la toile. On ne se sert d'aucun mordant. La toile est seulement humectée d'eau froide, et frottée avec force avant d'être mise dans le vase, où elle reste environ deux heures. Alors on l'en retire et on l'expose au soleil, en la plaçant, sans l'étendre, sur un bâton, jusqu'à ce que la liqueur cesse de dégoutter. On la lave ensuite dans l'eau froide, et on la bat souvent avec un bâton aplati, pour en ôter les feuilles ou les ordures qui auraient pu s'y attacher. La toile, frottée de nouveau fortement, est remise dans le pot, et on la trempe ainsi quatre fois par jour pendant quatre jours; à la fin de ce temps elle a, d'ordinaire, pris une couleur bleue égale à celle des plus belles toiles d'Inde.

Mungo-Park envoya aussi des échantillons d'une

(1) Saï-gee dans l'orthographe anglaise.

racine nommée tribo, qui donne une belle teinture jaune; mais on n'a pas pu déterminer l'espèce de plante qui la fournit (1).

## § VIII.

### Minéraux de la Sénégambie.

Nous n'avons presque aucun détail sur les minéraux de la Sénégambie. Le petit nombre de ceux que l'on a pu remarquer, dans les relations que nous avons présentées, ne peuvent avoir le degré de précision nécessaire pour être utile à la science, puisque dans le grand nombre de voyageurs qui ont parcouru ces contrées, on ne compte pas un seul minéralogiste de profession. Le sel que l'on recueille de la mer est peut-être la plus précieuse de toutes les productions minérales. On a trouvé, dit-on, du cuivre, du plomb, dans diverses parties de la Sénégambie, et même de l'argent dans les environs de Timbo; mais les métaux les plus abondants sont l'or et le fer. Nous avons fait mention du grand commerce qui se fait du premier. Le fer mérite d'autant plus d'attention que les nègres le travaillent avec habileté.

Les échantillons de fer forgé par les nègres du Fouta-Diallon, rapportés par M. Mollien (2), à Paris, ont été examinés par M. Berthier, ingénieur des mines et professeur de docimasie à l'école royale des mines; et de cet examen est résulté une idée assez avanta-

(1) Park's *Last Mission to Africa*, p. LXI et CXXV.
(2) Mollien, *Voyage*, seconde édition, p. 316.

geuse de l'habileté des nègres à travailler le fer. Il y avait deux échantillons de fer travaillé. L'un, grossièrement martelé, paraissait provenir d'un masseau; il était très-poreux, rempli de gerçures, et néanmoins très-tenace. L'autre morceau était en barre méplate, de quelques centimètres de largeur et de quelques millimètres d'épaisseur. Il a parfaitement réussi dans toutes les épreuves qu'on lui a fait subir; il a été jugé d'excellente qualité, et tout-à-fait semblable aux fers français du département de l'Arriége, qui sont fabriqués par la méthode catalane, et qui sont toujours mélangés de grains et de vénules aciéreuses. Les minerais sont très-variés; on ne trouve pas deux échantillons de même richesse. L'une de ces variétés était un mélange de tritoxide de fer, d'alumine et de silice; une autre était formée par le mélange de tritoxide, d'hydrate de fer, d'hydrate d'alumine et d'argile. On n'a pas encore rencontré de minerais semblables en Europe. Si tous ceux du Fouta-Diallon étaient de la même nature, on ne concevrait pas comment les nègres peuvent en extraire du fer par la méthode qu'ils suivent, et qui a beaucoup d'analogie avec la méthode catalane; car tout fait croire que l'on ne peut traiter, par ce procédé, que les minerais très-riches, et dont la gangue est essentiellement siliceuse; mais il est probable que l'expérience a appris aux nègres à faire un triage convenable; et peut-être même savent-ils employer le quartz comme fondant.

FIN DU TOME SEPTIÈME.

# TABLE

## ANALYTIQUE ET CHRONOLOGIQUE

## DES MATIÈRES.

## PREMIÈRE PARTIE.

### VOYAGES EN AFRIQUE.

## SUITE DU LIVRE VIII.

NOUVEAUX VOYAGES DES ANGLAIS AU LONG DES CÔTES D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP BLANC JUSQU'A SIERRA-LEONE, ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA SÉNÉGAMBIE.

### CHAPITRE IV.

**Résumé des observations de Mungo-Park sur les pays qu'il a parcourus, et les mœurs des nègres.**

### § I.

**Du climat et de quelques-uns des principaux produits de la Sénégambie.**

§ II.

Des divers peuples et des diverses contrées de la Sénégambie visités par Mungo-Park.



§ III.

Observations sur les mœurs et les habitudes des nègres, et sur la condition des esclaves parmi eux.

## CHAPITRE V.

### Second voyage de Mungo-Park dans la Sénégambie, en 1805.

## CHAPITRE VI.

Voyage d'Isaac, pour aller à la recherche de Mungo-Park, en 1810.

## CHAPITRE VII.

Voyage du major Gray et Dochard, de 1816 à 1821.

## CHAPITRE VIII.

Résumé des observations du major Gray et de M. Dochard sur le Fouta-Djallon, le Bondou et le pays de Galam.

### § I.

Description et histoire du Fouta-Djallon.



### § II.

Description du Bondou.

## § III.

### Description du royaume de Galam.



## CHAPITRE IX.

### Voyage à Sierra-Leone, par Jean Matthews, de 1785 à 1787.

## CHAPITRE X.

Voyage de Philippe Beaver, contenant l'histoire d'une tentative faite pour établir une colonie anglaise dans l'île de Boulama, en 1792 et 1793.

### § I.

### Préliminaires.

## § II.

Récit de ce qui s'est passé depuis la formation de la société jusqu'à l'arrivée des colons à Boulama.



## § III.

Journal de Philippe Beaver pendant son séjour à l'île Boulama.

## § IV.

Résumé des observations de Beaver sur l'île Boulama, sur les côtes qui en sont voisines et les peuples qui les habitent, et sur l'établissement portugais de Bissao.



## CHAPITRE XI.

Voyage de MM. Watt et Winterbottom, à Timbo et à Laby, dans le pays des Foulahs, en 1794.

## CHAPITRE XII.

### Voyage dans le Timannî, le Kouranko et le Soulimana, par le major Alexandre Gordon Laing.

## CHAPITRE XIII.

Résumé des observations de Gordon Laing sur les pays des Timannîs, des Kourankos et des Soulimas.

### § I.

Description du Timannî.

## § II.

### Description du Kouranko.



## § III.

### Description du Soulimana.



## § IV.

### Observations sur le Sangara.

## § V.

### Histoire des guerres des Soulimas.



## CHAPITRE XIV.

### État présent de l'établissement formé par les Anglais à Sierra-Leone.

## CHAPITRE XV.

### Résumé des observations des derniers voyageurs sur l'histoire naturelle de la Sénégambie.

### § I.

### Couleur des nègres.



### § II.

### Mammifères de la Sénégambie.

## § III.

### Oiseaux de la Sénégambie.



## § IV.

### Reptiles de la Sénégambie.



## § V.

### Poissons et mollusques de la Sénégambie.



## § VI.

### Insectes de la Sénégambie.

## § VII.

### Végétaux de la Sénégambie.



## § VIII.

### Minéraux de la Sénégambie.



FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

78

